REPORT OF THE EXECUTIVE COUNCIL

Peace
&
Unity

Sixteenth Constitutional Convention

Toronto
April / May 1986

CANADIAN LABOUR CONGRESS
CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

CANADIAN LABOUR CONGRESS
30
YEARS · ANS
CONGRÈS DU TRAVAIL DU CANADA

88-02042/

THE EXECUTIVE COUNCIL REPORT TO THE SIXTEENTH BIENNIAL CONVENTION TORONTO,ONTARIO, APRIL-MAY 1986

INTRODUCTION

The Executive Council of the Canadian Labour Congress is the governing body of the Congress between biennial conventions. The constitution gives it the authority to take such actions, and render such decisions as it deems may be necessary to carry out fully the decisions and instructions of conventions and to enforce the provisions of the constitution. It shall also initiate such legislative actions as are in the interests of working people and the public and may establish such advisory committees as it thinks appropriate. This report summarizes the activities of the Executive Council, the Executive Officers, and the staff during the period January 1, 1984 to December 31, 1985.

The Executive Committee which usually meets the day before the sessions of the Executive Council, held ten meetings during 1984 and 1985. It also participated as part of the Executive Council meetings. The Executive Committee met on the dates and in the locations set out below:

March 26, 1984	Ottawa, Ontario
May 22, 1984	Montreal, Quebec
July 16, 1984	Ottawa, Ontario
September 10, 1984	Ottawa, Ontario
December 3, 1984	Ottawa, Ontario
March 11, 1985	Ottawa, Ontario
May 13, 1985	Toronto, Ontario
September 9, 1985	Ottawa, Ontario
October 10, 1985	Ottawa, Ontario (Special)
December 9, 1985	Ottawa, Ontario

In the two years ending December 31, 1985, the Executive Council met twelve times. The dates and locations are set out below:

March 27-28, 1984	Ottawa, Ontario
May 4, 1984	Toronto, Ontario
May 23-24, 1984	Montreal, Quebec
July 17, 1984	Ottawa, Ontario
September 11-12, 1984	Ottawa, Ontario
December 4-5, 1984	Ottawa, Ontario
March 11-13, 1985	Ottawa, Ontario
May 13-16, 1985	Toronto, Ontario
June 27, 1985	Ottawa, Ontario
September 10-11, 1985	Ottawa, Ontario
October 10, 1985	Ottawa, Ontario (Special meeting to deal with free trade)
December 10-11, 1985	Ottawa, Ontario

Executive Committee Membership Changes

To give increased representation to the public sector unions and in keeping with their growth in membership, the Executive Committee was expanded to include two additional General Vice-Presidents. These two new positions were filled by the 1984 Biennial Convention in electing Pierre Samson, President of the Public Service Alliance of Canada, and John Fryer, President of the National Union of Provincial Government Employees.

In September of 1985, Daryl Bean, the newly elected President of the Public Service Alliance of Canada was appointed by the Executive Council to complete the two-year term as a General Vice-President.

Executive Council Membership Changes

In the two-year period ending December 31, 1985, there were a number of changes in the membership of the Executive Council.

By Convention decision in 1984, the Congress took visible and concrete leadership in affirmative action by amending the Constitution to reserve six positions as Vice-Presidents-at-Large for women. The six successful delegates were Roxie Baker of the United Automobile, Aerospace and Agricultural Implement Workers' International Union; Louisette Hinton of the United Food and Commercial Workers' International Union; Doreen Morton of the Public Service Alliance of Canada; Lucie Nicholson of the Canadian Union of Public Employees; Frances Soboda of the United Steelworkers of America; and Diane Wood of the National Union of Provincial Government Employees.

Other new members of the Executive Council were Robert McGarry, President of the Letter Carriers' Union of Canada who was elected by Convention in 1984. Also elected in May of 1984 was Val Bourgeois, Canadian General Vice-President of the

International Association of Machinists and Aerospace Workers, who had completed the unexpired term of his predecessor Mike Rygus, who retired early in 1984.

In May of 1984, Jim MacDonald returned to the Executive Council as the President of the Prince Edward Island Federation of Labour.

During this two-year period, John Pullen, President of the Manitoba Federation of Labour served from September 1984 to October 1985 when his successor Wilf Hudson assumed the position.

The Economy: 1984-85

While the economy as a whole has shown signs of recovery since the last CLC Convention, it has been a recovery that is both fragile — and inequitable in terms of who has benefitted. In no way can it be described as "the *working* recovery" that the CLC called for at its 1984 Convention.

The most general indicator of economic performance — Gross National Product in real dollars — showed growth rates of 5.0% and 4.5% in 1984 and 1985 respectively. Despite this growth in the overall economy, the unemployment rate was still at two digits by the end of 1985. The unemployment rate dipped slightly below 10% in the early part of 1986 — but the signs are on the wall that this is a temporary phenomenon. Most economic forecasters are predicting a substantially lower rate of economic growth in the next few years. Given the last federal budget (and budgets are notorious for being optimistic) projected the growth rate to decline to 3.7% in 1986 and 3.0% in 1987. Given that the actual growth rate will probably be even lower, the current unconscionable levels of unemployment are bound to rise.

The refuge of the Mulroney government approach to recovery — namely the private sector and particularly business investment — is not materializing. In the first week of March 1986, Statistics Canada reported that business investment intentions for 1986 were only 2.5% above actual levels in 1985 in current dollars. After allowing for inflation, this means an actual reduction in real terms. This is not surprising given that there is still a large degree of unused capacity in Canadian industry — for example, over 20% in manufacturing. Moreover, the last federal budget — with its tax increases affecting consumer disposable income — will hurt the situation, given that investment is ultimately fuelled by dollars in consumers' pockets, not some abstract concept of "business confidence".

The Prime Minister has made much of "*the recent record*" of job creation in Canada. But this recent record must be put in its proper context. In February of this year, employment was 582,000 above the June 1981 pre-recession level of 11,047,000. However, 57% of this employment growth was accounted for by part-time employment. A significant element of this group would really prefer full-time work -but have been forced to take part-time work because they have no other choice. The experience of other groups also illustrates the lop-sidedness of the so-called employment recovery. For example, employment levels for young people are 300,000 below the pre-recession level!

A further example of the imbalance and unfairness of recent trends in the Canadian economy is the growth of wages versus profits. Over the last three years, average wages increased by only 13% (2% less than inflation) — compared to 95% growth for corporate profits. There is little prospect in sight that wages will make up ground relative to profits. In the recent federal budget projections, corporate profits are estimated to grow over three times as fast as wages in 1986 and 1987. Increasing inequities seem to be the underpinning of the Mulroney government strategy across the board. In the area of tax policy, for example, how else can one explain the give-away to high income individuals through the $500,000 capital gains exemption, alongside increased sales and commodity taxes that are regressive — bearing hardest on the lowest income groups?

In looking back at the last two years — and anticipating the next two — the labour movement is faced with a variety — indeed a litany — of economic issues that demand leadership at all levels:

— A basic economic atmosphere that is being sold by federal politicians as a broadening and deepening recovery — but is in fact fragile and inequitable in its impact;

— Even under the most optimistic assumptions about the economic growth rate, an implied rate of unemployment that is unacceptable to the labour movement and society;

— Increasing inequities — between labour and capital, between rich and poor, between youth and the rest of society, etc;

— The likelihood of continuing attacks on universal social programs — such as unemployment insurance — in the name of government expenditure restraint;

— The challenge of combatting the Mulroney-Reagan "leap of faith" on free trade by demonstrating the validity of the alternative - a "made in Canada" industrial strategy;

— The continuing pursuit by management of wage and work rule concessions in the name of "flexibility" and the need to be "competitive";

— The need to address and deal with the acceleration and pervasiveness of new technology — with its implications not only for eliminating jobs but for changing the nature of jobs and work itself;

— The continuing movement towards deregulation — and the negative economic and societal impacts it carries with it.

Synopsis of Executive Council meetings

The following is a brief summary of major decisions taken by the Executive Council over the past two years.

At the March meeting of the Council, just prior to the 1984 Convention, two important reforms were proposed for the ratification of the 15th Biennial Convention.

The first was to expand the number of General Vice-Presidents by two with these positions going to the PSAC and NUPGE to give public sector unions a greater voice in Executive Committee decision-makings.

The second was to give force and effect to affirmative action by reserving the two seats left vacant by the two Vice-Presidents-at-Large moving up to General Vice-Presidents for women and by adding another four seats to be earmarked for women.

Both of the above actions were confirmed by the 1984 Convention.

Final approval was given for the agenda for the Ranking Officers' meeting which was held on March 28, 1984. This was to brief them on the proposed changes to the constitution of the Congress; target areas for the upcoming federal election and unions outside the Congress.

The Executive Council in a Special meeting of May 4, approved the formula for women's representation on the Council. It also gave final sanction to the policy papers to be presented to the 15th Biennial Convention.

A special meeting was held on July 17th to deal with the report of independent unions prepared by a sub-committee of the Executive Council as well as Ranking Officers' participation in the federal election.

The September Executive Council meeting agreed to coordinate a programme of action to advance the issue of shorter working time; make a contribution of ten thousand pounds sterling for the mine workers and their families in Great Britain to be funneled through the TUC; took action to begin the coordination on legal cases on the Canadian Charter; heard a report on unions not affiliated to the Congress; and dealt with the proposed affiliation of the Canadian Postmasters and Assistants Association. The Council also agreed to go ahead with a Conference on deregulation in November.

The major area of focus at the December meeting of the Council was the direction the new Mulroney government was taking the country with respect to its economic policies, free trade, privatization and the CLC's response. Also discussed was the Congress' participation in the government's proposed Economic Conference and the Nielsen Task Force. A presentation was heard on the Eaton's strike, the Newfoundland Telephone strike and Fishermen's strike.

The March meeting received a report from Executive Vice-President, Richard Mercier on his mission to Africa regarding famine conditions; the Eaton boycott campaign and strategy was discussed and the disposition of matters referred to the Executive Council by Convention dealt with. Bob Rae, leader of the Ontario NDP, talked to the Council about the Ontario situation.

In May the Executive Council held a "think tank" meeting in Toronto. The agenda dealt with a wide range of issues; free trade; Michelin; CALEA — Air Canada dispute; Brewery Workers; Eaton's Strike/Boycott; Canadian Charter of Rights; jurisdictions, mergers, raids; income distribution and income policies; and relations with the federal government.

A Special meeting of the Executive Council was called in June to deal with the free trade issue which was gaining momentum. A strategy of opposition to free trade with the U.S. was mapped out and agreed to.

The Council also agreed that the CLC should sponsor its own National Economic Conference and seek the cooperation of the participants of the governments.

At the September meeting the final details for holding a conference on the Charter of Rights was agreed to. A Ranking Officers meeting would be held in conjunction with such a conference. The Council also pledged support to the UFW in its efforts to boycott California grapes; received a report on the ILO 1985 sessions; discussed strategy on the VISA strike; instituted a boycott on Radio Shack; and recommended that a day of recognition to commemorate deaths in the workplace be instituted. The appropriate date to be determined later.

Another Special meeting of the Council was held in October to decide on whether the Congress should participate in the governments' advisory and sectoral committees on free trade. The decision was not to participate and to oppose it at every opportunity.

The final meeting during the two years under review was held in December. The Council was reminded that the special 5 per capita tax becomes mandatory as of January 1, 1986. Final reporting was made on the Lawyers' Conference and Ranking Officers' Conference on the impact of the Charter of Rights which followed the Council meeting. The National Economic Conference was discussed and the final details concluded. A boycott policy was adopted; the day of commemoration for deaths on the job was decided for April 28th, the day on which the first Worker's Compensation Act in Canada received third and final reading.

Congress Departments

Attached to this report are the two-year reports of all the Congress Departments which the delegates are urged to read. It is the staff of the Congress which really put into implementation the policies adopted by the Executive Council and by the Conventions. It is their dedication and hard work which make the Congress the powerful force on the national scene which it is acknowledged to be.

The Womens Bureau coordinated the 5th Biennial Conference "Making Affirmative Action Work". The Bureau pressed the federal government to implement mandatory legislative requirements on affirmative action. It held meetings with affiliates and chartered bodies of the Congress; it coordinated action with other groups on Bill C-62, An Act Respecting Employment Equity, and appeared before the Parliamentary Committee studying that Bill. The Bureau was continuously involved in preparing material and filling requests for assistance from a varied number of sources.

The Public Relations Department has worked consistently to get labour's message out to the general public through the media. It continues to be responsible for publishing *Canadian Labour*. It assisted affiliates, federations and friendly organizations on various campaigns and projects including reporting on conferences and seminars held across the country.

The Department of Occupational Health and Safety has been extremely busy during the past two years. Part IV amendments to the Canada Labour Code successfully passed through Parliament due in large part to intensive work by the Department. A number of briefs were prepared dealing with radiation; "right to know legislation"; and Environmental Contaminants Act. Educational materials were produced and a conference was held in Winnipeg on health and safety.

The Social and Community Programs Department deals with a wide range of social issues; health, social services, human rights, environment, co-ops and housing, consumer affairs, disadvantaged and minority groups, and ERP. This Department for example is responsible for coordinating the work of the Canadian Health Coalition and following up on the recommended action of the National Human Rights Committee. A great deal of effort has gone into obtaining increased federal funding for co-op housing in Canada.

The Report of the International Affairs Department summarizes the efforts of the Congress in promoting the policies of Peace, Security and Disarmament. The work of this Department, requires a close involvement with the International Confederation of Free Trade Unions; the Commenwealth Trade Union Council; and the International Labour Organization. It also was involved in the Peace Petition Caravan, handled the humanitarian relief for the families of striking miners in Great Britain and through the International Activities Fund and CIDA grants channeled aid and assistance to the trade union movements in the developing countries.

The staff of the Political Education Department has been working long and diligently with the NDP, our affiliated unions and federations and labour councils to gain financial and political support for the Party. The Department has helped to coordinate labour's efforts in the federal elections, Nova Scotia, Newfoundland, P.E.I., Quebec, Ontario and Yukon elections while fighting by-elections in B.C., Alberta, Saskatchewan, Manitoba and New Brunswick. The focal point of the Department's efforts remains with the telephone canvass by workers and the on-the-job canvass.

During the past two years Research and Legislation prepared 18 briefs for presentation to government departments or agencies. A great deal of time and effort went into getting the amendments to Parts III, IV and V of the Canada Labour Code passed into legislation. A wide range of research papers was prepared for briefing notes covering such topics as training, tourism, competition policy, immigration and trade. Conferences took a heavy toll on the department's resources in preparing position papers for debates, i.e. Deregulation, Shorter Work Time, Labour Lawyer's and Dialogue '86. The participation in the Nielsen Task Force was considerable also. In addition, the members of this Department serve as support staff to a number of CLC Standing Committees.

The Educational Services Department has continued to expand its services to the affiliates. Old course outlines are continually being updated to keep them relevant while new initiatives are being undertaken. New educational materials designed to further our social, economic and political goals are being produced in the form of pamphlets, brochures and videos to reinforce our weekend and week-long courses. The preliminary work has also been completed on an on-line micro-computer system which will expand its ability to better serve our members.

It is with deep regret that 1985 saw the untimely passing of Brother Jim Brechin who had only retired as the Director of Education Services a few months previous. He will be sorely missed by all of us.

The Organization Department is very heavily involved with all of the Congress' affiliated unions and chartered bodies. This report also contains the activities of the federations and should be read by the delegates to fully appreciate the breath of this department's responsibilities. Jurisdictional disputes and organizing are the primary focus of the staff's efforts. Of particular importance during the past two years is the VISA strike and the Michelin campaign.

Congress' Committees

Attached as an addendum are the Standing Committees of the Congress along with their members. From time to time special committees are also struck to deal with particular issues or problems that require the attention of a broad range of unions and staff.

The members of these Committees are chosen from the affiliates and staff who have a direct interest and/or knowledge of the issues and the industry. This expertise gives the needed depth to these committees which they must have if they are to meet their obligations to the membership. Many of the resolutions passed at convention look to the work of these committees for their force and effect.

All members of the Executive Council are involved in one or more of these committees which provides a direct link between the committee work and the Executive Council's decision-making process. The reporting procedure for these committees is through the Officers and the Executive Council so that a coordinated approach and a consistency of policies is achieved.

Membership

Since the last Convention in 1984, the Congress established a sub-committee of the Executive Council to investigate and report on independent unions with a view to developing a strategy for bringing them into the House of Labour. Independent unions represent an ongoing danger to every Congress' affiliate while at the same time diluting the Congress' role as the national voice of organized labour in Canada. The sub-committee has reported to the Executive Council and an Officer has been put in charge of conducting exploratory talks with independent unions on an ad hoc basis to explore options agreeable to the Congress, its affiliated unions and the independent to eventually affiliate to the Congress. The danger to the Congress is illustrated in the Report where it documents the declining percentage of all organized workers in Canada to the Congress. The Report states as follows:

"In 1963 a total of 1,449,200 workers belonged to labour organizations active in Canada. Seventy five percent of this number were members of unions affiliated with the Canadian Labour Congress.

At the beginning of 1973 labour unions in Canada reported a total membership of 2,609,636. Seventy one point two percent of this number were in unions affiliated with the Canadian Labour Congress.

At the beginning of 1984 labour unions in Canada reported a total membership of 3,651,000, only 56% of this number were in unions affiliated with the Canadian Labour Congress.

Although total membership in Canadian Labour Congress affiliated unions increased by 963,100 over the 1963-1984 period, the CLC share of the total organized workforce has declined from 75% to 56.1%."

Membership by Affiliation

Affiliation	1984		1966		Change in Membership
	Members (000)	%	Members (000)	%	(000)
CLC	2,050	56.1	1,282	73.9	768
CNTU	210	5.8	188	10.9	22
AFL-CIO/CFL	218	6.0	—	-	218
CSD	55	1.5	—	-	55
CCU	41	1.1	—	-	41
AFL-CIO	158	4.3	16	0.9	141
Unaffiliated International	103	2.8	119	6.8	-16
Unaffiliated National	719	19.7	84	4.8	635
Unaffiliated Local	97	2.7	46	2.7	51
TOTAL	3,651	100.0	1,736	100.0	1,915

You will note that of the above amount, the CFL represents 218,000 or 6.0%.

(Source — Directory of Labour Organizations in Canada)

If the future viability of the Congress to speak as the "voice of labour" is to be protected and maintained a concerted effort will be required from all. The next few years must see this downward trend reversed.

Convention Resolutions and Policy Statements

The number of resolutions received for this Convention is the highest ever. Over 700 resolutions dealing with many many subjects have been received and referred to the appropriate committee. Many resolutions dealing with these subjects are already Congress policy. In these cases they reaffirm standing policy, while in others they either set new policy or amend a standing policy in some way.

The Committees have been urged to present those resolutions to the Convention first, that deal with new policies. This makes the best use of Convention time and leads to a debate which has not occured previously. By proceeding in this manner resolutions referred to the incoming Executive Council because the Convention has not had time to deal with them, are mainly those where previous Conventions have already given direction.

All resolutions not dealt with are referred to the Executive Council for disposition. As soon after the Convention as possible, the Executive Council deals with these resolutions which are compiled into a supplementary report and mailed out to all delegates. Resolutions handled in this manner have the same force and effect as those endorsed or rejected by Convention.

Summary

The Depression which began in 1981 has inflicted severe hardships on workers and their families. Unemployment averaging well over 10% nationally, and double that in some provinces, has exacted a heavy toll. Social service cutbacks, declining real wages, interest rates, lack of affordable housing, hospital beds, attacks on medicare, privatization of government services have all hit working people who depend on these services as part of their social wage extremely hard.

The federal government in two successive budgets has declared all out war on the average income earner through higher taxes while at the same time giving tax breaks to corporations.

Corporations and employers have been bargaining hard for concessions with their unions. For the most part our unions have been successful in resisting them but future battles still lie ahead.

The fastest expanding part of the economy in terms of employment continues to be in the service sector. A breakthrough at the Eaton's stores and at the CIBC/VISA Centre holds out the promise for increasing the organizing in this vital sector if we can maintain the momentum. The price is high but the cost of failure is higher.

The economy has not recovered from its disastrous downturn. Employment in manufacturing is still down 122,000 from June of 1981. Part-time employment still plagues the female section of the labour force. Of the 97,000 new part-time jobs created over the past year, 70,000 went to women.

With unemployment running in excess of 10% workers will continue to be vulnerable to attacks by employers. The army of the unemployed always strengthens the employers' hand in replacing the unionized workforce. This trend will continue into the foreseeable future so long as we have governments more concerned with the deficit than in job creation.

STANDING COMMITTEES

A complete list of the membership of the Standing Committees is set out below.

CLAUDE JODOIN SCHOLARSHIP COMMITTEE

Richard Mercier
Frances Bairstow

BANK WORKERS ORGANIZING COMMITTEE

Chairperson	Dennis McDermott	CLC
Secretary	Ed Johnston	CLC
	G. Docquier	USWA
	Robert White	UAW
	V.E. Bourgeois	IAM
	M. Rousseau	OPEIU
	Cliff Evans	UFCW
	Jack Munro	IWA
	Gwen Wolf	NUPGE
	J. Bergeron	PSAC

CANADIAN COUNCIL OF THE PERFORMING ARTS UNIONS

Chairperson	Shirley G.E. Carr	CLC
Secretary		
	Ron Lang	CLC
	Paul Siren	ACTRA
	J. Allan Wood	AFM
	Robert Rivard	Union des Artistes
	Alan L. Cowley	IATSE

COMMISSION ON CONSTITUTION AND STRUCTURE

Chairperson	D. McDermott	CLC
Secretary	Pat Kerwin	CLC
	J. Munro	IWA
	Dave Patterson	USWA
	Louis Laberge	QFL
	Cliff Pilkey	OFL
	Pierre Samson	PSAC
	Huguette Plamondon	UFCW

COUNCIL OF BROADCAST UNIONS

Chairperson	Shirley G.E. Carr	CLC
Secretary		
	B.R. Davis	CUPE
	Bob Paterson	CUPE
	Alex Waterson	CUPE
	J.E. MacDonald	TNG
	J. O'Donnell	TNG
	Paul Siren	ACTRA
	Robert Rivard	Union des Artistes
	Gaston Blais	Union des Artistes
	A. Bergeron	NABET
	Cyril Ryan	NABET
	B. Lowe	NABET

ECONOMIC POLICY — ADVISORY COMMITTEE ON

Chairperson	Dick Martin	CLC
Secretary		
	S. Gindin	UAW
	J. G. Frenette	QFL
	J. Eleen	OFL
	N. Porter	UNDE/PSAC
	H. Skinner	IWA
	R. Sykes	CUPE
	J. Paul Raymond	BRAC
	B. Hebdon	NUPGE
	T. Blackstaffe	CWC

ECONOMIC SUB-COMMITTEE OF THE EXECUTIVE COUNCIL

Co-Chairpersons	Dick Martin	CLC
	G. Docquier	USWA
Secretary	D. O'Hagan	CLC
	V. Bourgeois	IAM
	J. Munro	IWA

EDUCATION ADVISORY COMMITTEE — NATIONAL

Chairperson	R. Mercier	CLC
Vice-Chairperson	J. Dowell	CUPE
Secretary	Noel Stoodley	CLC
	Gordon Wilson	UAW
	E. Seymour	CWC
	Normand Caron	QFL
	Pam Kirkwood	AFL
	Ray Hainsworth	OFL
	S. Lord	CPU
	Glenn Pattinson	CWC
	Fritz Bauer	PSAC
	Kevin Park	UFCW
	D'Arcy Martin	USWA
	Jacques Desjardins	LCUC
	Peggy Nash	UAW
	E.J. Smiley	IWA
	Frank Wall	IWA
	Joe Benard	NUPGE
	Rick Beckwith	CBRT & GW
	Reginald Duguay	URW
	Ken Foster	ATU
	Jean Roberge	UFCW
	David Cubberley	BRAC
	S.M. Duffy	CUPW
	Gordon S. Vala-Webb	ACTWU

ENERGY POLICY COMMITTEE

Chairperson	Dick Martin	CLC
Vice-Chairperson	Reg Basken	ECWU
Secretary	Murray Randall	CLC
	Jack MacDonald	CUPE
	B. Philp	ECWU
	Phil Oakes	AFL
	Jim Gill	UAW
	W.E. Stuart	UMW

GRAIN HANDLING & TRANSPORTATION COMMITTEE

Chairperson	Dick Martin	CLC
Secretary	Murray Randall	CLC
	H.E. Kances	Local 333, Grain Workers Union
	David Lomas	ILWU
	Frank Mazur	BRAC
	G.A. Richmond	UTU
	Hugh Wagner	GSU
	E. Abbot	Canadian Railway Labour Association
	R. Thomasson	SIU
	Fred Coates	PSAC
	Al Cerilli	CBRT & GW
	W.T. Swain	BRAC
	Larry LeBlanc	CALFAA

OCCUPATIONAL HEALTH AND SAFETY COMMITTEE — NATIONAL

Chairperson	R. Mercier	CLC
Vice-Chairperson	Dick Martin	CLC
Secretary	Dave Bennett	CLC
	Vince Rose	NUPGE
	Margaret McKague	NUPGE
	C. Lambert	CUPE
	J. Bolan	CUPE
	Mason Duffy	CUPW
	Tom Steele	IAM
	R. Bouchard	QFL
	B. Davidson	NBFL
	Gordon Sharp	MFL
	R.W. Stewart	ECWU
	J. Jessop	IAFF
	L. Heard	USWA
	V. Ledger	IWA
	Louise Hall	PSAC
	Susan Sanderson	BCFL
	Réjean Bercier	CWC
	Jim Gill	UAW
	Rick Clarke	NSFL
	E. Waddell	OFL
	Gérard Proulx	USWA
	Jane Armstrong	UAW
	Frank Mazur	BRAC
	Steve Bushell	ILWU
	Barbara Dunn	CALFAA
	Doreen Morton	PSAC

HUMAN RIGHTS COMMITTEE

Chairperson	Richard Mercier	CLC
Vice-Chairperson	Terry Meagher	OFL
Secretary	G. Adam	CLC
	L. Laberge	QFL
	Micheline Parkin	ILGWU
	Lily Lefort	UAW
	Terry O'Connor	CUPE
	Des Fitzmaurice	PSAC
	Bonnie Caroll	PSAC
	Dick Gingerich	CBRT & GW
	Joy Langan	BCFL
	Susie Vallance	NUPGE
	Maurice Keck	USWA
	Al Hershokovitz	OFL

INTERNATIONAL AFFAIRS COMMITTEE

Chairperson	D. McDermott	CLC
Secretary	John Harker	CLC
	S. Carr	CLC
	D. Martin	CLC
	R. Mercier	CLC
	J. J. Munro	IWA
	J. Rose	CUPE
	L. Laberge	QFL
	Diane Wood	NUPGE
	Don Collins	RWDSU
	P. Samson	PSAC
	G. Docquier	USWA
	W.E. Stuart	UMW
	R.C. Smith	BRAC

MARITIME COMMITTEE

Chairperson	S. Carr	CLC
Secretary	E. Johnston	CLC
	R. Ortlieb	CLC
	A. MacLeod	CLC
	Stella Gallant	Prince Rupert Shoreworkers & Clerks
	G. Cormier	MFU
	Jack Nichol	UFCW
	Rick Clarke	MWF
	Ron Ferguson	Marine & Shipbuilders
	J. Fitzpatrick	SGW of BC
	J. Levia	CBRT & GW
	M. R. Sjoquist	CMSG
	R. Cook	CMSG
	A. Davis	CMSG
	A.H. Bond	UNDE/PSAC
	Robert Cox	PSAC
	A. Boyle	SIU
	R. Thomasson	SIU
	R. Cashin	UFCW
	V. Bourgeois	IAM
	D.C. Lomas	ILWU

ORGANIZATION COMMITTEE — NATIONAL

Chairperson	D. McDermott	CLC
Secretary	Ed. Johnston	CLC
	D. Martin	CLC
	S. Carr	CLC
	R. Mercier	CLC
	G. Docquier	USWA
	C. Neil Reimer	ECWU
	L. Palmateer	NUPGE
	V.E. Borugeois	IAM
	J. Munro	IWA
	P. Samson	PSAC
	R. White	UAW
	James H. Daley	ATU

POLITICAL EDUCATION — CANADIAN COMMITTEE ON (C.O.P.E.)

Chairperson	*D. McDermott	CLC
	*R. Mercier	CLC
	*R.A. Gingerich	CBRT & GW
	Robert White	UAW
	A. Ferlatte	CPU
	*Pat Kerwin	CLC

*Fund Trustees

POLITICAL EDUCATION COMMITTEE — NATIONAL

Chairperson	Robert White	UAW
Secretary	Pat Kerwin	CLC
	D. McDermott	CLC
	S. Carr	CLC
	D. Martin	CLC
	R. Mercier	CLC
	Gerald Yetman	NSFL
	Irene Harris	LCMT
	Joe Hanafin	IAM
	Shirley Lord	MFL
	Paul Forder	OFL
	B. Hyde	SFL
	R.W. Stewart	ECWU
	D. G. Collins	RWDSU
	R. Bezo	ABGWIU
	Rick Beckwith	CBRT & GW
	Fred Pomeroy	CWC
	G. Brigden	USWA
	F. Tabachnick	CUPE
	Nancy Riche	NUPGE
	L. Harrison	UAW
	Victor Skurjat	ACTWU
	G. Stoney	IWA
	Steven Jelly	PSAC
	Vern Derraugh	UFCW
	Ted Roscoe	SEIU
	Michel Robert	LCUC
	Ken Foster	ATU
	A. Ferlatte	CPU
	Dan O'Hagan	CLC
	Len Stevens	USWA
	Jerry Shea	URW
	Charles Barsony	URW
	W.A. Parsons	NLFL
	David McKenzie	USWA

CLC PENSION COMMITTEE

Chairperson	Dick Martin	CLC
Secretary	Bob Baldwin	CLC
	Nancy Riche	NUPGE
	Karen Stotsky	CUPE
	R. Gingerich	CBRT & GW
	Frances Soboda	NSFL
	Glen Pattinson	CWC
	Katherine McGuire	CWC
	L. Erlichman	IAM
	W.T. Swain	BRAC
	J.-P. Levasseur	CALFAA
	Réal W. Lafontaine	QFL
	Joan De'Ath	IWA
	Sym Gill	UAW
	Walter Haulena	PSAC

PUBLIC RELATIONS ADVISORY COMMITTEE

Chairperson	D. McDermott	CLC
Secretary	C. Bauer	CLC
	S. Carr	CLC
	R. Mercier	CLC
	Mary Kehoe	CLC
	Alan Pryde	CWC
	W. McLeman	TNG
	P. Richard	QFL

	G. Ken Strickland	UTU
	F. Tabachnick	CUPE
	J.M. Carle	USWA
	Joseph Hanafin	IAM
	Dick Proctor	NUPGE
	Wendy Cuthbertson	UAW
	Bonnie Mewdell	PSAC
	Merl Day	CALFAA
	Peggy Nash	UAW
	David Cubberley	BRAC
	Sheila Keenan	OFL

PUBLIC SECTOR CO-ORDINATING COMMITTEE

Chairperson	Dick Martin	CLC
Secretary	Bob Baldwin	CLC
	Gill Levine	CUPE
	J. Jessop	IAFF
	J. Desjardins	LCUC
	B. Findlay	LCUC
	R. McGarry	LCUC
	P. Samson	PSAC
	J. Bergeron	PSAC
	A. MacFarlane	ATU
	R. Jolicoeur	ATU
	H. Ward	ATU
	B. Dubniak	SEIU
	J.-C. Parrot	CUPW
	W. Chedore	CUPW
	J. Fryer	NUPGE
	Diane Wood	NUPGE
	Nancy Riche	NUPGE
	Greg Blanchard	NUPGE

RETIREMENT — COMMITTEE ON

Chairperson	Les Batterson	UAW
Secretary	Guy Adam	CLC
	R. Mercier	CLC
	George Gilmour	CUPE
	Ira Wasson	CBRT & GW
	G. MacEachern	Cape Breton L.C.
	J. Pope	PSAC
	John Fryer	NUPGE
	Roxie Baker	UAW

SOCIAL SERVICES COMMITTEE

Chairperson	R. Mercier	CLC
Secretary	Guy Adam	CLC
	Wally Majesky	OFL
	C. LaMarche	United Way/Vancouver
	A. Gingerich	CBRT & GW
	Ron Johnson	BCFL
	A. Simko	Windsor & Dist. L.C.
	J. Pimlott	Winnipeg L.C.
	Ken Fraser	PSAC
	James Clancy	NUPGE
	J.-M. Gonthier	QFL
	Roxie Baker	UAW
	Lucie Nicholson	CUPE
	John Moynahan	UAW
	Michel Robert	LCUC

TECHNOLOGY — COMMITTEE ON

Co-chairpersons	Dick Martin	CLC
	Fred Pomeroy	CWC
Secretary	Susan Attenborough	CLC
	Donald Collins	RWDSU
	J.-C. Parrot	CUPW
	S.M. Duffy	CUPW
	Jane Stinson	CUPE
	Val Bourgeois	IAM
	Glenn Pattinson	CWC
	W. Pointon	IWA
	Robert McGarry	LCUC
	Hugh J. Wagner	GSU
	Bill Rannachan	BFCSD
	Gary Doer	MFL
	Diane Wood	NUPGE
	Ed McRae	NUPGE
	Gerry Donohue	NABET
	Janice Manchee	PSAC
	Cheryl Kryzaniwsky	UAW
	Fernand J. Dunberry	CPU
	D'Arcy Martin	USWA
	Kevin Park	UFCW
	Ray Bidwell	SFL
	Ray Hainsworth	OFL
	Leonard C. Collins	URW
	George Morrison	ECWU
	Dick Barry	UE
	Marie Pinsonneault	QFL
	Simon Berlin	OPEIU
	David Cubberley	BRAC
	Chris Andersen	TWU
	Katherine McGuire	CWC

WOMEN'S COMMITTEE

Chairperson	R. Mercier	CLC
Co-Chairperson	Trish Blackstaffe	CWC
Secretary	Linda Gallant	CLC
	Shirley Carr	CLC
	Carolyn Woloski	NUPGE
	Susie Vallance	NUPGE
	Lauraine Vaillancourt	ILGWU
	Louisette Hinton	UFCW
	Maxine Wood	AFL
	Astrid Davidson	BCFL
	Joan Blacquier	NBFL
	Anne Power	NLFL
	Shelley Acheson	OFL
	Carole Gingras-Larivière	QFL
	Barbara Byers	SFL
	Carol Phillips	UAW
	June Cassey	OPEIU
	Angela Schira	IAM
	Bonnie Carroll	PSAC
	Cynthia Wishart	CUPE
	Astrid Zimmer	MFL
	Maurice Keck	USWA
	Carmel C. Maloney	UAW
	Mike Villemaire	LCUC
	Christine Micklewright	BRAC
	Marilyn White	CALFAA
	Gwen Wolfe	NSFL
	Deborah Bourque	CUPW

REPRESENTATION ON BOARDS, AGENCIES AND COMMISSIONS

***ADVISORY COMMITTEE TO THE COMMISSIONER OF PENITENTIARIES ON PRISON INMATE EMPLOYMENT**	
***ADVISORY COMMITTEE ON SERVICES STATISTICS CANADA**	N. Reimer (CLC)
ASBESTOS INSTITUTE	
Board of Directors	R. Mercier (CLC)
***CANADA EMPLOYMENT & IMMIGRATION ADVISORY COUNCIL**	T. Wohlfarth (UAW) J. Langan (BCFL) F. Boudreau (QFL) W. Parsons (NfLFL)
CANADA PENSION ADVISORY COMMITTEE	R. Baldwin (CLC)
CANADA-WIDE INDUSTRIAL PENSION PLAN	
Board of Trustees	R. Baldwin (CLC)
CANADIAN ADDICTION FOUNDATION	G. Adam (CLC)
CANADIAN ASSOCIATION FOR ADULT EDUCATION	N. Hamilton (CLC) N. Stoodley (CLC)
CANADIAN CRIMINAL JUSTICE ASSOCIATION	H. Hampton (CLC)
CANADIAN CANCER SOCIETY	R. Byrne (CLC)
***CANADIAN CENTRE FOR OCCUPATIONAL HEALTH & SAFETY**	
Council of Governors	R. Mercier (CLC) D. Bennett (CLC) J. Gill (UAW) M. McKague (NUPGE) V. Ledger (IWA) L. Hall (PSAC) Bill Parsons (N&LFL) C. Lambert (CUPE) G. Proulx (USWA)
CANADIAN COPYRIGHT INSTITUTE	J. Buller (ITU)
CANADIAN COUNCIL ON SMOKING & HEALTH	Mary Kehoe (CLC)
CANADIAN COUNCIL ON SOCIAL DEVELOPMENT	
Board of Governors	Edith Johnston (UAW)
CANADIAN COUNCIL ON HEALTH & SAFETY	D. Martin (CLC)
CANADIAN GENERAL STANDARDS BOARD	
Policy Board	R. Cockburn (USA)
Advisory Board on Health & Safety	D. Bennett (CLC)
CANADIAN INSTITUTE OF PUBLIC AFFAIRS	D. McDermott (CLC) R. Lang (CLC)

CANADIAN INSTITUTE FOR RADIATION SAFETY (CAIRS)	D. Bennett (CLC) D. Heffernan (OHEU-CUPE) L. Stevens (USWA) L. Gerard (USWA) H. Séguin (USWA)
CANADIAN LABOUR MARKET AND PRODUCTIVITY CENTRE	
Co-Chairperson	S. Carr (CLC)
Labour Representatives	J.Buchanan (CPU) V. Bourgeois (IAM) G. Docquier (USA) J. Fryer (NUPGE) F. Daoust (QFL) F. Pomeroy (CWC) J. Hunter (CBRT) K. Cummings (CUPE)
CANADIAN MENTAL HEALTH ASSOCIATION	G. Adam (CLC)
CANADIAN NATIONAL COMMISSION FOR UNESCO	
Sub-commission on Education	N. Stoodley (CLC)
Committee on the Status of Women	L. Gallant (CLC)
CANADIAN NATIONAL INSTITUTE FOR THE BLIND	
National Employment Committee	G. Adam (CLC)
CANADIAN NUCLEAR ASSOCIATION SAFETY COMMITTEE	J. Bolan (CUPE)
CANADIAN RED CROSS SOCIETY	D. McDermott (CLC)
CANADIAN STANDARDS ASSOCIATION	
Standards Policy Board	J. Bolan (CUPE)
Committee on Specifications on Material Hoists	H. Ingham (IUOE)
Steering Committee on Occupational Safety	(USWA)
CANADIAN UNICEF COMMITTEE	G. Adam (CLC)
CANADIAN EXPORT TRADE DEVELOPMENT BOARD	D. Montgomery (CLC) D. Martin (CLC) N. Reimer (ECWU)
CENSUS ADVISORY COMMITTEE	D. O'Hagan (CLC)
CENTRE FOR ADVANCED TECHNOLOGY	
Education Advisory Committee	J. Schneider (CLC)
DOUGLAS-COLDWELL FOUNDATION	
Board of Trustees	D. Martin (CLC)
FRONTIER COLLEGE	
Board of Governors	N. Stoodley (CLC)
HIGHWAY TRANSPORTATION RESEARCH & DEVELOPMENT ADVISORY BOARD	
INSTITUT CANADIEN D'EDUCATION DES ADULTES	L. Laberge (QFL) M. Matte (QFL) R. Mercier (CLC)

INTER-AMERICAN REGIONAL ORGANIZATION OF WORKERS (ORIT)

Executive Board	– Titular Member	D. McDermott (CLC)
	– First Substitute	D. Martin (CLC)
	– Second Substitute	J. Harker (CLC)

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF FREE TRADE UNIONS (ICFTU)

Executive Board	– Titular Member	D. McDermott (CLC)
	– First Substitute	D. Martin (CLC)
	– Second Substitute	J. Harker (CLC)
	– Titular Member	S. Carr (CLC)
	– First Substitute	G. Docquier (USWA)
	– Second Substitute	R. Mercier (CLC)
Women's Committee	– Titular Member	L. Gallant (CLC)

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION (ILO)

Workers' Group	R. Mercier (CLC)
Member of Governing Body	

LABOUR COLLEGE OF CANADA BOARD OF GOVERNORS

Chairperson	D. McDermott (CLC)
	D. Martin (CLC)
	R. Mercier (CLC)
Secretary-Treasurer	N. Stoodley (CLC)
	J. Buchanan (CPU)
	J. Dowell (CUPE)
	J. Fryer (NUPGE)
	L. Stevens (USA)
	G. Pattinson (CWC)
	F. Pomeroy (CWC)
	G. Wilson (UAW)
	R. Young (USA)

CLC EDUCATIONAL SERVICES

Co-ordinating Committee		S. Carr (CLC)
		R. Mercier (CLC)
		N. Stoodley (CLC)
Board of Directors	– Chairperson	D. McDermott (CLC)
	– Vice-Chairperson	R. Mercier (CLC)
	– Secretary	N. Stoodley (CLC)
		D. Martin (CLC)
		S. Carr (CLC)
		L. Laberge (FTQ)
		G. Docquier (USA)
		J. Fryer (NUPGE)
		J. Rose (CUPE)
		J.J. Munro (IWA)
		D. Bean (PSAC)
		R. White (UAW)
		Repres. Labour Canada

***NATIONAL FARM PRODUCTS MARKETING COUNCIL** — L. Moynahan (UFCW)

***NATIONAL INNOVATIONS ADVISORY COMMITTEE** — D. Martin (CLC)

NATIONAL RESEARCH COUNCIL	
Assoc. Committee on National Building Codes	W. Majesky (OFL) J. Lavallée (FTQ Construction) G. Proud (PSAC 374) W. Fairservice (OFL Construction) E.H. Mancinelli (OFL Construction)
Assoc. Committee on Occupational Applications of Ergonomics Research	G. Cwitco (CWC)
SCIENCE COUNCIL OF CANADA	
Advisory Committee on Technology	Susan Attenborough (CLC)
***SENIOR GRAIN TRANSPORTATION COMMITTEE (TRANSPORT CANADA)**	
Labour representative (Observer status only)	J. Hunter (CBRT)
STANDARDS COUNCIL OF CANADA	J. MacDonald (CLC)
***SUB-COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF A TRAINING PROGRAM FOR CARRIER PERSONNEL (TRANSPORT CANADA)**	
	L. Erlichman (IAM) M. J. Samson (UAW) R. Thomasson (SIU)
***THINK CANADIAN CO-ORDINATING COMMITTEE (REGIONAL INDUSTRIAL EXPANSION)**	Mary Kehoe (CLC)
UNITED WAY OF CANADA	
Board of Directors	R. Mercier (CLC) W. Majesky (OFL) L. Wilcott (CLC)
TOURISM ADVISORY COUNCIL	J. Fryer (NUPGE) R.C. Smith (BRAC)

***Government Agency**

PUBLIC RELATIONS DEPARTMENT

Perhaps the most important function performed by the Canadian Labour Congress is its commitment to speak out on behalf of all its affiliates, and workers in general.

The CLC Public Relations Department works full-time at this task, using a full range of techniques to get public attention for the labour movement's prime objective: a better life for Canada's working people.

The staff of the Public Relations Department is composed of two senior staff, both bilingual: Charles Bauer, co-ordinator, and Mary Kehoe, assistant editor; and two support staff: Lillian Kelly, secretary, and Joanne Savoie, bilingual stenographer.

Media Relations

As mentioned before, a major concern of the CLC has been to get labour's message across to the general public — including trade union members and their families, government, employers, etc. The mass media are the most obvious way of reaching that goal.

The Department issues frequent news releases in both languages, publicizing the CLC's position on issues of importance to the labour movement. These are immediately transmitted by newswire (Canada News Wire and Telbec) to the major media outlets

across Canada, and mailed to labour reporters, editors of labour publications, the executive council and CLC staff. Occasionally audio or video tapes of major statements are produced for the electronic media with the assistance of the CLC Educational Services.

The Department also sets up interviews for CLC officers and staff, arranges news conferences, and regularly answers written and verbal enquiries from reporters, labour editors, teachers, students and others. Much background material is thus supplied to interested people.

Journalism students

The Department has participated in an "apprenticeship" program for Carleton University journalism students under which individual students choose to work for a week with the Department's staff on current tasks. Orientation sessions are also arranged for them with officers and senior staff. This program helps inform future journalists on matters pertaining to the labour movement, thereby fostering a better understanding of labour's role in society, and more knowledgeable reporting on the subject. Several students worked at one time or another with the Congress over the past two years.

Canadian Labour

The purpose of *Canadian Labour* — the CLC's bilingual monthly magazine — is to carry news about trade unions and trade unionists from all parts of Canada as well as abroad. It welcomes contributions and photos of general interest from its readers. Its French name was recently changed from *Travailleur Canadien* to *Le Monde syndical*. It is available free of charge, upon request. With a circulation of some 20,000, it reaches labour officers and officials at all levels of the movement, plus many other people interested in trade union matters. *Canadian Labour*, has won achievement awards from the Canadian Association of Labour Media and the International Labour Communications Association.

Public relations assistance to others

The staff has assisted CLC departments, affiliates, federations of labour and some outside friendly organizations in various projects and campaigns. This activity also included assistance to affiliates threatened by raids from non-affiliates.

The non-affiliates helped by the department include the Canadian Health Coalition, the Polish union Solidarnosc, the Canadian Centre for Policy Alternatives, the Peace Petition Caravan, and the United Farm Workers of America in connection with the boycott of California table grapes.

Campaigns

From time to time, an issue is of such immediate and vital concern to the CLC and the movement that a campaign is launched for greater impact and support. The public relations aspect of such campaigns is of course very important and invariably involves the Public Relations Department together with other CLC departments. In the past two years such campaigns included the ongoing campaigns against free trade with the U.S. and against deregulation and privatization, the campaign for mutual disarmament and world peace, the campaign for an end to apartheid in South Africa, and others.

Conventions, conferences, special events

The CLC Biennial Convention is a major event not only for the thousands of delegates attending it, but for the nation as a whole. It is attended by hundreds of reporters who cover the debates and decisions. Helping the reporters do their job by keeping them informed, arranging interviews and news conferences, running the press room and looking after all the technical and other facilities, keeps the Department's staff busy long before and after official hours. Additional staff is usually assigned during CLC conventions to help the regular staff accomplish their work.

Over the past two years, the Department was involved in a number of CLC conferences dealing with health and safety, the economy, deregulation, shorter work time, women workers, and others.

Similarly, the Department's staff have provided public relations assistance to other departments, affiliates, chartered bodies and friendly outside organizations for conventions, conferences and other events, to the extent where the workload permits it.

CALM

The CLC actively supports the Canadian Association of Labour Media, an organization devoted to the improvement of labour media and open to editors of labour media — both printed and electronic. In addition to providing conferences and workshops, CALM also offers free manuals, professional advice to editors and a graphics service, as well as news and photo services at reduced member-rates. CLC public relations co-ordinator Charles Bauer is secretary-treasurer of the Association, and prospective members are urged to contact him or other members of the CALM executive on how to join.

INTERNATIONAL AFFAIRS DEPARTMENT

The department has sought to implement the policies adopted by the 15th Constitutional Convention, and to assist the Officers and Executive bodies in responding to the crises and opportunities in the area of international affairs in the period under review.

Though the principal focus of our work has remained the world-wide strengthening of free trade unionism, both in preparation for the 1984 Convention and in implementing its policies, departmental energy has been directed in a major way to the promotion of Peace, Security, and Disarmament.

The CLC and Continuing Policies

Throughout the period covered in this report, we continued the development of our policy of building union to union solidarity across ideological as well as geographic boundaries.

To this end, a departmental staff member accompanied two members of the Executive Council to the Peoples' Republic of China in October 1984. The trip prepared the groundwork for a major CLC delegation to China in the spring of 1985 hosted by the All China Federation of Trade Unions and led by President McDermott.

Later in 1984, a delegation from the Hungarian national trade union centre visited the CLC in Ottawa. Among the subjects discussed was the CLC's continuing commitment to universal respect for human and trade union rights, and in 1985, the department developed proposals for discussing these issues with the Soviet trade union national centre, AUCCTU.

The department has continued to actively promote the strong human and trade union rights policies of the CLC in both domestic and international fora. During 1984/1985 the department established an urgent action-telex network in cooperation with Amnesty International. The new system, which is supported by many Congress affiliates, permits the Canadian labour movement to respond within hours to Amnesty urgent action requests concerning trade union cases world-wide.

In addition the department has actively pursued "special country dossiers" in countries such as Haiti, Paraguay and the Philippines where human and trade union rights violations had not been widely reported in the international press. In these and other cases the CLC has urged the Canadian government to take special action within the United Nations to expose and condemn gross violations.

These concerns also form part of the Congress policies aimed at avoiding nuclear or conventional wars and the tensions which lead to them. Utilizing the 1984 Convention Policy Statement, *Peace, Security, and Disarmament: a Canadian Labour Response*, the department lobbied the federal government for major changes in policy and for greater efforts in the direction of encouraging public discussion of the need for Peace.

The creation of the Canadian Institute for International Peace and Security, and the appointment of the CLC President to its Board of Directors, constituted a significant achievement in this area.

The CLC also played a major role in the sucess of the Peace Petition Caravan Campaign and in the creation of the Canadian Peace Alliance, and the department advised and assisted in these developments.

Much of our work has been carried through a number of international organizations as well as bilaterally or in conjunction with other Canadian organizations.

The International Confederation of Free Trade Unions

The Congress has continued its tradition of active and influential membership in the ICFTU, and department staff have served on its most important missions, such as those to Central America, and undertaken specific tasks for the Confederation, such as organizing the distribution of emergency food supplies during the Chad famine.

The Congress President serves as a Vice-President of the ICFTU and of its regional organization, ORIT. The International Affairs Department has worked seriously to ensure the success of ORIT as the hemispheric expression of ICFTU policies, and a staff member served in the ORIT headquarters in 1984 and through the Convention of ORIT, held in Mexico in April 1985.

The Convention endorsed the regional efforts channelled through the Contadora exercise aimed at ending conflict in Central America, a goal actively fostered by the department since its sponsorship of a joint ORIT/Contadora meeting held in Panama at the beginning of 1984.

Besides these efforts, we have helped the ICFTU carry out development projects in developing countries, provided audio-visual coverage of its conferences, and organized a response to its special appeals.

The department handled the collection and transmission of $180,618.62 donated in Canada for the humanitarian relief of the families of striking miners in Britain's Coal Strike following a world-wide ICFTU appeal.

The Commonwealth Trade Union Council

In the years under review, the department has continued to provide guidance and support to the CTUC, and assisted with a number of its projects. In 1985, following the Bhopal disaster, the CTUC developed a major programme of Health and Safety educational assistance for unions in India, and the funds have been provided by the CLC from the Canadian International Development Agency.

The CTUC has been able to bring trade union movements together in two Commonwealth countries torn by civil strife, Sri Lanka and Cyprus. The conciliation efforts were initiated by the CTUC following preparatory work by the International Affairs Department, both organizations reporting to the President of the CLC, who has served as CTUC Chairman since the 1980 founding of the CTUC.

The President thus led the CTUC delegation to the 1985 Commonwealth Heads of Government meeting in Nassau, where he was accompanied by members of the department.

The CTUC Steering Committee met in Nassau to lobby the Heads of Government successfully on a number of issues ranging from training in Technological Change to a nuclear free zone for the South Pacific.

The major effort, however, was on South Africa, and the department played an important role. The Heads of Government took up its idea of an effort to initiate dialogue between whites and blacks in South Africa, and moved nearer towards the imposition of economic sanctions on South Africa for which the CLC has been continuously campaigning.

The Heads of Government expressed their continuing support for CTUC training for South African black workers which has been based on the assistance programmes created by the International Affairs Department.

Following the Nassau Summit, department staff travelled to London for talks with the CTUC and the Commonwealth Secretariat of an expansion of such assistance as a major contribution to the fight against Apartheid.

The International Labour Organization

In 1984 and '85, the struggle against Apartheid, characterized most strongly through the assistance given to the unions inside South Africa which ended 1985 with the founding of the Congress of South African Trade Unions, has necessitated the department working through a variety of international bodies. This has meant not just the ICFTU, with its vitally important Co-ordinating Committee on Southern Africa, nor just the CTUC with its mandate for further educational assistance, but also the ILO.

In the years covered by the report, the department assisted the Secretary-treasurer in her work as the Worker Chairperson on the ILO Committee Against Apartheid, and provided a staff member to co-ordinate an ILO educational programme, implemented in Africa and Europe, for South Africa black trade unionists.

The department also assisted the Canadian Worker delegations to the 1984 and '85 sessions of the International Labour Conference, which were:

1984 Session

S.G.E. Carr, Secretary-Treasurer
Canadian Labour Congress

Brian Mallon, International Affairs Department
Canadian Labour Congress

E.C. Whitthames, Vice-President
International Molders and Allied Workers Union

Armand Passaretti, Vice-President
Brotherhood of Maintenance of Way Employees

S. Frei, President
Yukon Federation of Labour

1985 Session

S.G.E. Carr, Secretary-Treasurer
Canadian Labour Congress

Brian Mallon, International Affairs Department
Canadian Labour Congress

C. Godbout, Director, District 5
United Steelworkers of America

R.C. Smith, National President
Brotherhood of Railway, Airline and Steamship Clerks

E. Johnston, Representative
United Automobile Workers

V. Ledger, Regional Health and Safety Director
International Woodworkers of America

Following the 1985 session, Vice-President Mercier succeeded Sister Carr as the Canadian Workers Member of the Governing Body of the ILO.

Both were involved in the discussions leading to the visit to Canada in the fall of 1985 of an ILO team concerned with studying and obtaining information on the laws and practices which had led the CLC to lodge complaints with the ILO against the anti-union behaviour of a number of provincial governments.

The study, headed by Sir John Wood, Professor of Law at the University of Sheffield, England, found substance in the concerns expressed by the CLC and its affiliates, and warned governments that the tendency to use legislation, powers, and practices which would harm labour standards would remain present unless they worked at reaching agreement with the unions.

Sir John Wood particularly thanked the Congress for the assistance received from the International Affairs Department.

The International Activities Fund

Made up totally of voluntary contributions from Canadian workers, the fund is used to promote the growth of strong free trade union movements in developing countries in response to the expressed needs of those trade union bodies.

In 1984, $64,698.45 was collected, and in 1985, $86,322.61. In each of those years $50,000 was channelled through the Solidarity Fund of the ICFTU, the balance being spent on a variety of small scale projects authorized by the President of the CLC, responses ranging from union work to Mexican earthquake relief and assisting the victims of Ethiopian famine.

To assist in the effective application of solidarity assistance, the department has seconded a number of Canadian trade unionists to work in conjunction with our counterparts in the developing countries. Assisted by grants from the Canadian International Development Agency, during 1984 and 1985, these trade unionists, designated as Project Planners, were based in Barbados, Mexico, Thailand, Zimbabwe and Senegal.

Their experiences form a major part of the educational effort built around the International Activities Fund, which is orchestrated by two members of the Department staff. They organize seminars, courses, the production of materials, and the arranging of exchange visits all aimed at increasing awareness, the fundamental prerequisite for Solidarity.

The Green Paper

Justified as its attempt to strengthen awareness of the complexities underlying Canadian foreign policy, the Government of Canada published, in May 1985, a "Green Paper" on Canada's international relations, and invited reactions, with a special parliamentary committee being set up to hear these.

In the summer of 1985, the department prepared Congress briefs on Star Wars and Free Trade which were presented to and discussed with the parliamentary committee.

In November 1985, the Congress conveyed to the committee the full response, prepared by the department and built around the policies established by the 15th Constitutional Convention.

DEPARTMENT OF ORGANIZATION & CHARTERED BODY RELATIONS

PREAMBLE

It is almost forty years since the International Labour Organization passed the convention on freedom of association (1948). It took the Canadian Government another twenty-four years (1972) to get on stream and sign the convention, which it did at the time with much fanfare. Workers in Canada viewed this development as a clear signal the government was sincere. It was felt the government that signed the convention would protect the citizens' rights to enjoy the benefits that would normally flow from such a commitment.

The experience has been quite the opposite. Workers in Canada are afraid to sign union membership cards, afraid to join a workers' association for fear of losing their jobs, and while this situation exists, while union membership cards have to be signed surreptitiously, we do not have freedom of association in Canada.

Every conceivable form of coercion and intimidation is being used against workers exercising their rights to organize and bargain collectively. The tactics ranging from the use of union busting firms, video and tape recordings of meetings and assemblies, vicious guard dogs, the police, scabs and threats are not subtle, but brutal efforts by employers to force employees to submit to the will of management.

Large employers like the banks which thrive on protective legislation and monopoly control are using consumer dollars to fight unionization. The persons leading these campaigns do not own the banks but occupy management positions and power totally unrelated and in a far greater degree than their value to society would dictate.

In writing this document the employees of the Canadian Imperial Bank of Commerce (Chargex Centre) in Toronto have been on strike for over seven months in an effort to gain an honourable collective agreement. Others in the same predicament are the employees of Graham Cable & T.V., workers at Burlington Northern Air Freight, etc. Government employees in practically every province and federally are being victimized and the freedoms and job security supposedly inherent in our Canadian law and Canadian way of life are ignored.

If there is one clear message that workers must understand it is "we have to change the system", we have to set aside governments that use their power to protect property rights and the corporate elite and elect governments that believe in people rights, human rights and the enhancement and protection of the democratic rights and traditions which our forefathers sought in emigrating to this Canada of ours. The task is not easy but the objective is attainable.

Structure

The Congress maintains a national office for the Department in Ottawa, five regional offices located in Moncton, N.B.; Montreal, P.Q.; Toronto, Ont.; Regina, Sask.; and Vancouver, B.C. It is also maintains various area offices for field staff.

Staff

There is a National Director located in Ottawa along with support staff.

There are five Regional Directors of Organization with one located in each of the regional offices. There are twenty field Representatives located in various areas plus secretarial services.

Duties

The Department has a broad range of responsibilities. The National Director is responsible for the supervision of all staff attached to the Department and the development of programs to realize organizational potential and departmental objectives. The Department is also responsible for the processing of internal disputes, for liaison with Employment and Immigration Canada with respect to the appointment of worker representatives on C.E.I.C. Boards of Referees, for the handling of disputes between affiliates which do not fall into the internal disputes section of the Constitution of the Congress and various other areas of responsibility related to the work of the Congress.

The Regional Directors and Field Representatives are involved in organizing the unorganized, in negotiations, in auditing the books and accounts of Congress Charters, in processing strike votes, sanctions and strike pay requirements through to the national office. They are called upon to assist affiliates in organizing and servicing assignments. They are involved with Federations and Labour Councils servicing and assisting those bodies as required. They act on various community and provincial advisory bodies and promote the programs and policies of the Congress and the advancement of the movement.

The entire staff co-operate to ensure that programs developed by other Departments of the Congress such as Education, Social and Community Programs, Federations and Councils, Political Education, Union Label, etc., are implemented at the grass roots level and that their full potential is realized by the membership in general.

Staff Changes

Len Ruel	— confirmed Regional Director — Pacific Region, January 15, 1984
Daniel Clements	— appointed Representative — Pacific Region, January 15, 1985 — resigned — July 26, 1985
Leo McCormick	— resigned Representative — Atlantic Region, April 30, 1984
Dave Power	— resigned position of Representative — Atlantic Region, May 11, 1984
Everett Baker	— onfirmed Representative — Atlantic Region, April 1, 1984
Brian Hunt	— confirmed Representative — Manitoba, May 15, 1984, resigned June 30, 1984
Mike MacIsaac	— transferred from CLC Educational Services to Organization — Prairie Region, August 13, 1984
Ed Wright	— Representative — Ontario Region, retired November 1, 1984
Martin Hanratty	— Representative appointed September 15, 1984, confirmed March 15, 1985 — Atlantic Region
Martin Saunders	— Representative — Atlantic Region — appointed September 15, 1984 — confirmed March 15, 1985
Marina Melnikoff	— transferred to Educational Services as Co-ordinator — Pacific Region, September 4, 1984
Dave Devine	— hired for 6 months — July 9, 1984, extended to July 9, 1985, extended to January 1, 1986 appointed permanent staff August 1, 1985 to be confirmed February 1986 — Ontario Region
Vern Warren	— hired for 6 months — July 9, 1984, resigned November 18, 1984 — Ontario Region
Larry Bishop	— temporary Janury 2, 1985 — Ontario Region employed permanent August 1, 1985
Jeff Anthony	— temporary August 1, 1985 terminated December 31, 1985 — Ontario Region

Merger

Canadian Section of the International Union of Electrical, Radio and Machine Workers, merged with the Communications Workers of Canada on January 10-11, 1984, to form the Communications, Electronic, Electrical, Technical and Salaried Workers of Canada.

Canadian Air Line Employees' Association merged with the United Automobile, Aerospace and Agricultural Implement Workers of America, effective December 12, 1985, they are known as National Amalgamated Local Union of Airline Workers, UAW Local 2213.

Name Changes

Communications and Electrical Workers of Canada, previously Communications, Electronic, Electrical, Technical and Salaried Workers of Canada — name changed CWC Convention June 1985.

Canada Division Brotherhood Railway Carmen of the United States and Canada, previously Brotherhood of Railway Carmen of the United States and Canada — 1984.

Composition of the Canadian Labour Congress

As of December 31, 1985, the Canadian Labour Congress was composed of:

44 international unions
22 national unions
12 regional unions
12 provincial and territorial Federations of Labour
121 Labour Councils

White Collar Organizing

The banking industry continues to be the main focus on white collar organizing. Despite the best efforts of bank management to thwart the organizing campaign, progress is being made, although at a slow pace. During the period under review, twenty-eight (28) applications for certification were made for various bank branches, the majority being in the Province of Ontario. The largest of these units are the Canadian Imperial Bank of Commerce "Chargex Centre", with three hundred and twenty (320) employees; the Canadian Imperial Bank of Commerce "Mortgage Centre", with three hundred and thirty seven (337) employees; the C.I.B.C. "Central Mail and Reproduction Department", with eighty-one (81) employees; and the C.I.B.C. "Stationery Department", with forty-eight (48) employees.

We continue to be plagued by unfair labour practices. In 1985, after many days of hearings before the Canada Labour Relations Board (CLRB), we received judgements finding the Bank of Montreal guilty of two cases of Unfair Labour Practices at branches in Ottawa. Yet we know that the intimidation and coercion continues in all bank branches where the employees express an interest in organizing.

Bank of Commerce

During this period, the Canadian Labour Congress has entered into one of the major struggles of our time. It began in September 1984 when the Canada Labour Relations Board certified the Union of Bank Employees, Local 2104 — CLC, to represent three hundred and twenty (320) employees of the Canadian Imperial Bank of Commerce "Chargex Centre" in Toronto, Ontario.

In May of 1985, after some thirty meetings, the bank tabled its official position which consisted of provisions such as: "no wage increase and the unfettered right of management to lay-off, recall or promote employees with no regard to seniority". This was the so-called "final offer" of a bank that reported $282,000,000 in profits after taxes in 1984 and that was expected to increase its profits in 1985 by 30%.

Most of these employees are women; many of whom are single parents and new Canadians. For this reason, it appears that the C.I.B.C. believed that these workers would accept less than a reasonable contract.

After exhausting all other alternatives and contrary to the belief of the Bank of Commerce, the members of Local 2104 took strike action on June 12, 1985. In September of 1985, they were joined by their co-workers from the Central Mail and Reproduction Department. Unlike some strikes, this one has grown as it lengthened. The major difference between this situation and previous certifications is that we are dealing with a central part of the employer's operation with over three hundred employees, rather than small city branches employing five to twenty-five persons.

The Congress views this battle to organize white collar workers to be of the utmost importance, and since 1978, the CLC has placed considerable resources on the Bankworkers Organizing Campaign. This campaign has and will continue to be a major and difficult task considering the number of branches across the country; the rapid workforce changes particularly as a result of technological changes and the almost incomprehensible power of these employers. In addition, the banks have been able to use all of these factors to prolong and undermine the collective bargaining process, particularly in the small branch situation.

If we are to succeed in organizing the almost 150,000 employees of the Chartered Banks in Canada, the CLC will continue to need the wholehearted support of the entire Canadian trade union movement.

Convention after convention has directed the Congress to continue and even expand its organizing efforts in the white collar field. It is based on that commitment by the affiliates that we have taken on this battle with the Canadian Imperial Bank of Commerce.

Realizing the strike at the Canadian Imperial Bank of Commerce (Chargex Centre) and its (Central Mailroom and Reproduction Services Department) would not be won by normal picket action, the Congress, with the full support of the members affected, affiliates of the Congress, the Federation, labour councils and friends of the movement initiated a major public relations effort, high profile demonstrations, phone-in campaigns and political pressures that forced the Federal Minister of Labour to intervene. Under the authority set out in the Canada Labour Code, Section 171-1 of Part V, the minister directed the Canada Labour Relations Board to inquire into the dispute and if deemed advisable to impose the terms and conditions of a first collective agreement.

With six months of intensive strike action behind them the union was once again at the bargaining table.

A panel of the C.L.R.B. commenced hearings on December 30, 1985 and guided the parties to the dispute through sixteen twelve-hour days of intensive hearings.

On January 27, 1986 the Board informed the parties of an imposed collective agreement and a back to work protocol. Under the terms set forth by the panel, all employees were to be reinstated to their positions of work at the commencement of the strike. Their return to work was effective February 10, 1986.

Although we have a partial win in this round our troubles are not over. The Canadian Imperial Bank of Commerce is continuing its anti-union stance and we are now in the bargaining process for three hundred and twenty employees at its Mortgage Division in Toronto.

We expect the bargaining for the Mortgage Centre will be as difficult as at the Chargex Centre. If the affiliates of this Congress are sincere in their determination to achieve a major breakthrough in the white collar field that objective can best be accomplished by full support to the Congress in its efforts to take on the banking industry.

It is important we note the very generous assistance of the United Auto Workers for their contribution to the effort by providing a number of staff people to assist in negotiations and public relations.

In addition to the above, the Congress is lending assistance to the Office and Professional Employees International Union in its attempts to expand its membership in the Insurance Sector. The insurance industry takes much the same position as the banking industry in its opposition to union organization.

Our staff seizes every opportunity to develop organizing potential in the white collar field and to direct this potential to appropriate affiliates.

GENERAL

The Michelin Campaign

After much advance planning, the Congress campaign to organize the infamous Michelin Tire Co. Ltd., was formally launched January 6, 1985, under the direction of Regional Director Allister MacLeod.

Michelin has three plants in Nova Scotia and their influence is such that they were able to convince the provincial government to change the labour law to suit themselves.

An earlier organizing campaign by the United Rubber Workers (1979) was thwarted when the law was retroactively amended to state "An employer claiming to be engaged in manufacturing and carrying on its operation at two or more interdependent manufacturing locations in the Province may make application to the Board for a determination that the unit appropriate for collective bargaining is the unit consisting of all employees of the employer at all such interdependent manufacturing locations, subject only to the exclusion of such positions as the Board may determine would otherwise normally be excluded."

Aware of this impediment, the CLC received so many requests for help from Michelin employees, it appeared there was enough interest in the union to gain an overall majority.

Regional Director MacLeod worked with a very active committee of fifty members from the plants and three full time staff people. Most of the difficulties encountered were expected:

— the Nova Scotia Act provides that signed organizing membership cards are only valid for three months;

— the physical distance between the three plants (150 miles), Granton, Bridgewater, Waterville, and the problems this creates in communications and travelling time;

— the vigorous and sophisticated anti-union activities of Michelin;

— the captive audience meetings constantly being held by supervisors in the plants;

— establishing and maintaining contact with the extremely large numbers of people involved, approximately 3,263 throughout the province.

Despite all this, the organizing drive was enthusiastic and encouraging and general public support for the union seemed higher than ever before. This was partly due to the decision to make the communities aware that the Michelin employees definitely wanted a union and explain why they wanted it.

In April 1985 the Nova Scotia Michelin Tire Employees Union Local 1699, chartered by the Canadian Labour Congress, filed an application for certification for all three plants. The company's reply to the application stated they employed 3,263 persons. The union was forced to appeal to the Nova Scotia Supreme Court in order to obtain a copy of the employee list. After deleting supervisors and security guards, the union found the total higher than previous estimates. This changed the calculation of the percentage of signed cards to slightly less than that required and the union applied to withdraw their application.

In order to challenge the unjust law, (a majority of members in three plants) Local 1699 also filed an application for certification at the single plant at Granton, N.S. Approximately 1,500 people work at this location and there is over 70% established support for the union. The Labour Relations Board dismissed the application.

The union appealed this decision to the Supreme Court of Nova Scotia, Trial Divison, and were successful in having an interlocutory judgement issued allowing the action to go forward. The Attorney General of Nova Scotia then intervened and applied to the Appeal Division of the Court to have the judgement overturned.

The union contends that the multi-plant single-bargaining unit provisions of the Labour Relations Act (the Michelin Bill) are in conflict with the Canadian Charter of Rights and Freedoms. The issue is still before the Courts as the delays and legal fees mount.

One positive aspect to emerge from the organizing drive is that the company has become sufficiently alarmed at the prospect of being unionized that they are treating their employees to much improved working conditions.

Meanwhile the support for the union at Michelin remains strong. Meetings continue to be held and union information continues to be circulated among Michelin employees. The Congress staff in the Atlantic Region maintains contact with all involved and assist with cases before the Workers Compensation Board, the Unemployment Insurance Commission and with cases of Unfair Labour Practices.

Predictably, Michelin has fired a number of union supporters and the Congress pursues legal redress for these members.

An evaluation of the organizing drive at this juncture has convinced the Congress that, given the vicious anti-union stance of the employer, and their willingness to use every means at their disposal against the union, and given that the Labour Relations Act is designed to throw roadblocks in the path of workers' organizing attempts, and given the various legal hurdles Michelin workers must overcome, when we look at all these hindrances, and then look at the very gratifying support demonstrated for the union, we are left with the unalterable conclusion that Michelin will be organized. The signing of so many union cards in the face of such opposition means that it is only a matter of time before the union wins certification to represent the employees of this notorious employer.

The courageous people at Michelin Tire are determined to have a union, the CLC is determined to assist them to reach their goal.

The International Typographical Union

During the past two years the International Brotherhood of Teamsters (IBT) staged two attempts to take over our affiliate, the International Typographical Union (ITU).

Regional Director Wes Norheim was assigned by the Congress to assist the ITU defend itself against these efforts.

Our work on behalf of the ITU was such that the membership have rejected by overwhelming numbers (in excess of 80%) any thought of merger with IBT and the situation is such that the IBT will not be making any further attempts to subvert ITU in future.

We will continue to work with the various ITU locals where we can by way of service and will do all we can to assist them in their rebuilding efforts.

The rejection of the IBT was so clear and definite that it has now paved the way for renewed merger talks between the ITU and the Graphic Communications International Union (GCIU) which are scheduled to resume shortly. Given the players now and experiences of the past, there is a very good likelihood that these talks will result in a merger creating one big printing union in North America.

That the previous officers of the ITU got as far off the track as they did is in part due to the fact that in Canada at least the ITU locals (with a couple of exceptions) had been allowed to become poorly connected with Federations and Labour Councils, and hence had become *ingrown* and relatively *uninformed*, except in their own circles.

In Canada, President McMichen has appointed a Ranking Officer in Dick Weatherdon and, more importantly, the ITU, under the auspices of the Canadian Caucus, are holding a conference in Winnipeg on March 1st and 2nd for the purpose of establishing a Canadian structure and constitution. They are doing this, in co-operation with the ITU Head Office and much of the thrust will be toward establishing Canadian standards of self-government along the lines of that enjoyed by other Canadian members of International Unions and in keeping with the policies of the CLC and, at the same time, strengthening the ITU within itself in Canada.

In addition, there is an initiative towards a request for the establishment by the CLC of a Council of Communications Workers Unions.

The Congress' role in this affair will serve to demonstrate to IBT that they are likely to be unsuccessful in future attempts to peel off membership from the Canadian Labour Congress — this is the second time they have tried and failed — the other was Brewery Workers. Just as importantly, it may serve as a signal to other of our affiliates that unions cannot, with impunity, take their membership out of the house of labour without considering the position and actions that the CLC may take on the side of the rank and file members.

This campaign was successful in demonstrating again that where we have a common threat, the CLC and the AFL-CIO are capable of co-operating and working together notwithstanding we are operating in two separate countries and each will insist on appropriate autonomy in our respective decison-making.

This happy ending occurred only because of the splendid work of CLC staff and chartered bodies to one end — protecting the interests of our affiliate members.

While there is no exact calculation at this point, the time and money spent by the Congress to assist the ITU was substantial.

Union Busting

Union busting takes many forms. Although there are legal protections for workers during the organizing process, there are too many opportunities for delays in the procedures. These delays amount to union busting because they so frustrate the process and the members involved, the union's position is weakened before the case gets referred to a Board. The banks, in addition to the normal unfair labour practices they are involved with appear to opt for "papering the union out of existence". In other words, keep the legal file active and the legal bills mounting until they have a chance to move members and change the percentage in favour of the union.

We have union busting consultants and although they have been with us since the inception of organized labour, the proliferation of union busting firms and the willingness of academic institutions to allow these firms and individuals to operate on campus is frightening. Added to these is the developing trend to double breasting.

All of the above noted are hampering progress in organizing the unorganized and the problem has to be tackled on the legislative front. If we are to enjoy freedom of association, we must insist on legislation that will deal harshly with those that interfere with that freedom.

Jurisdictional Problems

The Department is heavily involved in attempts to resolve jurisdictional and other disputes between affiliates. Technological change has created problems in multi-union industries and the absence of clearly defined procedures in instances where jobs are integrated or performed in a different fashion or manner will continue to plague the Department. Unions losing membership are taking strong positions. In most instances advance planning and co-operation between competing unions would alleviate much of the problem.

The Department has increased its efforts to develop a "structure for future relations" between unions involved in sanctions as a result of charges filed under Article IV of the Congress Constitution. A good deal of progress has been made which should create a better climate of relationships between affiliates.

Unemployment in Cape Breton

The Department was involved in providing assistance to unions in Cape Breton in developing a position before the special Task Force established by the Federal Government to deal with unemployment and alternative proposals to create jobs. The Task Force was chaired by Dr. Theresa MacNeil of St. Francis Xavier University. The Task Force has submitted a preliminary report to the government with recommendations for some positive action; however, it is expected a more extensive report will be issued early in 1986.

Solidarity British Columbia

The formation of the British Columbia fight back campaign saw the establishment of "Operation Solidarity" representing the trade union sector and "Solidarity Coalition" representing community and other groups such as churches, volunteer agencies, police, school teachers, nurses' organizations and other professionals. Staff of the Department made an important contribution to this effort. Regional Director Len Ruel served as a committee member with both Operation Solidarity and Solidarity Coalition. Field staff promoted the objectives of these organizations through labour councils to ensure a truly provincial effort.

The Eaton's Strike

In the period under review, many of the major strikes in the country have been battles where a large percentage of the workers are women and part-time employees. An example of this was the Eaton's strike. Eaton and other large corporations refuse to accept the concept of "workers' rights". Unionization means the right to talk back, the right to question decisions, and employers like Eaton's are not prepared to concede that workers have such rights.

The obstacles placed in the way of the Retail Wholesale and Department Store Union in its efforts to obtain a first collective agreement for Eaton's employees in Ontario, points out the inadequacies which exist in the labour law framework in the province of Ontario.

During the strike the Canadian Labour Congress played an active and important role in co-ordinating the trade union effort and support across Canada. The Department of Organization worked with Federations and Councils to ensure a successful boycott against the Eaton chain and to bring the utmost pressure for a first agreement. The RWDSU forced a major breakthrough in obtaining an agreement.

Maritime Committee

The Maritime Committee held a number of meetings during the period under review. Representations were made to appropriate government departments and agencies pushing the objectives of the Committee. In July of 1984 a brief was presented to the Industry/Labour Task Force on Deep Sea Shipping. On March 20, 1985 a brief was presented to the Honourable Sinclair Stevens, Minister of Regional Industrial Expansion on the Canadian Shipbuilding and Repair Industry, and in November of 1985 a brief was presented outlining the Congress position on the government's policy paper on transport deregulation "Freedom to Move".

Brother John Fitzpatrick, President, Shipyard General Workers' Federation of British Columbia, and Rick Clarke, President, Marine Workers' Federation, Atlantic Canada, represented the Canadian Labour Congress at a technological mission to British Shipbuilders in September of 1985.

The Fishing Industry

The Atlantic Coast fishing industry is plagued with numerous problems and the number of unions competing in the industry for membership loyalty makes problem solving extremely difficult. The latest threat to job security and resource development is the Federal Government's decision to allow factory freezer trawlers to operate freely in the Atlantic fishery. The problem this creates for established shore workers is immense. In addition, the quality of work life for those employed on factory freezer trawlers will prove to be even worse than shore workers who fare badly. The Department is working with the leadership of the unions involved in efforts to deal with the issues of concern.

Council of Unions in the Aviation Industry

A number of meetings were held during 1984-1985 and efforts were made to deal with the many new challenges the unions in the industry are facing. Challenges which will require the full attention of the Congress and its affiliates are deregulation, privatization and free trade. All of which impact on air safety which is of prime concern.

In February of 1984 the Council made a submission to the Air Transport Committee on "The Regulation of ABC (Domestic) and Domestic ITC Operations and Fares". The Council followed up with a brief to the Ministry of Transport on March 28, 1985 and dealt with the issues noted above.

Employers in the industry have developed extremely hard line positions and the unions are being forced to fight hard in order to deal with managements' demands for "concession bargaining".

To date there is relatively good co-operation between the unions in the industry and hopefully this can be improved on in the future.

INTERNAL DISPUTES
(as of December 31, 1985)

Total Number of Cases

1964 –	12
1965 –	14
1966 –	23
1967 –	42
1968 –	18
1969 –	19
1970 –	26
1971 –	36
1972 –	20
1973 –	19
1974 –	20
1975 –	33
1976 –	19
1977 –	18
1978 –	14
1979 –	24
1980 –	23
1981 –	19
1982 –	19
1983 –	15
1984 –	8
1985 –	5
*TOTAL:	445

CASES NOT PROCESSED:	18
CHARGES WITHDRAWN:	84
SETTLED AT MEDIATION:	40
NO VIOLATION FOUND:	73
VIOLATION FOUND:	135
JUSTIFICATION SETTLED:	76
CASES PENDING:	20
TOTAL	446

CASES WHERE VIOLATIONS WERE FOUND:

Violation found – pending:	13
Violation found – under appeal:	3
Compliance with Umpire's decision:	35
Non-compliance – no complaint:	20
Non-compliance – complaint:	13
Sanctions in effect:	15
Sanctions lifted:	36
TOTAL:	135

* Note: In 1979, two cases were given the same number. Therefore, one number ahead of record book.

CASES WHERE UNIONS ARE CURRENTLY UNDER SANCTIONS (EXCLUDING BUILDING TRADES UNIONS)

Lithographers & Photogengravers International Union (charged by: Printing Pressmen)	(since October 1972)	– I.D. 194
Canadian Marine Officers (charged by: USWA)	(since September 1973)	– I.D. 207
International Association of Machinists & Aerospace Workers (charged by: CALEA)	(since November 1979)	– I.D. 332
Canadian Paperworkers Union (charged by: RWDSU)	(since April 1983)	– I.D. 413
Canadian Brotherhood of Railway, Transport & General Workers (charged by: UFCW)	(since September 1983)	– I.D. 412
The Newspaper Guild (charged by: ACTRA)	(since September 1983)	– I.D. 405
United Food and Commercial Workers (charged by: CBRT & GW)	(since September 1983)	– I.D. 398
Hotel Employees & Restaurant Employees International Union (charged by: CBRT & GW)	(since July 1984)	– I.D. 427
National Union of Provincial Government Employees (charged by: HERE)	(since September 1984)	– I.D. 417

Directly Chartered Local Unions

In accordance with CLC transfer policy, the Congress has transferred to affiliates during the period (1984-1985) seven units comprising of approximately 1,045 persons.

Since 1956 a total of 381 units covering approximately 42,893 members have been transferred to Canadian Labour Congress affiliates.

During the period under review (1984-1985) a charter was issued to the N.S. Michelin Tire Employees Union, Local 1699, in December 1984.

As of December 31, 1985, there were sixty-eight Canadian Labour Congress Chartered Local Unions with an approximate membership of 7,514. This includes the charters issued to Bank Workers units.

Union Label Trades and Services Department

During the period under review the Department increased its efforts in the promotion of Union Label objectives. New material has been produced and distributed through the usual channels. The President Ian Reilly seizes every opportunity to disseminate the Union Label message and to promote the interests of the Department.

Union Label Week campaigns reached an all time high in 1985 with more municipalities than ever before endorsing the "Union Label Week Proclamation". In addition, hundreds of display booths were established at conventions, in shopping malls and union halls and window displays were established in many locations.

The Department is promoting the "Think Canadian — Buy Canadian Union Label Products" concept, and the campaign appears to be making progress. Workers can see the relationship between buying offshore and job losses.

The Department now enjoys the highest number of paid up affiliations since its inception.

Federations and Councils

Provincial Federations of Labour and local Labour Councils have the important role of communication between the labour movement and the general public at the provincial and municipal level. They are representing an essential part of the structure of the Canadian Labour Congress. Affiliates of the Congress, whenever possible, work closely with the Federations and Councils to promote the programs and policies of the Canadian Labour Congress.

During the period under review with the extreme unemployment we are experiencing and the anti-union stance of employers and governments at all levels, Federations and Councils have performed an extremely important and productive service to their constituents.

Following is an overview of Federation activities for the period of 1984-85.

NEWFOUNDLAND AND LABRADOR FEDERATION OF LABOUR

The Newfoundland & Labrador Federation of Labour has weathered the storms of wage controls, wage freezes and vicious attacks on organized labour from both governments and employers during the past two years.

1984 began with the Federation having to request that the CLC institute a boycott against Eastern Provincial Airways, the second boycott launched by the Congress within a few months. This boycott was in response to an active and vicious campaign by the airline to displace pilots, members of C.A.L.P.A., in an effort to destroy the union. The boycott was lifted only after the terms of a Collective Agreement had been reached. Shortly afterwards E.P.A. was sold to C.P.

In February 1984, the Federation sent a representative to Ottawa to accompany the Marine Workers and support them in their brief to the Federal Government in an effort to garner more government contracts for the Shipyard at Marystown.

The Federation has held two Occupational Health & Safety Conferences in the period covered by this report, with the 1985 Conference being the Sixth Annual Safety Conference held by this organization. The interest in health and safety has never been allowed to dissipate and the local unions are very much involved in safety matters.

The Federation presented a brief to the Air Transport Commission dealing with the whole question of air fares and deregulation.

In February of 1984 the Federation organized a meeting of all affiliates and non-affiliates in the public sector to discuss the provincial government's restraints program. A meeting was requested by the group with the Premier who declined our invitation and suggested we meet with the Department of Labour officials. Subsequently, in March when the budget was brought down, Premier Peckford announced a two-year wage freeze for the public sector workers. Of course, the Federation indicated publicly that labour was not prepared to accept the wage freeze which was unilaterally imposed on public employees. The Federation believes that one sector of workers, those employed by the Crown, cannot be required to pay a debt they did not incur. This debt was brought on by gross mismanagement on the part of government with respect to our three resource-based industries — mining, fishing and forestry. With this imposition of a wage freeze Premier Peckford has effectively become the Pontius Pilate of Newfoundland — he has washed his hands of fiscal responsibility and has transferred the burden and the blame onto public employees, hospitals, school boards and the municipalities as a result of cuts announced in the budget.

The Federation held a special Executive Council meeting in April 1984, to discuss the ramifications and the implications of government's wage freeze on the public sector.

The Federation has been a supporter of the work carried on by the Peace Network. In 1984 the Federation donated $1,000 to the Peace Petition Caravan Campaign and our organization has been actively involved in supporting this group's efforts to bring about an end to Cruise Missile testing in Canada and to have this country declared a nuclear weapons free zone.

The Federation held an Arbitration Seminar in April 1984, for full time staff people and business agents. The course was conducted by Howard Goldblatt from the law firm of Sack, Charney, Goldblatt & Mitchell — experts in the field of Labour Law.

The first Women's Conference in the Federation's history was held in April of 1984. The theme of the Conference was "We Are Organized Women". Some 150 women attended this event and the Federation's Women's Committee, with help from Sister Nancy Riche, did a fine job in planning and seeing the Conference through. In fact, the Conference it seems has now become an annual affair with the second being held in April 1985, with the theme "Our Future . . . Making Our Voices Heard".

The Federation presented a brief to the Labour Standards Board in the matter of the Review of the Minimum Wage Provisions in May 1984. Our brief supported the recommendation of the Senate Committee on Poverty that the Minimum Wage be set at 60% of the average industrial wage, and adjusted automatically on a quarterly basis to take into account changes in the average industrial wage. Our submission rejected any notion of a two-tiered minimum wage, addressed the problem of mass lay-offs in recommending one year's advance notice of plant closures and major layoffs and six months for lay-offs of less than 50 employees. The brief also dealt with adoption leave, parental leave and bankruptcy.

In June 1984, the Federation presented its Annual Memorandum to the Government's Social and Resource Policy Committees and discussed a wide range of issues including the economy, unemployment, single industry towns and technological change to mention but a few.

On June 18, 1984, the Federation's Legislative Committee and Officers presented a brief pertaining to labour legislation to the Minister of Labour. This brief was a compendium of all recommendations pertaining to labour law made by the Federation since the Labour Relations Act was approved in 1977.

The labour movement in this province experienced one of the most bitter disputes in our history from June 1984 to January 1985 between members of the Communications Workers of Canada and employees of Newfoundland Telephone. Some 800 workers were either on strike or locked out. This was a blatant attempt by the corporation to break the union. The fight was all about equality and the workers proved that with the strength in their ranks they were unbeatable. The labour movement all across the province responded to this crisis with a great deal of financial and moral support. By the end of January 1985, a deal had been worked out and the workers were back on the job in February with a whole new concept of what it meant to belong to a union.

A strike by the province's trawlermen, members of the Fishermen's Union Local 1252, was also quite lengthy lasting throughout the summer and fall of 1984 and into the early months of 1985. With the restructuring of the fishing industry and the creation of Fishery Products International came many new problems for the Fishermen's Union. The Union was forced into a position of having to fight in order to retain the rights which were negotiated over the past ten years, and like their fellow union members at the Telephone Company, theirs was a battle for equality.

A direct result of the strikes in the fishing industry and the communications industry was the birth of the Coalition For Equality. This group came together as a response to the attacks on workers and the whole concept of equality in defence of social justice and human dignity. The Coalition's goals and determination sparked interest throughout the province and in a matter of months there were branches of the Coalition set up in each geographical region of the province and in Labrador. The Coalition includes representatives of unions, churches, women and community groups and the cohesion and the commitment to the cause displayed by this organization was certainly of major significance in raising the profile of the disputes at the phone company and at Fishery Products. Subsequent labour disputes have garnered support from the Coalition as well. In addition, the Coalition has been the vehicle for raising the public consciousness about many social issues.

In August 1984 the Federation's President Bill Parsons attended an International Symposium sponsored by the Ocean Ranger Commission of Inquiry. Specialists from around gathered in St. John's to discuss all measures available to protect the safety of offshore workers. The Federation was disappointed however that there was no representation from rig workers at any of the sessions held.

As well, the Federation presented a submission to the second phase of the Royal Commission on the Ocean Ranger Disaster. Our submission dealt specifically with the safety aspect of working offshore and representation by workers in any decision making regarding their health and safety. The brief also referred to the need for unions offshore.

The Federation felt privileged to be asked to name a representative to the Central Planning Committee for the Papal Tour. Secretary-Treasurer Frank Taylor acted in this capacity and considering the statement made by His Holiness on behalf of the fishermen of the province, we are extremely proud to have been associated with this historical event.

With the signing of the Atlantic Accord the provincial government is now anticipating the development of the offshore, and politicians are looking to the oil barons to deliver our province from the doldrums of economic despair. Unions are being asked to ensure labour peace during the development phase. Workers never advocate turmoil, we merely find ourselves compelled to stand up for our rights and to demand an equitable and decent living wage and safe working environment. The era of 'big labour' and 'big labour demands' as the media projects, has long been over and it is now replaced by the era of the 'big boss' and 'big business posturing'. Workers have had to endure cutbacks, wage freezes, and the fear of losing their jobs due to technology, business failures, and the restraint philosophy of a government who has demonstrated irrevocably their inability to handle the financial affairs of our province.

The Federation was asked in January 1985 by the Premier to name a representative to the Commission of Inquiry on Employment and Unemployment. The request came to us one-half hour prior to the Premier's announcement on setting up the Commission. We assessed all the merits of the Inquiry and the need for it. Being familiar with all the reasons why governments establish Royal Commissions, and government's response to any recommendations coming out of commissions which they have set up, the Federation declined participation. We see this Commission as a vehicle by which government can set aside the issue of unemployment. Labour feels that the establishment of this Commission is yet another in a series of actions which indicate that our government has abdicated its responsibility in alleviating the social injustices which our people are forced to endure. The Commission will cost the taxpayers of this province in the vicinity of one million dollars.

Members of the Federation's Executive met briefly with the Premier in November 1984, at our request, the first meeting with the Premier in almost four years. The meeting was purely academic since government's decision to implement Bill 37 — An Act to Amend the Labour Standards Act — had already been made. This legislation had been drawn up in much haste with its discriminatory retroactivity provision in response to a request or 'threat' from one company — Kruger. This company not ontly bled the unions in their bid to take over the Bowater operation in Corner Brook, but also just by the mere fact of their being interested in the operation, have translated their greed in the removal of workers' rights which have been enjoyed for many years. This is another example of the suffering imposed on workers through layoffs and concessions through government's actions in opening wide the doors to the abuses of the multi-nationals. The Federation's predictions are now a reality in the extent of the cutbacks and layoffs which have since been announced for the mill in addition to those jeopardized at the time of the takeover.

A brief to the Task Force on Affirmative Action was presented in late 1984. Government has half-heartedly introduced a program of affirmative action which is very limited in scope and bears little resemblance to the labour movement's idea of what affirmative action programs should be.

Among the seminars sponsored by the Federation in 1985 were an Arbitration Seminar for full time staff representatives and a Leadership Development Seminar attended by a cross-section of union members from across the province, held in conjunction with the CLC.

1985 saw another provincial election and the Federation was totally committed to supporting the NDP. Our efforts paid off in terms of raising the percentage of the popular vote from 4.5% to 15% overall, with the re-election of Peter Fenwick in Menihek. We view this 15% showing as a breakthrough in Newfoundland politics and is certainly a positive sign for the future of the party.

Federation President Bill Parsons was appointed to a twenty-five member Advisory Committee to help plan the National Economic Summit which took place in Ottawa in March 1985. While the aims of the Conference were commendable the actual contribution to the fabric of Canadian society and of decision making which came as a result of this interlude certainly has not surfaced.

Workers in the brewing industry were involved in a seven-month strike/lockout from April to November 1985. Some of the workers in this industry had recently become members of N.A.P.E. and union recognition and job security were major issues in the strike. Meanwhile, the workers at Carling O'Keefe, members of the Brewery Workers were locked out for the entire time and spent the seven months on a meagre strike pay and donations from other locals, and tried countless measures to force the employer to let them return to work.

The past two years have been plagued with labour unrest due largely to the restraints of the 1980s. Another example of a long, bitter dispute was the strike by members of N.Á.B.E.T. against Q-Radio in St. John's which is owned by CHUM in Toronto. The workers at Q-Radio are the lowest paid in Canada with average salaries below $11,800. CHUM pays its mainland employees $12,000 more than it pays its Q-Radio workers. The station contended it could not pay higher wages in this province yet CHUM made $22 million in profit last year. The station expected its employees to live on $12,000 a year while the poverty level is $14,000. The strike which began in August concluded with an Agreement in January 1986.

Members of the Women's Committee attended a Conference on Affirmative Action in Ottawa sponsored by the CLC in September 1985.

The Federation's President has been actively involved in the ARLEC Regional Board, the Canadian Centre for Occupational Health & Safety, the New Democratic Party and many other activities throughout the past two years.

Two new Committees were set up in 1985 — a Deregulation Policy Committee and a Workers' Compensation and Injured Workers' Committee.

A brief was presented to the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance in December 1985.

The Newfoundland and Labrador Federation of Labour wishes to take this opportunity to extend our thanks and appreciation to Brother McDermott for his assistance and support, and on behalf of all our affiliated members we extend our best wishes for a happy and successful future.

Thanks is also fitting for all Executive Council and all staff members of the CLC who have been so helpful and obliging to our Federation whenever we have had the occasion to seek assistance with any project.

Best wishes for a successful Convention.

PRINCE EDWARD ISLAND FEDERATION OF LABOUR

Year 1985

January

Wrote to the Prime Minister of Canada stating our opposition to the privatization of Air Canada and other Crown Corporations.

Eaton's Boycott was co-ordinated.

A brief was prepared on the White Paper on Occupational Health & Safety and presented at a later date.

Another vacancy was created on the P.E.I. Federation of Labour Council re: Kings County.

The A.R.L.E.C. Board meeting held in Moncton was attended by President MacDonald.

The President also attended the Labour Education Studies held in Moncton.

February

Four delegates from the P.E.I. Federation attended the A.R.L.E.C. School in Antigonish.

March

The Annual Brief was presented to Cabinet on the 1st.

President sat on a Commission on Small Business.

C.L.C. meetings in Ottawa, March 11-12-13 were attended by President MacDonald.

President MacDonald accepted an invitation to attend the N.B. Federation Convention.

Eaton's — the Federation held a demonstration and rally, March 20-21 — the Federation affiliates were also there for a show of support.

Plans were finalized for the Annual Federation Convention.

An audit of the Federation, Trustees, was completed.

There was a Committee set up to select candidates for the Labour College. Two applicants were selected by Labour College to attend.

President MacDonald met with the new Counsellor for the Unit Counsellor Program.

April

Jim attended the C.U.P.E. Division Annual Convention.

A meeting of Canada Employment & Immigration re: Unemployment situation on Prince Edward Island was attended by the President of the Federation.

The Annual Convention was held April 20-21 in Summerside.

As a follow up, from the Convention, resolutions were dealt with at the regular monthly meeting.

May

Meetings with the Department of Fisheries & Labour re: closure of National Sea and forthcoming purchase of the plant by Summerside Sea Products were attended by President MacDonald.

Attended a meeting of the Atlantic Province Economic Council on May 9th.

Attended U.P.S.E. Convention on May 10-11.

President MacDonald also attended the CLC meetings held in Toronto, May 14-15-16.

May 23rd, President MacDonald attended the meetings held at the Dartmouth Sportsplex on the Federal Budget being brought down.

The President also attended the N.B. Federation of Labour Convention on May 26-29th.

June

There was a major re-organization of the Federation's Committees.

Held a press release on the Federal Budget.

President MacDonald met with Roy Rogers, President of Local 1515, R.W.D.S.U., re: Perfection Foods Strike. An appeal was forwarded to the affiliated locals for assis and support.

June 6th, Jim attended a meeting, Kitz & Matheson Conference re: Changes in Labour Laws.

The Father Topshee Memorial Conference from May 21 to 23 was attended by President MacDonald.

A.R.L.E.C. Board meeting held in Halifax was also attended by Jim.

May 25th, Jim attended the Labour Education Study Centre in Halifax.

President MacDonald travelled to Ottawa to attend the CLC meeting on the 27th.

The NDP meeting May 28-30 was also attended by President MacDonald.

July

Early in July a meeting was held with the Employment & Immigration re: jobs.

During the middle of July the Atlantic Federations endorsed a boycott of Perfection Foods.

A very successful demonstration was held in Charlottetown on July 27th. The demo was in support of the employees of Perfection Foods, who are members of RWDSU Local 1515, on strike against the employer.

The Federation Executive Council met on July 29th.

August

It was agreed that on Friday mornings a meeting of all concerned labour leaders would be held until the Perfection Foods strike was resolved. These meetings were to keep abreast of the happenings on a weekly basis and to receive reports on the progress of the strike.

President MacDonald held meetings with Bernie LeBlanc of Labour Canada concerning the Student Summer Program.

Discussions were held between the Federation and the Building Trades.

Meetings were held jointly with the Federation and CLC Representative.

On October 29 & 30 special meetings were held concerning the Perfection Foods Strike and the Labour Relations Board decision.

September

Early in September the UFCW Convention was held in Newfoundland and attended by President MacDonald.

During mid-September President MacDonald also attended the APEC Conference in Fredericton.

On September 22 another demonstration against Perfection Foods Management was held. The srike still continues!

October

During October 1-2, ARLEC Board meetings were held in Moncton.

Early in October the Federation Executive Council met, and following this on October 8th, preparations were made to hold a one-day conference on October 9th to deal with the Labour Act Legislation and its unfairness in some areas.

On October 20th, meetings were held with the Church's involvement with labour unions. Father Ryan was guest speaker.

President MacDonald attended the N.S. Federation of Labour Convention, October 22-25.

The last week of October, the CLC and the Federation jointly sponsored a weeklong school in Summerside.

November

On November 5-6, a Labour-Management Conference was held in Summerside.

On November 7-8, the Courts heard the Perfection Foods — RWDSU Local 1515 case.

On November 12, labour leaders held an open meeting with Premier Lee, as a follow-up to the October 9 Conference. Following this, the labour leaders met to discuss the stand taken by the Provincial Government. As a result another mass demonstration was planned.

On November 21st, another successful demonstration was held at the Government Buildings which protested the Labour Act re: Perfection Foods employees.

During November 27-28, the Labour University Committee of St. Francis Xavier met and plans were also made for the Father Topshee Conference.

December

On December 1 the Perfection Foods Ltd. employees, members of RWDSU, returned to work, although no decision had been handed down from the Courts.

On December 4-5, an APEC meeting was held in Halifax, and on December 10-12, the Executive Council of the CLC met in Ottawa which President MacDonald attended.

During December meetings were held with C.E.I.C. to discuss job training and also meetings to discuss the Labour Act with the Assistant Deputy Minister of Labour.

December 31st arrived and still no decision had been handed from the Courts concerning the Perfection Foods Ltd. strike.

Year 1984

January

The new year began with our Board of Directors having a vacancy for the position of Treasurer.

The E.P.A. strike is still in effect and we are refraining from this mode of transportation.

The Atlantic Federation Presidents met on January 16th, in Newfoundland, with Brother Allister MacLeod in attendance. This meeting was to discuss the Atlantic Foundation for Occupational & Environmental Health Centre in Sydney.

Following the above meeting, an ARLEC Board meeting and LESC meeting were held.

Planning meetings were held in Halifax re: Human Resources Planning Conference — APEC — President MacDonald sits on this Board of Directors.

During the latter part of January, correspondence was forwarded to the Provincial Minister of Labour re: Changes to the Labour Act of Prince Edward Island.

Meetings were held with Doug Johnston, Liaison Officer, with Bennett Campbell, M.P., expressing our concerns.

Personal condolences were extended from Island representatives to the late Father Topshee.

February

In early February an audit was conducted of the ARLEC books. From February 12-24, P.E.I. had four participants attend the Level I ARLEC school. President MacDonald was in attendance for the Graduation and Evaluation of the students.

About mid-February, Brother Dan O'Hagan was in P.E.I. to help with the preparations for the Annual Presentation to Cabinet. This presentation was held on February 16th. Thanks are extended to Brother O'Hagan.

On February 23rd, Brother Allister MacLeod set up meetings re: the Fishing Industry in the Atlantic Provinces. This meeting was held to try to set up uniform Atlantic Region Policy.

During February the vacancy for the position of Treasurer was filled.

A meeting of labour leaders in the Atlantic Provinces was held at St. Francis Xavier University to discuss labour education programs concerning the Effective Municipal Involvement Program.

Meetings were held between Union of Public Sector Employees and Canadian Union of Public Employees regarding public sector wage controls.

During the latter part of February, the Federation presented a Brief on behalf of I.A.M., re: Domestic Air Pricing and the Regulations of ABC Domestic and ITC Domestic Operations.

March

Preparations were being made for the 20th Annual Convention of the Federation.

The Executive Council of the Federation had another vacancy.

During mid-March a meeting of the Atlantic Presidents was held in Charlottetown.

Following, a meeting of the ARLEC Board and LESC was held.

On March 27-29, meetings of the Executive Council of the CLC were held in Ottawa. President MacDonald was in attendance.

April

Early in April most preparations for the Convention have been completed.

Representatives of the Federation attended the C.U.P.E. 4th Annual Convention in Charlottetown. President MacDonald attended.

During the week of April 16-18, President MacDonald attended the Atlantic Region Human Resources Conference in Halifax.

April 27-28, the 20th Annual Convention was held in Charlottetown. This Convention brings a full slate of officers to begin another year.

May

Early in May, Union of Public Sector Employees held their Annual Convention in Charlottetown.

President MacDonald attended the CLC Executive Council meetings on May 22-25 in Montreal, followed by the CLC Convention — May 28 to June 1.

June

Early in June the CLC appointed a member of UPSE as a Board member on the C.E.I.C. Board of Referees.

Vacancy on the Federation of Labour Board of Directors.

Meeting held in Halifax with Brother Jim Schneider, Theresa MacNeil and Ginger Hogan re: Criteria for ARLEC Courses.

June 17-20, President MacDonald attended the New Brunswick Federation of Labour Convention.

During latter part of June President MacDonald met with Jim Schneider, CLC, to discuss criteria for ARLEC courses at greater length.

Following this meeting on June 28-29, ARLEC Board meeting and LESC meeting was held.

July

During early July meetings were held with Don Baker and Peter McGonnell, Department of Industry, re: concerns.

July 13, Atlantic Federation Presidents attended a demonstration in Lunenburg in aid of the scallop fishermen.

July 17, President MacDonald attended a one-day meeting in Ottawa of the Executive Council of the CLC.

August

President MacDonald addressed delegates to the P.S.A.C. Environment Component at their convention in Charlottetown.

During the latter part of the month, meetings were held for the Father Topshee Planning Conference in Antigonish.

September

During early September President MacDonald attended the CLC Council meetings in Ottawa.

Work was done towards helping fishermen re: Collective Bargaining Rights for Inshore Fishermen.

Work progressed favourably towards provisions for the striking scallop fishermen in Lunenburg, N.S.

October

Presentation by the Federation re: Task Force on Child Care.

During the week of 14-19, participation by Federation affiliates re: CLC offered courses in Memramcook.

October 23-26, Nova Scotia Federation of Labour Annual Convention, in Halifax.

During latter part of October, meetings were set up with Brother Allister MacLeod re: Labour Council in P.E.I.

Four participants attended the Level I, ARLEC School.

Meetings were held re: Plebiscite for Fishermen.

November

Representatives from the Federation attended the Labour-Management Conference sponsored by the Labour-Management Relations Council.

Meetings were held on the Father Topshee Planning Conference in Antigonish. Following this meeting President MacDonald attended the ARLEC Level I Graduation and Evaluation Exercises of the students.

On November 17-18, the Provincial NDP Convention was held in Charlottetown with delegates from among the Federation affiliates.

November 26th, the Federation held an Open Meeting for the affiliates.

December

December 4-5, President MacDonald attended the CLC Executive Council meetings in Ottawa.

December 6-7, he attended the Conference on Short Work Week.

During December, and still ongoing, the Federation affiliates have been participating in demonstrations re: EATON'S BOYCOTT.

NOVA SCOTIA FEDERATION OF LABOUR

Over the past two years, since the last Convention, the Nova Scotia Federation of Labour has promoted and continually tried to defend the rights and privileges of all working people in Nova Scotia to the best of our ability.

We have had a defensive battle in our fight for justice where we have continually been under attack by employers in some cases who have been promoting anti-union campaigns and a militant attitude of other employers in Nova Scotia of union-busting, along with our Government's lack of concern for our number one problem, unemployment.

Federation Conventions

During this period, our Federation has held two annual Conventions. Many policies and positions were debated and endorsed with a clear mandate that thousands of members have the confidence in our Executive to carry on the fight on their behalf.

A highlight of the 1985 Convention was the endorsation of a full-time President. The members agreed to an increase to 57 per member per month per capita to finance this position and effective January 1, 1986, Gerald Yetman took office as the first full-time President in the history of this Federaton.

Strikes

Among many, two very long bitter strikes in our Province have been resolved to the satisfaction of the unions involved.

Glades (Keddy's) Nursing Home Strike — CUPE
The sucessful conclusion was negotiated in June 1984. However, because of suspensions that were imposed on some strikers, it was not until September 1984 before all employees were back to work.

U.F.C.W. Local 1252 — Pierce Fisheries
This strike received the full support of organized labour in the Province. We are pleased to report that they did sign a first contract with a very anti-union employer and the employees are active members of this Federation.

Other strikes in the Province that our Federation assisted in were: HERE Local 662 — Skye Motel; CALEA — EPA; CALFAA — Air Canada; CUPE — Sydney Police (City of Sydney); NSGEU — Correctional Centre; CUPE — Versa Foods, Glace Bay Hospital; UFCW Local 1252 — IGA; CUPE — College of Cape Breton.

In conjunction with the three other Atlantic Federations of Labour, our Federation joined in calling an Atlantic boycott on Chippin Bros. products in New Brunswick and Perfection Foods in Prince Edward Island.

In the RWDSU-Perfection Strike in Prince Edward Island we took part in demonstrations, a strike appeal to our affiliates on their behalf and financial assistance from our Defense Fund.

At the time of writing, we have two strikes taking place in our Province:

1. IAM & AW — Lunenburg Foundry
2. ECWU — Nystone Chemicals

Committee to Review the Trade Union Act

The Provincial Government of Nova Scotia in September 1984 requested the involvement of labour and management in the establishment of a Committee to Review the Trade Union Act.

The labour movement members of the Committee will be meeting with our Executive and all full-time staff in the next few weeks to review the Report of their Committee which will be presented to the Minister of Labour.

It is noted that the Federation has publicly stated its disappointment in that we have had four Ministers of Labour in a short period of time.

It appears that before a Minister of Labour is able to become acquainted with our concerns and problems, a Cabinet shuffle occurs and we are once again confronted with a 'new' Minister.

Occupational Health and Safety

Our Provincial Government has finally proclaimed the Occupational Health and Safety Act.

Although we are not totally satisfied with the wording of the Act in relation to a worker's right to refuse unsafe work, we will continue to press for improvements in wording and intent as found in similar Acts in other jurisdictions.

We would like to acknowledge the contribution by Brother Rick Clarke, Federation Vice-President and Chairperson of our Occupational Health & Safety Standing Committee, as labour's nominee on the Special Committee appointed by Government to study all aspects of Occupational Health & Safety in Nova Scotia.

Our Federation withdrew from the Atlantic Foundation on Occupational and Environmental Health on the basis it undertook to carry out functions and duties we felt were the responsibility of Government. We must be consistent in our opposition to privatization of the Health Delivery System in any form.

Provincial Election

In the fall of 1984, the Provincial Government called an election long before its electoral mandate expired.

This was due to the favourable political climate enjoyed by the Progressive Conservatives across the country and the realization that the prospects of the economy and especially the offshore venture gas development was on the decline.

Our Federation, along with other public groups, pressed the Government to outline a plan of Economic Recovery and Job Schemes. Our call was ignored and the Government returned to office without having to commit itself to solving the serious economic issues facing the people of Nova Scotia.

The policy of the Nova Scotia Federation of Labour, as adopted by Convention, has been continued support for the New Democratic Party and we are pleased that in the election three New Democrats were elected to the House of Assembly.

In late April, our Federation presented an Economic Paper to Premier John Buchanan in which we emphasized job creation and further development of our resource industries. We expressed our concern over the continued future of the coal, steel and shipbuilding industries especially in the light of the Federal Government's announced policy to discontinue support to public and private enterprises which were not presently profitable. We urged larger capital investment coupled with modernization and diversification of products as a direction development.

With the opening of the Legislature in February 1985, members of our Executive Council sat in at various sessions when matters of interest to working people were being debated.

Unemployment Insurance

We have joined in a coalition with other social service groups to defend ourselves from the narrow-sighted business groups who are urging the Federal Government to make sweeping cuts in U.I. benefits to the unemployed.

We are pleased to note that Sister Fran Soboda, Vice-President of this Federation, has been very active as a member of the Commission to Review the Unemployment Insurance Legislation.

New Affiliates and Labour Councils

We are pleased that our membership has increased by 1849 members since the last CLC Convention.

We now have eight (8) District Labour Councils, chartered by the Canadian Labour Congress, affiliated to our Federation. We welcome the Strait Area District Labour Council and look forward to their active support in the labour movement in Nova Scotia.

Scholarships

The Federation awards four scholarships annually. These are in the amount of five hundred dollars each and are meant to assist persons who are trying to improve their education in University, Vocational-Technical and Labour College fields.

Atlantic Regional Labour Education Centre

The Atlantic Region Labour Education Centre program of the four Atlantic Federations of Labour, in co-operation with the Canadian Labour Congress and the Extension Department of St. Francis Xavier University in Antigonish has been very successful.

The content of the program is under constant review and we continue to urge our affiliates to promote this program.

Union Label

Brother Leo McKay is the Provincial Vice-President of the Union Label Trades and Services Department of the Canadian Labour Congress for Nova Scotia.

We continue to promote the importance of the Union Label and our Federation has urged the same of our affiliates.

World Peace

Our Federation along with the Canadian Labour Congress and many other citizens' groups in Canada have shown their concern regarding the threat to world peace especially by the continued build-up of the arms race by the major powers.

We have also shown our concern with the growing re-emergence of neo-facism throughout the world with its many ramifications of racism, the attack of the rights of workers and the glamour of so-called strong iron-heel leaders to ride roughshod on civil liberties.

It is our view this concept is being promoted by the multi-nationals who utilize the extreme right wing Tory elements as their vehicle of repression. As the multi-nationals become more powerful the danger of neo-facism increases and we must exercise vigilence and awareness so that our members can recognize the danger and take defensive steps in opposing the repressive measures emanating from their political allies.

Press Releases and Positions of Support

During the past two years it has been necessary for the Federation to respond publicly on many issues. Many politicians and private sector spokespersons have tried to build up public opposition to the labour movement by blaming us for our economic ills.

We continually spoke out publicly on all issues that affected the lives of our members and the people of Nova Scotia.

We would like to acknowledge the ongoing support and co-operation of the Canadian Labour Congress staff in the Atlantic Region with our Federation.

Working with them ensures that many problems are resolved on behalf of our members, it is increased through our workshops, weekend and weeklong schools.

The Worker

Our Federation publishes its own newspaper, "The Worker". Publications continue every two months and from the comments received from our membership it appears they are very pleased with this venture.

Brother James K. Bell

Brother J.K. Bell did not re-offer as Secretary-Treasurer of the Nova Scotia Federation of Labour at the 1985 Annual Convention. Brother Bell became active in the Federation during the late '40s when it was chartered by the Canadian Congress of Labour and held the office of Vice-President until 1949. He continued to take part in Federation activities as a delegate. In the '60s he was elected and held that office since first elected. Brother Bell's involvement will continue on behalf of the working people of Nova Scotia.

Brother Rene Quigley, Bakery, Confectionery & Tobacco Workers Local 446 has succeeded Brother Bell as Secretary-Treasurer.

At the time of writing, Brother Leo F. McKay, Executive Secretary, is confined to home recuperating from double by-pass surgery. We trust he will recover without continued ill effects and resume his duties at the Federation. Sister Glenda Cooper has been appointed Executive Secretary in Brother McKay's absence.

General

Our Conventions are held annually with elections every two years.

Our Officers are: Full-time President, Secretary-Treasurer, eight Area Vice-Presidents, and two Vice-Presidents-at-Large.

NEW BRUNSWICK FEDERATION OF LABOUR

The labour movement in New Brunswick found itself subjected to unending attacks by both business and government during the period between January 1, 1984 and December 31, 1985. With few exceptions, trade union rights and economic and social conditions generally worsened notwithstanding claims that this was a time of "economic recovery" and progress.

Unions have suffered a loss of members owing to the economic recession, the introduction of new workplace technologies and structural changes in the economy involving deregulation and changing trade patterns. Public sector wage restraint programs and cuts in public services, as well as moves to weaken labour laws and eliminate the right to strike for public employees have also adversely affected the labour movement.

As might be expected labour in New Brunswick has fought back and continued efforts to advance the economic and social welfare of the workers of New Brunswick. Alone and in co-operation with other like-minded groups, the Federation has attempted to convince government and the public of the grave injustices associated with cutbacks and restraint, weak labour laws and policies which place profits before people. Anti-union employers have been confronted and attempts to remove hard-won gains challenged. Numerous campaigns have been waged the outcome of which varied.

Legislative efforts undertaken by the NBFL in 1984-85 have been considerable and have involved conferences, briefs, labour-management forums, lobbying and membership awareness initiatives. Strong emphasis, in particular, was placed on the introduction of legislation covering the introduction of technological change in New Brunswick workplaces.

With the financial assistance of the CLC and Labour Canada the Federation organized a series of nine regional information sessions on technological change in late 1984 and early 1985. These were followed by the Federation's third provincial conference on tech change and a province-wide lobby of MLAs in support of tech change legislation. This resulted in the province holding public hearings on "the impact of technological change in the workplace upon the labour force" in late 1985. Through the Federation's Technological Change Committee submissions from various union organizations were arranged for. As a result the prospects for provincial legislation have improved somewhat. However, given unanimous employer opposition to any legislation it appears highly unlikely that the legislation would contain the types of provisions in an earlier defeated NDP Private Member's Bill which had the Federation's active support.

The Federation also applied for and received a grant under the Labour Canada Technology Impact Research Fund. A 39-week study on the social and human impacts of tech change in the workplace focusing on the forestry sector in Restigouche County, N.B. was approved and is now in its second and final phase.

In the area of occupational health and safety much progress has been realized. Through the combined efforts of the Federation, its Occupational Health & Safety Committee and our three nominees to the seven-member N.B. Occupational Health & Safety Commission, the right of workers to refuse to do unsafe work has been strengthened and the right to receive information on toxic substances in the workplace incorporated in the province's safety legislation. In addition, a comprehensive review of all regulations under the Occupational Health & Safety Act has been initiated and is being carried out by joint labour-management review committees, the labour members of which were all nominated by the Federation.

NBOHSC funding of various educational activities initiated by the Federation's OHS Committee has also been forthcoming including: regional awareness sessions on the new OHS Act; and the training of health and safety activists to access the computer information services of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety. The latter effort resulted in 15 people from throughout the province being given a four-day operator course.

Delegates to the May 1985 NBFL Convention voted unanimously to cease all future participation in the province's Industrial Relations Council. The decision effectively spelled the end of the IRC as a joint labour-management consultative mechanism for labour law reform. It came about because of the limited labour law changes enacted since the Council's inception in 1981 and the anti-union attitudes displayed by key employer representatives. Among the few changes achieved of significance was a bridging provision in the Industrial Relations Act offering workers access to the grievance procedure up to the point of a strike/lockout situation occurs.

In the wake of the demise of the Council and the unending frustrations over the failure of government to act on most concerns of the labour movement identified by convention delegates, the Federation held a November '85 Plan of Action Conference for the purpose of developing appropriate strategies to fortify labour's militance and political basis. The 186 conference participants adopted a comprehensive plan of action with labour law reform as its cornerstone. It calls upon New Brunswick trade union members to move in two directions: 1) to lobby decision makers, make our case with the public, and build support for our goals at the political level with the NDP and other potential allies; 2) to take our message back to the membership, to build an understanding in the membership of the problems with the laws that affect them as union members, to convince members that the solutions we're fighting for will make a difference to them and other working people, and to build support for lobbying and political action for our goals. Implementation of Phase One of the Plan of Action — a labour law reform campaign is now being addressed.

The NBFL has also been active politically during the period under review. At the provincial level successful by-election campaigns were fought by the NDP with strong financial and other support from the labour movement. Federally, much time and effort was expended by labour during the 1984 federal election as evidenced by the fact 50 per cent of all NDP candidates in New Brunswick were labour activists. As a result of these efforts Party fortunes provincially have improved significantly both in terms of

voting support and in opinion polls. The election and subsequent defection to the Liberals of the Party's second NDP member while disappointing, fortunately, hasn't harmed Party growth.

In co-operation with the CLC the Federation conducted a successful telephone canvass in selected areas and recently entered into an agreement to hire a full-time co-ordinator for a combined NDP affiliation drive and direct mail campaign.

The Federation continued to place labour's case before the public and government through submissions at hearings into issues of interest to affiliates. Briefs compiled and presented in 1984-85 covered:

— provincial language policy
— fisheries bargaining legislation
— cabooseless trains
— minimum wage levels
— air deregulation
— telephone deregulation
— national and regional economic policy
— technological change in the workplace
— private pension reform
— unemployment insurance

Another activity involved a province-wide campaign on telephone deregulation. Carried out in co-operation with the CLC and the Communications Workers of Canada the campaign saw 50,000 bilingual pamphlets printed and distributed among affiliates and other sympathetic organizations, as well as to the general public. Through these and related efforts telephone deregulation in New Brunswick has been successfully stalled.

In conjunction with New Brunswick's Provincial Alliance a number of activities of importance to Federation members were successfully completed. These included a Seminar on Human Rights in the Workplace and a Conference on Pension Reform, as well as various actions aimed at countering cutbacks in public services, government restraint measures and privatization of the administration of medicare which was successfully opposed.

Significant happenings at the June 1984 and May 1985 NBFL Conventions included the decision to fund standing committees and to expand the Executive Council to include an officer responsible for women's issues. All committees receive a per capita tax allocation of one cent per member per month which is used to fund committee activities and cover meeting costs for members who are appointed on the basis of eight labour council regions province-wide. NBFL per capita tax is now 45 cents per member per month. At the end of 1985 membership stood at 39,000. The officer responsible for women's issues is a General Vice-President of the Federation and must be a woman.

Other priority concerns of labour in New Brunswick in 1984-85 have been the serious deficiencies in provincial labour laws relating to the right of workers to organize and bargain collectively; continued attacks on the right of police, municipal employees and nursing home workers to strike, and workers' compensation matters. Thus far the legal right to strike has been maintained for each of the aforementioned groups although in the case of police the government for the first time invoked binding arbitration provisions to settle two municipal police strikes. Unfortunately, no improvements in the right to organize have been forthcoming to date with the exception of inshore fishermen who after a long struggle finally gained collective bargaining rights and were certified under the Maritime Fishermen's Union in 1984. A short year later though, changes in the Co-operative Association's Act effectively denied co-op fishermen collective bargaining rights under the new Fisheries Bargaining Act. In the area of workers' compensation, gradual improvements are being realized including the right of an injured worker to have access to his/her file. But the right of an injured worker to return to work still remains a major concern despite a unanimous recommendation by the province's Workers Compensation Policy and Research Committee that this right be provided for in law.

Finally, the NBFL has taken positive action in support of numerous affiliates faced with lengthy and difficult strikes. Both financial and boycott assistance has been provided and in co-operation with the Federations of Labour in Atlantic Canada similar support has been shown by other unions in the region. Thanks to this support a number of strikes were brought to a successful conclusion.

QUEBEC FEDERATION OF LABOUR

Activities 1984-1985

Introduction

The Quebec Federation of Labour (QFL) represents more than 427,000 members and is the largest labour house in Quebec, far ahead of the Confederation of National Trade Unions (CNTU) and the Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

The following account of our principal activities represents our desire to fully play our role wherever the interest of QFL members requires.

1 — Seminars and Conventions

1.1 Seminar on affirmative action for women

During the fall of 1984, we held consultations in eleven regions of Quebec which focused their reflection on the profile of inequalities in the different working environments, the analysis of discrimination and possible solutions.

Following these consultations, on October 28-29 and 30, 1984, we held a seminar with the theme: "Equality, source of change". Some 410 delegates from 26 different unions, including 302 women, participated in the seminar.

The seminar was an opportunity to share experiences, shed light on the reality of women's situation in the working world, the consequences of systemic discrimination and the role of unions in negotiating affirmative action programs.

1.2 QFL Youth Meeting (January 25-26, 1985)

At the very beginning of International Youth Year, the QFL examined the situation of young people from 15 to 29 years of age, at a meeting with the theme: "Keys for the future".

We had three objectives for that meeting:

1. to establish relations between the QFL and its militant rank and file under 30 years of age;
2. establish relations between the QFL and the oranizations of young people active in the community;
3. establish the foundations of a QFL youth policy.

The exchanges at this meeting essentially dealt with four themes:

1. The training of youth
2. Unemployment
3. Working conditions
4. Relations between young people and the labour movement

Generally speaking, the QFL Youth meeting was appreciated by all of the 300 people who participated, and was extremely useful to us in formulating a youth policy at our 19th convention in November 1985.

1.3 Seminar on technological change (March 10-11 and 12, 1985)

This seminar, with the theme "Towards progess without victims", in which 378 delegates participated, helped us to identify the keen concerns of workers dealing with the unilateral introduction of technological changes related to computers and their manifold applications in work environments.

We had conducted a survey on this phenomenon and on the repercussions on unions, and distributed the results to the seminar participants. Finally, a supporting document summed up the subject and outlined the guidelines to be followed in our union actions.

The discussions provoked by these various instruments of reflection and the recommendations which were examined served as a basis for a policy statement at the QFL convention.

1.4 Special Convention on the electoral issue (November 2, 1985)

In conformity with a resolution adopted at the 1983 convention, the QFL held a special convention on what type of involvement the federation should have in the provincial election of December 2.

The delegates overturned a recommendation of the General Council that the federation support the Parti Québécois in the election, by a vote of 384 to 269.

The result of the special convention: the federation would remain neutral in the general election.

1.5 19th Constitutional Convention of the QFL (November 25-29, 1985)

It was with theme "Taking our place" that our 19th convention took place, at the end of November 1985, in Quebec City.

The 1038 delegates changed the name of the federation (in French), which now becomes "Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)", and adopted policy statements on alcoholism and other drug addictions, on youth, on technological change, on affirmative action programs, and on the language question.

The delegates also adopted a great number of resolutions on various subjects pertaining to the working world, changed the structure of the QFL General Council in order to broaden the representativeness of unions in that decision-making body increased the per capita tax, and elected the members of the QFL Executive Board.

The delegates also listened to Brothers Richard Mercier, vice-president of the Canadian Labour Congress, and Gérard Docquier, Canadian director of the United Steelworkers Union, who came to speak to them.

2 — Major QFL Activities (1984-1985)

2.1 An Act respecting Industrial Accidents and Occupational Diseases

As soon as Bill 42 on industrial accidents and occupational diseases was introduced in the National Assembly, we mobilized our affiliates in order to put pressure on the government to make major amendments to its Bill.

In so doing, we acted as a counterbalance to the employers' lobby and that of the other labour houses, which were demanding that the Bill be withdrawn.

We finally succeeded in persuading the government to incorporate most of those amendments in the Bill, which was finally passed in May 1985.

2.2 Framework for negotiations in the public and parapublic sector

The QFL and its unions in the public sector formed a coalition of all public sector labour organizations in order to preserve a right to real negotiation for the 45,000 members whom we represent in that sector. We particularly denounced the right which the government reserves to fix salaries during the second and third years of collective agreements without negotiation with the unions, and the restrictions on the right to strike. Unfortunately, the government went forward with that reform.

2.3 Advisory committee on labour

The goverment's decision to create an advisory committee on labour in spring 1984 was well received by the QFL and mobilized a great deal of energy within our team. We sensitized our affiliates, presented briefs and participated in consultations, consistently calling for genuine reform of the Labour Code to facilitate real access to unionization, the dejudicialization of labour relations through the establishment of an administrative tribunal: the labour relations board, the standardization of all labour legislation, and the pursuit as a society of a policy of full employment which would include various elements, including the reduction of working hours and the democratization of the management of companies through full recognition of the role of unions, notably with respect to the introduction of technological change.

2.4 The "National Employment Table"

The theme of the 1983 convention was employment, and at that convention our federation adopted a policy of full employment. We tried to convince the Government of Quebec to move in that direction, and it was only quite late in the game, in December 1984, that the government appointed Mr. Robert Dean, former vice-president of the QFL, Minister of Employment.

Mr. Dean created a channel of consultation: the "National Employment Table", which was "responsible for developing, monitoring and following-up a policy of full employment of human resources in Quebec".

We showed no half-heartedness, in contrast to the employer organizations, in participating in these meetings, and hoped that the Table would become a place where the greatest possible governmental co-ordination could be realized, and that projects such as the manpower policy could be the object of review, analysis and debate among the socio-economic partners and the government.

As the first Quebec institution to forcefully demand a full employment policy, the QFL served as a vehicle for that demand at all summits, and created mechanisms for structuring two regional full-employment tables, calling on all interested parties to participate.

At the "National Employment Table", we said that the development of a full employment policy must respect four basic conditions:

— political commitment to full employment
— the participation of the economic agents, with financial support
— institutional commitment, i.e. the establishment of permanent structures
— decentralization

ONTARIO FEDERATION OF LABOUR

Briefs and Submissions

1984

February —	to Minister of Labour regarding regulation of Workplace Health Hazards.
March —	to Air Transport Committee of the Canadian Transport Commission regarding deregulation of airline industry.
March —	to Treasurer of Ontario making recommendations on a forthcoming budget.
April —	to Premier of Ontario on affirmative action.
August —	to Standing Committee on Resource Development regarding changes in Workers Compensation Act.
August —	to Minister of Labour regarding the benzine standard.
September —	to the Chief Coroner of Ontario with recommendations from a seminar on the Coroner's Act.
September —	to the Commission on the Future Development of the Universities of Ontario (Bovey).
November —	to Ontario Minister of Labour on reform and improvement of the Ontario Human Rights Commission.
December —	to Ontario Minister responsible for Women's issues and the Minister of Labour on legislated mandatory affirmative action.

1985

January —	to Premier Miller concerning the extension of public funds to Roman Catholic Separate High Schools.
March —	to Treasurer of Ontario on the upcoming provincial budget.
March —	to federal NDP Caucus Task Force on Jobs.
March —	to Ontario Liberal Party Task Force on Property Taxation.
May —	to Federal Liberal Task Force on Peace, Security and World Disarmament.

June — to Canadian Radio and Television Commission (CRTC) opposing the license renewals of radio stations which refused to carry OFL advertising during the Eaton's Boycott.

June — to Shapiro Commission opposing government funding of private schools.

July — to Senate-House of Commons Special Joint Committee on Canada's International Relations opposing Star Wars research.

July — to Ontario Select Committee on Economic Affairs opposing free trade with the United States.

July — to Minister of Labour on a First Contract Law.

August — to new Treasurer of Ontario on the upcoming provincial budget.

September — to Education Authority of the Workers' Compensation Board for funding an Ontario Workers' Occupational Health and Safety Institute.

October — to Standing Committee on Resources Development regarding the 1984 Annual Report of the Workers' Compensation Board.

October — to Provincial Parks Council opposing the leasing of provincial parks to private entrepreneurs.

October — to Minister of Labour regarding a Pay Equity Law.

Public Campaigns

1984 — Parallel campaign — federal election.
— Sponsor Motherhood by Choice rally.
— Peace Petition Campaign.
— Pre-budget campaign taken to Labour Councils.
— Anti-racism campaign.
— Affirmative action.

1985 — Parallel campaign — provincial election.
— Eaton's boycott campaign.
— Unemployed help centres.
— Pay equity.

Conferences and Seminars

1984 — One-day programme for staff representatives on Health and Safety.
— Meeting on question of contracting out.
— Affirmative action lobby.
— Daycare and health care workers' lobbies.
— Training seminars for counsellors in unemployed help centres.
— Meeting of community representatives on affirmative action.
— Roundtable discussion on affirmative action.
— Health and Safety Conference on Stress in the Workplace.
— Seminar on unions and the future.
— Seminar on union advocacy.
— Human resources development seminar.

1985 — Workshop with co-op education teachers to produce materials for use in high schools.
— Acid Rain Conference.
— Think Tanks and instructor courses on "Combatting Racism".
— Annual OHS Conference: "Bill 70 — six years later".
— Union counsellor conference.
— Women's issues — instructor training course.

MANITOBA FEDERATION OF LABOUR

The past two years have been a time of intense activity for the Manitoba Federation of Labour. We have enjoyed a relatively favourable economic environment, thanks to a provincial government which takes a position of constructive consultation with the labour movement. But with good fortune comes responsibility. We have sought to respond in kind, offering constructive advice, as well as constructive criticism, wherever possible.

The M.F.L. has participated in a variety of joint endeavours with provincial government representatives. The annual budget consultations with the Minister of Finance have created a positive and constructive dialogue, and have contributed a strong labour point of view towards the formulation of the final budget. Monthly informal liaison lunches with Cabinet and Caucus members have provided valuable in-camera, free-ranging discussions on emerging issues. On a regular basis, we make recommendations for labour representation on numerous provincial boards and commissions.

In addition, the Federation has participated in economic advisory bodies created by the Provincial Cabinet. Currently, we sit on the Economic Advisory Council, composed of high-level representatives from business, labour and government. The Council provides input into government deliberations, and undertakes a variety of special research projects. Periodically, the Council produces a "Summit Conference", to identify areas of conflict and common cause amongst the respective interest groups.

At the bargaining table and on the picket line, Manitoba workers are fortunate to have a government which takes seriously the needs of working people. In recent years, the Manitoba government initiated an extensive review of the Labour Relations Act, in order to correct a number of long standing legislative deficiencies and generally even up the balance of powers between business and labour. Officers of our Federation participated in a lengthy process of Labour Law Review over many months.

The result was a series of amendments to the Labour Relations Act. The amendments went a long way toward improving the climate for organizing in the province, strengthening the rights of working people during a strike, and streamlining the arbitration process, just to name a few key improvements. The Review is ongoing, and we look forward to further improvements in the near future, particularly in the areas of strike-breaking, plant closures, technological change and employment standards.

Recently, many of labour's legislative gains have come under attack in the courts — under the auspices of the Charter of Rights. Beginning with Manitoba's First Contract Legislation, a series of court battles are anticipated, just to hang onto the rights we have fought for decades to establish.

Special presentations were made to the provincial government on the issue of Equal Pay for Work of Equal Value. Shortly afterward, steps were taken to implement this principle in the public sector. In February of this year, plans were announced to begin implementation in the private sector as well.

At the 1985 M.F.L. Convention, a number of incumbent officers were re-elected, and several new officers were elected, including a new President. Brother John Pullen had done an outstanding job, serving out the remainder of outgoing President Dick Martin's term, but declined to run for a second term. The Convention elected Brother Wilf Hudson for the 1985-87 term.

The standing committees of the Federation have all been active in the past two years.

The Education Committee has been conducting its annual week-long seminars, as well as conducting a survey of affiliates' educational needs, lobbying for labour education in the schools, and participation in joint programs with other educational institutions.

The Workers Compensation Committee has been conducting ongoing meetings with the Minister, which have led to a wholesale review of the Act. Efforts are now directed toward making a co-ordinated and effective presentation to the Review. In addition, the committee has been active in researching medical criteria for compensation, and challenging the Compensation Board on key issues.

The Equal Rights and Opportunities Committee has been busy lobbying for equal pay, producing a newsletter called "Union Women", as well as producing and participating in various seminars and conventions. At the 1985 M.F.L. Convention, this Committee was split up into the Women's Committee and the Human Rights Committee.

The Federal Unions Committee has concentrated on areas such as federal Labour Code amendments, political rights for public servants, the caboose hearings and the anti-deregulation campaign in general including a recent conference on all aspects of deregulation.

The Occupational Safety and Health Committee has conducted a campaign on basic workers' rights — the right to know, the right to participate and the right to refuse. The Committee has lobbied for improvements to the Workplace Safety and Health Act, such as expanded committees, educational leave, increased penalties, integrated mines inspection, working alone regulation, and better noise regulation. Other activities include a regular Safety and Health Conference, educational seminars, a quarterly newsletter, participation on various provincial boards and committees, and numerous briefs to government on subjects ranging from chemical substance regulation to first aid regulation.

The Pension Committee has held consultations with the Minister on further improvements to the Pension Act. A highly successful seminar has been held on key pension issues, and briefs have been presented on topics such as multi-employer plans and homemaker pensions. In addition, the committee participated in public protest over pension de-indexing.

The Political Education Committee has conducted continual lobbying of the provincial government on key issues, such as the environment, deregulation and job creation. The committee has supervised a highly successful Parallel Campaign, maintaining lists of affiliate members in all constituencies, developing phone scripts for polling member reactions on union and political issues, and organizing phone canvassers for ongoing and special canvasses. As well, the committee ensures labour participation in the NDP Provincial Executive, Provincial Council and Policy Committee.

The Technological Change Committee, recently formed as a result of a 1985 Convention resolution, has just begun to establish its terms of reference.

The M.F.L. Occupational Health Centre has been providing ongoing medical diagnostic services, focussing on work-related ailments. It offers full clinical facilities, including an excellent hearing testing facility. The Centre also offers services to groups of workers, a resource library with audio-visual materials, technical expertise, and educational services.

The Manitoba Labour Education Centre is closely tied to the activities of the Manitoba Federation of Labour. It offers a wide variety of schools, involving large numbers of affiliate members -including courses on pensions, local union communications, serving on boards, labour law, and health and safety. Courses are being developed in the areas of pay equity, English as a second language, occupational hygiene monitoring, material safety data, and epidemiology. The M.L.E.C. also maintains a Resource Centre, and conducts labour history research. In conjunction with the M.F.L., the Centre has produced a book on Manitoba labour history, entitled "Let Us Rise".

This Federation has participated actively in the job actions of affiliates. Active support has been offered for affiliates engaged in strikes and lockouts, including picket line support, press releases, financial appeals, etc. Our members have lent active support to national boycotts, participating extensively in the Eatons and CIBC boycotts. In addition, we have publicized selected national boycotts, when affiliates have demonstrated commitment and organization for their own part.

Federation staff and executive have taken as active role in the campaign to oppose privatization, deregulation and free trade. Presentations have been made to numerous federal deregulation hearings, notably in the areas of air transport, ground transport, telecommunications, and the retention of the caboose. A general publicity campaign has included pamphlets, buttons, journalism, press releases, etc.

In other areas, briefs have been presented to a number of public hearings on topics such as unemployment insurance, urban renewal, youth unemployment, public utility rates. Internal studies have looked at worker investment funds and unemployed action centres.

A variety of miscellaneous activities include: public lobbying re cutbacks in transfer payments to the provinces and de-indexing of pensions and family allowances; a feasibility study for a new Union Centre; a conference with the Niagara Institute on the future of unions; a conference with labour councils in Manitoba re jurisdiction, coordination and cooperation; a policy book from past conventions; production of a Labour Day Festival, consultation on the writing of a workbook on worker ownership, produced by the provincial Department of Business Development; and a weekly labour column in the Winnipeg Sun for the past 5 years.

All in all, Brother Dick Martin summed it all up when he was M.F.L. President. We are a medium-sized Federation doing a large-sized job.

SASKATCHEWAN FEDERATION OF LABOUR

Since the last Canadian Labour Congress Convention, the SFL has undertaken a number of ambitious programs on a wide variety of issues to express the concerns of our affiliates to both the provincial government and the general public.

Major problems with our economy and a government bent on bashing unions have provided us with plenty of "Devine" inspiration for our activities.

Two Conventions have been held since the 1984 CLC Convention and we are now 65,000 members strong.

Our 29th Annual Convention was held in October 1984. The theme of the Convention was "Strength and Solidarity for the Future". In keeping with this theme, the Convention included panel presentations on *Deregulation and Privatization*, and *Cutbacks and Contracting Out*.

The Convention also passed a Picket Line Policy Statement. The Federation hired a full time Public Relations person, Ted Boyle, to be responsible for our publication and media relations and to assist affiliates with media campaigns on request.

Delegates to our 30th Annual Convention approved a report from a Structure Review Committee, adopting a new method of electing vice-presidents, an expanded executive council, and a greater role for federation standing committees. In addition to the passage of a Policy Statement on Racism, the Convention also featured a panel presentation on *Shorter Working Time, Extended Store Hours and Part-time Work*, and a panel presentation on *Free Trade.qep* The Federation has continued to provide a forum for our labour councils, co-ordinating committees and executive council members through annual conferences.

We presented our Annual Brief to Cabinet in 1984. The major theme of the presentation focused on job security and unemployment, calling on the government to place a high priority on a full employment policy.

When we attempted to present our Annual Brief to Cabinet in 1985, the Devine Government for the first time in history, refused to meet with the Federation to discuss the brief. As a result, President Hunt personally delivered copies to the Premier's Office and to his Cabinet Ministers.

The Federation also presented submissions to other agencies such as the provincial government's Day Care Review, the Air Transport Committee of the Canadian Transport Committee, the Minister of Education's Steering Group on School Curriculum, the Saskatchewan Human Rights Commission's Public Hearings on Indian and Native Education, and the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance.

In addition, we presented a brief on the Labour Standards Act to the Labour Minister calling on the government to immediately implement many positive legislative changes and to enforce legislation already in existence. The brief also urged the government to make it clear to employers that the practice of letting out contracts to non-union out-of-province employers will not be tolerated nor practiced by the government itself.

The SFL sponsored a very successful Solidarity Day protest on June 24, 1984, attracting over 2,000 people. The unemployed, women, natives, farmers, building trades, unions, human rights groups, welfare recipients, students, the disabled, tenants, peace, health and church groups all addressed their perspectives on current issues. Speakers all called for change in policies and priorities at all levels of government, to get Saskatchewan and Canada working again in an atmosphere of peace and progress.

The Federation, in co-operation with the labour councils, established Unemployed Action Centres in Regina, Saskatoon, and Prince Albert in early January. Funding for the Centres was provided through a grant from the federal government. Small grants from the constituency of Regina West (Les Benjamin, NDP MP), and the Regina and Saskatoon municipal governments as well as Federation funds will enable the Centres to continue operations until May 1986.

Some of our most successful projects since the last CLC Convention included the following: an SFL Women's Committee province-wide conference in Moose Jaw, a Technological Change Conference, regional hearings on Occupational Health and Safety conducted by our Health and Safety Committee culminating in a provincial conference, a conference held by the Political Education Committee, and a Sharing Saskatchewan's Future Conference involving unions in solidarity with community groups.

The on-the-job canvass committee has been very active throughout the past two years. They have developed and conducted successful canvasses around such topics as job security, occupational health and safety, contracting out, privatization, deregulation, wage controls, and fairness.

We were deeply involved in planning activities to commemorate the 50th Anniversary of the On-to-Ottawa Trek. Activities organized to commemorate the 1935 events included a public meeting, a reception, a walk through the 1935 riot scene, and a folk concert. Two unemployed unionists, and a number of others from Saskatchewan, formed part of the delegation to Ottawa for "Work and Wages".

The Federation called for the Occupational Health and Safety division to launch an investigation of an asbestos hazard at the Prince Albert Pulp Mill. Eventually, the company was ordered to do a proper clean-up of the mill with the full involvement of the union.

The Federation has also been vocal in demanding action by the Devine Government following the release of the Saskatchewan Department of Labour and Workers' Compensation Board statistics indicating that there was a sharp increase in workplace injuries and deaths in the past year. An angry response from the Occupational Health and Safety Department's Director publicly disputed our figures. He subsequently apologized and acknowledged the accuracy of the figures.

The Devine Government dismissed Saskatchewan Human Rights Commission Director, Shelagh Day, and appointed a new commission. The Federation called for the restoration of a labour representative on the commission, and for staggered appointments. We do not have labour representation on any major government board, commission or agency other than the Labour Relations Board.

We did, however, successfully lobby the Minister of Labour to have damaging employer-inspired amendments to the Workers' Compensation Act deleted before passage in the Legislature of major improvements to the Act. We are currently preparing a submission to the Workers' Compensation Review Committee, which is slated for public hearings in 1986. The Federation has two representatives on the committee.

The Devine Government passed Bill 44 on April 9, 1984, which ended bargaining between the dairy workers and their employers. The unions representing the workers subsequently won a decision in the Saskatchewan Court of Appeal which struck down the back to work legislation. The Appeal Court judges held that the legislation interfered with the workers' right to freedom of association guaranteed in the Charter of Rights.

The SFL's Political Education Committee has concerned itself with encouraging labour candidates to run for NDP nominations provincially and is now preparing for the upcoming election. The Political Education Committee is selling memberships in a *Save Our Saskatchewan* Club to raise funds for the election. Purchasers receive a club membership card, a bumper sticker, a button and information summarizing the shortcomings of the government.

A 1985 by-election in Thunder Creek, the former riding of the infamous Colin Thatcher, resulted in the Tories retaining the seat with some of their previous support going to the apparently rejuvenated Liberals. The NDP maintained their support, with many union members helping in the campaign and Federation financial support.

The Federation also provided support in a recent by-election in Regina North East. However, the results of this contest were significantly different. NDP candidate, Ed Tchorzewski won a landslide victory. The prominent Tory candidate was soundly trounced by a 3-1 margin, sending a strong message to the Tories that Saskatchewan people have had enough of the Devine Tories and that the NDP may well form the next government in Saskatchewan.

ALBERTA FEDERATION OF LABOUR

1985

Introduction

In our report to the 1984 Convention, we described the hectic pace our Executive Council had kept, largely because during the previous year the provincial government had introduced a series of legislative attacks against organized labour. While not faced with new legislation the equal of Bill 44, the attack on labour has continued and intensified. As a result, while drawing less public attention than we did in the "War on 44" and other legislative issues in the previous period, your Executive Council has had another very busy year.

Attacks on Labour

The provincial government continued, on behalf of its big business friends, to attack labour on a continuous basis. The Executive Council has spoken out against the government's assistance to the construction industry in its campaign to drive the unions out of that industry. We have also spoken out against the cutbacks in social services, the layoffs of government employees and the contracting out of their jobs. We have opposed the governments curtailing of funds to the Women's Crisis Centre, the slashing of grants to school boards, municipalities and hospitals. We have continued to oppose extra billing by the provinces' physicians and hospital and school user fees.

We met with UFCW and arranged meetings between the AFL, UFCW and government officials in an attempt to keep Canada Packers in Edmonton from closing and to save those jobs of the people who worked in that plant. Despite those efforts 300 UFCW members, many with up to 30 years of service were laid off. In Calgary, when the employees took strike action the Burns Plant simply closed its doors and threw all of its employees out of work. The UFCW is still on strike at the Lakeside Packing Plant at Brooks. The Executive Council of the AFL has made it known that it is anxious to provide any and every assistance that UFCW considers appropriate.

Speaking Out on the Issues

In addition to the numerous news interviews that were given by President Werlin, and in his absence Brother Kostiuk, highlighting the position of the trade union movement on various issues, formal news releases and/or news conferences covered many important subject matters.

In his 1984 Labour Day Message, President Werlin said in part, "the trade union movement and all working people in Alberta have suffered many setbacks, injuries, and indignities in 1984 as a result of the economic crisis and reactionary provincial government cutback policies. Unity of the trade union movement, coordination of its many sided struggles and consistent militant action on an increasing scale is required to stop the erosion of the gains won by unions over many years of struggle."

Representation was made on many serious concerns by direct correspondence from the President. The following are some of the subjects that have been covered in the last.

— March5th, 1984, to Mr. Clint Mellors, Assistant Deputy Minister of Labour, the AFL expressed opposition to proposed changes in the Employment Standards Act. A subsequent meeting with Mellors resulted in the withdrawal of some proposed changes and modification of others.

— May 2nd, 1984, in a letter to Premier Peter Lougheed, the Federation expressed disgust as the administration's position in respect to the delivery of health care in this province. The letter was in response to an Edmonton Journal article headline, "State Medicine Coming, Lougheed Warns."

— June 21st, 1984, in a letter to the Honourable Les Young, Minister of Labour, President Werlin expressed concern about the use by the construction industry of a loophole in the wording of the Labour Relations Act to destroy the essence of collective bargaining and distort and violate the spirit and intent of the Labour Relations Act. That issue was raised as a result of the construction employers imposing 25-hour lockouts and attempting to terminate collective agreements.

— July 9th, 1984, in a letter to the Honourable Ernie Isley, Minister of Manpower, the Federation expressed its outrage at statements made indicating that full employment is not healthy for the economy and a 6% unemployment rate would make the workforce more productive. "It is incredible that the Minister responsible for Manpower could propose that the solution for higher productivity is a lower standard of living and the fear of losing ones job to someone who is unemployed."

— July 26th, 1984, in a letter to the Honourable Greg Stevens, Minister responsible for Personnel Administration, the Federation supported the Alberta Union of Provincial Employees in their bid for representation on the Local Authorities Pension Board.

— September 10th, 1984, to the Honourable Jim Horseman, Minister of Federal and Intergovernmental Affairs, in supporting the proposition that Expo '86 under construction in Vancouver, be built by unionized workers, the Federation requested of the government of Alberta that any work done on behalf of Alberta at the site of Expo '86 be performed by unionized workers.

— September 24th, 1984, to the Committee on the Alberta White Paper, in supporting the brief submitted by the Society for the Retired and Semi-retired, the Federation stated that the labour movement strongly supports the Society's brief being presented to the public hearings on the White Paper. "We believe it quite accurately illustrates the depth of an increasing problem for both younger and older workers."

— October 2nd, 1984, in a lengthy and detailed letter to the Honourable Don Mazankowski, Federal Minister of Transport, the Federation outlined its concerns about the application by Canada's railways to the Canadian Transport Commission to amend regulations which require the presence of a rear-end unit (caboose) and rear end crew on trains operating on Canada railways.

— November 23rd, 1984, to the Honourable Dr. Webber, Minister of Social Services and Community Health, the Federation expressed concern over the treatment received by unemployed Albertans at an institution operated by the Department of Social Services and Community Health known as the Gunn Centre. "It is totally wrong to send unemployed people from their place of residence into a strange environment in an isolated area where there is virtually no opportunity to obtain the one thing they need most — a job, and then to act as a broker of cheap labour to unscrupulous businessmen and farmers in that community."

Joint Meeting on Legislation

The Executive Council organized a joint meeting June 19th, 1984, in Edmonton, and June 20th in Calgary, of our affiliates and non-affiliates to mobilize support for those unions which were in danger of having their collective agreements terminated as a result of the introduction of Bill 110. We also dealt with the decision of Justice Dea that continuation clauses were no longer binding in some circumstances and that where continuation clauses were not included in a collective agreement, the agreement would automatically terminate. The building trades unions had just been confronted with the 25-hour lockout tactics of the construction industry.

The meetings were attended by affiliates and a number of building trades unions.

Deregulation

A submission was presented on deregulations of the airline industry to the Air Transport Committee of the Canadian Transport Commission (CTC) in March of 1984.

Private Pensions

In July a brief was written in reply to the provincial government's proposal on "Improving the Effectiveness of the Private Pension Plan System in Alberta."

White Paper Brief

In the spring of 1984 the Alberta Government introduced a White Paper entitled, "Proposals for an Industrial and Science Strategy for Albertans 1985 — 1990."

In the fall the Federation presented a brief to the public forums which were held to receive input from interested parties.

Strikes and Plant Closures

The Alberta Federation of Labour Executive Officers and staff participated in a number of activities in support of our brothers and sisters on the picket line during plant closing procedures.

During the implementation of the serious cutback at Canada Packers, Edmonton, which reduced unionized members from 400 to under 100 employees, the Federation officers worked very closely with officers of UFCW Local 243 and appealed for assistance to the Federal Economic Development Coordinator to make certain that unemployment insurance applications were processed speedily, and where possible, new employment found. The Federation also appealed to the national officers of UFCW for greater assistance in settling pension benefits and early retirements.

The Alberta Federation of Labour, through Secretary-Treasurer Kostiuk, offered the assistance to the officers of UFCW Local 280 in their serious negotiations with Gainers and the companies threat to hire scabs in the event of a strike.

After long hours of meetings with the officers and negotiating committee, the Federation, through the Deputy Minister of Labour, facilitated a last ditch negotiating meeting which eventually produced a settlement. Contrary to some rumors that have been circulated that the Federation was responsible for what was termed an inferior settlement by UFCW Local 280, the fact is that no representative of the Federation was present during any part of the negotiations and the decisions were reached solely by the negotiating committee and the membership. This has been clarified and varified by the officers and the negotiating committee of UFCW.

At the time of the writing of this report, the UFCW Local 740 Lakeside Packers' struggle continues. Over 100 members went out on strike on June 1st and Lakeside Packers responded by hiring scabs and continuing operations. Despite the discouraging spectacle of scabs crossing picket lines daily, the striking members have stuck together and continue to picket. The Alberta Federation of Labour has imposed a consumers boycott against all red meat products at Safeway stores, because the bulk of their product comes from scab production at Lakeside. Very recently the Federation has asked the national officers of the union if any further assistance can be offered to ensure a just settlement for the workers.

The members of the Federation Executive and staff have on a number of occasions joined information pickets by CUPW in bringing to the attention of the public the seriousness of negotiations with their employer and the lack of cooperation from the employer in reaching an agreeable conclusion.

Boycotts

The Executive Council has initiated several boycotts since the last convention including:

— All red meats in Safeway stores. This boycott was requested by UFCW as a measure of support for the union in its strike at the Lakeside Packing Plant at Brooks, Alberta. The meat at that plant is being processed by scab labour and the main customer buying the scab product is Safeway.

— Canadian Tire stores and services. This boycott was requested by RWDSU and the B.C. Federation of Labour in support of a strike for a first agreement at the Canadian Tire store at Prince George, B.C.

— Eaton's stores. This national boycott was initiated by the Canadian Labour Congress at the request of the RWDSU which has organized nine Eaton's stores in Ontario. The employees of six of those stores have been on strike since November 30, 1984, for a first agreement.

United Mine Workers Strike at Hanna, Alberta

Since the last convention, the AFL has continued to offer all possible support to the United Mine Workers of America in its six-year strike at Sheerness, near Hanna.

After nine or ten raids on the striking membership by the International Union of Operating Engineers and several hearings on applications for certification, supported by the Manalta's lawyers, the UMWA lost the certification to the Operating Engineers.

Labour and Politics

The AFL commitment to achieving a just and equitable society through political action continued throughout the past year. The federal election held in the late summer saw a number of trade union supporters running for the NDP with excellent results. Financial support from COPE was provided for five labour candidates. As well the AFL-COPE assisted two full-time canvass organizers to work in the election. The overall results of coming second throughout Alberta in popular vote gives us hope for the future of the NDP on both the federal and provincial scenes.

The tragic death of our good friend and ally Grant Notley was a terrible blow to all of us. Grant was our political spokesman for 13 years and he will be greatly missed by us all.

Friends of Medicare

The battle for the preservation of medicare has been one the Freinds of Medicare has fought since its inception in September of 1979.

Even the Premier of Alberta has realized that our provincial health coalition has been an effective force when he implied Friends of Medicare was a thorn in his side at the PC Convention last Spring. The labour movement continued to support the Friends of Medicare in every way possible.

Friends of Medicare was officially invited by the federal government to present its views on the Canada Health Act in Ottawa. The organization lobbied quite effectively and as a result a major change was made to the Act in respect to the type of health care practitioners that could be funded under the system. Plans are in the works for a provincial extra billing survey. Fund raising for the survey will begin shortly.

Unemployment Action Centres

The Unemployment Action Centres coordinated by the Alberta Federation of Labour and funded through a federal government NEED grant, were an overwhelming success in terms of providing services and counselling to those many thousands of unemployed who visited the centres across the province. A vote of thanks must also go to the labour councils and labour committees which took on the responsibility of overseeing the day-to-day functions of the centres and providing direction and advice as needed. Brother Keith Rimstand, the Provincial Coordinator, and Sister Tamara Riabov, his Assistant, both did an outstanding job in coordinating the operation of the centres and bringing into reality policy and direction established by the steering committee of the UAC's and the Executive Council of the Alberta Federation of Labour.

In addition to delivering the day-to-day services required at the centres, the staff and local committees undertook a number of other projects of major significance. In the spring of 1984, the UAC's undertook a massive petition campaign directed at the provincial government to firstly, undertake immediately a full employment program to put Alberta back to work by establishing an industrial strategy to build primary and secondary industry as a basis for long-term employment and by withdrawing all regressive anti-worker legislation, and secondly assist the unemployed, the sick, the elderly, and youth by reinstating social services and health and educational levels to the pre-June 1983 standards as steps toward full employment and economic prosperity for all Albertans.

Over 18,000 signatures were gathered from all areas of Alberta and delivered to the Premier's office.

Solidarity Alberta

A number of meetings of the Provincial Steering Committee were held prior to the Solidarity Conference held in Red Deer, October 13, 1984. Following that very successful conference where a consensus was reached on a new structure, the Provincial Steering Committee was replaced with a Provincial Council with representation from the AFL, the Building Trades, the Faith Groups and the Provincial Community Organizations.

Relations with Building Trades Unions

The Executive Council has continued to work with some of the unions in the construction industry.

The AFL and the Building Trades Council issued a press release at a joint press conference June 7th, 1984, at the Chateau Lacombe in Edmonton. The issue dealt with was the 25-hour lockout scam initiated under Sections 57 and 58 of the Labour Relations Act and the subsequent termination of signed collective agreements.

During the spring and summer months the officers of the AFL joined several Building Trades unions on picket lines in protesting contracting out union jobs through non-union spin-off companies.

We also appeared on the invitation of the Alberta and Northwest Territories Building Trades Council, at a rally at the Legislature October 17th protesting inaction by the provincial government on job creation.

The Executive Council is fully supportive of the actions of the Canadian Labour Congress in seeking ways to achieve formal unity. We have pursued good relations on an informal basis wherever possible because we hope eventually to achieve formal unity but also because unity at any possible level is in the interest of their members and the membership of our affiliates.

Labour Farmer Unity

The AFL has continued to work closely with the National Farmers Union over common concerns such as high interest rates, foreclosures, the crisis in the red meat section of the food processing industry, discriminatory freight rates, etc. *During the summer of 1984 our concerns over the commonality of the problems faced by the urban work force and the family farmer manifested itself in the action by the AFL of stepping in with a loan to prevent the foreclosure by a finance company of a vital piece of farm machinery on a farm at New Serepta, Alberta. By that action the AFL was able to keep a small farmer from losing first his machinery, then his land and his home. Consequently, the bank which holds the mortgage on his land is negotiating with that farmer to re-finance his debts at a lower rate of interest and it appears he now has a chance of survival as a family farmer. As soon as those negotiations have been completed the AFL will meet with him to arrange repayment of his loan to the AFL.*

International Solidarity

The Executive Council has continued over the past year to support the struggles of workers in other countries, whether trade union struggles or liberation struggles.

We have supported those who are fighting for the return of democracy, human rights and trade union rights in Chile and El Salvador. We have also supported, as much as possible the people of Nicaragua who are resisting the rebel forces who seek to overthrow the democracy won by the common people of that country after centuries of oppression and poverty.

The Executive Council, in considering ways and means of supporting the National Union of Mine Workers in Great Britain, recognized that it was a strike, the outcome of which, would effect trade unionists everywhere, including Canada. It was agreed that

while the response of the CLC in sending them a contribution of 10,000 pounds ($17,000) for humanitarian reasons was to be welcomed, it was not a satisfactory response from the labour movement of a country with such close ties to the working people of Great Britain, especially since Canadian workers have an important stake in the outcome of that struggle.

The demand for a visit by a British coal miner was heard from all over Canada. As a result of the initiative taken by the AFL Executive Council, NUM spokesmen travelled Canada all the way from B.C. to Nova Scotia, speaking to thousands of Canadians and collecting well over $150,000 to help sustain their families during a 9-month strike.

The AFL also co-sponsored a conference entitled "Southern Africa and Apartheid: Strategies for Change." The other sponsors were Citizens Against Racism and Apartheid, CUSO, and the University of Alberta Chaplaincy Association. The conference was attended by over 200 delegates and dealt, among other issues related to apartheid, with the struggles of the trade union movement in South Africa and relations with them by Canadian unions. Brother Pat Clancy of the United Auto Workers was the key union speaker.

USSR Trade Union Delegation

The AFL, along with the Edmonton and District Labour Council hosted a group of trade unionists from the Soviet Union who were visiting a number of Canadian cities on their way to a trade union conference in Vancouver. As well as a reception by a number of affiliated and non-affiliated unions, we also attended a reception with them at the officce of the Mayor of Edmonton along with ranking officers of a number of civic unions.

Conference on Human Rights

Members of the Federation Executive, Human Rights Committee, and other representatives from affiliates joined in a one-day conference sponsored by the Niagara Institute to discuss human rights from the labour perspective. This was an excellent opportunity to put forth labour's point of view with respect to human rights legislation, federal and provincial, and the rights of workers and their respective organizations.

Conference on Human Work

The conference was sponsored in cooperation with organizations representing labour, management and government and financed largely through federal and provincial government grants. The Federation was one of the supporting organizations.

This conference was initiated to coincide with the visit by the Pope to Edmonton. It was based on the Encyclical "On Human Works" and had a number of workshops relative to the subject. President Werlin delivered a workshop presentation on "What Are Just Wages?", and Secretary-Treasurer Kostiuk chaired a number of workshops during the conference. Because the conference theme was based on human wants and needs, the priority of human needs over corporate profits, and the value of work, the business community found themselves very uncomfortable at this conference.

Health and Safety Program

The Federation made a number of submissions to governmental agencies, task forces, and departments on issues related to workplace health and safety.

Employee Recovery Program

1984 has been a good year for ERP. The level of knowledge and interest in joint employee recovery programs has increased marketedly.

In May, our conference, "Choices '84" attracted 170 labour and management participants not only from Alberta, but from B.C., Manitoba, Quebec and Ontario. Program development has been on the increase since the conference, evidenced by the number of requests by worksites for information and/or assistance. Joint program planning is currently underway in numerous Alberta worksites.

This year training efforts have included week-long courses at the AFL/CLC spring and fall schools, an instructors course in Edmonton, introductory courses at district weekend schools, and worksite presentations. As well an ERP consultant's course was offered to key AADAC personnel in a series of one-day workshops throughout the province.

AFL Human Rights Project

With the help of a federal government grant from the Department of the Secretary of State the Alberta Federation of Labour set out last spring to develop an educational program for union members focused on human rights for working people and the Canadian Charter of Rights.

AFL Policy Book

Our 1984 Convention passed a resolution (#307) directing the Federation to develop a clear and concise policy book that will be updated (annually) after each annual convention. The standing committees along with the Federation Executive staff have completed the necessary initial research of past resolutions. A reference index along with summary of intent has been put together and a brief concise synopsis will be completed and updated after the 1985 Convention.

Extended Convention

Having experienced difficulties in previous years in completing the work which comes before conventions, especially in terms of affording delegates an opportunity to debate all resolutions submitted by the affiliates, the Executive Council decided to extend the 1985 Convention to four days.

1986

Cutbacks, Contracting Out and Privatization

Cuts in social services, the contracting out of government services to private entrepreneurial friends of government and the outright privatization of other services has become a widespread practice in government in Alberta. We have continued to speak out against this dismantling of the social network which was constructed solely on the basis of need, a need which is even greater now than at any time since the 1930s. We have continued to oppose extra billing by the physicians in Alberta and the concept of user fees in our public institutions.

AFL Conferences

— Charter of Rights Conference, Calgary, April 20-22, 1985

— AFL/CLC Spring School, Red Deer, April 21-26, 1985

— Women Confronting Work Hazards Conference, Edmonton, July 4-6, 1985

— AFL Bargaining and Economic Conference on Shorter Work Time, Concession Bargaining and Coordinated Bargaining, Calgary, September 20 & 21, 1985

— AFL/CLC Arbitration Seminar, Calgary, October 6-10, 1985

— AFL Annual Health and Safety Conference, Edmonton, November 17-19, 1985

— AFL/CLC Fall School, Banff, November 24 to 29, 1985

Brief on the Charter of Rights

The AFL presented a brief to the Federal Equality of Rights Committee in May 1985, highlighting labour's concerns over the omission of any mention of labour rights and freedoms from the Charter, and also dealing with the issues of equal pay for work of equal value, and inequitable taxation.

Brief on Bilateral Trade with the United States

The AFL presented a brief to the Special Joint Committee on Canada's International Relations on August 1, 1985, pointing out the inescapable consequences of free trade with the U.S. — higher unemployment, greater foreign control of the economy, de-industrialization, and further attacks on labour income, medicare, UIC, and social services.

Brief on Canadian Participation in the U.S. Strategic Defence Initiative ("STAR WARS")

The AFL presented a brief to the Special Joint Committee on Canada's International Relations on August 1, 1985, debunking the notion that participation in SDI ("STAR WARS") research would create jobs or increase security from a nuclear holocaust. The brief also objected to participation on normal, ethical and scientific grounds.

Brief on Unemployment Insurance

The AFL presented a brief to the Commission of Inquiry on Unemployment Insurance on November 29, 1985, questioning the motives of the government in conducting such hearings as a smoke screen for predetermined unemployment insurance cuts. The brief also outlined methods to improve UI, including reduced entry and re-entry provisions, increased benefits, and complete coverage for new entrants to the work force. In addition, it pointed out that the crisis in UI is only a symptom of the real crisis — the economy, and that the government should attack unemployment, not the unemployed.

Boycotts

Since the last Convention the following boycotts have been initiated by the Executive Council:

— All California table grapes. This boycott is in response to a request from the United Farm Workers in California who have re-introduced the boycott because the legislation they won in their boycotts in the 60s and 70s is no longer being enforced and because the employers continue to spray the grape fields with insecticides and herbicides, which are injurious to the health and lives of farm workers as well as to all consumers of grapes.

— Radio Shack Stores — this boycott was initiated by the CLC in the fight for a first agreement at a number of Radio Shack stores.

— Canned Beer — initiated on behalf of Retail, Wholesale and Department Store Union; Canadian Union of Brewery, Flour, Cereal, Soft Drink and Distillery Workers; Aluminium, Brick and Glass Workers' International Union; and the Canadian Paperworkers Union, because of potential loss of jobs due to the introduction of canning production lines and shipping techniques by the brewery employers.

— Montgomery Branch of the Canadian Legion — initiated by the AFL in support of the Hotel and Restaurant Employees and Bartenders, Local 47, who were locked out by the employer April 1, 1985 to enforce cuts in wages and working conditions.

— Canadian Bank of Commerce — especially VISA cards issued by the Commerce. This boycott was initiated in support of the CLC representing VISA employees on strike for a first agreement in Toronto.

— Brewster Gray Line and their subsidiaries, Royal Glacier Tours and Brewster Transportation and Tours. These firms operate out of Banff, Calgary and Edmonton. The boycott by the AFL is in response to the ongoing strike by Amalgamated Transit Union, Local 1374.

— All products produced in South Africa.

— All products produced in Chile.

— The boycott of red meat at Safeway stores which was reported during our last Convention continues to be in effect in support of the UFCW Local 740 strike at the Lakeside Packing Plant.

— The boycott of Eaton's was lifted in August 1985, when a collective agreement was signed and all striking employees were allowed to return to work.

Solidarity Alberta

Your Officers have continued to work closely with Solidarity Alberta since the last AFL Convention. Brother Dave Durning attends all meetings of the AFL Executive Council and Executive Committee. AFL President Dave Werlin, who is a member of the Provincial Committee and the Executive Committee of Solidarity Alberta, has attended numerous meetings of Solidarity Alberta since our last Convention.

Solidarity Alberta has provided an essential network between the AFL, farm organizations, churches, community organizations, women's organizations, and a host of other people oriented groups and organizations.

USSR Trade Union Movement

A delegation of six top level Soviet trade unionists, including Igor Yourgens, Consultant, International Department, All-Union Central Council of Trade Unions, which was on a tour of Canada, paid a visit to the AFL offices in November 1985.

Labour Communications Centre

The AFL Standing Committee on Political Education and Legislation (COPE) has worked hard to establish a pilot labour communications centre in Edmonton to establish better communication between unions and their members, and to generate a better awareness of the need for political action.

Relations Between Building Trades Unions

The Executive Council and your Officers have continued to enjoy harmonious fraternal relationships with a number of building trades unions. We have been sharply critical of the sharp attacks on our fellow workers in the construction industry by our provincial government and major building contractors.

In particular we have joined with the building trades unions in condemning the 25-hour lockout procedure and spin-off companies by means of which our provincial government has acquiesced in attempts by contractors to de-unionize the construction industry in Alberta.

We have viewed the "Dandelions", an ad hoc organization of unemployed construction workers, as a healthy expression of a desire on the part of all construction workers, to have a voice in the fight back against the assault on their standards of living by the provincial government and construction companies.

While their program understandably has not always been clear, or consistent with the program of the Federation, we have joined with them on a number of occasions to confront common problems.

The main issue around which we have found common ground has been the issue of unemployment and the demand for government policies of job creation. There have, however, been other areas of cooperation with the Dandelions. A good example of that has been their support, along with the Federation and Solidarity Alberta, for family farmers who were threatened with eviction from their land and their homes.

Many other areas of common concern brought the Federation and the Dandelions together, usually through the good work of Solidarity Alberta which has developed the ability to unite labour and community in common struggle.

While we consider the Dandelions to be our friends and allies, we realize that they are a group of construction workers who have stepped outside their unions to speak out on issues. That realization has encouraged us to work even harder to support the efforts of the CLC to bring the construction unions back into the house of labour so that they, and all construction workers, can find a means of expressing themselves and advancing their interests in unison with those of us in the industrial and public sector unions — through the Federation and the CLC.

We often share picket lines and demonstrations and have continued to have building trades members in attendance at our schools and seminars.

We will continue to foster good relationships with the building trades unions and to work with them in common cause.

International Solidarity

The Executive Council has continued, since the last Convention, to support the struggles of workers in other countries where they are fighting for trade union rights and liberation.

We have had numerous meetings with our friends from Chile and El Salvador, many of whom live in exile in Edmonton, Calgary and other places in Alberta.

We have intervened on several occasions on behalf of our brothers and sisters in Chile and El Salvador who have been imprisoned, tortured, disappeared and even murdered. We believe that our telegrams and letters when combined with similar messages from other organizations and individuals have at least had some effect on the outcome of such events.

We have met with friends of the people of Nicaragua, including the Farmers Brigade, a group of Alberta farmers who spent months working with and assisting the farmers in Nicaragua last winter. They are back in that war torn country again on another 9-month program of assitance to Nicaragua's farmers.

We have participated in seminars on South Africa and in demonstrations and other actions to force the Government of South Africa to abandon its policies of apartheid and to win liberation for the oppressed black people who are the majority of the people of that country.

Policy Manual

The first annual issue of the AFL Policy Manual, (a compendium of convention resolutions) has been produced and mailed to all affiliates. This publication is mandated by convention resolution 84/307 which read: "Be It Resolved the AFL provide each affiliate with a policy book indexed by subject and year, and Be It Further Resolved that the policy book be updated annually after each Convention".

BRITISH COLUMBIA FEDERATION OF LABOUR

The past year has been a very tough one for the labour movement. Government attacks on our rights have continued through regressive legislation, and there are continuing proposals for even more. Employers have mounted a concerted campaign to obtain concessions at the bargaining table and to deunionize this province. Regressive legislation has gone almost unnoticed, and certainly not analyzed, by the media.

The provincial government has talked about deregulation and the need to 'free up business', and one of its main targets has been the Workers' Compensation Board. At the same time, we see even more regulation for trade unions as the introduction of the *Labour Code Amendment Act* (Bill 28) has created more red tape in organizing drives, created avenues for prying into union affairs, and taken away much of our ability to prosecute a successful strike or resist a lockout.

The pressures of provincial government union-busting and massive unemloyment have caused many of our affiliates to look inward for solutions. The pressures generated by last year's Solidarity protest also have taken a toll. Many unions devoted most of their resources to the overall battle, occasionally putting off internal matters.

The government has been using legislation to weaken trade union effectiveness and to create mechanisms to foster internal dissension. We must turn our energies against the government. Employers have been trying to pick and choose their fights, trying to piece off one small unit and break it. The Canadian Tire dispute involving the Retail Clerks in Prince George is a classic example of a large national chain trying to take on one small unit to prevent what could be a precedent-setting first collective agreement. Famous Players, part of a huge multinational corporation, decided to try to break the small IATSE (International Alliance of Theatrical and Stage Employees) local union representing front-end staff at movie theatres. Without support from the Federation and other unions, such disputes would be extremely difficult to win.

, Concession demands were at the core of pulp industry bargaining for many months, while the companies refused to negotiate on such union issues as better pensions for already-retired members. With one eye on upcoming Eastern Canada negotiations, and the other on the possibility of manipulating pulp prices, the industry decided to lock out its unions. The companies then sat back to watch pulp prices steadily climb while hoping that the unions' resolve would weaken at the same time. That resolve never did weaken and the balance of power slowly began to shift in the unions' favour.

Panicking at the thought of lost profit, the companies turned to their Socred friends in government for help. The government did not disappoint them, bringing in Bill 18's odious back-to-work provisions. It makes clear the government's position on collective bargaining. Unfettered free collective bargaining is acceptable only if the union is being beaten and battered, but not when the advantage shifts. In this case, the price of legislative intervention was a $100 per ton pulp price increase.

That back-to-work legislation contained a number of unique provisions. The Minister of Labour was threatening the CPU before the legislation had ever passed into law, crowing about its retroactive application. There were no terms beneficial to the union. The power of government to impose a final settlement was hung over the union's head. The Act contained no "sunset" provisions, thereby allowing it to continue in force after any settlement or imposed agreement. At the same time, it gave the government power to vary any contract, whether bargained or imposed, at any time.

The CPU's refusal to bend under such concentrated pressure must be commended. "Lockout" signs were exchanged for "On strike" ones and the unions proceeded immediately to vote on whether to obey the legislation or not. A solid majority in favour of defiance allowed the unions to continue to negotiate with the industry down and pressure still on. The settlement achieved, with no concessions or increased pensions for retirees, must be directly attributed to that stand. However, the lockout and subsequent legislation clearly exposes the close collaboration between employers and this government.

It is clear that our future as an effective force on behalf of our members at the bargaining table and as a social voice depends on unity. It involves pulling together, appreciating the problems of each of our affiliates, and striving to reach an even higher degree of consensus in our decison-making.

Collective Bargaining

The Federation has spent much time and effort in assisting affiliates in collective bargaining during the year. Every request for assistance has been treated seriously, and action taken.

A record number of HOT declarations reflect the severity of the current bargaining climate. The effectiveness of HOT declarations may have been watered down by Labour Code amendments. Some of the declarations have been used in different ways during disputes, and their success (or lack of it) must be evaluated. Work normally performed by Office and Technical Employees' Union members was declared HOT during their dispute with B.C. Hydro in order to assist their picketing efforts at the far-flung Hydro operations. Logs delivered across Canadian Paperworkers' Union picket lines were declared HOT to increase pressure on the pulp companies. Finally, the Pennyfarthing Site was declared HOT to assist the building trades in their dispute with the non-union Kerkhoff company following court and Labour Relations Board decisions that threatened to jail union leaders.

Declarations have been implemented early in disputes, reflecting the speed with which companies have decided to scab them. The Purolator declaration has been in effect the longest and shows the difficulty of processing a strike against a multinational determined to break the union. That dispute enters its fourth year. Declarations have also been implemented in two other disputes involving the Retail Wholesale Union, an affiliate recently returned to the House of Labour. Protracted disputes at Slade & Stewart and Okanagan HRI have been scabbed by companies more interested in obtaining massive concessions or breaking the union than in reaching a reasonable collective agreement. The Famous Players/IATSE dispute has already been mentioned and a HOT declaration was quickly put in place when the company started scabbing.

Perhaps the most vicious of these disputes warranting HOT edicts has been Canadian Tire at Prince George where Retail Clerk members are facing their second winter on the picket line. It exemplifies the efforts of a large national conglomerate taking on workers at one small unit to deny them any benefits from union representation. This HOT declaration has been supplemented by a boycott on all other stores in the chain.

There have been many other battles by unions to obtain first collective agreements. HOT declarations were implemented to support the United Steelworkers at Johnson Industries and the Machinists at Kern Motor Town in Port Coquitlam. Battles for other first agreements have been fought by the Canadian Farmworkers Union at Hoss Farms and by Hotel Restaurant at Legions in Rossland and Barriere. Never before have so many union members been forced so quickly onto the picket line. The common thread to all of these disputes is to deny workers any benefit from unionization.

Federation involvement in these and other disputes has been considerable. There has been participation in the regular coordinating meetings held pursuant to the Picketing Policy, as well as much behind-the-scenes type work. This was especially the case in B.C. Hydro and Pacific Press negotiations where the offices of the Federation were used to put pressure on reluctant employers.

Much coordination work has also been done by Federation officers and staff. A coordinator was hired to bolster the efforts of Retail Wholesale in prosecuting the Slade & Stewart and Okanagan HRI disputes. Pressure has been put on customers by coordinated efforts of Retail Wholesale and labour councils in an attempt to dry up business for the two companies. Some success has resulted but we must mount even more pressure to bring the disputes to successful conclusions. Work with the Prince George Labour Council, the Retail Clerks and Operation Solidarity affiliates has been done to bolster efforts on the Canadian Tire picket line. Both full-time Federation officers have spent time on that picket line in an attempt to raise public consciousness about it. Leafletting at Canadian Tire locations around the province was co-ordinated through the Federation and various labour councils in an attempt to increase pressure to negotiate. Over 50 charges have been laid in that dispute in a concerted effort by the company and local authorities to harass picketers. The Prince George City Council recently passed a by-law that would further restrict union efforts, especially as winter again sets in.

Famous Players has been the latest to lock out its employees and the Federation and Operation Solidarity have coordinated many support efforts. It is with just this type of dispute, a small union and a large company, that the Federation must spend much of its time. Small unions do not have the resources to counter concerted attacks on their bargaining units and it is to the Federation they turn for support. This Federation will always be there when that occurs.

Public sector disputes during the year have usually centered around the gaining of *Public Sector Restraint Act* (Bill 3) exemptions. Tough bargaining has been required at all times as it was during the fall of 1983. Two of these cases involved OTEU Local 378 at B.C. Hydro and at the Metro Transit Operating Company. Bill 3 was also an issue in the long transit dispute during the summer, even though their layoff language had been substantially approved by Ed Peck during the 1983 Solidarity protest.

There have been major disputes involving the building trades at both the Pennyfarthing and Expo sites, and the Federation has supported their efforts in both cases. The Federation officers declared the Pennyfarthing site HOT and also struck a committee to put pressure on the B.C. Central Credit Union Board of Directors. Despite a very limited time within which to work, the committee, in conjunction with a number of friendly credit unions, has been successful in changing some of B.C. Central's priorities. We hope to see future work on that site done by union labour. In the Expo case, the building trades have chosen to maximize their presence on the site following the government's splitting of Expo into Economic Development Projects to negate non-affiliation rights. The Expo Board rejected three separate agreements negotiated between the building trades and Jim Pattison, as part of a government effort to provoke continuing crisis. It is clear that Board members were puppets for their government master and not interested in reaching a compromise. Continuing efforts are being made to ensure as many foreign pavilions as possible are built with union labour.

The Picketing Policy has come under much attack during 1984 but we believe it to be still the best anywhere in Canada. Our number one priority is the sanctity of our picket lines. It is essential to our existence as a trade union movement. The Bill 28 Labour Code amendments and media sensationalism have all been directed at weakening those lines.

We have noted two instances of back-to-work legislation during the year, both used to order back workers whose resolve had not been dampened by months on the picket line. In both cases, the companies involved locked out their employees hoping to break that resolve while corporate fortunes were left to improve.

The Federation's Executive Board adopted a program designed to help protect workers' rights at its meeting of June 8, 1984. It emphasizes immediate help and assists workers in their day-to-day battles.

The program involves the establishment of functioning Operation Solidarity Committees in all labour council areas. The mandate of the Committees was expanded to include: (1) support for unions in organizing campaigns; (2) support for unions engaged in strikes or lockouts; and (3) support actions aimed against employers committing human rights violations or unfair labour practices in the workplace.

The second element of the program is for the Federation to work toward the coordination of bargaining in various sectors to maximize pressure on employers. This is designed especially to counter the isolation felt by many smaller unions. We have initiated the first of such meetings with the food unions, and discussions between our provincial public sector affiliates and the Federation have been ongoing for some months.

A third important element of the program has been to scrutinize the activities of the Labour Relations Board, with the Executive Council given the power to decide, if necessary, to call on the LRB labour members to resign; to call for a complete boycott of the Labour Relations Board; or to resort to more traditional actions that would be outside the Labour Code.

A fourth element of the program involves an expansion of labour education to ensure that our members understand the full ramifications of the Labour Code amendments and other regressive government legislation. The Federation/CLC education program has proven its effectiveness over the years, reaching thousands of trade unionists and producing many new activists. We need those new activists now. The Education Committee is making recommendations in this area and we encourage the delegates to support them.

Further elements involve a commitment from the Federation and other unions to support the use of traditional actions. Finally, the program calls for more extensive economic reprisals if determined to be necessary by the Federation.

The Legislative and Research Committee Report has reviewed the record of the LRB to date, and noted few cases dealing with Labour Code amendments. Such record as exists is very spotty, with one of the worse decisions handed down varied on appeal (the Slade & Stewart picketing decison). The most shocking abuse of power was Vice-Chairman Sheen handing down what amounts to an ex-parte injunction ordering the building trades back to work on the Expo site. The provincial government pre-empted a final decision in that case by proclaiming the Economic Development Project section of the Code.

Workers' Compensation Board

The attack on the Workers' Compensation Board is continuing. This attack includes a freezing of the assessments on employers, regardless of injury rates; a rejection of improved regulations; various moves to self-regulation by industry; a refusal to cover farmworkers by regulation; a proposed scrapping of Boards of Review; shutting down of the Hearing Branch; and the closing of regional offices in Prince Rupert, Fort St. John, Williams Lake, Penticton and Chilliwack.

The WCB also recently announced the freezing of employer assessments for a second consecutive year, citing increased investment income and declining accident rates as reasons. We do not accept that reasoning, and point in turn to continuing high death and serious accident rates, and a still-massive unfunded liability as reasons for premium increases.

Economic Environment

Last year's report painted a grim picture and this year is no better. Over 200,000 British Columbians are officially unemployed. The province is an economic disaster area and is suffering through the worst depression since the 1930s.

The provincial outlook is also bleak with little hope on the horizon for a meaningful recovery. The forest industry sits in a precarious position as interest rates threaten to take off again and the U.S. housing industry stagnates. Production levels have returned to previous peaks while an average of 25% of industry workers remain unemployed. There are few jobs elsewhere in resource industries. The Fishery has been savaged by years of mismanagement and many fishermen are on the point of bankruptcy. There has been no attention paid to rebuilding the resource and it is now suffering from years of neglect. The mining industry is faced with slack markets for many of its commodities and also has a very limited potential for employment growth.

Government restraint policies continued to hamper any consumer-led recovery. High unemployment and low-wage settlements for those still working mean little growth in disposable income, and therefore little growth in consumer spending. Finally, the investment picture is poor as many industries look ahead to slack demand and see no incentive for building new productive capacity.

The Federation has commenced Project: Employment. Basically the Program encourages the development of local employment proposals. These are intended to be for full-time jobs paying a fair wage, not the typical government make-work schemes. It would then be our job to publicize and promote the proposals.

Much of the work is now up to our affiliates who committed themselves to Project: Employment. A major part of the Program involves the collection of money to fund both staff resources and the preparation of proposals. A shop-floor canvass has been suggested and approved by the Executive Council, collecting $1 per month from members by local stewards. We believe that

such an approach is also a valuable education tool as the one-on-one contact provides for on-the-job political education. This has been the basis of the CLC's very successful on-the-job canvass, and we have hundreds of trained activists to be used in such a project.

If that fate should befall the UAC Program, the cost of replacing government funding by union donations would amount to 30 per member per month, less than a third of the commitment to Project: Employment. The labour movement already contributes much more than this, but funds often go directly to labour councils or Unemployment Action Centres. The Committee Report notes approximately $2 million in labour contributions during the past year. Unions may have to be prepared to divert a portion of those funds to the Federation's Unemployment Fund in order that the Centre payrolls can be met. It is not our intention to divert funding in this way, nor will Project: Employment funds be used, unless absolutely necessary.

Solidarity

The first Annual General Meeting for Operation Solidarity was held in June at the University of British Columbia. Over 400 delegates attended this historic meeting.

Two Federation-developed programs were endorsed by Operation Solidarity to expand the base of those programs. These are the "Project: Employment" and "Restoration of Trade Union Rights' Programs".

Adoption of the Community-based Programs shows the need to develop around local issues. Local Operation Solidarity Committees are to identify the social and economic impact of government cuts, and then to politicize those in the community. Various community actions can then be organized around such an issue.

The Operation Solidarity Annual General Meeting approved a budget of $800,000 per year and included continued support to the Operation Solidarity Coalition. This budget consists of monies pledged at last year's Convention and also a new levy on non-affiliates.

The Solidarity Coalition continues to function. Its major activity this fall has been the sponsoring of a People's Commission on the Economy. It has also spent much time and effort organizing support for activities of individual component groups; for example, the Education Day of Concern or Human Rights Day.

The Executive Council of the Federation endorsed the program of Operation Solidarity for the upcoming year, specifically:

1. Community-based projects which put the labour movement at the forefront of the struggle to meet social and economic needs of communities;
2. Education activities which provide an opportunity for members of different unions to work and develop skills together;
3. Communications' campaigns demonstrating the value and importance of unions, and showing members of the public that "Restraint isn't Working";
4. Support for "Project: Employment", to raise unemployment as a political issue, and to maintain organization and advocacy service for the unemployed;
5. A strategy and action plan to challenge Socred plans to further limit public sector bargaining rights, and to regain those already taken through Bill 3 and the Compensation Stabilization Program; and
6. Support actions for all unions which challenge employer abuse of the increased power given them by the Labour Code amendments and by the climate of fear created by the government.

Provincial Government

The provincial government has continued its thrust of 1983, but it has moved more deliberately and not attracted as much media attention with its regressive legislation. The past year has seen the government clearly turn the majority of its attention to organized labour.

With respect to the Workers' Compensation Board, Chairman Walter Flesher is serving "at pleasure", as is acting LRB Chairman John Kinzie. This situation is completely unacceptable to the labour movement. Both men are apparently open to whatever political pressure the government decides to apply. The posts are both extremely important and deserve permanent appointments.

Legislatively, the ordering of the pulp unions back-to-work was followed by the *Labour Code Amendment Act*, and a back-to-work order for transit workers. Both back-to-work bills were brought in on the companies' terms and followed lengthy lockouts which the employers were not winning.

Other pieces of legislation passed marked the end of bills left over from 1983. New human rights and renters' legislation are almost as bad as 1983 versions, and have had only cosmetic changes to make them somewhat more palatable in the media.

Part of the Solidarity agreement reached last fall was to establish a process of consultation regarding potential Labour Code and *Human Rights Act* changes. We participated in this process as a measure of our good faith, but did not seriously believe that they would be allowed to work in an unfettered manner. It is clear that neither consultative process was allowed to work at all.

None of the Labour Code changes recommended unanimously by the Labour Code advisors were made. These involved measures to speed up the arbitration process. It is clear that the processes established were not open. There were no public hearings or public questioning of people making submissions. Deliberations were rushed through to meet an already-established government timetable. Less than a month was allowed to prepare and submit briefs. This was impractical and an impossibility for many organizations that require meetings to endorse such briefs. There was no soliciting of briefs, even though it was apparently early in the process that the balance was out of whack with multiple employer submissions. The terms of reference were exceedingly restrictive even though the Federation was successful in removing many of the original restrictions proposed by the government.

It calls into question the whole process of consultation with the provincial government. We knew in advance that there was a strong likelihood of government manipulation but felt an element of good faith was required at the time and were prepared to show it.

We cannot participate in any process that is at all closed. In those cases, the government seeks to manipulate that participation for their own ends. Even WCB Regulations, unanimously agreed to by their Advisory Committee, were not implemented. The government wants to make and set policy in the Cabinet room, and cannot be bothered with the obtaining of community input.

The government's latest boondoggle is "union-free" zones. Despite claims to the contrary, such zones would add nothing to the British Columbia economy. Their record around the world is one of exploitation, especially in Third World countries. They are known as being havens for footloose capital, money travelling the world in search of the best possible deal. Major inhabitants of such zones are the electronics industry. Industry in the zones typically makes use of younger workers, especially women, who are often burnt-out and discarded after a mere four or five years in the workforce. They produce wealth for their owners and poverty for their workers.

Federation Administration

A number of staff changes have occured at the Federation during the past year. Health and Safety Director Keith Graham has left after being with us for six years. His position has been filled by Susan Sanderson. The Communication's Director position was filled again by Brother Tom Fawkes. Larry Keuhn and Ed Honcharuk have been hired as organizers under the Operation Solidarity Program.

The Unemployment Action Centre Program is the largest of those run by the Federation and has again been co-ordinated by Sister Joy Langan. Sister Langan and the full-time officers have visited each of these Centres during a summer tour. The Centres have become established parts of their community and, in many cases, offer the only advocacy services for anybody in need. This service has been recognized by the Ombudsman who is now referring cases to our Centres.

The service provided by the Centres is not without its cost in human terms. Many of our coordinators, especially those who have been with us since the Program's inception, are suffering from mental burn-out and need all the individual support that we can give. It is an incredibly tough job to deal constantly with the problems of others.

A number of conferences have been held during the year, either directly organized by the Federation or substantially sponsored by it. An Occupational Health & Safety Conference was held during the spring on the subject of actual and potential cutbacks of the WCB and what their effect would be on the workplace. The Federation also sponsored a major Women's Conference during the fall on the role of women in influencing change. Both conferences were extremely well attended. The Federation also sponsored a series of conferences put on by the Pacific Group for Policy Alternatives. These were held in four regional centres and dealt with the effect of government budget decisions.

The Federation also has been active in preparing briefs on many different issues. We proposed changes in the Labour Code that would have made organizing more effective and would have freed up the collective bargaining process. These were submitted to the Committee of Advisors on the Labour Code. Similarly a brief supporting progressive changes in the repealed Human Rights Code was submitted to the Committee of Advisors established in that area.

A brief outlining our concerns over the operation of the Workers' Compensation Board was submitted to Labour Minister McClelland and again has apparently received scant attention. The brief called for a Royal Commission of Inquiry into the operation of the Board and, at the same time, outlined many of our concerns. A comprehensive document outlining problems with the legal aid system and the drastic effects of underfunding was presented to the Task Force established to examine the delivery of that service. The Federation also supported national efforts by the CLC and its Airline Council by submitting a brief on airline deregulation to the Canadian Transport Commission. We noted the potential job loss from deregulation and also the distinct likelihood that there would be major service cuts in British Columbia. Finally, a brief was also prepared on railway safety concerns and continuing efforts will be made in this area.

The Federation has devoted considerable resources and support to the Pacific Group for Policy Alternatives. The Federation is a founding member of the Group, and three members of our Legislative and Research Committee plus a CLC representative sit on their Board of Directors. The Group has produced and distributed a number of papers highly critical of the provincial government's "restraint" policies and has provided good ammunition for use by progressive people in attacking the Socred direction. We encourage all of our affiliates to support the Pacific Group and help it develop into a useful counterpoint to the right-wing views espoused by the Fraser Institute.

We have also noted the need to develop a much higher awareness among our affiliates about the effects of technological change.

We must also comment on our involvement with the courts. Actions against 1983 provincial government legislation have been stayed awaiting the appeal of precedent-setting Ontario Court decisions on similar types of legislation. The constitutional question of defining freedom of association is at stake in these cases, and the Ontario decision is far more favourable to the union position. The B.C. Supreme Court came down with a very unfavourable ruling in a case involving Retail Wholesale and Purolator, and that precedent would have resulted in our probable loss of the challenge at the initial level. It was our opinion that this would not be the best way to proceed and accordingly we await the Ontario appeal decision. There have been a number of other court cases involving constitutional challenges or challenges to the Labour Relations Board jurisdiction.

The increasing use of the courts has been a drain on the Federation Treasury as we are sure it has been on many of our affiliates. We do not have the unlimited financial resources that seem available to the business community and their use of the courts

is an attempt to bleed us dry. We must be more vigilant in our own use of the courts, and we must seek ways to have decision-making revert to the Labour Relations Board where it belongs.

We have continued our regular publications throughout the year, and have recently added a Tech Change Bulletin to reflect the Technological Change Committee's increasing activity. Current Disputes has been published every two weeks to keep affiliates up-to-date with dispute activity. However, we must ask for more cooperation from affiliates as not all disputes are reported promptly to the Federation. More prompt reporting will allow us to publicize them more effectively and attract more immediate support from other unions. The Bulletin Board has also been published every two weeks in an attempt to keep affiliates abreast of developments at, and actions taken by, the Federation. Finally, the longest-running and perhaps most successful of our publications has been Sisterhood. There continues to be a strong demand for the publication from trade union women, a good indication of its high value.

Federation Funding

The current climate has caused affiliates to request ever-increasing assistance from the Federation. Expenditure has risen proportionately. On the other hand, revenue has not increased in the same proportion as rising unemployment has affected many affiliates.

RESEARCH AND LEGISLATION

Staffing

Over the past two years (January 1, 1984 — December 31, 1985) there have been a number of staff changes in the Department. In addition to a complete turnover in support staff, the following people worked in the Department during this period, but by the end, had left:

Katherine McGuire, National Representative (January 1984-October 1984)
Dawn Ventura, Statistician (January 1984 — August 1985)
Tony Wohlfarth, National Representative (March 1985 — August 1985)
Ron Lang, Director of the Department for 12 years, was appointed the Executive Assistant to Shirley Carr, Secretary-Treasurer of the Congress, in August 1984.

As of December 31, 1985, the staff consisted of:

Murray Randall, Director, Overall Co-ordination/Administration
Susan Attenborough, Technology
Bob Baldwin, Social Policy Issues
Dawn Dobson, Library Services
Howard Hampton, Charter of Rights and Freedoms Issues
Kevin Hayes, Labour Market Issues
Dan O'Hagan, Economic Analysis

In addition to the primary areas of responsibility identified above, all members of the Department assume other duties as required.

The support staff consisted of Sandra Reed, Lynda Maunders and Maria Cefaloni.

Briefs, Papers, Policy Statements

The Department prepared or worked with affiliates and other Congress staff to prepare documents for submission to government, parliamentary committees, task forces, etc. The list included the following:

1. Legislation Governing the Introduction of Technological Change
2. The Expiry of Bill C-124 (An Act Respecting Compensation in the Public Sector)
3. Annual Submission to the Government of Prince Edward Island (1984)
4. Regulation of ABC (Domestic) and Domestic ITC Operations and Fares
5. Bill C-3 (Canada Health Act)
6. Newfoundland and Labrador Labour Standards
7. Deep-Sea Shipping
8. Bill C-15 (Investment Canada Act)
9. Annual Submission to the Government of Prince Edward Island (1985)
10. Child and Elderly Benefits Consultation Paper
11. Canadian Shipbuilding and Repair Industry
12. Airline Deregulation 13. Minority Report of the Task Force on Deep-Sea Shipping

14. Cape Breton Advisory Committee
15. Equality Rights (Section 15 of the Charter)
16. Transportation Deregulation
17. Bill C-70 (An Act to Amend the Family Allowances Act)
18. Bill C-74 (An Act to Amend the Constitution Act, 1967 and the Electoral Boundaries Readjustment Act)

1984 CLC Convention

All members of the Department serviced at least one Convention Committee. Some were responsible for drafting policy statements for their respective committees. All members also had responsibilities at the convention.

Canada Labour Code

During the first half of 1984 Department staff continued a four-year-long lobbying campaign to ensure that amendments to the Code were finally passed.

1984 Federal Election

Members of the Department were involved in various capacities during the July-September election campaign.

Throne Speech/Economic Statement (November 1984)

The Department was involved in preparing a pre-Throne Speech/ Economic Statement letter to the Prime Minister; responding to both and preparing background notes on the Economic Statement for a meeting with the Finance Minister in December 1984.

National Economic Conference (March 1985)

Department staff prepared a set of briefing notes for the labour (CLC) participants at the NEC.

Federal Budgets

The Department prepared a pre-Budget (May 1985) letter to the Finance Minister as well as immediate reaction to the Budget and a set of notes on it. Staff also prepared a statement in December 1985 on the budget expected in early 1986 for presentation to the Finance Minister.

Federal Government Discussion Papers

In response to a number of discussion papers issued by the federal government, the Department prepared briefing notes and replies. The areas covered included training, tourism, competition policy, small business, trade, immigration policy and the budgetary process.

Executive Council Papers

The Department drafted the position paper on Canada-U.S. Free Trade adopted at the June 1985 meeting of Council as well as the discussion paper on Income Distribution, Guaranteed Annual Income and Incomes Policy addressed at the September 1985 meeting of Council.

Conferences

Department staff had a primary organizing responsibility for the following CLC conferences:
Deregulation (November 1984)
Shorter Work Time (December 1984)
Labour Lawyers (December 1985)
Dialogue 86 (January 1986, planning for which began in September 1985)

Ministerial Task Force on Program Review

One staff member (Bob Baldwin) spent considerable time and energy during 1985 as the CLC's representative on the Ministerial Task Force on Program Review (Nielsen Task Force).

Other Matters

Among the other activities in which Department members were also involved were: conference/seminar participants, instructors at labour schools (primarily in the pensions, economy, technology areas), servicing committees and councils of the Congress, responding to media and other requests for information, drafting speeches for Officers and publishing the *Economic Bulletin*.

POLITICAL EDUCATION

Federal Election — September 4, 1984

(i) The Campaign

The major activity during the 2 years was the preparation before and the actual fighting of the federal election.

When the election began, the outlook for the New Democrats was that we faced the possibility of losing all but a handful of seats and thereby official party status. One year before the election, the Gallup Poll showed public support to be PC 62, Liberal 23, NDP 14 and in June on the eve of the election, national polls showed PC 39, Liberal 49, NDP 11. The election results of PC 49.9%, Liberal 28.1%, and NDP 18.8% did not happen by accident. It was the result of a series of factors. They include:

1. The performance of Ed Broadbent in the debates and on the hustings.
2. The arrogance of the Liberals in calling an election with little or no strategy, organization or policy.
3. The selection of John Turner who believed and projected a right-wing image and who made a series of errors.
4. The replacement of Jim Laxer by George Nakitsas that restored a purpose and creativity to NDP Research.
5. The change in NDP pollsters and the consequent focus on a saleable message of the NDP as the voice of ordinary Canadians.
6. The targeting of resources to incumbent and winnable ridings.
7. A reinforcement of the message by the media advertisement and local campaigns.

While the labour campaign consciously followed a lower profile, it was very much part of the effort that produced the relatively favourable results. The Tory tide was a very real event everywhere — including NDP ridings. In all but 4 of the ridings that we now hold — Vancouver East, Vancouver-Kingsway, Spadina and Thunder Bay-Nipigon — the Conservatives were second. Every seat we lost was to a Conservative. This fact may not seem startling when one thinks of Western Canada, but when you consider that Conservatives finished ahead of Liberals in Northern Ontario and Windsor, the strength of the switch to PC's is very evident.

Part of the reason we held our seats was the strength of the incumbent NDP member and successful candidates. Part was also the national campaign's almost flawless performance. But a further crucial reason was the efforts of labour — not only for 2 months of the campaign, but for the 2 years prior to the election. It was the follow-up to the CLC's March 1983 economic conference that firmed up the issues and organization that our election effort was based on.

Our first requirement for targeting our message and resources were that the local area build up its communication network by conducting a canvass — either on-the-job or by telephone. All those areas that responded to this opportunity during the campaign for an Economic Recovery Alternative were active during the campaign. In these areas we were able to ask union families who they trusted to speak up for working families. Labour families understood and responded positively to this message. Our challenge is to extend this communication beyond the targeted ridings to all union members in Canada.

(ii) The Results

PERCENTAGE OF POPULAR VOTE 1984

PROVINCE	NDP	PC	LIBERAL	OTHER	TOTAL
B.C.	495,401	658,536	231,772	26,668	1,412,377
	35.1	46.6	16.4	1.9	
Alberta	139,634	700,921	128,954	47,748	11,017,257
	13.7	68.9	12.7	4.7	
Saskatchewan	201,513	218,596	95,767	8,799	524,675
	38.4	41.7	18.3	1.7	
Manitoba	135,541	216,638	107,208	39,683	499,070
	27.2	43.3	21.5	8.0	
Newfoundland	14,007	138,816	87,455	195	240,473
	5.8	57.7	36.4	0.1	
New Brunswick	53,422	202,883	119,838	1,156	377,299
	14.2	53.8	31.8	0.3	
Nova Scotia	70,580	234,971	154,941	1,604	462,096
	15.3	50.8	33.5	0.3	
P.E.I.	4,792	37,955	30,036	440	73,223
	6.5	51.8	41.0	0.6	
Yukon	1,884	6,648	2,535	637	11,704
	16.15	6.8	21.7	5.4	

N.W.T.	5,390 28.1	7,882 41.1	5,233 27.3	684 3.6	19,189
Ontario					
Metro Toronto	208,188 20.1	444,995 43.0	361,983 35.0	19,693 1.9	1,034,889
The Rest	719,455 21.2	1,632,961 48.2	974,262 28.8	60,068 1.8	3,386,746
Total	927,643 21.0	2,077,956 47.0	1,336,245 30.2	79,761 1.8	4,421,605
Montreal	121,487 11.4	448,149 42.2	414,404 39.0	78,824 7.4	1,062,864
The Rest	173,976 7.4	1,268,132 54.0	789,231 33.6	115,453 4.9	2,346,792
Total	295,463 8.7	1,716,281 50.3	1,203,635 35.3	194,277 5.7	3,409,656
TOTAL	2,345,270 18.8	6,218,083 49.9	3,503,619 28.1	401,652 3.2	12,468,624

Turnout: 76%

NDP VOTES AND SEATS

	1968	1972	1974	1979	1980	1984
Newfoundland						
Vote	4.4	5.0	9.4	29.5	17.0	5.8
Seats	0	0	0	1	0	0
Nova Scotia						
Vote	6.8	12.0	11.2	18.7	20.7	15.3
Seats	0	0	1	1	0	0
P.E.I.						
Vote	3.2	7.2	4.5	6.4	6.5	6.5
Seats	0	0	0	0	0	0
New Brunswick						
Vote	4.9	5.6	8.6	15.2	16.2	14.2
Seats	0	0	0	0	0	0
Quebec						
Vote	8.3	6.1	6.7	5.0	9.0	8.7
Seats	0	0	0	0	0	0
Ontario						
Vote	20.7	21.0	19.1	21.0	21.5	21.0
Seats	6	11	8	6	5	13
Manitoba						
Vote	25.0	25.7	23.53	2.53	3.4	27.2
Seats	3	3	2	5	7	4
Saskatchewan						
Vote	36.0	35.1	31.53	5.73	6.2	38.4
Seats	6	5	2	4	7	5
Alberta						
Vote	9.4	12.4	9.3	9.9	10.3	13.7
Seats	0	0	0	0	0	0
B.C.						
Vote	32.9	34.6	22.93	1.83	5.3	35.1
Seats	7	11	2	8	12	9
Yukon						
Vote	*	11.0	19.62	5.31	9.8	16.1
Seats	0	0	0	0	0	0
N.W.T.						
Vote	29.5*	39.7	42.13	2.53	8.3	28.1
Seats	0	0	0	1	1	0

TOTAL						
Vote	17.2	17.7	15.41	7.81	9.8	18.8
Seats	22	31	16	26	32	30

*Combined with Yukon which would have been lower than N.W.T.

Provincial Elections and Activities

(i)Newfoundland and Labrador

This province was in a shambles in the last federal campaign. For example, the NDP had as much trouble finding candidates in this province, where it had 29% of the vote in 1979, as it did in Quebec where the vote until now has never gone above 10%. Since then the situation has improved dramatically though there is still a long way to go. Two extremely significant events were the by-election win last fall in Labrador by the provincial NDP leader Peter Fenwick and the decision of the Fishermen's Union (UFCWU) to endorse and affiliate to the NDP. The aid of the Steelworkers in both the by-election and this year's election was a key element in the success achieved. Many other unions helped. The Federation of Labour gave everything it had in both cash and kind for the election period.

The NDP in the provincial election retained Peter Fenwick's seat and came very close to winning the Grand Falls seat. The actual results were:

	1985		1982	
	Vote	Seats	Vote	Seats
PC	48%	36	61%	44
Liberal	36%	15	35%	6
NDP	16%	1	4%	0

The results might have been even better had there been more advance preparation. Nevertheless labour is to be commended for the work done during the 21 day Newfoundland election period. Candidate search, mailing of information to union members and fund raising were the major activities. Many local union members got involved in their first campaign ever. When the Federation reviewed the election, there were positive feelings from most areas. The only really disappointing area was the Corner Brook one.

There was an immediate pay-off at the legislative level. For the first time in years, Peckford and his cabinet were present to receive the Federation's submission to government. Already the government has introduced legislation (1) to provide for the Rand Formula — the big issue in CWC strike — (2) to provide for First Contracts — (3) to broaden the powers of the Labour Relations Board as requested by the Federation.

Newfoundland now shows a lot of promise both federally and provincially. The crucial question is whether the groundwork will be laid now so that victories can be achieved at election time.

(ii) Nova Scotia

Led by Alexa McDonough, Nova Scotia has slowly but surely rebuilt a base of support that had been badly damaged when J. Akerman went on payroll of the PC provincial government and P. McEwan was expelled from the NDP for a series of charges. In that time period it has emerged us the number two political party in the Halifax-Dartmouth area but has slipped to a very distant third place in its traditional stronghold of Cape Breton. However, the Cape Breton area is improving for the NDP. A number of key supporters of McEwan's Cape Breton Labour Party including its president and several candidates in the last provincial election have resigned and become NDP members. The federal NDP caucus has visited Cape Breton successfully on numerous occasions. UMWA District 26 has set up a political action structure and held its first legislative conference in November 1985.

The actual results of the campaign were:

NOVA SCOTIA ELECTION

	1984			1981			1978		
	Vote	%	Seats	Vote	%	Seats	Vote	%	Seats
PC	209,501	50.4	42	200,228	47.5	38	203,500	45.8	31
Lib	131,453	31.6	6	139,604	33.2	12	175,218	39.4	17
NDP	66,101	15.9	3	76,289	18.1	1	63,979	14.4	4
CBL	8,303	2	1	—	—	—	—	—	0
IND.	640	0	0	5,002	1.2	1	2,208	1	0
	45,998			421,123			444,705		

Note: Paul McEwan ran as an independent in 1981 and was elected. In 1984, he ran as head of Cape Breton Labour Party which ran 14 candidates — 11 on Cape Breton Island, and 3 on mainland. PC, Liberals and NDP ran full slates of 52 candidates in all years. In 1978, McEwan was one of 4 NDP members elected in Cape Breton. Since then NDP vote has declined in Cape Breton and risen in Halifax.

(iii) P.E.I.

Though the NDP has been a small party in P.E.I., it ran 2 excellent by-election campaigns and received its highest vote ever on December 2, 1985. The actual results were:

P.E.I. By-Elections

Prince 4th

Huestis, Lib	2,446	38.8%
Green, PC	2,366	37.0%
Mayne, NDP	1,523	24.2%

Queens 2nd

MacKinley, Lib	2,629	44.9%
Cusack, PC	2,431	41.5%
Norgrove, NDP	796	13.6%

Jim Mayne is a popular leader and hopefully the party can build to an even better showing.

(iv) New Brunswick

The work of the labour movement in communicating the issues paid off in a Saint John by-election when the NDP took the seat. Unfortunately the member elected decided the following year to defect to the Liberals — likely on the basis of an understanding of a Cabinet position should they take power.

(v) Quebec

The federal party has seen its popularity in Quebec more than double since the election. This is due in large measure to the popularity of Ed Broadbent and the work of the NDP Caucus Committee on Quebec chaired by Michael Cassidy. At the provincial level, the decision was made to form a party and to contest the December 2, 1985 election. Time, preparation and resources were very limited for the NDP. It did manage to field 90 candidates and to place third among the 12 parties contesting the election.

Actual results were:

	1976		1981		1985	
	Vote	Seats	Vote	Seats	Vote	Seats
Liberals	33.7	26	46.1	42	56.0	99
PQ	41.7	71	49.2	80	39.0	23
NDP		did not contest in 1976 & 1981 elections			2.5	0
Conservatives		did not contest in 1976 & 1981 elections			1.0	0
Union Nationale	18.2	11	4.0	0	0.2	0
Other	6.4	2	0.7	0	1.3	0

Ontario

The election of May 1985 and the subsequent accord between NDP and Liberals saw the end to 42 years of Conservative rule in Ontario. The actual results were:

	1977		1981		1985	
	Vote	Seats	Vote	Seats	Vote	Seats
Liberals	32%	34	34%	34	38%	48
PC	39%	58	44%	70	37%	52
NDP	28%	33	21%	21	24%	25
Other	1%	0	1%	0	1%	0

The terms of the Accord were:

An Agenda for Reform — Proposals for Minority Parliament

On May 2, 1985, the people of Ontario created an opportunity for change after 42 years of Conservative government. We are determined to accept responsibility for bringing about that change.

During the election campaign, both the Liberal and New Democratic parties advanced significant public policy and legislative reform proposals. These proposals contained many elements in common, which are outlined in the attached documents.

In the interests of making minority government work, we are committed to a program of public policy reforms which will improve the quality of life for everyone in this province. We are also committed to legislative reforms designed to improve public access to and information about the legislative process in Ontario.

It will take time to achieve these objectives. We have agreed on the need for a period of stability during which this program can proceed.

Should the Lieutenant-Governor invite the leader of the Liberal Party to form a government, this agreement will be for two years from the day that the leader of the Liberal Party assumes the office of premier.

It is understood that the traditions, practices and precedents of the Ontario Legislature are that individual bills are not considered matters of confidence unless so designated by the government.

We undertake the following:

— The leader of the Liberal Party will not request a dissolution of the Legislature during the term of this agreement, except following defeat on a specifically framed motion of non-confidence.

— The New Democratic Party will neither move nor vote non-confidence during the term of this agreement.

— While individual bills, including budget bills, will not be treated or designated as matters of confidence, the over-all budgetary policy of the government, including the votes on supply, will be treated as a matter of confidence.

(Signed by David Peterson, Leader of the Ontario Liberal Party, and Bob Rae, Leader of the Ontario New Democratic Party. Dated at Toronto, May 28, 1985.)

DOCUMENT 1

Legislative Reform

Legislation on freedom of information and protection of privacy.

Reform of the house by strengthening and broadening the role of committees and individual members and increasing public involvement in the legislative process. Select committees will be established to investigate the commercialization of health and social services in Ontario and to study and report on bilateral environmental issues affecting Ontario.

Changes to broaden the powers of the public accounts committee and the provincial auditor to cover current and proposed expenditures and to reiterate the authority of the committee to direct investigations of all aspects of public spending.

Establishment of a standing committee on energy to oversee Ontario Hydro and other energy matters.

Establishment of a select committee on procedures for appointments in the public sector to recommend changes in the system of recruitment and selection of public appointees.

Election financing reform to cover spending limits and rebates, at both the central and local campaign level.

Redefinition and broadening of the rights of public service workers to participation in political activity.

Electronic Hansard (television in the Legislature).

DOCUMENT 2

Proposals for action in first session from common campaign proposals, to be implemented within a framework of fiscal responsibility.

Begin implementation of separate school funding:

— Release present draft legislation immediately.
— Introduce legislation upon a Liberal government meeting the Legislature and refer to committee for public hearings.

Introduce programs to create employment and training opportunities for young people.

Ban extra billing by medical doctors.

Proclaim the sections of the Environmental Protection Act dealing with spills.

Reform Ontario's tenant protection laws, including:

— Establishment of a rent registry.

— Establishment of a 4 per cent rent review guideline.

— Inclusion of the provisions of Bill 198 as a permanent part of the Residential Tenancies Act.

— Extension of rent review to cover post-1976 buildings.

— An end to the $750-a-month exemption from rent review.
— Introduction of a rent review procedure to deal with costs no longer borne by landlords.

— Introduction of enabling legislation to permit demolition control by municipalities.

Introduce legislation for equal pay for work of equal value in both the public and the private sector.

Include a first-contract law in Ontario labour legislation.

Introduce reforms to the Occupational Health and Safety Act including toxic substances designation and regulations to give workers the right to know about workplace hazards.

Continue the pre-budget freeze on the ad valorem gasoline tax and establish an inquiry into gas price differentials between Northern and Southern Ontario.

Wind up the royal commission on the northern environment and obtain release of all working papers and reports.

Provide full coverage of medically necessary travel under the Ontario Health Insurance Plan for residents of Northern Ontario.

DOCUMENT 3

Program for action from common campaign proposals, to be implemented within a framework of fiscal responsibility.

Affirmative action and employment equity for women, minorities and the handicapped and expansion of the role and budget of Human Rights Commission to deal with workplace and housing discrimination.

Establishment of an Ontario housing program to fund immediately 10,000 co-op and non-profit housing units, in addition to those provided for under federal funding arrangements.

New enforceable mechanisms for the control of pollution to enable Ontario to deal effectively with acid rain and to establish the principle that the polluter pays.

Reform of services for the elderly to provide alternatives to institutional care and a reform of the present nursing home licencing and inspection system.

Reform of job security legislation, including notice and justification of layoffs and plant shut-downs and improved severance legislation.

Farm financing reform including low-interest loans for farmers.

Workers' compensation reform.
Private pension reform based on the recommendations of the Ontario select committee on pensions.

Reform of day-care policy and funding to recognize child care as a basic public service and not a form of welfare.

An independent audit of Ontario's forest resources, and additional programs to provide for ongoing regeneration of Ontario's forests.

Manitoba

All workers lost a fighter for their rights when Mary-Beth Dolan died of cancer. Mary-Beth has been an excellent Minister of Labour in the NDP government. Her husband, Marty Dolan, was successful in winning the resulting by-election for the NDP.

Under its coordinator, Shirley Lord, the Manitoba mail and telephone campaign has been very active on a number of issues relevant to the union membership.

The record of the Manitoba government in its economic performance has been very good. While its population growth at 3.4% from 1982-85 has been ahead of Canada as a whole (3.0%) and other Western provinces (2.8%), its unemployment rate has been among the lowest in the country. Investment performance 1982-85 by both the public and private sector are a major reason for this. Below are the statistics on this:

Investment Performance, 1982 to 1985

	1982	1985	Percentage Change
	(billions of dollars)		
Total Capital Investment			
Manitoba	2.0	2.9	46.9
Other Western Provinces	31.6	26.1	-17.4
Canada	76.8	82.1	7.0
Private Sector			
Manitoba	1.3	1.8	40.8
Other Western Provinces	22.5	18.2	-18.2
Canada	52.7	58.0	10.2
Public Sector			
Manitoba	0.7	1.1	58.4
Other Western Provinces	9.1	7.9	-13.0
Canada	24.1	24.1	-0.2

Another area of important advance by the Manitoba government has been first contract legislation. Eaton's workers with this law got a better settlement without spending months on strike than did their counterparts in Ontario.

Since first agreement was enacted in 1982, the Manitoba Labour Board has received 20 applications for first agreements and has imposed ten contracts. In five applications, the parties settled the first agreement voluntarily prior to the scheduled hearing. One other application was withdrawn by the parties and the Board refused one application. A further application is scheduled for a hearing and another application is waiting to be scheduled for a hearing. In one other case the Board has instructed the parties to attempt a settlement within 30 days.

From 1982 to the middle of 1985, the twenty applications received by the Manitoba Labour Board for first agreements represents 11.5% of the 174 certifications granted. The Board imposed ten agreements which was 5.7% of the certifications granted.

In the first year of the legislation, 1982, the Board received four applications for first agreement. In two of these cases the

parties voluntarily entered into a collective agreement. One other application was withdrawn and the Board has refused another. There were no agreements imposed by the Board. At the present time, three of the bargaining units have had certifications revoked. For the fourth application that was settled voluntarily, the parties were successful in concluding a second collective agreement by using conciliation and they are currently negotiating a third agreement with a conciliator.

For 1983, the Board received five applications for first agreements. In two cases the parties entered into a collective agreement voluntarily and the Board imposed three contracts. Of the two parties which settled voluntarily, one has concluded a second agreement. In the other voluntary settlement, the parties have signed a memorandum of agreement just after the Board dismissed an application for decertification. Of the three imposed agreements, two cases have successfully concluded second agreements which are still in effect. In the other instance, the parties are in negotiation for a second agreement. However, the Board recently dismissed an application for decertification in July, 1985.

During 1984, the Labour Board received four applications and imposed three first agreements. In one instance the parties voluntarily entered into a collective agreement prior to hearing date. For all applications the first contracts are still in effect. In one case, the union applied to the Board for review and reconsideration of the imposed agreement. The Board declined to review the order. In another case, the parties are not in negotiation for a second agreement as there are no employees employed with the company.

For the first nine months of 1985, the Labour Board received seven applications and has recently imposed four first agreements. In one case, the union applied to the Board for review and reconsideration of the imposed first agreement and in another two cases, the companies applied for review and reconsideration. In all three instances, the Board declined to review the imposed first agreements. There are currently three cases outstanding; one scheduled for hearing and one is waiting to be scheduled for hearing. In the other instances, the Board has requested the parties to attempt a settlement.

Saskatchewan

The NDP very handily won a by-election in Regina in November, 1985. Preparations are underway for what should be a very closely fought provincial election in 1986. Elaine Torrie continues to work with affiliate canvass coordinators in conducting a variety of excellent canvasses.

Alberta

Grant Notley's tragic death in an airplane crash meant a great loss for not only Albertan New Democrats but all Canadians who believe in justice for the working family. For many years Grant was the lone voice speaking up against Tory arrogance in Alberta. Ray Martin, his fellow NDP member in the legislature, succeeded him to the leadership. The NDP won a hard fought by-election in Grant's old seat; thereby retaining its status as official opposition. Unions in Alberta after several courses are now poised to launch their first canvass in 1986.

British Columbia

In 1984, B.C. NDP won by-elections not only in a traditional NDP seat, Vancouver East, but also in Socred seat, Okanagan North. The labour movement has established a successful communications centre in the lower mainland through which union members are telephoned on issues. Gord Larkin has coordinated labour's overall efforts in B.C., Alberta and Manitoba. Mike McLean of TWU has run the phone campaigns in the lower mainland.

Yukon

Tony Penikett, who has had a distinguished career with the federal NDP including being its President from 1981-85, led the Yukon NDP to a minority government win in the Yukon.

The actual results were:

	SEATS		
	1985	1982	1978
NDP	8	6	1
PC	6	9	10
Liberal	2	0	2
Ind.	0	1	3

Federal NDP Convention, July 1985

The newspapers called it a "Love-In". There were no contests for the elected positions on the floor of the Convention though there were races within individual provincial caucus meetings for their allocated positions. The debates were positive with no regional or group division emerging on any of them. Resolutions passed included ones on fair trade, economic policy, on proclaiming Canada Labour Code Part IV, and on re-affirming the NDP policy of getting out of NATO.

The most important constitutional debate focused on the role of youth. It is now agreed that there will be a federal youth section. Its relationship to provincial sections must be worked out. The allocation of an executive spot to youth is one that must be resolved for the next Convention. Quebec with 70 delegates had its greatest attendance in decades at a federal convention. With the increase in the Quebec sections' activities and membership, there is also a demand for an additional executive position for Quebec. Indeed the entire division of places among sections will be reviewed before the next Convention.

Shirley Carr gave the CLC address and highlighted labour's concern over the free trade issue. David Suzuki gave a special address on the role of science and the implications for our lives.

There was extensive participation by union members not only as delegates for their union but also as delegates from the riding.

The new Officers of Federal NDP Council:

Leader — Ed Broadbent
President Emeritus — T.C. Douglas
President — Marion Dewar
Associate-President (Female) — vacant because President is Female.
Past President - Tony Penikett
Past Associate President (Fr) — Gaston Coté
Past Associate President (Female) — Judy Wasylycia-Leis
Treasurer — Clare Booker (CLC)
Vice-Presidents: — Kealy Cummings (CUPE)
— Bob White (UAW)
— Richard Cashin (UFCWU)
— Joy Langan (ITU)
— Mary-Ellen McQuay
— Lorne Nystrom
— Lorna Leader
— Anne Hemmingway

Executive Members Elected from Council:

Nancy Riche (NUPGE)
Wendy Cuthbertson (UAW)
Dave MacKenzie (USWA)
Gerry Stoney (IWA)
Don Aitken (AFL)
Michel Agnaiff (CEQ)
Chris Banman
Roger Howard
Dan MacInnes
Anne Lie-Nielsen
Cliff Scotton
Evan Simpson
Elizabeth Weir
Rod Murphy

Unions entitled to Council delegates:

ACTWU	SEIU
CUPE	UAW
ECWU	UFCWU
IAM	URW
IWA	USWA
RWDSU	PLUMBERS

Affiliation to the NDP

As of April 30, 1985, affiliations to the NDP were as follows:

SUMMARY BY PROVINCE

PROVINCE	AFFILIATED LOCALS	AFFILIATED MEMBERS
British Columbia	56	30,542
Alberta	20	5,715
Saskatchewan	33	10,485
Manitoba	42	11,985
Ontario	552	202,258
Quebec	12	2,908
New Brunswick	5	646
Nova Scotia	7	2,252
Prince Edward Island	2	507
Newfoundland	1	50
	730	267,348

SUMMARY BY ORGANIZATION

ORGANIZATION	AFFILIATED LOCALS	AFFILIATED MEMBERS
ABGW	10	1989
UAW	53	73,448
BFCSD	1	400
BOILERMAKERS	2	1,750
BRAC	1	100
BREWERY WORKERS	3	1,196
BRICKLAYERS	1	334
CBRT & GW	20	1,955
CALFAA	4	646
CARPENTERS	2	1,133
UCL & GW	1	57
CEMENT MASONS	1	623
ACTWU	71	12,043
CUPE	20	4,733
CWC	2	313
IBEW	1	1,000
UMWA	4	1,118
GCIU	1	600
ECWU	21	6,018
UFCW	53	27,557
IRON WORKERS	3	2,067
LIU	1	500
IAM	12	3,208
IM & AWU	2	785
NABET	1	84
PAINTERS	2	261
CPU	3	816
PLUMBERS	3	4,081
OPEIU	3	660
RWDSU	16	13,607
URW	13	6,343
USWA	363	72,243
SEIU	4	4,754
SHEU	1	1,031
STEC CONSEIL QUEBECOIS	1	100
TEAMSTERS	1	45
ATU	1	1,353
ITU	1	342
TUNNEL & ROCK WORKERS	1	700
IWA	13	15,952
UIU	1	300
UNION OF BANK EMPLOYEES	1	33
ADMIN & TECH STAFF	1	36
CANADIAN STAFF UNION	1	257
CULR	1	63
OPSSU	1	301
PASS	1	117
STAFF REPS UNION	1	90
ACDUTH-AWODA-POALEI-ZION	1	15
JEWISH BUND	1	25
OTHERS	3	166
	730	267,348

As we approach the next few years, labour's role in supporting the New Democrats must be reviewed in view of new objectives and new circumstances. The New Democratic Party itself has moved from a position of consolidation to one of outreach. To complement this reaching out, labour too has to expand its participation and move to build the Party's base among union members. One area that has been neglected for some time and that should be looked at closely is direct affiliations by locals and union members to the NDP.

Since our initial burst of enthusiasm after the 1961 founding convention, we have not been able to dramatically increase the actual members of affiliated union members. This despite the growth in our ranks and development of new unions who saw themselves as actively involved in the Canadian political process. We have in fact seen the relative number of affiliated members drop from 19% of organized workers in 1965, to 14% in 1975, to 13% in 1980, to 12.5% in 1984.

WOMEN'S BUREAU

At the 1984 CLC Convention, a policy paper on Affirmative Action was adopted and much of the work of the Women's Bureau since that time has been centered around building toward the implementation of that policy paper.

In July of 1984, Carol Aitken resigned as National Representative of the CLC Women's Bureau to accept a position as International Representative for the U.A.W. In October, this position was filled by Linda Gallant. The representative, in addition to her other responsibilities, works with the other departments and services of the CLC as much as possible to ensure that women's concerns and prospectives are presented in all the Congress' submissions, materials and conferences.

Affirmative Action

In the fall of 1984, the CLC welcomed the Royal Commission Report on Equality by Judge Rosalie Abella and we joined with many other representatives of women's and minority groups in reminding the Federal Government of its election promise to enact legislation requiring mandatory affirmative action.

The Women's Bureau, with the full co-operation and support of our National Women's Committee, co-ordinated the 5th Biennial Canadian Labour Congress Women's Conference. The Conference, entitled "Making Affirmative Action Work", was attended by over five hundred women and men trade unionists from across the country. Through a combination of plenary sessions and workshops, the participants concentrated on developing strategies that would bring affirmative action to the workplace. The document prepared for the Conference received a very positive response and, as a result of a second printing, copies are available from the Women's Bureau.

The commitment, the energy and the solidarity demonstrated by the participants at this Conference will hopefully continue and result in Affirmative Action Programs becoming part of more and more collective agreements.

Commencing in the spring of 1985, representatives of the CLC Women's Bureau and the Research and Legislation Department attended meetings with the federal department of Employment and Immigration on Employment Equity legislation. Such legislation was introduced last June. The CLC entered into a coalition with women's and minority group organizations to press for extensive amendments to this Bill.

Throughout the fall, the CLC Women's Bureau held meetings with representatives of many of the affiliates to discuss both the Bill before the House of Commons and the proposed regulations. In December, a CLC delegation, headed by Brother Richard Mercier, appeared before the Parliamentary Committee reviewing Bill C-62 — An Act Respecting Employment Equity. The brief presented called for amendments that would ensure the *negotiation* of employment equity in unionized workplaces; establish an enforcement agency and outline the powers of such an agency; set minimum standards for employment equity programs; require employers to report on the implementation of equal pay for work of equal value; and extend the legislation to cover the Federal Public Service and all employers doing business with the Federal Government.

As of the end of December, Bill C-62 was still in the hands of the Parliamentary Committee.

Other Legislation

The representative of the Women's Bureau participated in negotiations with the Federal Government on changes in Part 3 of the Canada Labour Code in relation to sexual harassment, parental leave, holiday pay and maternity leave.

The CLC submission to the Federal Task Force on Childcare was made in the fall of 1984 and called for both immediate and long term solutions to the childcare crisis in Canada and legislation providing for parental rights for all workers.

The CLC Women's Bureau responded to the Canadian Human Rights Commission proposal for changes to the Guildelines respecting Equal Pay for Work of Equal Value. The Commission was advised that many of their proposed changes would, in fact, make it more difficult for women to benefit from this law.

End of the UN Decade for Women

The representative of the Women's Bureau is a member of the ICFTU Women's Committee and, in addition to attending regular meetings of the committee, she was one of the nine members of the CLC delegation that attended the ICFTU World Women's Conference in Madrid, Spain in April, 1985. The document 'Export Processing Zones: A Threat to Women, Unions and All Canadian Workers' was prepared by the Women's Bureau for distribution at this conference. Copies of this document are available from the Women's Bureau.

The United Nations 'End of the Decade' Forum and Conference were held in Nairobi, Kenya in July of 1985. The CLC Women's Bureau was able to obtain funding for two members of the National Women's Committee to attend the forum in Nairobi and the CLC was also represented in the official Canadian delegation at the UN Conference.

Other

The CLC produced and distributed a button 'Equality under Law' to mark the coming into effect of Section 15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms on April 17, 1985.

The Women's Bureau has continued over this period to fill numerous requests for material and information on Affirmative Action and other women's issues and to assist in the development and delivery of educational programs.

EDUCATIONAL SERVICES

In the past months, "Educational Services" has undertaken several new initiatives and created new directions while still reinforcing and strengthening our traditional approaches and roles to labour education in Canada.

A large portion of "Educational" Services in-house focus centres on the development, revising and updating of training programs and related aids and materials covering traditional "core courses" and similar programs in a wide range of "leading edge" areas.

In the area of program development the core courses of Collective Bargaining and Steward Training have been completely revised, updated and reprinted. Each instructor manual is complemented by multicoloured overheads. In addition, our Program Development section oversaw the completion of three national Health & Safety programs (one weekend, one basic week-long and one advanced week-long), in addition to a new manual on Affirmative Action. All of these materials will be offered in French and English.

The Technological Change Manual has also been completed. The course identifies and evaluates problems associated with and arising out of the issue of technological change and consequently encourages the development of ideas and understanding relating to the impact of technological change and the social implications emerging as a result of this new phenomenon.

Presently, manuals on Organizing and Economic Issues in the 1980's are being developed and these manuals will also be complemented by multicoloured overheads and video productions. In addition, the Steward's Handbook is being re-written so that it is compatible with our new Steward's manual and to take into account and more accurately reflect the role of the steward in the public sector.

Throughout the development of these educational programs, compatibility was built in with the Audio Visual unit of Educational Services as a number of video programs were developed to supplement the revised and updated Collective Bargaining, Technological Change and Steward Training Courses. This dovetailing of program development and the activities of the A/V unit has enabled CLC courses and programs to be supplemented by A/V materials written into and tailored to our courses. A four-part video production was written specifically for the Collective Bargaining Manual and was produced in our studio and on location. Other complementary A/V materials written and produced specifically for these courses include subjects such as "Costing the Package" and "Steward Training".

In keeping with our major objective which is to develop educational program materials and aids designed to further the social, economic, cultural and political objectives of the Canadian labour movement, "Educational Services" has noted and summarized a number of key issues affecting the labour movement and has produced a series of information booklets, corresponding informational brochures and video programs on the issues of "Deregulation", "Free Trade", "Workers' Co-operatives", "Shorter Work Time", and "Pensions". It is our hope that the leadership and activists will be able to utilize these issue-oriented educational materials so that they will be able to act upon these critical problems facing the movement rather than be caught reacting to them.

The brochures and video programs can also be used at membership meetings, plant-gating and other informational activities.

These issues affecting the labour movement do not stand alone. Keeping this in mind, the larger booklets and video programs are designed so that they may also be interspersed within the existing CLC weekend and week-long courses. A number of other issue-oriented packages are planned for development in the near future. Special mention must be given to the four-part booklet/video national pension series. It is now complete and ready for affiliate use.

Recently, in the area of program development we saw the completion of the CLC/ARLEC "Effective Municipal Involvement Program" for labour council leadership. The purpose of the program was to train labour council leadership to become more effectively involved at the community level. This one-year program involved labour councils from all four Atlantic Provinces in conjunction with the Atlantic Regional Labour Education Centre. "Educational Services" also wrote the labour input materials for the 2-week "Leadership Development for Local Union Activists" in ARLEC.

"Educational Services" was heavily involved with the CLC Technological Change Education Program. This program was designed to initiate dialogue, and more specifically, to explore and prioritize amongst the various strategy and action option now facing the CLC, its affiliates and their members in relationship to technological change. The goal of the program was setting priorities for an action campaign which will be discussed at a national meeting of ranking officers in February.

The "Tech Ed" project consisted of a series of five regional input workshops to be followed by the February national conference which will discuss action-options. Over ninety percent of the CLC affiliates responded and participated in the project which was financially assisted by Labour Canada.

In the late summer of 1985, representatives of "Educational Services" served on a Federal Government subcommittee of the Nielsen Task Force on Citizenship, Labour and Immigration with a view to labour input on a range of Federal Government programs — most, especially the Financial Assistance Program for Labour Education, through which the CLC receives substantial monies to fund major portions of our educational activities.

The ability of "Educational Services" to develop new labour education aids and resources is greatly enhanced by the Labour Education Grant the CLC receives on behalf of our affiliates from Labour Canada. This Grant was first established in 1977 and will expire in March of 1986. An extensive evaluation of our performance has been completed with very positive results. We are optimistic that by the release of this report a new, expanded, longer term agreement with Labour Canada will be finalized.

The Audio Visual section of "Educational Services" has been extremely busy responding not only to the internal demands and programs of the CLC but also to those of the affiliates. There have been numerous affiliate requests for the large dual screen arrangement of the 1984 CLC Convention and for the taping of a number of major affiliated union conventions and conferences. Our A/V section has assisted in similar set ups and taped several conventions and conferences. Since the 1984 "Educational Services" Convention Report, the A/V section has produced many productions for use by our affiliates with several projects presently at various stages of development.

The "Educational Services" Catalogue has been updated to include the separately packaged Audio Visual catalogue which can also be distributed independently.

The CLC program on racism is presently only partially funded following our requests for financial assistance from the Federal Department of Secretary of State (Multiculturalism). We are still in negotiations for additional monies for the development and delivery of a national (Phase I) program to combat racism with the co-operation of the respective Federations of Labour.

"Educational Services" is also involved with the design and introduction of an on-line microcomputer system. The ability to expand our potential and informational capabilities through new technology will allow us to serve our affiliate unions better. At present, consultants are interviewing staff to determine their functions and needs and our system is projected to become operational by the end of this year.

Our regions continue to organize and deliver CLC week-long education programs in co-operation with their respective Federations of Labour, in addition to numerous Labour Council weekend institutes and conferences.

"Educational Services" has responded to a number of requests from smaller affiliates for assistance under our "Outreach Program". This program is designed to assist smaller affiliated unions in the development of internal educational programs and activities and to help the union 'plug-in' to CLC educational programs. In recent months "Educational Services" both nationally and regionally has assisted some affiliates in the establishment and subsequent development of their educational programs.

The CLC "Educational Services" has come a long way and we have achieved many good things. The very success of labour education in the last few years has raised the expectations of our membership at the very same time as the state of political, economic forces and directions in Canada have shaped the need.

"Educational Services" arranged for the services of Luc Martin to co-ordinate our activities relating to the "Year of the Youth" project.

"Educational Services" participated in the I.L.O. symposium on the Panel of Consultants on Workers' Education in April 1985 at the invitation of the International Labour Organization in Geneva, Switzerland. Our Department also represented Canadian workers at a symposium on Special Issues for Worker Educators in Industrialized Countries in Orenas, Sweden, at the invitation of the I.L.O. in October 1985. Executive Vice-President Richard Mercier lead a CLC sponsored delegation of Canadian trade union educators on an educational study tour of the United Kingdom, Sweden, France, Italy and Belgium in 1984.

Jim Brechin, well known to trade unionists across Canada passed away on Sunday, November 17, 1985. The appointment of Brother Brechin as National Director of the Canadian Labour Congress Education Department was announced by President Dennis McDermott in September 1981. Prior to his appointment as National Director, Brother Brechin held the position of Regional Education Director for Ontario. He will be greatly missed by his colleagues and friends within and outside the labour movement.

The appointment of Noel Stoodley as National Director, "Educational Services" was made in March, 1985. Brother Noel, a member of Local 636, U.A.W., has represented the Congress in various regions across Canada until his recent appointment as National Director.

The National Education Advisory Committee has been a very active Committee since the last Convention. The Committee, with the assistance of "Educational Services" organized a Labour Education "Think Tank" to evaluate our progress and direct our future activities in an organized and progressive manner. The continued work of the Committee is important in keeping the Department informed of program updating and new program development.

SOCIAL AND COMMUNITY PROGRAMMES

It is the responsibility of this Service to develop programmes and stimulate labour's involvement in the following main areas of social concern:

- health matters
- social services
- human rights and civil liberties
- environmental matters
- disadvantaged and minority groups
- co-ops and consumer affairs
- housing

Staff

The departmental staff consists of the national representative, the educational services representative and the office secretary.

Activities

During the period under review, the activities of the Service on the above and several other concerns of the Congress have been many and varied — including liaison with many of the national organizations, as well as government departments, which operate in the Service's areas of concern.

1. Health

As Chairperson of the Canadian Health Coalition, the National Representative has been heavily involved on its behalf during the period.

The three-year agreement with Fitness Canada has expired during the period. A training package has been prepared with instructions, for instructors.

2. Social Services

The Canadian Labour Congress is actively involved in the continuing liaison with United Way/Centraide Canada and United Way Labour Staff.

Promoted the Postal Alert Programme.

A complete course progression programme on union counselling and Employee Assistance Programme is being developed for the use of the CLC and its affiliated unions and is expected to be completed by the end of 1986.

Responded to enquiries about the union counselling programme and Joint Employee Assistance Programme (ERP).

Liaison with a variety of organizations in the social services area.

Servicing and follow-up on activities recommended by our National Social Services Committee. Since the last Convention, the Committee has been in the process of reorganization.

3. Human rights and civil liberties

During the period under review, the National Representative dealt with several issues on racism and on privacy which arose during that time. He met with the people of the Canadian Human Rights Commission on several occasions.

Servicing and follow-up on activities recommended by our National Human Rights Committee. Since the last Convention, the Committee has been in the process of reorganization.

Instructed courses, participated in a number of conferences and think thanks on racism and human rights.

Followed-up on the revision of the Congress-initiated and produced primer: "Human Rights in Canada: A Focus on Racism".

4. Environmental matters

The Congress has been involved in liaison activities with environmental organizations. The Service endeavours to keep environmental considerations in clear focus in the labour programmes which relate to this matter.

5. Disadvantaged and minority groups

The Canadian Labour Congress has been involved with and on behalf of several groups during that period, i.e. the Assembly of First Nations, the Native Council of Canada, the Batoche Centenary Corporation, the Association of Metis and Non-Status Indians of Saskatchewan, the Cross Cultural Communication Centre, the Canadian Ethnocultural Council, and the National Anti-Poverty Organization.

6. Co-ops

The Service maintained the liaison with the Co-operative Union of Canada.

The National Representative participated in a study tour on Workers' Co-ops in Europe and in Philadelphia.

Responded to requests to assist in developing worker-owned industrial and service co-ops and in laying the basis for a programme for such development.

7. Housing

The Congress has developed a position of support for the Co-operative Housing Foundation campaign to increase the federal funding allocation for co-op and non-profit housing. The Service has been involved in a submission by the CLC in response to the Federal Consultative Paper on Housing.

General

The National Representative supervised the activities of short-term consultant Luc Martin. He represented the Congress on the National Council of the International Youth Year, and in speaking to many and various groups across Canada and abroad.

In developing the involvement of union members in these programmes, the Staff have instructed at numerous schools, i.e. ARLEC in Nova Scotia, Harrison Hot Springs in B.C. and others.

The National Representative has been working closely with the peace groups.

RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF

Paix et Unité

Seizième Assemblée Statutaire

Toronto — avril/mai 1986

RAPPORT DU CONSEIL EXÉCUTIF À LA SEIZIÈME ASSEMBLÉE STATUTAIRE TORONTO,ONTARIO, AVRIL-MAI 1986

Introduction

Le Conseil exécutif du Congrès du Travail du Canada dirige la marche du CTC entre les assemblées statutaires. Les Statuts lui donnent le pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux décisions et instructions des assemblées statutaires et mettre en vigueur les dispositions des Statuts. Il doit en outre promouvoir l'adoption de mesures législatives à l'avantage des travailleurs, des travailleuses et de la population, et peut établir les comités consultatifs qu'il juge opportuns. Le présent rapport résume les activités du Conseil exécutif, des dirigeants exécutifs, et des permanents entre le 1er janvier 1984 et le 31 décembre 1985.

Le Comité exécutif, qui siège habituellement la veille des séances du Conseil exécutif en plus de participer aux rencontres de ce dernier, a tenu dix réunions entre 1984 et 1985, aux dates et endroits suivants:

26 mars 1984	Ottawa (Ontario)
22 mai 1984	Montréal (Québec)
16 juillet 1984	Ottawa (Ontario)
10 septembre 1984	Ottawa (Ontario)
3 décembre 1984	Ottawa (Ontario)
11 mars 1985	Ottawa (Ontario)
13 mai 1985	Toronto (Ontario)
9 septembre 1985	Ottawa (Ontario)
10 octobre 1985	Ottawa (Ontario) réunion spéciale
9 décembre 1985	Ottawa (Ontario)

Dans la même intervalle, le Conseil exécutif s'est réuni à 12 reprises, comme suit:

27-28 mars 1984	Ottawa (Ontario)
4 mai 1984	Toronto (Ontario)
23-24 mai 1984	Montréal (Québec)
17 juillet 1984	Ottawa (Ontario)
11-12 septembre 1984	Ottawa (Ontario)
4-5 décembre 1984	Ottawa (Ontario)
11-13 mars 1985	Ottawa (Ontario)
13-16 mai 1985	Toronto (Ontario)
27 juin 1985	Ottawa (Ontario)
10-11 septembre 1985	Ottawa (Ontario)
10 octobre 1985	Ottawa (Ontario) (réunion spéciale portant sur le libre-échange)
10-11 décembre 1985	Ottawa, Ontario

Membres du Comité exécutif

Afin d'accorder une représentation accrue aux syndicats du secteur public qui ont vu leurs effectifs augmenter, deux nouveaux postes de vice-président général ont été créés au sein du Comité exécutif. Les titulaires de ces nouveaux postes ont été élus à l'Assemblée statutaire de 1984. Il s'agit de Pierre Samson, président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada et de John Fryer, président du Syndicat national de la Fonction publique provinciale.

En septembre 1985, le Conseil exécutif a nommé Daryl Bean, nouveau président élu de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, au poste de vice-président général pour terminer le mandat de son prédécesseur.

Membres du Conseil exécutif

Au cours des deux années qui ont pris fin le 31 décembre 1985, le Conseil a subi bon nombre de transformations.

Lors de l'Assemblée de 1984, le CTC a donné un exemple concret d'accès à l'égalité en modifiant ses Statuts de manière à réserver six postes de vice-président hors cadre à des femmes. Ont été élues: Roxie Baker, du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aéronautique, de l'astronautique et des instruments aratoires; Louisette Hinton, du Syndicat international des travailleurs unis de l'alimentation et de commerce; Doreen Morton, de l'Alliance de la Fonction publique du Canada; Lucie Nicholson, du Syndicat canadien de la Fonction publique; Frances Soboda, des Métallurgistes unis d'Amérique et Diane Wood, du Syndicat national de la Fonction publique provinciale.

L'Assemblée de 1984 a également élu comme nouveaux membres au Conseil, Robert McGarry, président de l'Union des facteurs du Canada, et Val Bourgeois, vice-président général au Canada de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéroastronautique. Celui-ci avait terminé le mandat de Mike Rygus, qui a pris sa retraite au début de 1984.

En mai 1984, Jim MacDonald est revenu au Conseil exécutif à titre de président de la Fédération des travailleurs de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Au cours de ces deux années, John Pullen, président de la Fédération des travailleurs du Manitoba, a siégé au Conseil de septembre 1984 à octobre 1985, alors qu'il a été remplacé à ce poste par le nouveau président de la FTM, Wilf Hudson.

L'économie en 1984-1985

Depuis la dernière Assemblée statutaire du CTC, l'économie dans son ensemble a montré des signes de redressement mais cette reprise est à la fois fragile et injuste si l'on considère à qui elle a profité. Elle ne correspond en rien à l'appel lancé par l'Assemblée de 1984 "pour se remettre au travail".

L'indice le plus général du rendement économique, soit le Produit National Brut en dollars réels, a montré des taux de croissance de 5% et de 4.5% en 1984 et 1985 respectivement. Malgré cette croissance de l'économie globale, le taux de chômage se situait encore au-dessus des 10% à la fin de 1985. Le taux de chômage a légèrement baissé sous la marque des 10% au début de 1986 mais tous les indices laissent croire que ce n'est là qu'une situation temporaire. La majorité des économistes prédisent pour les prochaines années un taux de croissance passablement inférieur. Attendu que le dernier budget fédéral (et les budgets sont reconnus pour leur optimisme) prévoit que le taux de croissance tombera à 3.7% en 1986 et à 3% en 1987, et attendu que ce taux se situera vraisemblablement à un niveau encore plus bas, nous avons toutes les raisons de croire que le taux inacceptable de chômage que nous connaissons actuellement va encore grimper.

Les espoirs sur lesquels le gouvernement Mulroney a misé pour redresser l'économie, notamment le secteur privé et particulièrement l'investissement dans les entreprises, ne se sont pas concrétisés. Dans la première semaine de mars 1986, Statistique Canada a rapporté que le pourcentage prévu des investissements dans les entreprises pour 1986 ne dépasserait que de 2.5% le niveau actuel de 1985 en dollars courants. Si l'on tient compte du taux d'inflation, cela correspond en termes réels à une réduction des investissements. Il n'y a là rien de surprenant si l'on considère le haut niveau de capacité industrielle inutilisée au Canada, p.ex. plus de 20% dans le secteur manufacturier. Qui plus est, le dernier budget fédéral prévoyant des hausses d'impôt sur le revenu disponible des consommateurs, aggravera la situation car ce sont en fin de compte les dollars dépensés par les consommateurs qui alimentent les investissements et non quelque concept abstrait de "confiance du monde des affaires".

Le premier ministre a fait grand cas "*du dernier bilan*" de la création d'emplois au Canada. Mais ces données doivent être étudiées dans leur contexte particulier. En février de cette année, on comptait 582 000 emplois de plus que les 11 047 000 de février 1981, au moment où s'amorçait la récession. Toutefois, 57% de cette croissance était due à l'emploi à temps partiel. Un pourcentage important de ces travailleurs et travailleuses à temps partiel préféreraient travailler à temps plein mais ils doivent se contenter du temps partiel puisqu'ils n'ont pas d'autre choix. Les données relatives à d'autres groupes illustrent également le manque de symétrie de la prétendue reprise économique. Par exemple, on compte 300 000 emplois de moins pour les jeunes par rapport au niveau d'avant la récession!

Un autre exemple du déséquilibre et de l'injustice des dernières tendances de l'économie canadienne est la croissance des salaires comparativement à celle des profits. Au cours des trois dernières années, les salaires moyens ont augmenté de seulement 13% (2% de moins que l'inflation) alors que les compagnies affichent des profits de l'ordre de 95%. Et il y a peu d'indices qui laissent croire que les salaires vont reprendre du terrain. Les projections du dernier budget fédéral estiment que les profits des entreprises vont grimper trois fois plus vite que les salaires dans les années 1986 et 1987.

L'accroissement des injustices semble être sous-jacent à toute la stratégie du gouvernement Mulroney. Dans le domaine de la politique fiscale, par exemple, comment peut-on expliquer autrement le cadeau qu'est l'exemption fiscale sur les gains de capital jusqu'à concurrence de 500 000$ offert aux contribuables à haut revenu alors que l'augmentation de la taxe de vente et de celle sur les produits de consommation, qui sont régressives, frappent le plus durement les contribuables à faible revenu?

Si nous revoyons les deux dernières années et essayons d'entrevoir ce que les deux prochaines réservent, nous voyons se présenter au mouvement syndical toute une variété de problèmes économiques sur lesquels il devra faire preuve de leadership à tous les niveaux:

— un climat économique que les politiciens fédéraux présentent comme une reprise en profondeur et de plus en plus généralisée mais qui est en réalité fragile et injuste dans ses conséquences;

— un taux de chômage implicite inacceptable pour le mouvement syndical et la société, même selon les hypothèses les plus optimistes sur la croissance économique;

— les injustices croissantes entre le travail et le capital, entre les riches et les pauvres, entre les jeunes et les autres groupes sociaux, etc.;

— les attaques incessantes qui se poursuivront vraisemblablement contre les programmes sociaux, tels que l'assurance-chômage, au nom des restrictions budgétaires du gouvernement;

— le défi de combattre la "profession de foi" de Mulroney-Reagan sur le libre-échange en proposant une stratégie industrielle de rechange "faite au Canada";

— les tentatives incessantes faites par le patronat en vue d'obtenir des concessions sur les salaires et les règles concernant l'exécution du travail, au nom de la "flexibilité" et du besoin de "soutenir la concurrence";

— la nécessité de s'occuper de l'augmentation rapide et de l'envahissement des nouvelles technologies qui non seulement suppriment des emplois mais modifient leur nature et celle du travail lui-même;

— la tendance persistante vers la déréglementation et les conséquences économiques et sociales néfastes qu'elle entraîne.

Réunions du Conseil exécutif

Les pages qui suivent résument les décisions importantes prises par le Conseil exécutif au cours des deux dernières années.

À sa réunion de mars précédant l'Assemblée statutaire de 1984, le Conseil a proposé deux réformes importantes à soumettre aux délégués.

La première avait pour but d'ajouter deux postes additionnels de vice-présidents généraux, l'un destiné à l'AFPC et l'autre au SNFPP, afin de donner une représentation plus grande aux syndicats du secteur public dans les décisions du Conseil exécutif.

La deuxième visait à appliquer le principe de l'accès à l'égalité en réservant à des femmes les deux sièges laissés vacants par les deux vice-présidents hors cadre nommés vice-présidents généraux, et en créant quatre autres postes également réservés à des femmes.

Les deux réformes ont été adoptées par l'Assemblée statutaire de 1984.

L'ordre du jour de la réunion des premiers dirigeants, tenue le 28 mars 1984, a reçu l'approbation définitive. La réunion avait pour but de les tenir au courant des modifications aux Statuts du CTC, des domaines cibles établis en vue de la prochaine élection fédérale et de la question des syndicats non affiliés au CTC.

À la réunion spéciale du 4 mai, le Conseil exécutif a approuvé la formule de représentation des femmes au sein du Conseil et donné son accord final sur les énoncés de politiques devant être soumis à la 15e Assemblée statutaire.

Lors d'une autre réunion spéciale tenue le 17 juillet, le Conseil exécutif a étudié le rapport sur les syndicats indépendants, préparé par un sous-comité, ainsi que la question de la participation des premiers dirigeants à l'élection fédérale.

À la réunion de septembre, le Conseil exécutif a convenu de coordonner un programme d'action en vue de faire avancer la question de la réduction du temps de travail; d'accorder une somme de dix mille livres sterling aux mineurs de Grande-Bretagne et à leurs familles, par l'intermédiaire du Trade Union Congress; d'entreprendre une action coordonnée relativement aux causes intentées devant les tribunaux en vertu de la Charte des droits et libertés. Les membres ont également entendu un rapport sur les syndicats non affiliés au CTC et discuté de l'éventuelle affiliation de l'Association canadienne des Maîtres de Poste et Adjoints. Le Conseil a également donné son accord pour la tenue en novembre d'une conférence sur la déréglementation.

À la réunion de décembre, le Conseil s'est surtout penché sur l'orientation qu'entendait donner au pays le gouvernement Mulroney par ses politiques économiques, le libre-échange et la privatisation, et sur la réplique du CTC à ces politiques. Les membres ont également discuté de la participation du CTC au projet de Conférence économique du gouvernement et au Groupe d'étude Nielsen. Les membres ont entendu un rapport sur trois grèves, celle des employés d'Eaton et celles des employés de téléphone et des pêcheurs à Terre-Neuve.

Lors de la réunion de mars, le vice-président exécutif Richard Mercier a présenté un rapport sur la mission qu'il a effectuée en Afrique pour y étudier les conséquences de la famine. Les membres ont discuté de la campagne de boycottage d'Eaton et réglé les questions qui avaient été renvoyées au Comité exécutif par l'Assemblée. Bob Rae, leader du NPD en Ontario a parlé de la situation dans cette province.

Le Conseil a tenu une séance de ''remue-méninges'' à Toronto en mai. L'ordre du jour comprenait les points suivants: libre-échange, Michelin, conflit ACETA-Air Canada, Ouvriers unis des brasseries, grève et boycottage d'Eaton, Charte canadienne des droits et libertés, champs de compétence, fusions, maraudage, répartition du revenu et politiques du revenu, relations avec le gouvernement fédéral.

Une réunion spéciale a été convoquée en juin pour discuter de la question du libre-échange qui prenait de l'ampleur. Les membres ont élaboré et adopté une stratégie pour s'opposer au libre-échange avec les États-Unis.

Le Conseil a également convenu que le CTC devrait parrainer sa propre Conférence économique nationale et chercher à obtenir la collaboration des participants gouvernementaux.

À la réunion de septembre, les membres ont convenu des derniers détails concernant la conférence sur la Charte des droits et libertés. Il a été également décidé qu'une réunion des premiers dirigeants coïnciderait avec la tenue de cette conférence. Le Conseil a demandé d'appuyer le boycottage des raisins de Californie lancé par les Travailleurs agricoles unis; reçu un rapport des séances tenues par l'OIT en 1985; discuté de stratégie concernant la grève au Centre Visa; lancé un boycottage de Radio Shack et recommandé que soit institué un Jour de deuil en souvenir des travailleurs tués ou blessés au travail. La date serait déterminée à une réunion ultérieure.

Une réunion spéciale a été convoquée en octobre pour décider si le CTC devait participer ou non aux comités sectoriels et consultatifs sur le libre-échange, formés par le gouvernement. Le Conseil a décidé de ne pas y prendre part et de s'y opposer en toutes occasions.

La dernière réunion du Conseil au cours des deux années visées par le présent rapport a eu lieu en décembre. On a rappelé aux membres que la capitation spéciale de 5 devenait obligatoire à partir de janvier 1986. Le rapport définitif sur la Conférence des avocats de syndicats et sur celle des premiers dirigeants, qui ont suivi la réunion du Conseil et qui portaient sur l'impact de la Charte des droits, a été déposé. Les membres ont discuté de la Conférence économique et précisé les derniers détails. Le Conseil a adopté la politique relative aux boycottages et choisi le 28 avril comme Jour de deuil, parce que la première loi sur les accidents du travail au Canada a été adoptée en troisième lecture un 28 avril.

Les Services du CTC

On trouvera dans le présent document les rapports de tous nos Services. Chaque délégué devrait en prendre soigneusement connaissance. Ce sont les permanents du CTC qui mettent véritablement en vigueur les politiques adoptées par le Conseil exécutif et par les assemblées statutaires. C'est grâce au dévouement et à la compétence de nos permanents que le CTC peut agir puissamment sur la scène nationale.

Le Bureau de la femme a coordonné la 5e Conférence biennale sur le thème ''Pour de vrais programmes d'accès à l'égalité''. Le Bureau a pressé le gouvernement fédéral d'adopter une loi rendant obligatoires les programmes d'accès à l'égalité. Le

Bureau a pris part à des rencontres avec les affiliés et les organismes à charte du CTC, entrepris avec d'autres groupes une action coordonnée en rapport avec le projet de loi C-62, *Loi sur l'équité professionnelle*, et présenté un mémoire au Comité parlementaire chargé d'étudier ce projet de loi. Le Bureau de la femme a continué de répondre à de nombreuses demandes d'aide et à préparer de la documentation à l'intention de groupes variés.

Le Service des relations publiques se préoccupe constamment de faire passer le message syndical dans l'ensemble de la population par l'intermédiaire des médias. Ce service est toujours responsable de la publication du *Monde syndical*. Le service a aidé les affiliés, les fédérations de travailleurs et certains organismes sympathisants à l'occasion de projets et de campagnes, y compris la couverture de conférences et de colloques tenus d'un bout à l'autre du pays.

Le Service de santé et sécurité au travail a été extrêmement occupé au cours des deux dernières années. Si le Parlement a finalement accepté de modifier la Partie IV du Code canadien du travail, c'est en grande partie grâce au travail acharné de ce Service. Le Service a rédigé un certain nombre de mémoires portant entre autres sur les radiations, les lois concernant le "droit de savoir", la *Loi sur les contaminants de l'environnement*. Outre la rédaction de matériel pédagogique, le Service a organisé à Winnipeg une Conférence sur la santé et la sécurité au travail.

Le travail du Service des programmes sociaux et communautaires se rapporte à divers domaines: santé, services sociaux, droits de la personne, environnement, coopératives et logement, affaires des consommateurs, groupes défavorisés et minorités, programmes d'aide aux employés. Ce Service, par exemple, est chargé de coordonner les travaux de la Coalition canadienne de la santé et de voir si les recommandations du Comité national des droits de la personne ont été suivies. Une grande partie du travail de ce Service a été consacrée à l'obtention de subventions fédérales accrues à l'intention du logement coopératif au Canada.

Le rapport du Service des affaires internationales résume les efforts entrepris par le CTC en vue de promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement. Cette tâche exige une étroite collaboration avec la Confédération internationale des syndicats libres, le Conseil syndical du Commonwealth et l'Organisation internationale du travail. Le Service a joué un rôle dans le succès de la Caravane de pétitions pour la paix, dans l'aide humanitaire apportée aux mineurs en grève de Grande-Bretagne et à leurs familles, et par l'intermédiaire du Fonds d'activités internationales et de subventions de l'ACDI, le Service a fourni aide et assistance aux syndicats des pays en développement.

Les permanents au Service de l'éducation politique ont maintenu des efforts assidus avec le NPD, nos syndicats affiliés, les fédérations de travailleurs et les conseils du travail en vue d'obtenir un appui financier et politique pour le Parti. Le Service a aidé à coordonner la participation des syndicats à l'élection fédérale, aux élections en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, à l'Ile-du-Prince-Edouard, au Québec, en Ontario et au Yukon ainsi qu'aux élections partielles tenues en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Le Service a ciblé ses efforts au moyen des contacts personnels au travail ou par téléphone.

Au cours des deux dernières années, le Service de la législation et de la recherche a rédigé 18 mémoires destinés aux ministères ou à des agences du gouvernement. Une grande partie du temps et des énergies des permanents de ce Service a été consacrée à obtenir que les modifications aux Parties III, IV et V du Code canadien du travail aient force de loi. Le Service a rédigé des notes de recherche concernant un grand nombre de documents sur des sujets tels que la formation, le tourisme, la politique de la concurrence, l'immigration et le commerce extérieur. Une grande partie des ressources du Service a été consacrée à l'organisation de conférences et à la préparation d'énoncés de principe devant être débattus et portant, entre autres, sur la déréglementation, la réduction du temps de travail, la conférence des avocats des syndicats et Dialogue 86. La participation du Service au Groupe d'étude Nielsen a aussi été considérable. Et de plus, les permanents de ce Service ont secondé les travaux d'un certain nombre de Comités permanents du CTC.

Les Services éducatifs ont continué d'élargir leurs services aux affiliés. Les anciens programmes d'études sont constamment mis à jour afin d'en assurer la pertinence, et de nouveaux programmes ont été créés. Les Services éducatifs travaillent actuellement à la préparation de matériel pédagogique nouveau sous forme de dépliants, de brochures et de vidéos, conçus pour promouvoir nos objectifs sociaux, économiques et politiques, et qui servira dans le cadre des semaines et fins de semaine d'étude. Le travail préliminaire a été fait sur ordinateur d'accès direct, ce qui permettra au Service de servir plus efficacement nos membres.

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès prématuré en 1985 du confrère Jim Brechin qui avait pris sa retraite, quelques mois auparavant, à titre de directeur des Services éducatifs. Son absence sera profondément ressentie par nous tous.

Le Service de l'organisation travaille en étroite liaison avec les affiliés et les syndicats à charte du CTC. Le rapport de ce Service comprend également les activités des fédérations de travailleurs. Chaque délégué devrait en prendre connaissance afin de mieux saisir l'ampleur des responsabilités de ce Service. Les conflits de travail ainsi que la syndicalisation sont au coeur de ses activités. Au cours des deux dernières années, les permanents du Service ont eu à s'occuper de deux événements d'importance particulière: la grève au Centre Visa et la campagne de recrutement chez Michelin.

Comités

La liste des Comités permanents du CTC et de leurs membres figure en annexe. Des comités spéciaux sont également mis sur pied à l'occasion pour traiter de questions ou de problèmes d'intérêt particulier pour un grand nombre de syndicats et de permanents.

Les membres de ces comités sont choisis parmi les affiliés et les permanents qui s'intéressent à ces questions et au secteur concerné ou qui les connaissent. Cette compétence donne aux comités la capacité voulue pour satisfaire à leurs obligations envers les membres. L'efficacité d'application de bien des résolutions adoptées aux assemblées statutaires dépend du travail de ces comités.

Tous les membres du Conseil exécutif siègent au moins à un de ces comités, assurant ainsi une liaison directe entre ces derniers et les décisions prises par le Conseil exécutif. Les comités font rapport aux dirigeants et au Conseil exécutif, ce qui permet d'assurer la coordination et la pertinence des politiques.

Effectifs

Depuis l'Assemblée statutaire de 1984, le CTC a formé un sous-comité du Conseil exécutif chargé d'étudier la question des syndicats indépendants, en vue d'élaborer une stratégie pour les amener à adhérer au CTC. Les syndicats indépendants représentent un danger constant pour chacun des affiliés du CTC; ils affaiblissent en outre le rôle de notre centrale comme porte-parole syndical national au Canada. Le sous-comité a présenté son rapport au Conseil exécutif et un dirigeant a été chargé de s'entretenir avec ces syndicats indépendants pour explorer des modalités d'affiliation qui conviendraient à la fois au CTC, à ses affiliés et aux syndicats indépendants. Le danger qui menace le CTC se manifeste par la baisse du taux de syndicalisation des travailleurs et travailleuses canadiens, baisse qui est documentée dans le rapport. On y lit ce qui suit:

"En 1963, 1 449 200 travailleurs faisaient partie d'organismes syndicaux actifs au Canada. Soixante-quinze pour cent d'entre eux étaient membres de syndicats affiliés au Congrès du Travail du Canada.

Au début de 1973 [illegible] syndicats au Canada regroupaient 2 609 636 membres. De ce nombre, 71.2 pour cent adhéraient à des syndicats affiliés au C[illegible]

Au début de 1984, le nombre total des travailleurs syndiqués était de 3 651 000, dont 56 % seulement étaient membres de syndicats affiliés au CTC.

Bien que le nombre total de membres appartenant à des syndicats affiliés au CTC ait augmenté de 963 100 entre 1963 et 1984, la proportion de syndiqués adhérant au CTC a baissé de 75 à 56.1%."

Effectifs par centrale

Centrale	1984		1966		Évolution des effectifs
	Membres (000)	%	Membres (000)	%	(000)
CTC	2,050	56.1	1,282	73.9	768
CSN	210	5.8	188	10.9	22
FAT-COI/FCT	218	6.0	—	-	218
CSD	55	1.5	—	—	55
CSC	41	1.1	—	—	41
FAT-COI	158	4.3	16	0.9	141
Syndicats internationaux non affiliés	103	2.8	119	6.8	-16
Syndicats nationaux non affiliés	719	19.7	84	4.8	635
Syndicats locaux non affiliés	97	2.7	46	2.7	51
TOTAL	3,651	100.0	1,736	100.0	1,915

Remarquez que la Fédération canadienne des travailleurs représente 218 000 membres, soit 6%.

(Source — Répertoire des organisations de travailleurs au Canada)

Si le CTC veut pouvoir continuer de se dire "la voix des travailleurs et travailleuses", chacun de nous devra participer à un effort concerté. Il faudra nécessairement renverser la tendance actuelle, et entreprendre une remontée de notre proportion des syndiqués.

Résolutions et énoncés de politique des assemblées statutaires

Le nombre de résolutions soumises à l'Assemblée statutaire est le plus élevé jamais vu. Plus de 700 résolutions portant sur une grande diversité de sujets ont été reçues et acheminées au comité approprié. Plusieurs de ces résolutions sont déjà partie intégrante des politiques du CTC, qu'elles réaffirment. D'autres résolutions tracent une nouvelle politique ou modifient des politiques en vigueur.

Les comités ont été invités à présenter en premier à l'Assemblée statutaire les résolutions qui traitent de nouvelles politiques. Ceci permet à l'Assemblée d'utiliser son temps de discussion de façon optimale et donne lieu à des débats sur des sujets nouveaux. La plupart des sujets de résolutions soumises au nouveau Conseil exécutif parce que les délégués n'auront pas eu le temps de les discuter auront donc déjà fait l'objet de direction de la part des assemblées précédentes.

Toutes les résolutions que les délégués n'ont pas eu le temps de débattre sont renvoyées au nouveau Conseil exécutif qui prendra une décision à leur sujet. Dès que possible après l'Assemblée, donc, le Conseil examine ces résolutions et ses conclusions sont réunies dans un rapport supplémentaire qui est expédié aux délégués. Les résolutions traitées de cette façon ont la même force et le même effet que celles acceptées ou rejetées par l'Assemblée.

Résumé

La Dépression qui a commencé en 1981 a infligé des souffrances considérables aux travailleurs et à leurs familles. Le chômage, dont le taux moyen a dépassé 10% au plan national et 20% dans certaines provinces, a fait beaucoup de victimes. Les coupures dans les programmes sociaux, la diminution du pouvoir d'achat, les taux d'intérêt, le manque de logements à prix

abordable, la pénurie de lits d'hôpitaux, les attaques contre le régime d'assurance-santé et la privatisation de certains services gouvernementaux ont affecté de façon dramatique les travailleurs, pour qui ces services forment une partie du contrat social.

Dans ses deux budgets successifs, le gouvernement fédéral s'est attaqué sans merci aux contribuables à revenu moyen en haussant les taxes tout en accordant aux compagnies des allègements fiscaux.

Les compagnies et les employeurs ont cherché à arracher des concessions aux syndicats représentant leurs employés. De façon générale, nos syndicats y ont résisté avec succès, mais il reste d'autres combats à livrer.

En termes de croissance de l'emploi, le secteur des services a connu le taux le plus élevé. Une percée aux magasins Eaton et au Centre Visa de la Banque Canadienne Impériale de Commerce s'avère prometteuse pour l'accroissement de la syndicalisation dans ce secteur vital, si toutefois nous pouvons conserver l'élan. Le coût en est élevé, mais un échec serait encore plus coûteux.

L'économie ne s'est pas encore relevée d'une récession désastreuse. Le secteur manufacturier n'a pas encore retrouvé les 122 000 emplois supprimés depuis juin 1981. L'emploi à temps partiel affecte encore les travailleuses; en effet, des 97 000 nouveaux emplois à temps partiel créés l'année dernière, 70 000 ont été occupés par des femmes.

Avec un taux de chômage dépassant 10%, les travailleurs et travailleuses demeurent vulnérables devant les attaques patronales. L'existence d'une "armée" de chômeurs accroit toujours le pouvoir des employeurs, qui ont beau jeu de se débarrasser de leur main-d'oeuvre syndiquée. Or, cette tendance se poursuivra tant que nos gouvernements se préoccuperont davantage du déficit que de la création d'emplois.

COMITÉS PERMANENTS

On trouvera ci-après une liste complète des membres des comités permanents.

COMITÉ DES BOURSES D'ÉTUDE CLAUDE JODOIN

Richard Mercier
Frances Bairstow

COMITÉ D'ORGANISATION DES EMPLOYÉS DE BANQUE

Président	Dennis McDermott	CTC
Secrétaire	Ed JohnstonCTC	
	G. Docquier	Métallos
	Robert White	TUA
	V.E. Bourgeois	AIM
	M. Rousseau	UIEPB
	Cliff Evans	TUAC
	Jack Munro	SITBA
	Gwen Wolf	SNFPP
	J. Bergeron	AFPC

CONSEIL CANADIEN DES SYNDICATS DU SPECTACLE

Présidente	Shirley G.E. Carr	CTC
Secrétaire		
	Ron Lang	CTC
	Paul Siren	ACTRA
	J. Allan Wood	FMEC
	Robert Rivard	Union des Artistes
	Alan L. Cowley	AIESP

COMMISSION DES STATUTS ET DES STRUCTURES

Président	D. McDermott	CTC
Secrétaire	Pat Kerwin	CTC
	J. Munro	SITBA
	Dave Patterson	Métallos
	Louis Laberge	FTQ
	Cliff Pilkey	FTO
	Pierre Samson	AFPC
	Huguette Plamondon	TUAC

CONSEIL DES SYNDICATS DE LA RADIODIFFUSION

Présidente	Shirley G.E. Carr	CTC
Secrétaire		
	B.R. Davis	SCFP
	Bob Paterson	SCFP
	Alex Waterson	SCFP
	J.E. MacDonald	GJ
	J. O'Donnell	GJ
	Paul Siren	ACTRA
	Robert Rivard	Union des Artistes
	Gaston Blais	Union des Artistes
	A. Bergeron	NABET
	Cyril Ryan	NABET
	B. Lowe	NABET

COMITÉ CONSULTATIF DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Président	Dick Martin	CTC
Secrétaire		
	S. Gindin	TUA
	J.G. Frenette	FTQ
	J. Eleen	FTO
	N. Porter	UEDN/AFPC
	H. Skinner	SITBA
	R. Sykes	SCFP
	J. Paul Raymond	FCCFA
	B. Hebdon	SNFPP
	T. Blackstaffe	STCC

SOUS-COMITÉ DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Co-présidents	Dick Martin	CTC
	G. Docquier	Métallos
Secrétaire	D. O'Hagan	CTC
	V. Bourgeois	AIM
	J. Munro	SITBA

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE L'ÉDUCATION

Président	R. Mercier	CTC
Vice-président	J. Dowell	SCFP
Secrétaire	Noel Stoodley	CTC
	Gordon Wilson	TUA
	Glenn Pattinson	STCC
	E. Seymour	STCC
	Normand Caron	FTQ
	Pam Kirkwood	FTA
	Ray Hainsworth	FTO
	S. Lord	SCTP
	Fritz Bauer	AFPC
	Kevin Park	TUAC
	Jean Roberge	TUAC
	D'Arcy Martin	Métallos
	Jacques Desjardins	UFC
	Peggy Nash	TUA
	E.J. Smiley	SITBA
	Frank Wall	SITBA
	Joe Benard	SNFPP
	Rick Beckwith	FCCET & AO
	Reginald Duguay	UOCLA
	Ken Foster	SUT
	David Cubberley	FCCFA
	S.M. Duffy	SPC
	Gordon S. Vala-Webb	TAVT

COMITÉ DE LA POLITIQUE ENERGÉTIQUE

Président	Dick Martin	CTC
Vice-président	Reg Basken	STEC
Secrétaire	Murray Randall	CTC
	Jack MacDonald	SCFP
	B. Philp	STEC
	Phil Oakes	FTA
	Jim Gill	TUA
	W.E. Stuart	MUA

COMITÉ DES TRANSPORTS ET DE LA MANUTENTION DES CÉRÉALES

Président	Dick Martin	CTC
Secrétaire	Murray Randall	CTC
	H.E. Kancs	Local 333, Grain Workers Union
	David Lomas	SIDM
	Frank Mazur	FCCFA
	W.T. Swain	FCCFA
	G.A. Richmond	TUT
	Hugh Wagner	SSG
	E. Abbot	Assoc. des syndicats des cheminots canad.
	R. Thomasson	SIMC
	Fred Coates	AFPC
	Al Cerilli	FCCET & AO
	Larry LeBlanc	APENAC

COMITÉ DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Président	R. Mercier	CTC
Vice-Président	Dick Martin	CTC
Secrétaire	Dave Bennett	CTC
	Vince Rose	SNFPP
	Margaret McKague	SNFPP
	C. Lambert	SCFP
	J. Bolan	SCFP
	Mason Duffy	SPC
	Tom Steele	AIM
	R. Bouchard	FTQ
	B. Davidson	FTNB
	Gordon Sharp	FTM
	R.W. Stewart	STEC
	J. Jessop	AIP
	L. Heard	Métallos
	Gérard Proulx	Métallos
	V. Ledger	SITBA
	Louise Hall	AFPC
	Doreen Morton	AFPC
	Susan Sanderson	FTCB
	Réjean Bercier	STCC
	Jim Gill	TUA
	Rick Clarke	FTNE
	E. Waddell	FTO
	Jane Armstrong	TUA
	Frank Mazur	FCCFA
	Steve Bushell	SIDM
	Barbara Dunn	APENAC

COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE

Président	Richard Mercier	CTC
Vice-président	Terry Meagher	FTO
Secrétaire	G. Adam	CTC
	L. Laberge	FTQ
	Micheline Parkin	UIOVD
	Lily Lefort	TUA
	Terry O'Connor	SCFP
	Des Fitzmaurice	AFPC
	Bonnie Caroll	AFPC
	Dick Gingerich	FCCET & AO
	Joy Langan	FTCB
	Susie Vallance	SNFPP
	Maurice Keck	Métallos
	Al Hershkovitz	FTO

COMITÉ DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Président	D. McDermott	CTC
Secrétaire	John Harker	CTC
	S. Carr	CTC
	D. Martin	CTC
	R. Mercier	CTC
	J. J. Munro	SITBA
	J. Rose	SCFP
	L. Laberge	FTQ
	Diane Wood	SNFPP
	Don Collins	UEGDMR
	P. Samson	AFPC
	G. Docquier	Métallos
	W.E. Stuart	MUA
	R.C. Smith	FCCFA

COMITÉ MARITIME

Président	S. Carr	CTC
Secrétaire	E. Johnston	CTC
	R. Ortlieb	CTC
	A. MacLeod	CTC
	Stella Gallant	Prince Rupert Shoreworkers & Clerks
	G. Cormier	UPM
	Jack Nichol	TUAC
	Rick Clarke	FTCN
	Ron Ferguson	Marine & Shipbuilders
	J. Fitzpatrick	FOCCB
	J. Levia	FCCET & AO
	M.R. Sjoquist	GMMC
	R. Cook	GMMC
	A. Davis	GMMC
	A.H. Bond	UEDN/AFPC
	Robert Cox	AFPC
	A. Boyle	SIMC
	R. Thomasson	SIMC
	R. Cashin	TUAC
	V. Bourgeois	AIM
	D.C. Lomas	SIDM

COMITÉ NATIONAL DE L'ORGANISATION

Président	D. McDermott	CTC
Secrétaire	Ed. Johnston	CTC
	D. Martin	CTC
	S. Carr	CTC
	R. Mercier	CTC
	G. Docquier	Métallos
	C. Neil Reimer	STEC
	L. Palmateer	SNFPP
	V.E. Bourgeois	AIM
	J. Munro	SITBA
	P. Samson	AFPC
	R. White	TUA
	James H. Daley	SUT

COMITÉ CANADIEN DE L'ÉDUCATION POLITIQUE (CCEP)

Président	*D. McDermott	CTC
	*R. Mercier	CTC
	*R.A. Gingerich	FCCET & AO
	Robert White	TUA
	A. Ferlatte	SCTP
*Syndics	*Pat Kerwin	CTC

COMITÉ NATIONAL DE L'ÉDUCATION POLITIQUE

Président	Robert White	TUA
Secrétaire	Pat Kerwin	CTC
	D. McDermott	CTC
	S. Carr	CTC
	D. Martin	CTC
	R. Mercier	CTC
	Gerald Yetman	FTNE
	Irene Harris	CTTM
	Joe Hanafin	AIM
	Shirley Lord	FTM
	Paul Forder	FTO
	B. Hyde	FTS
	R.W. Stewart	STEC
	D. G. Collins	UEGDMR
	R. Bezo	SIOABV
	Rick Beckwith	FCCET & AO
	Fred Pomeroy	STCC
	G. Brigden	Métallos
	David McKenzie	Métallos
	Len Stevens	Métallos
	F. Tabachnick	SCFP
	Nancy Riche	SNFPP
	L. Harrison	TUA
	Victor Skurjat	TAVT
	G. Stoney	SITBA
	Steven Jelly	AFPC
	Vern Derraugh	TUAC
	Ted Roscoe	UIES
	Michel Robert	UFC
	Ken Foster	SUT
	A. Ferlatte	SCTP
	Dan O'Hagan	CTC
	Jerry Shea	UOCLA
	Charles Barsony	UOCLA
	W.A. Parsons	FTTN&L

COMITÉ DU CTC SUR LA PENSION

Président	Dick Martin	CTC
Secrétaire	Bob Baldwin	CTC
	Nancy Riche	SNFPP
	Karen Stotsky	SCFP
	R. Gingerich	FCCET & AO
	Frances Soboda	FTNE
	Glen Pattinson	STCC
	Katherine McGuire	STCC
	L. Erlichman	AIM
	W.T. Swain	FCCFA
	J.-P. Levasseur	APENAC
	Réal W. Lafontaine	FTQ
	Joan De'Ath	SITBA
	Sym Gill	TUA
	Walter Haulena	AFPC

COMITÉ CONSULTATIF DES RELATIONS PUBLIQUES

Président	D. McDermott	CTC
Secrétaire	C. Bauer	CTC
	S. Carr	CTC
	R. Mercier	CTC
	Mary Kehoe	CTC
	Alan Pryde	STCC
	W. McLeman	GJ
	P. Richard	FTQ

	G. Ken Strickland	TUT
	F. Tabachnick	SCFP
	J.M. Carle	Métallos
	Joseph Hanafin	AIM
	Dick Proctor	SNFPP
	Wendy Cuthbertson	TUA
	Bonnie Mewdell	AFPC
	Merl Day	APENAC
	Peggy Nash	TUA
	David Cubberley	FCCFA
	Sheila Keenan	FTO

CONSEIL DE COORDINATION DU SECTEUR PUBLIC

Président	Dick Martin	CTC
Secrétaire	Bob Baldwin	CTC
	Gill Levine	SCFP
	J. Jessop	AIP
	J. Desjardins	UFC
	B. Findlay	UFC
	R. McGarry	UFC
	P. Samson	AFPC
	J. Bergeron	AFPC
	A. MacFarlane	SUT
	R. Jolicoeur	SUT
	H. Ward	SUT
	B. Dubniak	UIES
	J.-C. Parrot	SPC
	W. Chedore	SPC
	J. Fryer	SNFPP
	Diane Wood	SNFPP
	Nancy Riche	SNFPP
	Greg Blanchard	SNFPP

COMITÉ DES CITOYENS ÂGÉS

Président	Les Batterson	TUA
Secrétaire	Guy Adam	CTC
	R. Mercier	CTC
	George Gilmour	SCFP
	Ira Wasson	FCCET & AO
	G. MacEachern	CT du Cap Breton
	J. Pope	AFPC
	John Fryer	SNFPP
	Roxie Baker	TUA

COMITÉ DES SERVICES DE BIEN-ÊTRE

Président	R. Mercier	CTC
Secrétaire	Guy Adam	CTC
	Wally Majesky	FTO
	C. LaMarche	Centraide/Vancouver
	A. Gingerich	FCCET & AO
	Ron Johnson	FTCB
	A. Simko	CT de Windsor & dist.
	J. Pimlott	CT de Winnipeg
	Ken Fraser	AFPC
	James Clancy	SNFPP
	J.-M. Gonthier	FTQ
	Roxie Baker	TUA
	Lucie Nichoison	SCFP
	John Moynahan	TUA
	Michel Robert	UFC

COMITÉ SUR LA TECHNOLOGIE

Co-présidents	Dick Martin	CTC
	Fred Pomeroy	STCC
Secrétaire	Susan Attenborough	CTC
	Donald Collins	UEGDMR
	J.-C. Parrot	SPC
	S. M. Duffy	SPC
	Jane Stinson	SCFP
	Val Bourgeois	AIM
	Katherine McGuire	STCC
	Glenn Pattinson	STCC
	W. Pointon	SITBA
	Robert McGarry	UFC
	Hugh J. Wagner	SSG
	Bill Rannachan	BFCLD
	Gary Doer	FTM
	Diane Wood	SNFPP
	Ed McRae	SNFPP
	Gerry Donohue	NABET
	Janice Manchee	AFPC
	Cheryl Kryzaniwsky	TUA
	Fernand J. Dunberry	SCTP
	D'Arcy Martin	Métallos
	Kevin Park	TUAC
	Ray Bidwell	FTS
	Ray Hainsworth	FTO
	Leonard C. Collins	UOCLA
	George Morrison	STEC
	Dick Barry	OUE
	Marie Pinsonneault	FTQ
	Simon Berlin	UIEPB
	David Cubberley	FCCFA
	Chris Andersen	STT

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Président	R. Mercier	CTC
Co-présidente	Trish Blackstaffe	STCC
Secrétaire	Linda Gallant	CTC
	Shirley Carr	CTC
	Carolyn Woloski	SNFPP
	Susie Vallance	SNFPP
	Lauraine Vaillancourt	UIOVD
	Louisette Hinton	TUAC
	Maxine Wood	FTA
	Astrid Davidson	FTCB
	Joan Blacquier	FTNB
	Anne Power	FTTN&L
	Shelley Acheson	FTO
	Carole Gingras-Larivière	FTQ
	Barbara Byers	FTS
	Carol Phillips	TUA
	June Cassey	UIEPB
	Angela Schira	AIM
	Bonnie Carroll	AFPC
	Cynthia Wishart	SCFP
	Astrid Zimmer	FTM
	Maurice Keck	Métallos
	Carmel C. Maloney	TUA
	Mike Villemaire	UFC
	Christine Micklewright	FCCFA
	Marilyn White	APENAC
	Gwen Wolfe	FTNE
	Deborah Bourque	SPC

REPRÉSENTANTS(E)S AUX CONSEILS, ORGANISMES ET COMMISSIONS

***COMITÉ CONSULTATIF DE L'EMPLOI DES DÉTENUS (AUPRÈS DU COMMISSAIRE AU SERVICE CORRECTIONNEL)**	
***ADVISORY COMMITTEE ON SERVICES STATISTICS CANADA**	N. Reimer (CTC)
INSTITUT DE L'AMIANTE	
Conseil d'administration	R. Mercier (CTC)
***CONSEIL CONSULTATIF CANADIEN DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION**	T. Wohlfarth (TUA) J. Langan (FTCB) F. Boudreau (FTQ) W. Parsons (FTTNL)
COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PENSIONS AU CANADA	R. Baldwin (CTC)
RÉGIME TRANSCANADIEN DE RETRAITE	
Conseil d'administration	R. Baldwin (CTC)
FONDATION CANADIENNE DE LA TOXICOMANIE	G. Adam (CTC)
CANADIAN ASSOCIATION FOR ADULT EDUCATION	N. Hamilton (CTC) N. Stoodley (CTC)
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE	H. Hampton (CTC)
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER	R. Byrne (CTC)
***CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL**	
Conseil	R. Mercier (CTC) D. Bennett (CTC) J. Gill (TUA) M. McKague (SNFPP) V. Ledger (SITBA) L. Hall (AFPC) Bill Parsons (FTTNL) C. Lambert (SCFP) G. Proulx (Métallos)
INSTITUT CANADIEN DES DROITS D'AUTEUR	J. Buller (UIT)
CONSEIL CANADIEN SUR LE TABAGISME ET LA SANTÉ	Mary Kehoe (CTC)
CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Bureau des gouverneurs	Edith Johnston (TUA)
CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ	D. Martin (CTC)
OFFICE DES NORMES GÉNÉRALES DU CANADA	
Office des politiques	R. Cockburn (Métallos)
Commission consultative sur la santé et la sécurité	D. Bennett (CTC)

INSTITUT CANADIEN DES AFFAIRES PUBLIQUES	D. McDermott (CTC) R. Lang (CTC)
INSTITUT CANADIEN DE RADIOPROTECTION	D. Bennett (CTC) D. Heffernan (SCFP) L. Stevens (Métallos) L. Gerard (Métallos) H. Séguin (Métallos)
CENTRE NATIONAL DE MAIN-D'OEUVRE ET DE PRODUCTIVITÉ	
Coprésidente	S. Carr (CTC)
Représentants syndicaux	J.Buchanan (SCTP) V. Bourgeois (AIM) G. Docquier (Métallos) J. Fryer (SNFPP) F. Daoust (FTQ) F. Pomeroy (STCC) J. Hunter (FCCET) K. Cummings (SCFP)
L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE	G. Adam (CTC)
COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO	
Sous-commission sur l'Éducation	N. Stoodley (CTC)
Comité de la condition féminine	L. Gallant (CTC)
INSTITUT CANADIEN NATIONAL DES AVEUGLES	
Comité national de l'emploi	G. Adam (CTC)
ASSOCIATION NUCLÉAIRE CANADIENNE COMITÉ DE LA SÉCURITÉ	J. Bolan (SCFP)
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE	D. McDermott (CTC)
ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION	
Commission de la politique des normes	J. Bolan (SCFP)
Comité de spécifications des appareils de levage	H. Ingham (UIOML)
Comité directeur de la sécurité professionnelle	(Métallos)
COMITÉ CANADIEN DE L'UNICEF	G. Adam (CTC)
COMMISSION POUR L'EXPANSION DU COMMERCE EXTÉRIEUR	D. Montgomery (CTC) D. Martin (CTC) N. Reimer (STEC)
COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE RECENSEMENT	D. O'Hagan (CTC)
CENTRE FOR ADVANCED TECHNOLOGY	
Comité consultatif de l'éducation	J. Schneider (CTC)
FONDATION DOUGLAS-COLDWELL	
Conseil d'administration	D. Martin (CTC)
COLLEGE FRONTIÈRE	
Bureau des gouverneurs	N. Stoodley (CTC)
CONSEIL CONSULTATIF DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT EN TRANSPORT ROUTIER	

INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES		L. Laberge (FTQ) M. Matte (FTQ) R. Mercier (CTC)
ORGANISATION RÉGIONALE INTERAMÉRICAINE DES TRAVAILLEURS (ORIT)		
Conseil exécutif	– Membre titulaire – Premier substitut – Second substitut	D. McDermott (CTC) D. Martin (CTC) J. Harker (CTC)
CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES (CISL)		
Conseil exécutif	– Membre titulaire – Premier substitut – Second substitut	D. McDermott (CTC) D. Martin (CTC) J. Harker (CTC)
	– Membre titulaire – Premier substitut – Second substitut	S. Carr (CTC) G. Docquier (Métallos) R. Mercier (CTC)
Comité de la femme	– Membre titulaire	L. Gallant (CTC)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)		
Groupe des travailleurs Membre du Conseil d'administration		R. Mercier (CTC)
COLLEGE CANADIEN DES TRAVAILLEURS CONSEIL DES GOUVERNEURS		
Président		D. McDermott (CTC) D. Martin (CTC) R. Mercier (CTC)
Secrétaire-trésorier		N. Stoodley (CTC) J. Buchanan (SCTP) J. Dowell (SCFP) J. Fryer (SNFPP) L. Stevens (Métallos) G. Pattinson (STCC) F. Pomeroy (STCC) G. Wilson (TUA) R. Young (Métallos)
SERVICES ÉDUCATIFS DU CTC		
Comité de coordination		S. Carr (CTC) R. Mercier (CTC) N. Stoodley (CTC)
Conseil d'administration	– Président – Vice-président – Secrétaire	D. McDermott (CTC) R. Mercier (CTC) N. Stoodley (CTC) D. Martin (CTC) S. Carr (CTC) L. Laberge (FTQ) G. Docquier (Métallos) J. Fryer (SNFPP) J. Rose (SCFP) J.J. Munro (SITBA) D. Bean (AFPC) R. White (TUA) Représ. Travail Canada
***NATIONAL FARM PRODUCTS MARKETING COUNCIL**		L. Moynahan (TUAC)
***NATIONAL INNOVATIONS ADVISORY COMMITTEE**		D. Martin (CTC)

CONSEIL NATIONAL DES RECHERCHES	
Comité associé du Code national du bâtiment	W. Majesky (FTO) J. Lavallée (FTQ Construction) G. Proud (AFPC 374) W. Fairservice (FTO Construction) E.H. Mancinelli (FTO Construction)
Assoc. Committee on Occupational Applications of Ergonomics Research	G. Cwitco (STCC)
CONSEIL DES SCIENCES CANADA	
Comité consultatif sur la technologie	Susan Attenborough (CTC)
***COMITÉ SUPÉRIEUR DU TRANSPORT DES CÉRÉALES (TRANSPORT CANADA)**	
Représentant syndical (à simple titre d'observateur)	J. Hunter (FCCET)
CONSEIL CANADIEN DES NORMES	J. MacDonald (CTC)
***SUB-COMMITTEE ON THE DEVELOPMENT OF A TRAINING PROGRAM FOR CARRIER PERSONNEL (TRANSPORT CANADA)**	
	L. Erlichman (AIM) M. J. Samson (TUA) R. Thomasson (SIMC)
***THINK CANADIAN CO-ORDINATING COMMITTEE (EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE)**	Mary Kehoe (CTC)
CENTRAIDE CANADA	
Conseil d'administration	R. Mercier (CTC) W. Majesky (FTO) L. Wilcott (CTC)
***CONSEIL CONSULTATIF DU TOURISME**	J. Fryer (SNFPP) R.C. Smith (FCCFA)

***Organisme gouvernemental**

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

Peut-être la fonction la plus importante du Congrès du Travail du Canada consiste-t-elle à se faire entendre pour défendre les intérêts de ses affiliés et des travailleurs en général.

Le Service des relations publiques du CTC y consacre toutes ses énergies et utilise de nombreuses techniques pour attirer l'attention du public sur le grand objectif du mouvement syndical: le mieux-être de la population active canadienne.

Le personnel du Service se compose de deux membres principaux, l'un et l'autre bilingues, soit Charles Bauer, coordonnateur, et Mary Kehoe, rédactrice adjointe, ainsi que de Lillian Kelly, secrétaire, et Joanne Savoie, sténographe bilingue.

Rapports avec les médias

Comme nous l'avons dit, l'une des grandes préoccupations du CTC consiste à faire passer le message syndical dans l'ensemble de la population, y compris les syndiqués et leurs familles, les gouvernements, les employeurs, etc. Les médias sont de toute évidence l'instrument le plus approprié.

Le Service publie fréquemment, dans les deux langues, des communiqués énonçant la position du CTC sur des dossiers que le mouvement syndical juge importants; ils sont immédiatement transmis par les services de dépêches (Canada News Wire et Telbec)

aux grands organes d'information du Canada et envoyés aux chroniqueurs syndicaux, aux rédacteurs de publications syndicales, ainsi qu'au Conseil exécutif et aux permanents du CTC. De temps à autre des enregistrements audio ou vidéo d'importantes déclarations sont produits pour la radio et la télévision, avec l'aide des Services éducatifs du CTC.

Le Service organise aussi des interviews avec les dirigeants et les permanents du CTC, de même que des conférences de presse, et répond régulièrement aux questions écrites ou orales de journalistes, de rédacteurs de publications syndicales, d'enseignants et d'étudiants, entre autres. Une abondante documentation est ainsi fournie aux personnes intéressées.

Etudiants en journalisme

Le Service a participé à un programme de stages pour étudiants en journalisme de l'Université Carleton, en vertu duquel des étudiants choisissent de travailler pendant une semaine à des tâches courantes avec le personnel du Service. Ils assistent en outre à des séances d'orientation avec les dirigeants et les permanents. Ce programme concourt à la formation des futurs journalistes sur les questions relatives au mouvement syndical, ce qui favorise une meilleure compréhension du rôle de notre mouvement dans la société et devrait produire des reportages plus éclairés sur le sujet. Plusieurs étudiants ont travaillé au Congrès à un moment ou l'autre depuis deux ans.

Le Monde syndical

Le Monde syndical — Canadian Labour, mensuel bilingue du CTC, véhicule des nouvelles des syndicats et des syndiqués de toutes les parties du Canada et même de l'étranger. C'est pourquoi il souhaite recevoir de ses lecteurs des articles et des photos d'intérêt général. *Le Monde syndical*, qui s'appelait jusqu'à tout récemment *Travailleur canadien*, est envoyé gratuitement sur demande. Son tirage de quelque 20,000 exemplaires lui permet d'atteindre les dirigeants et représentants syndicaux à tous les niveaux du mouvement et de nombreuses autres personnes intéressées aux questions syndicales. *Le Monde syndical* a été primé par l'Association canadienne de la presse syndicale et l'Association internationale des communications syndicales.

Aide apportée en matière de relations publiques

Le personnel a aidé les autres services du CTC, des affiliés, des fédérations de travailleurs et d'autres organisations amies, à l'occasion de projets et de campagnes de divers genres, y compris l'assistance fournie à des affiliés menacés par le maraudage de non-affiliés.

Parmi les organismes extérieurs que le Service a aidés, mentionnons la Coalition canadienne de la santé, le syndicat polonais Solidarnosc, le Centre canadien de recherche en politiques de rechange, la Caravane de pétitions pour la paix, et les Travailleurs agricoles unis d'Amérique relativement au boycottage du raisin de table de Californie.

Campagnes

De temps à autre, une question revêt un intérêt si pressant et si vital pour le CTC et tout le mouvement qu'une campagne est lancée afin d'en souligner l'importance et de mobiliser des appuis. L'aspect des relations publiques, bien sûr, y joue un grand rôle et suppose invariablement la participation du Service des relations publiques avec d'autres services du CTC. Au cours des deux dernières années, il convient de mentionner entre autres les campagnes contre le libre-échange avec les Etats-Unis, la déréglementation et la privatisation, pour le désarmement et la paix mondiale et pour l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud.

Congrès, conférences et événements spéciaux

L'Assemblée statutaire du CTC est un événement de premier ordre non seulement pour les milliers de délégués mais aussi pour tout le pays. Des centaines de journalistes en relatent les délibérations et les décisions. Le Service les tient au courant, organise des interviews et des conférences de presse, dirige la salle de presse et s'occupe en général des détails techniques et des installations requises, ce qui occupe son personnel bien avant et bien après les heures de travail officielles. Pendant les assemblées statutaires, des auxiliaires sont habituellement ajoutés au personnel normal.

Pendant les deux dernières années, le Service s'est occupé de plusieurs conférences du CTC, notamment sur la santé et la sécurité, l'économie, la déréglementation, la réduction des heures de travail et les travailleuses.

De même, le personnel du Service, dans la mesure où sa charge de travail le permettait, a apporté une assistance en relations publiques aux autres services ainsi qu'à des affiliés, des organismes à charte et même des organisations sympathisantes de l'extérieur, pour leurs congrès, conférences et diverses autres circonstances.

ACPS

Le CTC soutient activement l'Association canadienne de la presse syndicale, organisme voué à l'amélioration des médias syndicaux et mis à la disposition des directeurs d'organes d'information syndicale parlée, écrite ou visuelle. En plus d'organiser des conférences et des ateliers, l'ACPS offre des manuels gratuits, une aide professionnelle aux rédacteurs et un service d'arts graphiques ainsi que des services de nouvelles et de photos à prix réduit pour les membres. Le coordonnateur des relations publiques du CTC, Charles Bauer, est secrétaire-trésorier de l'Association. Les personnes qui aimeraient en faire partie voudront bien s'adresser à lui ou à d'autres membres de l'exécutif de l'ACPS.

SERVICE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Le Service des affaires internationales s'est efforcé de mettre en oeuvre les politiques adoptées par la quinzième assemblée statutaire et d'aider les dirigeants élus et les organes exécutifs à réagir aux crises et aux défis dans le domaine des affaires internationales.

Bien que notre travail soit demeuré axé sur le renforcement du syndicalisme libre dans le monde, en vue à la fois de préparer l'assemblée statutaire de 1984 et de mettre en oeuvre les politiques fixées par ce dernier, nos énergies ont été en grande partie consacrées à promouvoir la paix, la sécurité et le désarmement.

Le CTC et les grandes orientations

Nous avons poursuivi la mise en oeuvre de notre politique de construire une solidarité intersyndicale qui transcende les barrières idéologiques et les frontières géographiques.

C'est dans cet objectif qu'un permanent du Service a accompagné en octobre 1984 deux membres du Conseil exécutif lors d'une visite en République populaire de Chine. Ce voyage posait les bases d'une importante délégation du CTC qui s'est rendue en Chine au printemps 1985, et où les délégués, dirigés par le président McDermott, ont été reçus par la Confédération des syndicats de Chine.

Toujours en 1984, une délégation de la Centrale syndicale nationale de Hongrie a rendu visite au CTC à Ottawa. On y a discuté, entre autres, de l'engagement soutenu du CTC envers le respect universel des droits de la personne et des droits syndicaux. En 1985 le Service a élaboré des propositions en vue de discuter de ces questions avec la centrale syndicale soviétique, l'AUCCTU.

Le Service a continué à promouvoir activement, sur les scènes nationale et internationale, les politiques énergiques du CTC en matière de droits de la personne et de droits syndicaux. Durant la période, le Service a mis au point, en collaboration avec Amnistie Internationale, un réseau télex d'action d'urgence. Ce nouveau système, qui reçoit l'appui de plusieurs des affiliés du CTC, permet au mouvement syndical canadien d'intervenir rapidement dans les cas d'urgence de nature syndicale que nous signale Amnistie Internationale, partout à travers le monde.

Le Service a également consacré des efforts particuliers à des "dossiers spéciaux" dans des pays, tels que Haïti, le Paraguay et les Philippines, où des violations des droits de la personne et des droits syndicaux n'avaient pas été dénoncées suffisamment par la presse internationale. Dans ces cas, ainsi que dans certains autres, le CTC a pressé le gouvernement canadien d'intervenir auprès des Nations Unies pour qu'elles dénoncent et condamnent ces violations manifestes.

Ces préoccupations s'inscrivent dans le cadre des politiques du CTC qui visent à éviter les guerres, nucléaire ou autres, ainsi que les tensions qui y conduisent. Le Service a utilisé l'énoncé de politique de l'assemblée statutaire de 1984, intitulé *Paix, sécurité et désarmement: position du Congrès du Travail du Canada*, pour exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral afin que ce dernier apporte des modifications importantes à ses politiques et intensifie ses efforts en vue d'encourager des discussions publiques sur une paix mondiale essentielle.

Une grande réalisation a été accomplie dans ce domaine, avec la création de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales et la nomination du président du CTC au Conseil d'administration de cet organisme.

Avec l'aide et les conseils du Service, le CTC a également joué un rôle de première importance envers le succès de la Caravane de pétitions pour la paix et la création de l'Alliance canadienne pour la paix.

Une grande partie de notre travail s'est effectuée par l'entremise de plusieurs organisations internationales de même que par des actions bilatérales ou en collaboration avec d'autres organisations canadiennes.

La Confédération internationale des syndicats libres

Le Congrès du Travail du Canada a été, comme toujours, un membre actif et influent de la CISL, et des permanents du Service ont participé à certaines de ses plus importantes missions, en Amérique centrale par exemple, et ont exécuté des tâches particulières pour la Confédération, en organisant par exemple la distribution des vivres d'urgence durant la famine au Tchad.

Le président du CTC est d'office vice-président de la CISL et de son organisme régional, l'ORIT. Le Service des affaires internationales a redoublé d'efforts afin que l'ORIT concrétise dans notre hémisphère les politiques de la CISL, et un permanent du CTC a été affecté au quartier général de l'ORIT en 1984 et pendant la durée du congrès de cette dernière, tenu à Mexico en avril 1985.

L'Assemblée de l'ORIT a entériné les efforts régionaux canalisés par l'entremise de la Contadora et visant à mettre fin aux conflits en Amérique centrale, objectif que le Service poursuit activement depuis qu'il a parrainé une rencontre conjointe entre l'ORIT et la Contadora à Panama au début de 1984.

Nous avons en outre aidé la CISL à mettre en oeuvre des projets de développement dans des pays du tiers monde, assuré les services audio-visuels de ses conférences et organisé une réponse à ses campagnes spéciales.

C'est en réponse à l'une des campagnes mondiales de la CISL que le Service a recueilli au Canada 180 618,62$ pour secourir les familles des mineurs des charbonnages britanniques, au cours de leur longue grève.

Le Conseil syndical du Commonwealth (CSC)

Au cours de la période, le Service a continué de prodiguer son aide et ses conseils au CSC, pour plusieurs de ses projets. En 1985, après la catastrophe de Bhopal, le CSC a mis au point un important programme de formation en santé et sécurité pour les syndicats en Inde, et le CTC a obtenu à cette fin des fonds de l'Agence canadienne de développement international.

Dans deux pays du Commonwealth déchirés par la guerre civile, le Sri Lanka et Chypre, le CSC a réussi à concilier les centrales syndicales. Les premiers efforts de conciliation faisaient suite à un travail préparatoire réalisé par le Service des affaires internationales, les deux organismes étant sous l'égide du président du CTC, qui préside le CSC depuis 1980, année de la fondation de ce dernier.

En 1985, accompagné de permanents du Service, le président a dirigé la délégation du CSC qui rencontrait les chefs d'État du Commonwealth à Naussau.

Le Comité de direction du CSC s'est réuni à Naussau, où il a exercé avec succès des pressions auprès des chefs de gouvernement sur plusieurs questions, dont la formation en matière de changements technologiques et la création d'une zone dénucléarisée dans le sud du Pacifique.

Les efforts du CSC ont cependant surtout porté sur l'Afrique du Sud, et le Service a joué à cet égard un rôle important. Les chefs d'État ont accédé à sa proposition d'amorcer le dialogue entre blancs et noirs de ce pays, et sont venus plus près d'imposer des sanctions économiques, préconisées depuis longtemps par le CTC.

Les chefs de gouvernement ont encore exprimé leur appui aux activités de formation des travailleurs sud-africains noirs, entreprises par le Conseil syndical du Commonwealth et fondées sur les programmes d'assistance créés par le Service des affaires internationales.

Après le Sommet de Nassau, les permanents du Service se sont rendus à Londres pour s'entretenir avec les gens du CSC et du Secrétariat du Commonwealth au sujet de l'expansion de cette assistance, comme moyen important de lutte contre l'apartheid.

L'Organisation internationale du travail

En 1984 et 1985, dans le cadre de la lutte contre l'apartheid, surtout caractérisée par l'aide apportée aux syndicats sud-africains et qui a mené à la fondation en 1985 du Congrès des syndicats sud-africains (le COSATU), le Service a oeuvré par l'entremise de divers organismes internationaux. Cela comprenait non seulement la CISL et son Comité de coordination pour l'Afrique australe, dont l'importance est vitale, ni seulement le CSC et sa mission éducative, mais aussi l'OIT.

Depuis deux ans, le Service a secondé la secrétaire-trésorière dans sa tâche de présidente du groupe des travailleurs du Comité de l'OIT qui lutte contre l'apartheid, et nous avons également délégué un permanent pour la coordination d'un programme de l'OIT visant la formation, en Afrique et en Europe, de syndicalistes sud-africains noirs.

Le Service a également secondé les délégations du Groupe des travailleurs canadiens aux séances de 1984 et de 1985 de la Conférence internationale du travail. Ces délégations étaient les suivantes:

Séances de 1984

S.G.E. Carr, secrétaire-trésorière
Congrès du Travail du Canada

Brian Mallon, Services des affaires internationales
Congrès du Travail du Canada

E.C. Witthames, vice-président
Union internationale des mouleurs et travailleurs associés

Armand Passaretti, vice-président
Fraternité des préposés à l'entretien des voies

S. Frei, présidente
Fédération des travailleurs du Yukon

Séances de 1985

S.G.E. Carr, secrétaire-trésorière
Congrès du Travail du Canada

Brian Mallon, Service des affaires internationales
Congrès du Travail du Canada

C. Godbout, directeur, district 5
Métallurgistes unis d'Amérique

R.C. Smith, président national
Fraternité des commis de chemins de fer, de lignes aériennes et de navigation

E. Johnston, représentant
Travailleurs unis de l'Automobile

V. Ledger, directrice régionale, santé-sécurité
Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique

Après la séance de 1985, le vice-président du CTC, R. Mercier, a remplacé la compagne Carr à titre de membre canadien du Groupe des travailleurs au Conseil d'administration de l'OIT.

Tous deux ont pris part aux pourparlers précédant la visite au Canada, à l'automne 1985, d'une mission de l'OIT chargée d'étudier une plainte déposée par le CTC auprès de l'OIT concernant le comportement antisyndical de certains gouvernements provinciaux.

L'étude, dirigée par Sir John Wood, professeur de Droit à l'Université de Sheffield (Angleterre) a constaté le bien-fondé des inquiétudes exprimées par le CTC et ses affiliés. Dans ses conclusions, la mission a averti les gouvernements que la tendance à se servir des lois, pouvoirs et pratiques contraires aux normes du travail se maintiendrait tant que les gouvernements ne s'efforceront pas de s'entendre avec les syndicats.

Sir John Wood, en particulier, a remercié le CTC pour l'assistance reçue du Service des affaires internationales.

Le Fonds d'activités internationales

Formé exclusivement de dons volontaires des travailleurs et travailleuses du Canada, ce Fonds sert à promouvoir la croissance vigoureuse des syndicats libres dans les pays en développement, à la demande expresse de ces syndicats.

En 1984, nous avons recueilli 64 698,45$, et en 1985, 86 322,61$. À chacune de ces deux années, nous avons versé 50 000$ au Fonds de solidarité de la CISL, le reste étant réparti entre divers projets autorisés par le président du CTC, par exemple l'aide syndicale, les secours aux victimes du tremblement de terre du Mexique et à celles de la famine en Éthiopie.

Le Service a envoyé à l'étranger un certain nombre de syndiqués canadiens, qui ont travaillé sur place, de concert avec nos homologues des pays en développement, à assurer l'efficacité de cette oeuvre de solidarité. Ces syndiqués, appelés planificateurs de projets, ont travaillé au cours de la période à la Barbade, au Mexique, en Thaïlande, au Zimbabwe et au Sénégal, aidés par des subventions de l'Agence canadienne de développement international.

Cette oeuvre constitue un élément majeur du travail éducatif accompli grâce au Fonds d'activités internationales, et orchestré par deux permanents du Service. Ils organisent des colloques, des cours et des échanges internationaux, et produisent du matériel éducatif, le tout visant à accroître la sensibilisation, condition essentielle de la solidarité.

Le Livre vert

Désireux de mieux faire comprendre les complexités de la politique canadienne étrangère, le gouvernement du Canada publiait en mai 1985 un "Livre vert" sur ses relations internationales, et il invitait les citoyens à y réagir et à exprimer leurs opinions devant un Comité parlementaire formé à cete fin.

À l'été de 1985, le Service a rédigé deux mémoires au nom du CTC, l'un sur la Guerre dite des étoiles et l'autre sur le libre-échange; ils ont été présentés au Comité susmentionné.

En novembre 1985, le CTC communiquait au Comité un document plus élaboré, rédigé par les gens de notre Service à partir des politiques adoptées par la quinzième assemblée statutaire.

SERVICE DE L'ORGANISATION ET DES RELATIONS AVEC LES SYNDICATS À CHARTE

Préambule

Il y a près de 40 ans (1948), l'Organisation internationale du travail adoptait sa Convention sur la liberté d'association. Il a fallu au gouvernement canadien 24 autres années (1972) pour qu'il suive l'exemple d'autres pays et entérine cette convention, ce qu'il a d'ailleurs fait avec tambours et trompettes. Les travailleurs canadiens y ont vu un signe clair de la sincérité du gouvernement, estimant qu'il protégerait le droit des citoyens de jouir des avantages découlant normalement d'un tel engagement.

Mais l'avenir a prouvé le contraire. Il y a au Canada des travailleurs qui craignent de signer la carte d'adhésion syndicale et d'adhérer à une association de travailleurs sous peine de perdre leur emploi; tant que cette situation perdurera, tant que les cartes d'adhésion doivent être signées en cachette, nous n'avons pas la liberté d'association.

Les travailleurs ont connu toutes les formes possibles de coercition et d'intimidation visant à les empêcher d'exercer leur droit de syndicalisation et de négociation collective. Au nombre des tactiques employées, mentionnons: recours à des compagnies spécialisées dans la démobilisation syndicale, enregistrement audio et vidéo de réunions et assemblées, utilisation de chiens de garde méchants, etc. Lorsqu'ils recourent à la police, aux briseurs de grève et aux menaces, les employeurs n'emploient pas des moyens subtils mais brutaux pour forcer les employés à se soumettre à leurs volontés.

Les grands employeurs, tels que les banques et les monopoles, prospèrent grâce à des lois protectrices et se servent de l'argent du consommateur pour lutter contre la syndicalisation. Ceux qui mènent cette lutte ne sont pas propriétaires des banques mais y occupent des postes de gestion et possèdent un pouvoir dont l'ampleur est absolument sans rapport avec leur valeur pour la société.

Au moment où le présent rapport a été rédigé, les employé-e-s de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Centre Chargex) de Toronto sont en grève depuis plus de sept mois dans le but d'obtenir une Convention collective honorable. D'autres sont dans la même situation: les employés de Graham Cable & TV, ceux de la Burlington Northern Air Freight, etc. Et dans presque toutes les provinces ainsi qu'au fédéral, les employés de la fonction publique sont devenus des victimes alors que l'employeur fait fi des libertés et la sécurité d'emploi qui sont censés être inhérents à nos lois canadiennes et au mode de vie canadien.

Les travailleurs doivent comprendre clairement le message suivant: "il faut changer le système". Il faut nous débarrasser de gouvernements qui se servent de leur pouvoir pour protéger le droit de propriété et l'élite des grandes entreprises. Il faut élire à leur place des gouvernements qui croient aux droits des gens et qui veulent protéger et rehausser les droits et traditions démocratiques que nos ancêtres recherchaient lorsqu'ils sont venus s'installer dans ce pays qui est le nôtre. La tâche ne sera pas facile, mais c'est un objectif réalisable.

Structure

Il y a un bureau national du Service de l'organisation à Ottawa et cinq bureaux régionaux: Moncton (N.-B.); Montréal (Qué.); Toronto (Ont.); Regina (Sask.); et Vancouver (C.-B.). Il existe aussi des bureaux locaux auxquels sont rattachés nos représentants en région.

Le personnel

Un directeur national travaille à Ottawa, aidé par un personnel de soutien.

Chacun des cinq bureaux régionaux est doté d'un directeur régional, et nous avons 20 représentants rattachés à divers bureaux locaux, ainsi que des services de secrétariat.

Fonctions

L'éventail des responsabilités du Service est très vaste. Le directeur national est chargé d'encadrer tout son personnel et de surveiller l'élaboration des programmes visant à réaliser les objectifs d'organisation. Le Service doit s'occuper des litiges internes, assurer la liaison avec Emploi et Immigration Canada pour la nomination de représentants des travailleurs aux conseils arbitraux de la CEIC, s'occuper des différends entre affiliés lorsque ces différends ne sont pas couverts par la section des Statuts du CTC portant sur les litiges internes, et assumer diverses autres responsabilités connexes au travail du CTC.

Les directeurs et représentants régionaux organisent les non syndiqués, s'occupent de négociations, vérifient les livres et comptes des syndicats à charte directe du CTC, servent de scrutateurs lors de votes de grève, et acheminent au bureau national les demandes d'indemnités de grève. Ils sont appelés à aider les affiliés dans des tâches d'organisation et de dispensation de services. Sur demande ils rendent des services aux fédérations et aux conseils du travail. Ils siègent à divers organismes consultatifs communautaires et provinciaux, font la promotion des programmes et politiques du CTC et favorisent le progrès du mouvement.

En collaboration, tous les membres du personnel veillent à ce que les programmes conçus par les autres Services du CTC, tels que éducation, programmes sociaux et communautaires, fédérations et conseils, éducation politique et étiquette syndicale, pour n'en nommer que quelques-uns, soient appliqués à la base et que nos effectifs en général en tirent tout le potentiel.

Mouvement du personnel

Len Ruel	—directeur régional, région du Pacifique, nomination confirmée le 15 janvier 1984
Daniel Clements	—représentant, région du Pacifique, nommé le 15 janvier 1985, a démissionné le 26 juillet 1985
Leo McCormick	—représentant, région de l'Atlantique, a démissionné le 30 avril 1984
Dave Power	—représentant, région de l'Atlantique, a démissionné le 11 mai 1984
Everett Baker	—représentant, région de l'Atlantique, nomination confirmée le 1er avril 1984
Brian Hunt	—représentant, Manitoba, nomination confirmée le 15 mai 1984, a donné sa démission le 30 juin 1984
Mike MacIsaac	—muté des Services éducatifs du CTC à celui de l'organisation, bureau des Prairies, 13 août 1984
Ed Wright	—représentant, région de l'Ontario, a pris sa retraite le 1er novembre 1984
Martin Hanratty	—représentant, région de l'Atlantique, nomination le 15 septembre 1984, confirmée le 15 mars 1985
Martin Saunders	—représentant, région de l'Atlantique, nomination le 15 septembre 1984, confirmée le 15 mars 1985
Marina Melnikoff	—mutée aux Services éducatifs à titre de coordonnatrice, région du Pacifique, le 4 septembre 1984
Dave Devine	—embauché pour 6 mois le 9 juillet 1984; prolongé au 9 juillet 1985 et au 1er janvier 1986; devenu représentant permanent le 1er août 1985, confirmation en février 1986. Région de l'Ontario
Vern Warren	—embauché pour 6 mois — 9 juillet 1984. A démissionné le 18 novembre 1984. Région de l'Ontario
Larry Bishop	—temporaire à compter du 2 janvier 1985, région de l'Ontario; devenu permanent le 1er août 1985
Jeff Anthony	—temporaire, 1er août 1985, région de l'Ontario. Licencié le 31 décembre 1985.

Fusions

Le Syndicat des travailleurs en communications du Canada et la section canadienne du Syndicat international des travailleurs de l'électricité, de la radio et de la machinerie ont fusionné, le 10-11 janvier 1984, pour devenir le Syndicat des travailleurs en communication, électronique, électricité, techniciens et salariés du Canada.

L'Association canadienne des employés du transport aérien a fusionné avec le Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole d'Amérique et a pris le nom de National Amalgamated Local Union of Airline Workers, section locale 2213 des TUA.

Changement de nom

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication et en électricité du Canada s'appelle ainsi depuis son congrès de juin 1985. Il s'appelait auparavant le Syndicat des travailleurs en communication, électroniques, électriques, techniques et salariés du Canada. Conserve ses deux sigles: STCC en français et CWC en anglais.

La Division canadienne de la Fraternité des wagonniers de chemins de fer des États-Unis et du Canada, anciennement la Fraternité des wagonniers de chemins de fer des États-Unis et du Canada. Changement en 1984.

Composition du Congrès du Travail du Canada

Au 31 décembre 1985, le CTC se composait de:

44 syndicats internationaux
22 syndicats nationaux
12 syndicats régionaux
12 fédérations provinciales et territoriales de travailleurs
121 conseils du travail

Le recrutement des cols blancs

L'organisation des employés de banque demeure la tâche primordiale de l'organisation des cols blancs. Bien que les gestionnaires des banques se soient efforcés d'étouffer les campagnes de recrutement, nous progressons, mais lentement. Au cours des deux ans, 28 requêtes en accréditation ont été déposées à l'égard d'employés de diverses succursales bancaires, la majorité étant situées en Ontario. Les unités les plus considérables sont celles de la Banque Canadienne Impériale de Commerce: le Centre Chargex, qui compte 320 employés; la Division des hypothèques, 337 employés; le Service central du courrier et de la polycopie, 81 employés, et celui des impressions, 48 employés.

Nous sommes encore en butte à des pratiques injustes de travail. En 1985, après plusieurs journées d'audiences du Conseil canadien des relations de travail, nous avons obtenu deux décisions aux dépens de la Banque de Montréal, qui a été reconnue coupable concernant deux de ses succursales d'Ottawa. Nous savons en outre que dans toute succursale bancaire où les employés se montrent intéressés à recruter, il s'ensuit toujours des tactiques d'intimidation et de coercition.

La Banque Impériale

Au cours de la période, le CTC a entrepris l'une des luttes les plus vives de l'époque. Le tout a commencé en septembre 1984 lorsque le Conseil canadien des relations de travail accréditait le Syndicat des employés de banque, section locale 2104 du CTC, en vue de représenter 320 employés du Centre Chargex de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à Toronto (Ont.).

En mai 1985, après environ 30 réunions, la banque a présenté sa position officielle qui contenait des affirmations telles que: "pas d'augmentation salariale, et le droit inconditionnel de mettre à pied, de rappeler au travail ou de donner de l'avancement aux employés sans tenir compte de l'ancienneté". Telle était la prétendue "offre finale" d'une banque qui avait déclaré 282$ millions de profits après déduction d'impôts pour 1984, et qui s'attendait à ce que ses bénéfices s'accroissent de 30% en 1985.

La plupart des employés en question sont des femmes, dont plusieurs sont chefs de famille et Néo-Canadiennes. Il semble donc que cela encourage la Banque Impériale à croire que ces travailleuses accepteraient des contrats de travail moins que raisonnables.

Après avoir épuisé tous les autres moyens (contrairement à ce que croit la Banque Impériale), les membres du syndicat local 2104 ont déclenché la grève le 12 juin 1985. En septembre suivant, leurs confrères et compagnes du Service central du courrier et de la polycopie se joignaient à eux. Alors que le nombre des grévistes tend à diminuer avec le temps, c'est le contraire qui s'est produit ici. La grande différence venant du fait qu'il s'agissait d'un service central comptant plus de 300 employés et non des succursales de petites villes employant de 5 à 25 personnes.

Le CTC considère extrêmement important de lutter pour la syndicalisation de ces employés et il a investi depuis 1978 des ressources considérables dans la campagne d'organisation des employés de banque. Il s'agit d'une campagne qui demeurera toujours ardue étant donné: le nombre de succursales au pays; les changements rapides qui s'effectuent dans la main-d'oeuvre notamment par suite des changements technologiques, et le pouvoir quasiment incroyable de ces employeurs. En outre, les banques ont réussi à tabler sur tous ces facteurs pour prolonger et saper le processus de la négociation collective, surtout au niveau des petites succursales.

Pour réussir à syndiquer les quelque 150 000 employés des banques canadiennes à charte, il nous faudra l'appui continu de tout le mouvement syndical.

A chaque Assemblée statutaire, les délégués pressent le CTC d'intensifier ses efforts d'organisation des cols blancs. Ce sont les pressions des affiliés qui ont donné naissance à notre lutte contre la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Jugeant que les moyens normaux (piquetage, etc.) de grève au Centre Chargex et au Service du courrier de la BCIC ne suffiraient pas, le CTC, pleinement appuyé par les membres concernés, les affiliés, les fédérations, les conseils du travail et les amis du mouvement, a entrepris une vaste campagne de relations publiques, des manifestations spectaculaires, des lignes ouvertes à la radio et des pressions politiques qui ont forcé le ministre fédéreal du Travail à intervenir. En vertu des pouvoirs que lui confère l'Article 171 (1) de la Partie V du Code canadien du travail, le ministre a ordonné au Conseil canadien des relations de travail de faire enquête sur ce conflit et d'imposer, s'il le jugeait approprié, les conditions d'une première convention collective.

Après six mois de grève mouvementée, le syndicat revenait à la table de négociation.

Un tribunal du CCRT a ouvert les audiences le 30 décembre 1985 et a guidé les parties adverses pendant 16 jours de travaux intensifs, à raison de 12 heures par jour.

Le 27 janvier 1986, le CCRT imposait une convention collective et un protocole de retour au travail: tous les employés devaient être réintégrés dans le poste qu'ils occupaient au début de la grève. Ce retour s'est effectué le 10 février 1986.

Nous avons donc partiellement gagné cette lutte, mais nos problèmes ne sont pas terminés. La Banque Canadienne Impériale de Commerce conserve toujours sa position antisyndicale, et nous négocions actuellement au nom des 320 employés de la Division des hypothèques, à Toronto.

Nous nous attendons à ce que ces négociations soient aussi difficiles que celles du Centre Chargex. Et nous espérons que tous nos affiliés montreront leur désir sincère d'une percée majeure chez les cols blancs en appuyant le CTC sans réserve dans sa campagne de syndicalisation du secteur bancaire.

Nous sommes heureux de signaler l'aide très généreuse reçue des travailleurs unis de l'automobile qui ont libéré certains de leurs permanents pour nous seconder dans les négociations et dans la sensibilisation du public.

Outre ces activités, le CTC a prêté assistance à l'Union internationale des employés professionnels et de bureau qui veut accroitre le nombre de ses membres dans l'industrie des assurances. Celle-ci, tout comme les banques, est très réfractaire à la syndicalisation.

Nos permanents et permanentes profitent de toutes les occasions de saisir les possibilités qui s'offrent chez les cols blancs et pour signaler ces possibilités aux affiliés appropriés.

Généralités

La campagne chez Michelin

Après une longue période de planification, le CTC lançait le 6 janvier 1985, sous la direction du directeur régional Allister MacLeod, sa campagne en vue d'organiser les employés de l'infâme compagnie Michelin.

La compagnie Michelin qui possède trois usines en Nouvelle-Ecosse, exerce une telle influence qu'elle a pu convaincre le gouvernement provincial de modifier les lois du travail en sa faveur.

Une campagne d'organisation menée précédemment (1979) par l'Union des ouvriers unis du caoutchouc avait été tuée dans l'oeuf après que le gouvernement eut modifié la loi rétroactivement de manière à permettre à tout employeur possédant dans la province deux ou plusieurs usines interdépendantes de demander à la Commission des relations de travail de stipuler que, aux fins de négociations, l'unité négociatrice comprenne tous les employés de toutes lesdites usines interdépendantes, quel que soit le lieu où elles sont situées, et que les seules exclusions soient les postes qui, selon la Commission, seraient normalement exclus en d'autres circonstances.

A cause de ce revers, le CTC a reçu beaucoup d'appels au secours de la part des employés de Michelin, et il semblait y avoir suffisamment d'intérêt pour le syndicat pour que celui-ci obtienne une majorité générale.

Le directeur régional, A. MacLeod, a donc travaillé avec un comité très actif formé de 50 employés de ses usines et de trois représentants à plein temps. La plupart des difficultés rencontrées ne comportaient pas de surprise:

— la loi de la Nouvelle-Ecosse stipule que les cartes d'adhésion syndicale signées ne sont valides que pendant trois mois;

— la distance entre les trois usines (150 milles) de Granton, Bridgewater, Waterville et le temps que prennent les déplacements entre elles;

— les activités antisyndicales énergiques et sophistiquées de Michelin;

— les fréquentes réunions tenues par les surveillants dans les usines, ces employés constituant un auditoire captif;

— la difficulté d'établir et de conserver le contact avec le grand nombre de travailleurs, c'est-à-dire autour de 3 263 dans la province.

Malgré tout, ce fut une campagne enthousiaste et encourageante, et la population semble avoir soutenu le syndicat plus que jamais auparavant, car on avait bien fait comprendre aux citoyens que les employés de Michelin voulaient vraiment leur syndicat, et pour quelles raisons.

En avril 1985, le Syndicat des employés de Michelin en Nouvelle-Ecosse, le syndicat local 1699, doté d'une charte du Congrès du Travail du Canada, a déposé une requête en accréditation pour les trois usines. En réponse, la compagnie a déclaré qu'elle employait 3 263 personnes et le Syndicat a dû en appeler à la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse pour obtenir la liste des employés. Une fois éliminés les postes de surveillants et d'agents de sécurité, le syndicat a obtenu un total plus élevé que les estimations antérieures, qui a modifié à la baisse le pourcentage des cartes signées, lequel n'atteignait plus le chiffre requis. Le Syndicat a demandé de retirer sa requête.

Pour contester la loi injuste (une majorité de membres dans trois usines), le syndical local 1699 a alors déposé une requête en accréditation pour une seule usine, celle de Granton. Environ 1 500 personnes y travaillent et 70% y appuient le syndicat. Mais la Commission des relations de travail a refusé cette requête.

Le Syndicat en a encore appelé à la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, et a obtenu une injonction interlocutoire permettant la poursuite. A ce moment-là, le procureur général de la province est intervenu et a demandé à la Cour d'appel de renverser la décision de la Commission.

Le Syndicat allègue que les dispositions relatives à un agent négociateur unique pour plusieurs usines (le Bill Michelin) sont contraires à la Charte canadienne des droits et libertés. A l'heure actuelle, la question est encore devant les tribunaux, le temps passe et les frais judiciaires grimpent.

La campagne de syndicalisation a eu un aspect positif, car la compagnie craint maintenant suffisamment la perspective de syndicalisation qu'elle a beaucoup amélioré les conditions de travail de ses employés.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt envers le Syndicat reste fort: les employés de Michelin continuent de se réunir et de distribuer des tracts syndicaux. Les permanents du CTC dans la région de l'Atlantique restent en contact avec toutes les personnes impliquées et aident à défendre les travailleurs devant la Commission des accidents du travail, la Commission de l'assurance-chômage et celle des relations de travail pour les cas de pratiques injustes de travail.

Comme on pouvait s'y attendre, Michelin a congédié des sympathisants syndicaux. Le CTC a dont entamé des poursuites pour obtenir justice à leur égard.

L'évaluation de cette campagne a convaincu le CTC que, étant donné l'antisyndicalisme acharné de cet employeur et sa détermination à utiliser tous les moyens possibles contre le Syndicat, attendu aussi que la Loi sur les relations ouvrières vise à créer des empêchements aux tentatives de syndicalisation, et compte tenu du fait que les employés de Michelin font face à bien des obstacles juridiques, et devant l'appui et l'encouragement témoignés au Syndicat, nous devons conclure sans retour qu'il faut syndiquer Michelin. Lorsque tant de cartes ont été signées malgré une telle opposition, ce n'est plus qu'une question de temps: le Syndicat obtiendra certainement l'accréditation.

Les courageux employés de Michelin sont décidés: ils veulent un syndicat et le CTC est décidé à les y aider.

L'Union typographique internationale

Ces deux dernières années, les Teamsters (Fraternité internationale des camionneurs) ont cherché par deux fois à nous enlever un affilié, l'Union typographique internationale (UTI).

Le CTC a chargé le directeur régional Wes Norheim d'aider l'UTI à se défendre dans cette campagne.

Notre aide a contribué à ce que les membres de l'UTI ont rejeté par une grande majorité (plus de 80%) toute idée de fusion avec les Teamsters; ceux-ci ne chercheront plus à mettre la main sur l'UTI dans l'avenir.

Nous continuerons de rendre service aux sections locales de l'UTI et nous ferons tout en notre pouvoir pour les aider à se reconstruire.

Le refus essuyé par les Teamsters était tellement définitif et sans équivoque qu'il a pavé la voie à une reprise prochaine des pourparlers de fusion entre l'UTI et le Syndicat international des communications graphiques (SICG). Étant donné les intervenants actuels et les expériences du passé, ces pourparlers déboucheront très vraisemblablement sur une fusion qui créera une seule grande centrale de l'imprimerie en Amérique du Nord.

Si les anciens dirigeants de l'UTI se sont tellement écartés de la voie logique, c'était en partie attribuable au fait qu'au Canada du moins on avait laissé les sections locales de l'UTI (avec une couple d'exceptions) ne conserver que des rapports très médiocres avec les fédérations et les conseils du travail; elles étaient donc plutôt repliées sur elles-mêmes et très mal informées, sauf pour ce qui concernait leur entourage immédiat.

Au Canada, le président McMichen a nommé un premier dirigeant, Dick Weatherdon. Chose plus importante encore, l'UTI, sous les auspices du caucus canadien, a tenu les 1er et 2 mars à Winnipeg une conférence visant à obtenir une structure canadienne et des Statuts canadiens. Cette initiative se fait avec l'accord de la centrale internationale de l'UTI. Une grande partie des efforts porteront sur l'établissement de normes canadiennes d'autonomie semblables à celles qu'ont adoptées d'autres membres canadiens des syndicats internationaux, et conformément aux politiques du CTC. Tout cela devrait consolider les forces internes de l'UTI au Canada.

En outre, l'idée de demander la création, par le CTC, d'un conseil des syndicats du secteur des communications est dans l'air.

Le rôle du CTC dans cette affaire servira à démontrer aux Teamsters que toute nouvelle tentative visant à nous arracher des membres — ils ont échoué aussi dans le cas des travailleurs des brasseries — serait vraisemblablement vouée à l'échec. Enfin, et cela est tout aussi important, certains de nos autres affiliés constateront que des syndicats ne peuvent pas impunément retirer leurs membres de la centrale sans songer à l'action que le CTC peut entreprendre pour protéger les membres de la base.

La campagne a également démontré une fois de plus que devant une menace commune, le CTC et l'FAT-COI peuvent coopérer et travailler ensemble, même si nous évoluons dans deux pays différents et si nous tenons à notre autonomie respective et à prendre nos propres décisions.

Cette heureuse conclusion n'a été possible que grâce au travail splendide des permanents du CTC et des organisations à charte vers un seul but: protéger les intérêts de nos membres affiliés.

A ce jour, nous ne savons pas combien le CTC a consacré de temps et d'argent à venir ainsi à l'aide de l'UTI, mais ce fut considérable.

Le démolissage de syndicats

Les efforts de démobilisation syndicale prennent bien des formes. Même si les travailleurs jouissent de certaines protections légales pendant le processus de syndicalisation, celui-ci comporte trop de retards démobilisants. Ils sont démobilisants parce que frustrants et parce qu'ils affaiblissent la position du syndicat avant même que sa cause soit entendue par l'instance appropriée. Les banques, outre les autres pratiques déloyales "normales", semblent avoir opté pour faire traîner les choses en longueur jusqu'à ce que les chances du syndicat s'amenuisent de plus en plus. En d'autres termes, accumuler les formalités juridiques et les frais qui s'ensuivent jusqu'à ce que l'employeur ait le temps de modifier ses effectifs pour abaisser le pourcentage d'employés favorables au syndicat.

Il existe des experts-conseils en tactiques de démobilisation syndicale. Ces tactiques existent depuis qu'il y a des syndicats, mais les compagnies d'experts-conseils en démobilisation syndicale ont proliféré à un point effrayant. Il est aussi scandalisant de constater que des universités permettent à ces personnes et à ces compagnies de travailler dans leurs murs. Ajoutons à cela que les employeurs ont de plus en plus tendance à créer, à part leur établissement syndiqué, une autre entité qui ne l'est pas.

C'est dans la loi qu'on devrait trouver la solution à ces tactiques qui nuisent au recrutement des non syndiqués. Pour obtenir une véritable liberté d'association, il faut réclamer des lois comportant de dures punitions pour toute personne qui entrave cette liberté.

Conflits de compétence

Notre Service est lourdement impliqué dans les conflits de juridiction (domaines de compétence) entre affiliés, notamment les problèmes qui surviennent dans les industries comptant plusieurs syndicats, lorsque des changements technologiques sont effectués. En outre, l'absence de procédures clairement définies dans les cas où des emplois sont fusionnés ou exécutés différemment continuera de créer des problèmes au Service. Les syndicats qui sont en perte de membres adoptent des positions rigides. La plupart de ces problèmes diminueraient beaucoup si les syndicats rivaux travaillaient en collaboration à des plans communs.

Le Service s'est employé de façon plus intensive à élaborer un moyen de "structurer les relations futures" entre les syndicats impliqués dans des litiges ayant donné lieu à des sanctions suite à des accusations déposées en vertu de l'article IV des Statuts du CTC. Les grands progrès déjà réalisés devraient susciter un meilleur climat entre les affiliés.

Le chômage au Cap-Breton

Le Service a fourni une aide à des syndicats du Cap-Breton qui voulaient présenter un mémoire au Groupe d'étude établi par le gouvernement fédéral en vue d'enquêter sur le chômage et recommander des moyens de créer des emplois. Ce Groupe était présidé par le Pr Theresa MacNeil, de l'Université Saint-François-Xavier. Un rapport préliminaire du Groupe a été présenté au gouvernement ainsi que des recommandations positives; un rapport plus complet devrait paraître au début de 1986.

Solidarité-Colombie-Britannique

La contre-offensive menée en Colombie-Britannique contre les restrictions budgétaires a vu naître "Opération Solidarité" qui représente le secteur syndical, et la "Coalition Solidarité", formée de divers groupes de citoyens: gens d'Église, agences bénévoles, policiers, enseignants, infirmières et autres professionnels. Les permanents du Service ont apporté une contribution importante à ce mouvement. Le directeur régional, Len Ruel, a été membre du comité de chacun des deux regroupements. Au niveau local, les représentants ont fait la promotion des objectifs de solidarité par l'entremise des conseils du travail, pour assurer une dimension vraiment provinciale à cette campagne.

La grève chez Eaton

Plusieurs des grandes grèves menées au pays pendant la période concernaient des établissements qui emploient un grand pourcentage de femmes, notamment à temps partiel. Par exemple, la grève chez Eaton. Cet employeur et d'autres grandes compagnies refusent de reconnaître que les travailleurs et travailleuses ont des droits. La syndicalisation signifie obtenir le droit de répliquer et de contester les décisions, et des employeurs comme Eaton ne sont pas prêts à leur concéder ça.

Les obstacles érigés devant l'Union des employés de gros, de détail et de magasins à rayons pour l'empêcher d'obtenir une première convention collective au nom des employés d'Eaton en Ontario font ressortir les faiblesses de la législation du travail dans cette province.

Au cours de la grève, le CTC a joué un rôle actif et important: il a coordonné le soutien et les efforts syndicaux dans tout le Canada. Le Service de l'organisation a travaillé de concert avec les fédérations et conseils afin que le boycottage de la chaîne Eaton soit efficace et exerce toutes les pressions voulues pour arracher une première convention. En obtenant un règlement de haute lutte, l'UEGDMR a réalisé une percée importante.

Le Comité maritime

Ces deux dernières années, le Comité maritime a tenu un certain nombre de réunions et il a fait des représentations aux ministères et organismes gouvernementaux appropriés. En juillet 1984, il présentait un mémoire au groupe de travail patronal-syndical sur la navigation hauturière et, le 20 mars 1985, il remettait un mémoire sur l'industrie canadienne de la construction et de la réparation de navires à l'honorable Sinclair Stevens, ministre de l'Expansion industrielle régionale. En novembre 1985, il exprimait

la position du CTC sur le document de politique gouvernemental intitulé "Aller sans entraves", concernant la déréglementation des transports.

Le confrère John Fitzpatrick, président de la Fédération des travailleurs des chantiers navals de la Colombie-Britannique, et Rick Clarke, président de la Fédération atlantique des travailleurs des chantiers et autres industries assimilées, ont représenté le Congrès du Travail du Canada lors d'une mission technologique dans les chantiers navals de Grande-Bretagne en septembre 1985.

L'industrie de la pêche

Sur les côtes de l'Atlantique, l'industrie de la pêche est en butte à de nombreux problèmes, et la pluralité de syndicats qui s'y disputent des membres rend extrêmement difficile la solution de ces problèmes. Le dernier coup porté à la sécurité d'emploi et à la gestion des ressources dans ce secteur a été la décision du gouvernement fédéral de permettre aux chalutiers frigorifiés de pêcher librement dans les pêches de la côte atlantique. Pour les employés des conserveries du littoral, les répercussions sont immenses. En outre, les employés des "usines flottantes" ont des conditions de travail et de vie qui se révéleront encore pires que celles des riverains, pour qui la vie n'est pourtant pas rose. De concert avec les dirigeants des syndicats concernés, le Service cherche des moyens de résoudre ces problèmes.

Conseil des syndicats de l'industrie de l'aéronautique

Au cours des réunions tenues en 1984-1985, le Conseil s'est efforcé de faire face aux nombreux nouveaux défis auxquels sont confrontés les syndicats de ce secteur, et auxquels le CTC et ses affiliés devront consacrer toute leur attention. Ce sont la déréglementation, la privatisation et le libre-échange, qui ont tous trois des répercussions sur la sécurité aérienne, préoccupante au plus haut degré.

En février 1984, le Conseil présentait au Comité des transports aériens un mémoire sur la réglementation des tarifs et des vols affrétés avec réservation à l'avance ou pour voyages à forfait (ABC et ITC) et il en présentait un autre au ministère des Transports, le 28 mars 1985, sur les sujets notés plus haut.

Dans cette industrie, les employeurs se sont montrés inflexibles et les syndicats doivent mener une lutte acharnée pour résister à leurs exigences de "concessions".

Jusqu'à présent, les syundicats du secteur collaborent relativement bien, et des améliorations sont espérées pour l'avenir.

LITIGES INTERNES
(au 31 décembre 1985)

Nombre de litiges

1964 – 12	
1965 – 14	
1966 – 23	
1967 – 42	
1968 – 18	
1969 – 19	
1970 – 26	
1971 – 36	
1972 – 20	
1973 – 19	
1974 – 20	
1975 – 33	
1976 – 19	
1977 – 18	
1978 – 14	
1979 – 24	
1980 – 23	
1981 – 19	
1982 – 19	
1983 – 15	
1984 – 8	
1985 – 5	
* TOTAL: 446	

Causes non étudiées	18
Accusations retirées	84
Règlement par médiation	40
Verdicts de non-culpabilité	73
Verdicts de culpabilité	135
Cas de justification réglés	76
En instance	20
TOTAL	446

CAS DE VERDICT DE CULPABILITÉ

Verdict de culpabilité — en instance	13
Verdict de culpabilité — en appel	3
Décision de l'arbitre respectée	35
Non-respect — aucune plainte	20
Non-respect — plainte déposée	13
Sanctions en vigueur	15
Sanctions levées	36
TOTAL:	135

* N.B. En 1979, on avait donné à deux causes le même numéro. Par conséquent, le registre a été avancé d'un chiffre.

SYNDICATS FAISANT ACTUELLEMENT L'OBJET DE SANCTIONS (ABSTRACTION FAITE DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION)

Union internationale des lithographes et photograveurs (accusés par les Pressiers)	(depuis octobre 1972)	— L.I. 194
Union canadienne des officiers de la marine marchande (accusés par les MUA)	(depuis septembre 1973)	— L.I. 207
Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale (accusés par l'ACETA)	(depuis novembre 1979)	— L.I. 332
Syndicat des travailleurs du papier (accusés par l'UEGDMR)	(depuis avril 1983)	— L.I. 413
Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (accusés par les TUAC)	(depuis septembre 1983)	— L.I. 412
Guilde des journalistes (accusés par l'ACTRA)	(depuis septembre 1983)	— L.I. 405
Syndicat international des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (accusés par FCCET & AO)	(depuis septembre 1983)	— L.I. 398
Union internationale des employés d'hôtels et de restaurants (accusés par FCCET & AO)	(depuis juillet 1984)	— L.I. 427
Syndicat national de la Fonction publique provinciale (accusés par l'UIEHR)	(depuis septembre 1984)	— L.I. 417

Syndicats locaux à charte directe

Fidèle à sa politique, le CTC a transféré à des affiliés, au cours de la période, sept unités qui comptaient globalement environ 1 045 personnes.

Depuis 1956, 381 unités comptant environ 42 893 membres ont ainsi été transférés à des affiliés du CTC.

Une seule charte a été accordée en 1984-1985, soit au Syndicat des employés de Michelin en Nouvelle-Écosse, le syndicat local 1699, en décembre 1984.

Au 31 décembre 1985, le CTC comptait 68 syndicats locaux à charte directe comprenant environ 7 514 membres, dont les unités d'employés de banque.

Service de l'étiquette syndicale

Au cours de la période, le Service a intensifié ses efforts de promotion des objectifs de l'étiquettte syndicale. Il a produit du nouveau matériel, qui a été distribué par les voies habituelles. Le président, Ian Reilly, profite de toutes les occasions pour faire passer le message et promouvoir les objectifs du Service.

Les campagnes organisées dans le cadre de la Semaine de l'étiquette syndicale ont été plus animées que jamais en 1985, alors qu'un nombre sans précédent de municipalités en ont fait la proclamation. De plus, des centaines de kiosques et d'étalages ont été installés à plusieurs endroits, lors de congrès, dans les centres commerciaux et les salles de réunions syndicales ainsi que dans des vitrines.

Le Service diffuse le motto "Pensez canadien — achetez des produits canadiens portant l'étiquette syndicale" et cette campagne a pris une certaine ampleur. Les travailleurs et travailleuses semblent s'apercevoir du lien qui existe entre l'achat de produits étrangers et la perte d'emplois ici.

Le Service compte maintenant son plus grand nombre d'affiliés en règle depuis sa création.

Les fédérations et conseils

Il incombe aux fédérations provinciales de travailleurs et travailleuses et aux conseils locaux du travail d'assurer les communications entre le mouvement syndical et la population à l'échelle provinciale et municipale. Ce rôle a une importance incontestable et ces organismes sont des éléments essentiels de la structure du Congrès du Travail du Canada. Les affiliés du CTC, partout où la chose est possible, travaillent en étroite collaboration avec les fédérations et conseils dans la promotion de nos programmes et politiques.

Pendant ces deux années qui ont été marquées par un chômage excessif et une attitude antisyndicale de la part des employeurs et des gouvernments de tous les paliers, les fédérations et conseils ont rendu des services indéniables et de la plus haute importance à leurs syndicats constituants.

Voici maintenant un aperçu des activités des fédérations en 1984-1985.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE TERRE-NEUVE ET DU LABRADOR

La Fédération des travailleurs de Terre-Neuve et du Labrador a essuyé bien des tempêtes ces deux dernières années: gel des salaires, augmentations salariales réduites et attaques déloyales des gouvernements et des employeurs contre les travailleurs syndiqués.

Dès le début de 1984, la Fédération a dû demander au CTC de déclarer un boycottage d'Eastern Provincial Airways, le deuxième du CTC en quelques mois. Il faisait suite à une campagne acharnée menée par cette compagnie pour déplacer les pilotes membres de l'ACPLA dans le but de démolir le syndicat. Le boycottage n'a été levé qu'après signature de la convention collective. Peu après, EPA était vendue au CP.

En février 1984, la Fédération a envoyé à Ottawa un représentant qui accompagnait les Travailleurs des chantiers maritimes pour témoigner sa solidarité lorsqu'ils ont présenté un mémoire au gouvernement fédéral dans le but d'obtenir que celui-ci accorde davantage de contrats aux chantiers de Marystown.

La Fédération a tenu deux conférences sur la santé et la sécurité pendant la période, celle de 1985 constituant notre sixième sur ce sujet. Nous n'avons jamais laissé tomber les questions de santé et de sécurité, et les sections locales s'occupent très activement de ces questions.

La Fédération a présenté à la Commission des transports aériens un mémoire portant sur la question des tarifs aériens et de la déréglementation.

En février 1984, la Fédération a réuni tous les affiliés et d'autres syndicats du secteur public afin de discuter du programme de restrictions imposé par le gouvernement provincial. Le groupe a demandé de rencontrer le premier ministre de la province, lequel a décliné notre invitation et proposé que nous rencontrions les fonctionnaires du ministère du Travail. Plus tard, en mars, lors de la présentation du budget, le premier ministre Peckford a annoncé que les salaires des employés de la fonction publique seraient gelés pendant deux ans. Bien entendu, la Fédération a répliqué publiquement que les syndicats n'avaient pas l'intention d'accepter un tel geste unilatéral. La Fédération estime qu'on ne peut pas obliger uniquement les employés de l'État à payer une dette qu'ils n'ont pas eux-mêmes encourue. Cette dette découle de la mauvaise administration de nos trois industries primaires par nos pouvoirs publics: les mines, la pêche et la forêt. En imposant un gel salarial, le premier ministre Peckford devient en fait le Ponce Pilate de Terre-Neuve: il s'est lavé les mains de ses responsabilités fiscales tout en jetant le blâme sur les employés de la fonction publique, des hôpitaux, des commissions scolaires et des municipalités et en leur faisant porter le fardeau des coupures annoncées dans le budget.

En avril 1984, la Fédération a tenu une réunion extraordinaire du Conseil exécutif afin de discuter des ramifications et des implications du gel des salaires dans le secteur public.

Partisane du travail du Peace Network, la Fédération a donné, en 1984, 1 000$ à la campagne de la Caravane de pétitions pour la paix et nous avons activement appuyé ses efforts pour faire cesser les essais de missiles Cruise au Canada et pour que notre pays soit déclaré zone dénucléarisée.

La Fédération a organisé un colloque sur l'arbitrage en avril 1984 à l'intention des représentants syndicaux travaillant à plein temps et des agents d'affaires. Le cours a été donné par Howard Goldblatt, de la firme d'avocats Sack et Goldblatt, spécialisée en droit du travail.

La première conférence des femmes de l'histoire de la Fédération a eu lieu en avril 1984, sous le thème de "Femmes syndiquées". Environ 150 membres y ont assisté. Le Comité de la condition féminine de la Fédération, aidé par la compagne Nancy Riche, a fait du beau travail de planification et d'organisation de cette conférence, qui semble devenir un événement annuel. Sa deuxième s'est tenue en avril 1985, et elle avait pour thème "Notre avenir . . . faire entendre nos voix".

La Fédération a présenté un mémoire à la Commission des normes du travail concernant la réforme des dispositions sur le salaire minimum, en mai 1984. Le mémoire reprenait la recommandation du Comité du Sénat sur la pauvreté, à savoir que le salaire minimum devrait être établi à 60% du salaire industriel moyen et rajusté automatiquement tous les trimestres en fonction des fluctuations de ce salaire. Nous rejetions tout idée de salaire minimum à deux paliers, et recommandions qu'avant de fermer une usine ou d'effectuer des mises à pied massives, l'employeur donne un préavis d'un an, et de six mois lorsque moins de 50 employés sont mis à pied. Le mémoire traitait aussi du congé d'adoption, du congé parental et des faillites.

En juin 1984, la Fédération présentait son mémoire annuel aux Comités gouvernementaux des politiques sociales et des ressources; nous y traitions de nombreux problèmes concernant l'économie, le chômage, les villes mono-industrielles et les changements technologiques.

Le 18 juin 1984, les dirigeants de la Fédération et le Comité des questions législatives ont présenté un mémoire au ministre du Travail, où nous réunissions toutes les recommandations faites par la Fédération en matière de lois du travail depuis que la Loi sur les relations de travail a été approuvée, en 1977.

De juin 1984 à janvier 1985, le mouvement syndical de la province a connu l'un des conflits les plus âpres de son histoire, lorsque environ 800 travailleurs, membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication, ainsi que les employés de la Newfoundland Telephone ont été soit en grève soit en lockout. La compagnie cherchait de toute évidence à démolir le syndicat. La lutte portait sur des questions d'équité et les travailleurs ont prouvé qu'en serrant les rangs, ils étaient imbattables. Le mouvement syndical de toute la province leur a donné un grand soutien moral et financier. Un règlement a été atteint à la fin de janvier 1985, et les employés sont retournés au travail en février avec une toute nouvelle conception de ce que signifie l'appartenance à un syndicat.

Une autre longue grève a débuté pendant l'été de 1984 pour se poursuivre jusqu'aux premiers mois de 1985, celle des chalutiers, membres de la section locale 1252 de l'Union des pêcheurs. La restructuration de l'industrie du poisson et la création de la société Fishery Products International ont causé bien des nouveaux problèmes à ce syndicat. Il a dû lutter pour conserver les droits acquis au cours des dix dernières années, et comme dans le cas de l'industrie du téléphone, ce fut un combat pour l'équité.

C'est à la suite de ces deux grèves que la Coalition pour l'égalité a pris naissance; ce regroupement a voulu repousser les attaques menées contre les travailleurs et faire ressortir les principes de justice sociale et de dignité humaine. L'idée s'est répandue comme une traînée de poudre et en quelques mois plusieurs coalitions locales ont été formées dans toutes les régions de la province et du Labrador. Elles comprennent des représentants de groupes syndicaux, religieux, communautaires et de femmes. L'unité avec laquelle ce regroupement a défendu cette cause a certainement beaucoup contribué à faire connaître au public l'enjeu de ces deux conflits. D'autres conflits survenus par la suite ont également obtenu l'appui de la Coalition, laquelle a également sensibilisé la population à plusieurs autres problèmes sociaux.

En août 1984, le président de la Fédération, Bill Parsons, a assisté à un symposium international parrainé par la Commission d'enquête sur la tragédie de l'Ocean Ranger. Des spécialistes de partout se sont réunis à Saint-Jean pour tâcher de

déterminer les moyens de protéger la vie des travailleurs des plates-formes de forage. Cependant, la Fédération a été désappointée de voir que les employés de la plate-forme n'ont fait aucune représentation lors de ces réunions.

Au cours de la deuxième phase de l'enquête, la Fédération a présenté un mémoire sur la sécurité du travail en mer et insistant sur le fait que les travailleurs devraient être représentés dans toute décision concernant leur santé et leur sécurité. Nous avons également mentionné la nécessité de syndicats sur les plates-formes.

La Fédération a eu l'honneur d'être invitée à nommer un représentant au Comité central de planification de la visite du pape, et ce fut le secrétaire-trésorier, Frank Taylor, qui a été choisi. Étant donné la déclaration faite par Sa Sainteté au nom des pêcheurs de la province, nous sommes très fiers d'avoir été associés à cette occasion historique.

Depuis la signature de l'Accord de l'Atlantique, le gouvernement provincial s'attend à de nouvelles explorations offshore et les politiciens espèrent que les barons du pétrole délivreront notre province du marasme et du désastre économique. On a demandé aux syndicats de conserver la paix industrielle pendant la construction des plates-formes. Les travailleurs ne préconisent jamais le désordre, mais nous sommes souvent obligés de défendre nos droits et d'exiger des salaires convenables et des conditions de travail sûres. L'image des "gros patrons syndicaux" et des revendications excessives, véhiculée par les médias, n'existe plus depuis longtemps; elle a été remplacée par l'ère des "grands patrons" et par "l'arrogance des grandes entreprises". Les travailleurs ont eu à endurer coupures, gels salariaux, crainte de perdre leur emploi par suite des changements technologiques et des faillites, et philosophie restrictive d'un gouvernement qui s'est montré absolument incapable de gérer les finances de la province.

En janvier 1985, le premier ministre demandait à la Fédération de désigner un représentant à la Commission d'enquête sur l'emploi et le chômage, commission dont la création n'a été annoncée qu'une demi-heure plus tard. Nous avons évalué les mérites et la nécessité de cette commission, et, sachant les raisons pour lesquelles les gouvernements établissent des commissions royales et ce qu'ils font de leurs recommandations, nous avons refusé l'invitation. Cette commission nous est apparue comme un moyen utilisé par le gouvernement pour occulter toute la question du chômage. Les syndicats y voient un autre signe que notre gouvernement a abdiqué ses responsabilités qui sont de soulager les injustices sociales. La Commission va coûter aux contribuables de la provinces environ un million de dollars.

Les membres de l'Exécutif de la Fédération ont eu une brève rencontre avec le premier ministre de la province en novembre, rencontre que nous avions sollicitée. C'était la première fois depuis presque quatre ans. Mais le gouvernement avait déjà décidé de mettre en vigueur le projet de loi 37 (modifications à la Loi sur les normes du travail). Ces amendements effectués à la hâte comportaient une disposition rétroactive discriminatoire insérée par suite d'une demande (ou de menaces) d'une compagnie, la Kruger. Outre le fait de nuire aux syndicats en cherchant à s'emparer de l'usine Bowater de Corner Brook, cette compagnie a ainsi montré sa volonté de priver les employés de droits acquis depuis des années. Voilà un autre exemple des souffrances qui résultent de l'action du gouvernement lorsqu'il ouvre la porte toute grande aux abus des multinationales. Ce que la Fédération a prédit se réalise maintenant: outre les mises à pied effectuées au moment du changement de propriétaire, d'autres ont été annoncées.

Un mémoire au Groupe de travail sur l'accès à l'égalité a été présenté à la fin de 1984. Le gouvernement a sans grande conviction mis sur pied un programme d'action positive d'une très faible envergure et ressemblant très peu à ce que préconise le mouvement syndical.

Au nombre des activités de formation organisées en 1985, notons un séminaire sur l'arbitrage pour les représentants à plein temps et un autre sur le leadership, qui a été tenu en collaboration avec le CTC et auquel ont assisté des syndiqués de tous les coins de la province.

Des élections provinciales ont eu lieu en 1985 et la Fédération y a soutenu totalement le NPD, ce qui nous a valu d'accroître le pourcentage global des suffrages populaires de 4,5% à 15% et la réélection de Peter Fenwick à Menihek. Ce 15%, une nouveauté à Terre-Neuve, augure fort bien pour l'avenir du Parti.

Bill Parsons, président de la Fédération, a été l'un des vingt-cinq membres du comité consultatif chargé de préparer le Sommet économique national tenu en mars 1985 à Ottawa. Tout en poursuivant des buts louables, le Sommet n'a guère eu jusqu'ici d'impact sur la société canadienne ni sur les décideurs.

Les travailleurs des brasseries ont connu sept mois de grève-lockout d'avril à novembre 1985. Certains de ces travailleurs venaient d'adhérer à l'AFPTN. Le débrayage portait surtout sur la reconnaissance syndicale et la sécurité d'emploi. Entre-temps, les employés de Carling O'Keefe, membres de l'Union des ouvriers des brasseries, ont été lockoutés pour toute cette durée, ne subsistant que grâce à de maigres indemnités de grève et aux dons d'autres sections locales; ils ont cherché par toutes sortes de moyens à forcer l'employeur à les laisser retourner au travail.

Les deux dernières années ont été marquées par l'agitation ouvrière, surtout à cause des restrictions des années 80. Autre exemple de grève longue et âpre: celle des membres de la NABET employés par Q-Radio à Saint-Jean, station qui appartient à CHUM de Toronto. Les employés de Q-Radio sont les moins bien payés du pays, la moyenne de leurs salaires se situant à moins de 11 800$. CHUM paye à ses employés du continent 12 000$ de plus qu'à ses employés de Q-Radio. Elle prétend ne pas pouvoir faire davantage et pourtant CHUM a réalisé des profits de 22$ millions l'an dernier. La station s'attend à ce que ses employés subsistent à 12 000$ par année, alors que le seuil de la pauvreté se situe à 14 000$. La grève, commencée en août, s'est terminée par une convention collective en janvier 1986.

Les membres du Comité de la conditon féminine ont assisté à Ottawa à une conférence parrainée par le CTC en septembre 1985, et portant sur l'accès à l'égalité.

Le président de la Fédération s'est activement impliqué au sein du Conseil régional du CETRA, du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, du Nouveau Parti démocratique et il a entrepris de nombreuses autres activités ces deux dernières années.

Deux nouveaux comités ont été formés en 1985, l'un sur la politique de déréglementation et l'autre sur la question des indemnités des accidentés du travail.

En décembre, la Fédération a présenté un mémoire à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage.

Notre Fédération veut profiter de l'occasion du présent rapport pour exprimer au confrère McDermott nos remerciements et notre gratitude pour l'aide et le soutien qu'il nous a apportés; au nom de nos affiliés, nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de succès dans l'avenir.

Il est également approprié de remercier tous les membres du Conseil exécutif et tous les permanents du CTC qui ont tellement aidé notre Fédération, chaque fois que nous avons eu besoin d'être épaulés dans nos projets.

Et meilleurs voeux de succès à l'assemblée statutaire.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Pour être brefs, nous donnons notre rapport d'activités dans l'ordre chronologique et mois par mois.

Rapport de l'année 1984

Janvier

Nous avions au début de l'année un poste vacant au poste de trésorier de la Fédération.

La grève d'Eastern Provincial Airlines n'est pas terminée et nous évitons de prendre les avions de cette compagnie.

Les présidents des fédérations de l'Atlantique se sont réunis le 16 janvier à Terre-Neuve; le confrère Allister MacLeod s'est rendu à cette réunion qui visait à débattre la question d'un Centre d'hygiène du travail et de l'environnement, parrainé par la Fondation de l'Atlantique, et qui serait situé à Sydney.

Après cette réunion, le Conseil du CÉTRA s'est réuni ainsi que celui des Services éducatifs.

Des réunions de planification, tenues à Halifax ont porté sur la Conférence de planification des ressources humaines, du CÉTRA, dont le confrère MacDonald, président, siège au Conseil d'administration.

Vers la fin de janvier, la Fédération a écrit au ministre provincial du Travail concernant des changements à la Loi sur les relations de travail.

Nous avons rencontré Doug Johnston, agent de liaison, et le député fédéral Bennett Campbell, pour leur dire nos inquiétudes.

Les représentants de l'Ile ont fait parvenir des messages de sympathie à l'occasion de la mort du Père Topshee.

Février

Au début du mois, les registres du CÉTRA ont fait l'objet d'une vérification. Du 12 au 24 février, 4 participants de la province ont assisté au cours de premier niveau du CÉTRA. Et le président MacDonald a assisté à la remise des diplômes et à l'évaluation des étudiants.

Vers la mi-février, le confrère Dan O'Hagan est venu nous aider à nous préparer pour notre communication annuelle au Cabinet, qui a eu lieu le 16 février. Nous remercions ici le confrère O'Hagan.

Le 23 février, le confrère Allister MacLeod a participé à une réunion pour discuter de l'industrie de la pêche dans les provinces de l'Atlantique, en vue de décider de politiques uniformes pour la région.

En février, on a comblé le poste de trésorier de la Fédération.

Les chefs syndicaux des provinces atlantiques se sont réunis à l'Université St-François Xavier pour discuter des programmes de formation pour une implication efficace au niveau municipal.

Des réunions ont eu lieu entre le Syndicat de la Fonction publique de l'I.-P.-E. et le Syndicat canadien de la Fonction publique concernant le gel des salaires dans ce secteur.

Dans la dernière partie de février, la Fédération a présenté un mémoire au nom de l'Association internationale des machinistes sur l'établissement des prix intérieurs ainsi que les règlements sur les opérations canadiennes ABC et ITC.

Mars

On a fait les préparatifs pour le 20e congrès annuel de la Fédération.

Nouveau poste vacant au Conseil exécutif de la Fédération.

A la mi-mars, les présidents de l'Atlantique se sont réunis à Charlottetown.

Ensuite, une réunion du Conseil du CÉTRA et des Services éducatifs a été tenue.

Les 27, 28 et 29 mars, le Conseil exécutif du CTC tenait sa réunion à Ottawa, et le confrère MacDonald, président, y assistait.

Avril

Presque tous les préparatifs pour le congrès étaient terminés au début du mois.

Des représentants de la Fédération ainsi que le président MacDonald ont assisté au 4e congrès annuel du SCFP à Charlottetown.

Pendant la semaine du 16 avril, le président MacDonald s'est rendu à la conférence des ressources humaines de la région de l'Atlantique, à Halifax.

Les 27 et 28 avril, la Fédération a tenu son 20e congrès à Charlottetown.

Mai

Au début de mai, l'Union des employés du secteur public a tenu son congrès annuel à Charlottetown.

Le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil exécutif du CTC, les 22-25 mai, à Montréal, puis au congrès du CTC, du 28 mai au 1er juin.

Juin

Au début de juin, le CTC a désigné un membre du SFPIPE comme membre du Conseil arbitral de la CEIC.

Poste vacant au Conseil de la Fédération.

Réunion à Halifax avec le confrère Jim Schneider, Theresa MacNeil et Ginger Hogan, concernant les critères des cours du CÉTRA.

Les 17-20 juin, le président MacDonald a assisté au congrès de la Fédération des travailleurs du N.-B.

Dans la dernière partie de juin, le président MacDonald a rencontré Jim Schneider, du CTC, pour discuter plus à fond des critères des cours du CÉTRA.

Suite à cette réunion, le Conseil du CÉTRA et des Services éducatifs ont tenu des réunions les 28 et 29 juin.

Juillet

Au début du mois, il y a eu réunion avec Don Baker et Peter McGonnell, du ministère de l'Industrie.

Le 13 juillet, les présidents des fédérations de l'Atlantique ont participé à une manifestation à Lunenburg en faveur des pêcheurs de pétoncles.

Le 17 juillet, le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil exécutif du CTC, à Ottawa.

Août

Le président MacDonald a pris la parole devant les délégués au congrès de l'Elément Environnement de l'AFPC, à Charlottetown.

A la fin du mois, des réunions préparatoires à la Conférence de planification Topshee ont été tenues à Antigonish.

Septembre

Au début de septembre, le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil exécutif du CTC à Ottawa.

La Fédération a tâché d'aider les pêcheurs, et notamment pour faire reconnaître le droit des pêcheurs côtiers à la négociation collective.

Les revendications de dispositions en faveur des pêcheurs de pétoncles, en grève à Lunenburg (N.-E.), semblent porter fruit.

Octobre

Présentation de la fédération pour le Groupe d'étude sur le service de garde des enfants.

Du 14 au 19, les affiliés ont participé aux cours offerts par le CTC à Memramcook.

Congrès de la Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Ecosse à Halifax du 23 au 26 octobre.

Vers la fin du mois, il y a eu rencontre avec le confrère Allister MacLeod au sujet d'un conseil du travail sur l'Ile.

Quatre personnes ont pris part aux cours de premier niveau du CÉTRA.

Réunions tenues sur le plébiscite auprès des pêcheurs.

Novembre

Des représentants de la Fédération ont assisté à la conférence organisée par le Conseil des relations syndicales-patronales.

Réunion au sujet de la conférence de planification du Père Topshee à Antigonish. Ensuite, le président MacDonald a assisté à la séance de remise des diplômes et d'évaluation des étudiants de premier niveau du CÉTRA.

Les 17 et 18 novembre, le NPD provincial tenait son congrès à Charlottetown. Des délégués des affiliés y ont assisté.

Le 26 novembre, la Fédération a reçu ses affiliés à une réunion ouverte.

Décembre

Les 4 et 5 décembre, le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil exécutif du CTC à Ottawa.

Et les 6 et 7 décembre, il assistait à la Conférence sur la réduction du temps de travail.

Les affiliés ont participé à des manifestations concernant le BOYCOTTAGE DES MAGASINS EATON, pendant décembre, et ce boycottage continue.

Rapport de l'année 1985

Janvier

La Fédération a écrit au premier ministre du Canada pour lui dire que nous sommes opposés à la privatisation d'Air Canada et d'autres sociétés de la couronne.

Coordination du boycottage d'Eaton.

Nous avons rédigé un mémoire sur le Livre blanc traitant des questions de santé et sécurité, et il a été présenté un peu plus tard.

Un autre poste est devenu vacant au sein du Conseil de la Fédération des travailleurs de l'Ile, celui du comté Kings.

Le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil du CÉTRA, tenue à Moncton.

Le président a également assisté à la réunion des Services éducatifs, à Moncton également.

Février

Quatre délégués de la Fédération ont assisté aux sessions d'études du CÉTRA à Antigonish.

Mars

Notre mémoire annuel a été présenté au Cabinet le 1er mars.

Le président a fait partie d'une commission sur les petites entreprises.

Il s'est rendu à Ottawa pour la réunion du Conseil exécutif du CTC les 11, 12 et 13 mars.

Le président MacDonald a accepté une invitation à assister au prochain congrès de la Fédération des travailleurs du N.-B.

Boycottage d'Eaton — La Fédération a organisé une manifestation et un rassemblement les 20 et 21 mars, et ses affiliés y ont manifesté leur appui.

Préparatifs pour le congrès annuel de la Fédération.

Les syndics ont terminé la vérification des livres de la Fédération.

Un comité a été mis sur pied pour le choix des candidats au Collège des travailleurs; deux candidats ont été choisis.

Le président MacDonald a rencontré le nouveau délégué social, qui appliquera le programme de counselling syndical.

Avril

Jim a assisté au congrès annuel de la Division du SCFP.

Rencontre du président avec des fonctionnaires d'Emploi et Immigration du Canada au sujet du chômage dans notre province.

Notre congrès annuel s'est tenu les 20 et 21 avril à Summerside.

A la réunion mensuelle régulière suivante, nous avons étudié les résolutions découlant du congrès.

Mai

Réunion avec les gens du ministère des Pêches et du Travail au sujet de la fermeture de l'usine National Sea et son achat par la compagnie Summerside Sea Products. Le président MacDonald y assistait.

Assistance à la réunion du Conseil économique des provinces atlantiques le 9 mai.

Assistance au congrès du SFPIPE les 10 et 11 mai.

Le président national s'est également rendu à la réunion du Conseil exécutif du CTC, tenue à Toronto, les 14-16 mai.

Le 23 mai, le président MacDonald a assisté à la réunion tenue au Sportsplex de Dartmouth pour discuter du budget fédéral.

Le président s'est rendu au congrès de la Fédération des travailleurs du N.-B., les 26-29mai.

Juin

On a effectué une grande réorganisation des comités de la Fédération.

Rédaction d'un communiqué public sur le budget fédéral.

Le président MacDonald a rencontré Roy Rogers, président de la section 1515 de l'UEGDMR au sujet de la grève chez Perfection Foods et la Fédération a fait parvenir aux affiliés une lettre pour demander leur aide et leur appui.

Le 6 juin, Jim a assisté à une conférence avec Kitz et Matheson sur les modifications aux lois du travail.

Le président MacDonald a assisté à la "Conférence Topshee", du 21 au 23 mai.

Le Conseil du CÉTRA s'est réuni à Halifax, et Jim y a aussi assisté.

Le 25 mai, Jim s'est rendu à la réunion des Services éducatifs à Halifax.

Le président MacDonald a assisté à la réunion du Conseil exécutif du CTC, le 27 mai, à Ottawa.

Il a également assisté à la réunion du NPD les 28-30 mai.

Juillet

Au début de juillet, une rencontre a été tenue avec les représentants d'Emploi et Immigration concernant l'emploi.

Vers le milieu du mois, les fédérations de l'Atlantique se sont prononcées en faveur du boycottage de Perfection Foods.

Une manifestation très réussie a été tenue à Charlottetown le 27 juillet, pour appuyer les grévistes de Perfection Foods, membres de la section locale 1515 de l'UEGDMR.

Réunion du Conseil exécutif de la Fédération le 29 juillet.

Août

Il a été convenu de tenir tous les vendredi matin une réunion de tous les chefs syndicaux concernés, jusqu'à ce que la grève de Perfection Foods soit terminée, pour les tenir au courant des événements.

Le président MacDonald a rencontré Bernie LeBlanc de Travail Canada concernant le Programme d'emploi d'été des étudiants.

Des discussions ont eu lieu entre la Fédération et les dirigeants des Métiers de la construction.

Réunions conjointes de la Fédération et des représentants du CTC.

Réunion spéciale concernant la grève à Perfection Foods et la décision de la Commission des relations de travail.

Septembre

Au début du mois, les TUAC ont tenu leur congrès à Terre-Neuve, et le président MacDonald y a assisté.

Vers la mi-septembre, le président MacDonald s'est également rendu à la conférence du Conseil économique des provinces atlantiques à Fredericton.

Le 22 septembre, nouvelle manifestation contre la direction de Perfection Foods. La grève continue.

Octobre

Les 1 et 2 octobre, le Conseil du CÉTRA s'est réuni à Moncton.

Au début du mois, le Conseil exécutif de la Fédération s'est réuni, puis le 8 octobre, on a commencé les préparatifs d'une conférence d'une journée, le 9 octobre, sur les injustices des lois sur le travail.

Le 20 octobre, réunion sur l'implication de l'Eglise dans les syndicats. Le Père Ryan était conférencier.

Le président MacDonald a assisté au congrès de la Fédération des travailleurs de la N.-E. les 22-25 octobre.

La dernière semaine du mois a été une semaine d'étude à Summerside, organisée conjointement par le CTC et la Fédération.

Novembre

Les 5-6 novembre, il y a une conférence syndicale-patronale à Summerside.

Les 7 et 8 novembre, le tribunal a entendu la cause de Perfection Foods contre la section locale 1515 de l'UEGDMR.

Le 12 novembre, les chefs syndicaux ont tenu une réunion ouverte avec le premier ministre Lee, par suite de la conférence du 9 octobre. Après quoi, les dirigeants se sont réunis pour discuter de la positon prise par le gouvernement provincial. On a ensuite prévu une autre manifestation de masse.

Le 21 novembre, succès de la nouvelle manifestation, tenue devant les édifices du gouvernement pour soutenir les employés de Perfection Foods.

Les 27 et 28 novembre, le Comité de l'Université ouvrière de Saint-François-Xavier s'est réuni; on y a tracé les plans de la conférence Topshee.

Décembre

Le 1er décembre, les employés de Perfection Foods, membres de l'UEGDMR, sont retournés au travail, bien que les tribunaux ne se soient pas prononcés.

Les 4 et 5 décembre, réunion du Conseil économique à Halifax, et du 10 et 12 décembre, réunion du Conseil exécutif du CTC, à Ottawa; le président MacDonald y assistait.

Des réunions ont été tenues avec la CEIC en décembre concernant la formation à l'emploi et aussi pour discuter de la Loi sur le travail avec le sous-ministre adjoint du Travail.

Au 31 décembre, les tribunaux n'avaient pas encore rendu leur décision sur la grève à la Perfection Foods.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Au cours des deux années écoulées depuis la dernière assemblée statutaire, la Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Écosse a constamment veillé, du mieux qu'elle a pu, à promouvoir et à défendre les droits et privilèges des travailleurs et travailleuses de la Nouvelle-Écosse.

La lutte pour la justice a dû se faire défensive dans certains cas où les employeurs se sont lancés dans des campagnes antisyndicales, alors que d'autres en Nouvelle-Écosse ont tenté d'écraser les syndicats. Il faut aussi ajouter à ces attaques l'indifférence du gouvernement face au problème primordial de notre province — le chômage.

Congrès

Nous avons tenu deux congrès annuels au cours de la période. En donnant leur appui aux nombreuses politiques et prises de positions présentées, des milliers de membres ont ainsi clairement exprimé leur confiance aux dirigeants de la fédération et les ont encouragés à poursuivre la lutte en leur nom.

L'approbation du poste de président à temps plein a constitué l'un des faits saillants du congrès de 1985. Pour financer ce poste, les membres ont accepté de hausser leur capitation mensuelle à 57 à compter de janvier 1986. Le confrère Gerald Yetman est ainsi devenu le premier président à temps plein de l'histoire de notre fédération.

Grèves

Entre autres grèves, deux conflits très longs et extrêmement durs ont pris fin dans notre province à la satisfaction des syndicats concernés.

Glades (Keddy's) Nursing Home — SCFP
Un accord a été négocié en juin 1984. Cependant, le retour au travail de tous les employés n'a pu se faire qu'en septembre 1984 en raison des suspensions imposées à quelques grévistes.

Section locale 1252 des TUAC — Pierce Fisheries
Cette grève a reçu un appui indéfectible du mouvement syndical de la province. Nous sommes fiers d'annoncer qu'une première convention a été signée avec un employeur très antisyndical et que les employés de cette compagnie sont membres actifs de notre fédération.

Notre fédération a donné son appui aux grèves suivantes: section locale 662 de l'UIEHR — Skye Motel; ACETA — EPA; APENAC — Air Canada; SCFP — Police de Sydney; SFPNE — Centre de correction; SCFP — Versa Foods, Hôpital de Glace Bay; section locale 1252 des TUAC — IGA; SCFP — Collège du Cap-Breton.

Conjointement avec les trois autres fédérations des travailleurs des provinces de l'Atlantique, notre fédération a lancé le boycottage dans les Maritimes des produits de la compagnie Chippin Bros. située au Nouveau-Brunswick et de la compagnie Perfection Foods à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Dans la grève opposant l'UEGDMR à la compagnie Perfection Foods à l'Ile-du-Prince-Edouard, nous avons pris part aux manifestations, demandé l'appui de nos affiliés et accordé une aide financière à même notre Caisse de défense.

Deux grèves sont en cours dans notre province au moment de rédiger ce rapport:

1. AIM et TA — Lunenburg Foundry
2. STEC — Nystone Chemicals

Comité chargé de réviser la Loi sur les syndicats

En septembre 1984, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a demandé aux milieux syndical et patronal de participer à l'établissement d'un comité chargé de réviser la *Loi sur les syndicats*.

L'Exécutif ainsi que tout le personnel à temps plein de la fédération rencontreront dans les prochaines semaines les membres syndicaux de ce comité afin d'examiner leur rapport devant être présenté au ministre du Travail.

Il est à noter que la fédération a publiquement déclaré qu'il était malheureux que le ministère du Travail ait vu défiler quatre titulaires dans une courte période de temps.

Il semble bien qu'avant qu'un ministre du Travail soit en mesure de prendre connaissance de nos préoccupations et de nos problèmes, un nouveau remaniement ministériel surviendra et nous aurons encore un "nouveau" ministre.

Santé et sécurité

Notre gouvernement provincial a finalement promulgué la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Le Libellé de la Loi relativement au droit de refuser un travail dangereux ne nous satisfait pas complètement, et nous continuerons d'exercer des pressions pour que la lettre et l'intention de cette loi s'apparentent à celles des autres provinces.

Nous aimerions souligner la nomination du confrère Rick Clarke, vice-président de la fédération et président de notre comité permanent de la santé et de la sécurité, à titre de membre syndical du comité spécial chargé par le gouvernement d'étudier tous les aspects de la santé et de la sécurité au travail en Nouvelle-Écosse.

Notre fédération s'est dissociée de la Fondation d'hygiène du travail et de l'environnement de l'Atlantique car nous estimons que les fonctions qu'elle assume relèvent du gouvernement. Nous devons faire preuve de cohérence dans notre opposition à la privatisation des services de santé sous quelque forme que se soit.

Elections provinciales

A l'automne 1984, le gouvernement provincial a déclenché des élections bien avant l'expiration de son mandat, en raison du climat politique favorable aux Progressistes-Conservateurs d'un bout à l'autre du pays et du fait qu'on se rendait compte du déclin des perspectives économiques et en particulier, de l'exploitation des ressources gazières en mer.

Notre fédération, de concert avec d'autres organismes d'intérêt public, a pressé le gouvernement de tracer les grandes lignes d'un programme de reprise économique et de création d'emplois. On a fait fi de notre appel et le gouvernement a repris le pouvoir sans avoir à promettre de résoudre les graves problèmes économiques auxquels fait face la population de la Nouvelle-Écosse.

Suivant la politique adoptée au congrès de notre fédération, nous avons constamment appuyé le Nouveau Parti démocratique et nous sommes heureux de l'élection de trois Néo-démocrates à l'assemblée législative.

A la fin d'avril, la fédération a présenté un Exposé économique au premier ministre John Buchanan dans lequel nous insistions sur la création d'emplois et une plus grande mise en valeur de nos ressources. Nous avons exprimé des inquiétudes concernant l'avenir des industries du charbon, de l'acier et des chantiers navals surtout à la suite de l'annonce faite par le gouvernement fédéral de cesser tout appui financier aux entreprises publiques ou privées qui ne sont pas actuellement rentables. Pour notre part, nous avons proposé de plus grandes injections de fonds d'immobilisation, la modernisation des installations et la diversification des produits.

A l'ouverture des travaux de l'assemblé législative en février 1985, des membres de notre Conseil exécutif ont participé à diverses sessions portant sur des sujets d'intérêt particulier pour les travailleurs et travailleuses.

Assurance-chômage

Nous nous sommes joints à une coalition formée de groupes sociaux pour nous défendre contre les milieux d'affaires bornés qui pressent le gouvernement fédéral d'effectuer des coupures drastiques dans les prestations d'assurance-chômage.

Nous sommes heureux de souligner que la compagne Fran Soboda, vice-présidente de notre fédération, a été un membre très actif de la commission chargée de réviser la *Loi sur l'assurance-chômage*.

Nouveaux affiliés et conseils du travail

Il nous fait plaisir d'annoncer que nos effectifs ont augmenté de 1,849 membres depuis la dernière assemblée statutaire du CTC.

Nous comptons maintenant huit conseils régionaux du travail qui détiennent une charte du Congrès du Travail du Canada et qui sont affiliés à notre fédération. Nous souhaitons la bienvenue au Conseil du travail de la région du détroit et nous comptons sur son appui soutenu au sein du mouvement syndical de la Nouvelle-Écosse.

Bourses

La fédération décerne annuellement quatre bourses d'une valeur de cinq cents dollars chacune, en vue d'aider des personnes qui désirent poursuivre leur formation à l'université, dans un établissement d'enseignement professionnel et technique ou au Collège canadien des travailleurs.

Centre d'éducation des travailleurs de la région Atlantique

Le programme des quatre fédérations de l'Atlantique offert par le Centre d'éducation des travailleurs de la région Atlantique, en collaboration avec le Congrès du Travail du Canada et le Département de l'extension de l'enseignement de l'Université Saint-François-Xavier à Antigonish, jouit d'un grand succès.

Le contenu de ce programme fait l'objet d'un examen constant et nous exhortons nos affiliés à le faire connaître.

Etiquette syndicale

Le confrère Leo McKay est le vice-président provincial du Service de l'étiquette syndicale du CTC en Nouvelle-Écosse.

Nous continuons de promouvoir l'importance de l'étiquette syndicale et nous demandons à nos affiliés de faire de même.

Paix mondiale

A l'instar du Congrès du Travail du Canada et de nombreuses associations de citoyens et citoyennes au Canada, notre fédération a exprimé son inquiétude face à la menace que représente pour la paix mondiale la course incessante aux armements par les grandes puissances.

Nous nous préoccupons également de la recrudescence du néo-fascisme partout dans le monde et de toutes ses manifestations de racisme, des attaques contre les droits des travailleurs et travailleuses ainsi que du prestige de certains soi-disants leaders à la poigne de fer qui font fi des libertés civiques.

Nous sommes d'avis que les multinationales encouragent le néo-facisme en se servant des éléments de l'extrême-droite conservatrice comme véhicules de répression. A mesure que le pouvoir des multinationales augmente, le danger du néo-facisme s'accroît. Nous devons donc être vigilants et conscients de cet état de choses afin de sensibiliser nos membres à ce danger et pour qu'ils puissent poser les gestes nécessaires en vue de s'opposer aux mesures répressives inspirées par les alliés politiques des multinationales.

Communiqués de presse et prises de position

Nous avons dû aux cours des deux dernières années nous prononcer publiquement sur de nombreuses questions. Bon nombre de politiciens et de représentants du secteur privé ont tenté de monter l'opinion publique contre le mouvement syndical en nous jetant le blâme pour les maux économiques que nous vivons.

Nous avons fait des déclarations publiques sur tous les sujets touchant le bien-être de nos membres et de la population en général de la Nouvelle-Écosse.

Nous aimerions souligner l'appui constant et la coopération que les permanents du Congrès du Travail du Canada dans la région Atlantique ont fournis à notre fédération.

En travaillant avec eux, nous sommes assurés que bon nombre de problèmes sont résolus pour le bien de nos membres. Cette collaboration se concrétise en outre par la tenue d'ateliers, de semaines et fins de semaines d'études.

"The Worker"

Nous continuons de publier deux fois par mois "The Worker" et les commentaires que nous avons reçus de nos membres témoignent de l'enthousiasme suscité par cette initiative.

Confrère James K. Bell

Le confrère J. K. Bell ne s'est pas représenté au poste de secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de la Nouvelle-Écosse au congrès annuel de 1985. Devenu membre actif de la fédération vers la fin des années 1940, au moment où l'on a obtenu une charte du Congrès du Travail du Canada, le confrère Bell a occupé le poste de vice-président jusqu'en 1949. Il a continué de participer aux activités de la fédération à titre de délégué. Il avait conservé le poste de secrétaire-trésorier depuis son élection dans les années 1960. Le confrère Bell continuera de militer pour les travailleurs et travailleuses de Nouvelle-Écosse.

Le confrère René Quigley, de la section locale 446 du Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, confiserie et du tabac, a succédé au confrère Bell à titre de secrétaire-trésorier.

Au moment de rédiger ce rapport, le confrère Leo F. McKay, secrétaire exécutif, poursuit sa convalescence à la maison à la suite d'un double pontage coronarien. Nous sommes confiants qu'il s'en remettra complètement et qu'il pourra reprendre ses fonctions au sein de la fédération. La compagne Glenda Cooper a été nommée secrétaire exécutive en l'absence du confrère McKay.

Généralités

Nos élections ont lieu tous les deux ans tandis que nos congrès sont annuels.

La direction de la fédération se compose du président à temps plein, du secrétaire-trésorier, de huit vice-présidents et de deux vice-présidents hors cadre.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Au cours de la période allant du 1er janvier 1984 au 31 décembre 1985, le mouvement syndical du Nouveau-Brunswick a été soumis aux attaques soutenues du monde des affaires et du gouvernement. Sauf quelques exceptions, il y a eu en général, pendant cette période, détérioration des droits syndicaux de même que de la situation économique et sociale, et ce malgré les affirmations de ceux qui disent que nous traversons une période de "relance économique" et de progrès.

D'autre part, la récession économique et l'introduction de nouvelles technologies en milieu de travail ainsi que les changements d'ordre structurel survenus dans l'économie, tels que la déréglementation et l'évolution du commerce extérieur, sont à l'origine des pertes de membres qu'ont eu à subir les syndicats. De plus, les restrictions salariales dans le secteur privé, les coupures

budgétaires pratiquées dans la fonction publique ainsi que les tentatives pour affaiblir les lois du travail et éliminer le droit de grève des employés de la fonction publique ont eu des effets négatifs sur le mouvement syndical.

Comme prévu, les syndiqués du Nouveau-Brunswick sont donc passés à la défensive et ont poursuivi les efforts qu'ils avaient entrepris pour améliorer la condition économique et sociale des travailleurs et travailleuses de cette province. De son côté, mais aussi en collaboration avec d'autres groupes partageant les mêmes vues, la Fédération a tenté de convaincre le gouvernement et le public des graves injustices qu'entraînent les coupures, les mesures de restriction ainsi que la faiblesse des lois et des politiques du travail lorsque celles-ci donnent préséance aux profits plutôt qu'aux gens. Le mouvement syndical a dû faire face à l'antisyndicalisme de certains employeurs et à leurs tentatives pour enlever aux syndiqués des gains qu'ils avaient acquis difficilement. Il lui a en outre fallu mener de nombreuses campagnes, avec des résultats divers.

Question de loi, les efforts qu'a déployés la Fédération en 1984-85 ont été considérables: conférences, mémoires, forums mettant en présence des représentants des syndicats et de la partie patronale, lobbying, conscientisation des membres. Une importance toute spéciale a été accordée à l'adoption par le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'une loi sur les changements attribuables aux progrès technologiques en milieu de travail.

L'aide financière du Congrès du Travail du Canada et de Travail Canada a par ailleurs permis à la Fédération de tenir, fin 1984 début 1985, une série de neuf séances régionales d'information sur les changements technologiques. Ces séances furent suivies du troisième congrès provincial de la Fédération sur les problèmes que posent ces changements et d'un lobbying dans toute la province auprès des députés provinciaux en faveur de l'adoption d'une loi régissant ces mêmes changements. La tenue, fin 1985, d'audiences publiques sur "l'impact des changements technologiques sur les travailleurs" en est le résultat direct. Le Comité de la fédération sur les changements technologiques a pris, quant à lui, les dispositions nécessaires pour que les diverses organisations syndicales aient des propositions à présenter, ce qui a accru les chances d'adoption par la province d'une loi sur cette question. Il est fort peu probable, cependant, vu l'opposition unanime du patronat à quelque forme de loi que ce soit, qu'une telle loi, une fois adoptée, ressemble au projet de loi que les simples députés du NPD avaient présenté. On se souviendra que ce projet de loi avait reçu l'appui ferme de la Fédération, mais qu'il avait été rejeté.

Par ailleurs, la Fédération s'est vue octroyer par le Fonds de recherche sur les répercussions du changement technologique de Travail Canada la subvention pour laquelle elle avait présenté une demande. Son projet d'une étude de 39 semaines conduite dans le comté de Restigouche (N.-B.) sur les conséquences des changements technologiques sur les travailleurs du secteur forestier a été approuvé; cette étude en est maintenant à sa deuxième et dernière étape.

En ce qui concerne la santé et la sécurité au travail, les progrès ont été nombreux. Les efforts conjoints de la Fédération, de son Comité de la santé-sécurité et de nos trois représentants sur les sept que compte la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick ont permis de renforcer le droit des travailleurs à refuser d'accomplir des tâches dangereuses de même que leur droit à recevoir de l'information sur les matières toxiques présentes dans les lieux de travail visés par les lois provinciales. Une révision globale de tous les règlements relevant de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail a été entreprise par les comités mixtes composés de représentants des syndicats et du patronat. Tous les représentants syndicaux membres de ces comités ont été nommés par la Fédération.

La Commission provinciale a subventionné diverses activités éducatives mises sur pied par le Comité de santé-sécurité de la Fédération, entre autres, des séances d'information régionales sur la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail ainsi que la formation de responsables de ces questions pour leur permettre de consulter les services informatisés de documentation du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Cette initiative a permis de donner pendant quatre jours un cours d'opérateurs à 15 personnes choisies dans toute la province.

Les délégués présents au congrès de mai 1985 de la Fédération ont voté unanimement contre toute forme de participation dans l'avenir aux travaux du Conseil des relations industrielles (CRI) du Nouveau-Brunswick. Cette décision a marqué la fin du recours au CRI en tant que mécanisme conjoint de consultation avec le patronat au sujet de la réforme des lois du travail; il faut y voir la conséquence du peu de modifications qui ont été apportées à cette loi depuis la création du Conseil en 1981 et de l'attitude antisyndicale des représentants de certains employeurs très influents. Au nombre des rares modifications dignes de mention qui, néanmoins, lui ont été apportées, mentionnons la disposition de la Loi sur les relations industrielles qui prévoit pour les travailleurs et les travailleuses le recours transitoire aux procédures de grief jusqu'au moment où survient une grève accompagnée d'un lock-out.

La dissolution du Conseil de même que les frustrations sans cesse engendrées par l'inaction du gouvernement en ce qui concerne la plupart des sujets de préoccupation du mouvement syndical, lesquels ont été reconnus par les délégués au cours du congrès de mai 1985, ont amené la Fédération à tenir en novembre 1985 une conférence pour l'adoption d'un plan d'action et de stratégies propres à renforcer le militantisme et la conscience politique des membres. Les 186 participants y ont adopté un plan d'action général fondé avant tout sur la réforme des lois du travail. Ce plan réclame de la part des syndiqués du Nouveau-Brunswick de faire porter leurs efforts dans deux directions: 1) exercer des pressions sur les décideurs, informer le public de nos revendications et trouver des appuis auprès du NPD et d'autres alliés potentiels; 2) sensibiliser nos membres, leur faire comprendre les problèmes que leur causent ces lois en tant que syndiqués, les convaincre du bien-fondé des solutions que nous réclamons vivement pour eux et pour l'ensemble des travailleurs, enfin, gagner les appuis dont nous avons besoin pour effectuer les représentations et poser les gestes politiques voulus. La première étape de notre plan d'action, c'est-à-dire la campagne pour la révision des lois du travail, est actuellement en cours.

Depuis la dernière biennale, la Fédération s'est montrée particulièrement active sur le plan politique. Ainsi, sur la scène provinciale, les appuis solides, financiers et autres, qu'a fournis le mouvement syndical au NPD ne sont pas étrangers aux succès remportés par ce parti aux élections partielles. Sur la scène fédérale, les syndicats ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à la campagne électorale de 1984; en effet, 50% des candidats NPD de la province étaient des syndicalistes. Ces efforts auront aussi permis au NPD d'accroître d'une manière significative, tant lors des élections que dans les sondages d'opinions, le nombre de

citoyens qui, au Nouveau-Brunswick, lui accordent leur préférence. Par conséquent, lorsqu'un des deux députés NPD est passé du côté des Libéraux, sa défection n'a pas nui à la croissance du NPD.

La Fédération, en collaboration avec le CTC, a mené dans certaines régions une campagne téléphonique fructueuse; elle est même parvenue récemment à une entente qui lui a permis d'engager un coordonnateur à temps plein chargé de susciter de nouvelles adhésions au NPD et de mener une campagne postale.

La Fédération a continué de faire connaître ses revendications au public et au gouvernement par la présentation de mémoires sur les questions qui intéressent ses affiliés. On trouvera ci-dessous la liste des mémoires qu'elle a présentés au cours de la période 1984-1985:

— la politique linguistique du Nouveau-Brunswick
— la Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche
— les trains non munis de fourgon de queue
— les niveaux du salaire minimum
— la déréglementation des tarifs aériens
— la déréglementation des tarifs téléphoniques
— les politiques économiques nationales et régionales
— l'effet des changements technologiques
— la réforme des régimes de retraite du secteur privé
— l'assurance-chômage.

Mentionnons aussi une campagne d'envergure provinciale sur la déréglementation des tarifs téléphoniques. Au cours de cette campagne à laquelle ont collaboré le CTC et le Syndicat des travailleurs et travailleuses en communication du Canada, 50 000 dépliants bilingues ont été imprimés et distribués parmi nos affiliés et à d'autres organismes qui partagent les mêmes vues ainsi que dans le public. Ces efforts, entre autres, ont permis de contrer les tentatives de déréglementation des tarifs téléphoniques au Nouveau-Brunswick.

Grâce à la collaboration de l'Alliance provinciale du Nouveau-Brunswick, bon nombre d'activités importantes pour les membres de la Fédération se sont avérées un succès. Qu'il suffise de mentionner le séminaire sur les droits de la personne en milieu de travail, la conférence sur la réforme des régimes de retraite, ainsi que la lutte aux coupures pratiquées dans les services publics, aux restrictions gouvernementales et à la privatisation de l'assurance-santé. Sur cette dernière question, nos moyens d'action ont donné de très bons résultats.

Parmi les faits importants des congrès de juin 1984 et de mai 1985 de la Fédération, on retiendra la décision de financer les comités permanents et de donner une plus grande envergure au Conseil exécutif afin d'y intégrer une dirigeante responsable de la condition féminine. Tous les comités bénéficient d'une capitation d'un cent par membre par mois, pour financer leurs activités et défrayer les déplacements qu'entraînent les réunions; les huit conseils du travail de la province y sont représentés. La capitation perçue par la Fédération s'élève actuellement à 45 cents par mois. À la fin de 1985, le nombre de nos membres atteignait 39 000. Autre point, le dirigeant responsable des questions féminines est l'un des vice-présidents généraux de la Fédération et il faut que ce soit une femme.

Les priorités de 1984-1985 ont été les graves lacunes des lois du travail relativement aux droits de syndicalisation et de négociation collective; les attaques soutenues contre le droit des policiers, des employés municipaux et des employés de foyers de soins infirmiers à faire la grève de même que les questions relatives à l'indemnisation des travailleurs accidentés. Jusqu'à maintenant, chacun des groupes mentionnés a conservé son droit juridique à faire la grève même si, pour la première fois, le gouvernement a rendu exécutoire la décision de l'arbitrage pour régler deux grèves de policiers municipaux. À l'exception des pêcheurs côtiers qui, après une longue lutte, ont finalement obtenu le droit de négocier collectivement et reçu en 1984 leur accréditation comme membres de l'Union des pêcheurs des Maritimes, il n'y a encore eu aucune amélioration au droit de syndicalisation. Malheureusement, moins d'une année après leur accréditation, les modifications qui ont été apportées à la Loi sur les associations coopératives niaient aux pêcheurs regroupés en coopératives le droit de négociation collective que venait de leur reconnaître la nouvelle Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche. Pour ce qui est de l'indemnisation des travailleurs accidentés, des améliorations telles que le droit de la victime d'un accident de travail à consulter son dossier sont en train de se faire jour, mais de manière graduelle. Reste cependant la question du droit des victimes d'un accident de travail à retourner au travail, qui présente encore beaucoup d'incertitudes, bien que le Comité provincial sur les politiques et la recherche relatives à l'indemnisation des travailleurs ait unanimement recommandé que la loi leur donne ce droit.

Enfin, la Fédération a énergiquement soutenu ceux de ses affiliés qui ont été aux prises avec des grèves longues et difficiles, et les a aidés tant sur le plan financier que par l'imposition de boycottages. Nous avons accordé un appui semblable à d'autres syndicats des Maritimes, en collaboration avec les autres fédérations de l'Atlantique, ce qui a permis l'issue favorable de plusieurs grèves.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)

Introduction

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) représente plus de 427,000 membres et est la plus importante centrale syndicale au Québec, loin devant la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Le bilan de nos principales activités ci-joint représente notre volonté de prendre pleinement notre place partout où l'intérêt des membres de la FTQ le nécessite.

1 — Colloques et congrès

1.1 Colloque sur l'accès à l'égalité en emploi pour les femmes

Au cours de l'automne 1984, nous avons tenu une consultation dans onze régions du Québec qui visait leur réflexion sur le portrait des inégalités dans les différents milieux de travail, l'analyse de la discrimination et les solutions à dégager.

Suite à cette consultation, les 28, 29 et 30 octobre 1984, s'est tenu un colloque sous le thème "L'égalité, source de changement". Quelque 410 délégués venant de 26 syndicats différents, dont 302 femmes, y ont participé.

Ce colloque a été l'occasion de mettre en commun des expériences, a permis de faire ressortir la réalité du travail des femmes, les conséquences de la discrimination systémique et le rôle des syndicats dans la négociation des programmes d'accès à l'égalité.

1.2 Rencontre Jeunesse FTQ (25-26 janvier 1985)

Au tout début de l'Année internationale de la Jeunesse, la FTQ s'est penchée sur la situation des jeunes de 15 à 29 ans à l'occasion d'une rencontre sous le thème: "Des clefs pour l'avenir".

Nous avions trois objectifs pour cette rencontre:

1. établir des rapports entre la FTQ et sa base militante de moins de 30 ans;
2. établir des rapports entre la FTQ et les organismes de jeunes intervenants du milieu;
3. établir les bases d'une politique jeunesse FTQ.

Les échanges lors de cette rencontre ont porté essentiellement sur quatre thèmes:

1. La formation des jeunes.
2. Le chômage.
3. Les conditions de travail.
4. Les relations entre les jeunes et le mouvement syndical.

De façon générale, la Rencontre Jeunesse FTQ a été appréciée par l'ensemble des 300 personnes participantes et nous a été d'une grande utilité pour la formulation d'une politique jeunesse lors du 19e congrès en novembre 1985.

1.3 Colloque sur les changements technologiques (10, 11 et 12 mars 1985)

Ce colloque, sous le thème "Pour un progrès sans victime", auquel participaient 378 délégués, nous a permis de cerner les vives inquiétudes des travailleuses et travailleurs qui subissent l'introduction unilatérale des changements technologiques liés à l'informatique et de ses multiples applications dans les milieux de travail.

Nous avions mené un sondage sur ce phénomène et sur les répercussions en milieu syndical et avons distribué le résultat aux participants et participantes du colloque. Enfin, un document d'appui faisait le point sur le sujet et dégageait les lignes d'action pour nos interventions syndicales.

Les discussions qui ont découlé de ces divers instruments de réflexion ainsi que les recommandations qui ont été étudiées ont servi de base à une déclaration de politique au congrès de la FTQ.

1.4 Congrès extraordinaire sur l'enjeu électoral (2 novembre 1985)

Conformément à une résolution adoptée lors du congrès de 1983, la FTQ a tenu un congrès extraordinaire sur le type d'implication de la centrale lors des élections provinciales du 2 décembre.

Les délégués ont renversé une recommandation du Conseil général d'appuyer le parti Québécois lors de ces élections, et ce, dans un vote de 384 à 269.

Le résultat du congrès spécial a entraîné la neutralité de la centrale lors de ces élections générales.

1.5 19e congrès statutaire de la FTQ (25 — 29 novembre 1985)

C'est sous le thème "Prendre notre place" que s'est déroulé le 19e congrès statutaire de la centrale, à la fin de novembre 1985, à Québec.

Les 1038 délégués ont modifié le nom de la centrale qui devient "Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)", et ont adopté des déclarations de politique sur l'alcoolisme et autres toxicomanies, sur la jeunesse, sur les changements technologiques, sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi et sur la question linguistique.

Les délégués ont également adopté un grand nombre d'autres résolutions sur divers sujets relatifs au monde du travail, ils ont modifié la structure du Conseil général de la FTQ afin d'élargir la représentativité des syndicats à cette instance décisionnelle, ont augmenté la taxe per capita et ont procédé à l'élection des membres du Bureau de la FTQ.

Les délégués ont également écouté les confrères Richard Mercier, vice-président du CTC, et Gérard Docquier, directeur canadien du Syndicat des Métallos, qui sont venus leur adresser la parole.

2 — Les grandes opérations de la FTQ (1984-1985)

2.1 Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles

Dès le dépôt à l'Assemblée Nationale du projet de loi 42 sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, nous avons mobilisé nos affiliés pour que le gouvernement apporte d'importantes modifications à son projet de loi.

Nous avons alors fait contrepoids au lobby patronal et des autres centrales syndicales qui réclamaient le retrait de cette loi.

Nous avons finalement réussi à convaincre le gouvernement de la plupart des modifications que nous réclamions à cette loi qui fut finalement adoptée en mai 1985.

2.2 Régime de négociations du secteur public et parapublic

La FTQ et ses syndicats du secteur public ont formé une coalition de l'ensemble des organisations syndicales du secteur public afin de préserver un droit à la réelle négociation pour les 45,000 membres que nous représentons dans ce secteur. Nous avons particulièrement dénoncé le droit que se réserve le gouvernement de fixer les salaires lors des 2e et 3e années des conventions collectives sans négociation avec les syndicats et les restrictions au droit de grève. Malheureusement, le gouvernement est allé de l'avant dans cette réforme.

2.3 Commission consultative sur le travail

La décision du gouvernement de créer une commission consultative sur le travail au printemps 1984 a été bien accueillie par la FTQ et a mobilisé beaucoup d'énergies au sein de notre équipe. Nous avons sensibilisé nos affiliés, présenté des mémoires et assisté à des consultations en insistant partout pour une véritable réforme du Code du travail permettant un véritable accès à la syndicalisation, la déjudiciarisation des rapports de travail par la mise en place d'un organisme administrastif: la commission des relations de travail, l'unification de toutes les législations du travail, la poursuite comme société d'une politique de plein emploi qui comprendrait divers éléments dont la réduction du temps de travail et la démocratisation de la gestion des entreprises par une pleine reconnaissance du rôle des syndicats, notamment en ce qui concerne l'introduction des changements technologiques.

2.4 Table nationale de l'emploi

Le congrès de 1983 s'était déroulé sous le thème de l'emploi et avait doté notre centrale d'une politique de plein emploi. Nous avons tenté de convaincre le gouvernement du Québec de s'orienter dans cette direction et c'est fort tardivement, en décembre 1984, que le gouvernement du Québec a nommé monsieur Robert Dean, ex vice-président de la FTQ, ministre de la Concertation et de l'Emploi.

Ce dernier a créé un lien de concertation: la Table nationale de l'emploi qui avait "la responsabilité de l'élaboration, de la supervision et du suivi d'une politique de plein emploi des ressources humaines au Québec".

Nous n'avons manifesté aucune tiédeur, contrairement aux organisations patronales, à participer à ces réunions et avons souhaité que la TNE devienne un lieu où puisse se réaliser la plus grande coordination gouvernementale et que des projets comme la politique de main-d'oeuvre puissent faire l'objet d'examen, d'analyse et de débats entre les partenaires socio-économiques et le gouvernement.

Comme première institution québécoise à revendiquer avec force une politique de plein emploi, la FTQ a véhiculé cette revendication dans tous les sommets et avons créé des mécanismes permettant de structurer deux tables régionales de plein emploi en faisant appel à tous les intervenants.

A la Table nationale de l'emploi, nous avons fait valoir que l'élaboration d'une politique de plein emploi doit respecter quatre conditions de base:

— L'engagement politique vis-à-vis le plein emploi
— La participation des agents économiques avec soutien financier
— L'engagement institutionnel, soit la mise en place de structures permanentes
— La décentralisation.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE L'ONTARIO

Mémoires et présentations

1984

Février — au ministre du Travail concernant la réglementation relative à la salubrité des milieux de travail.

Mars — au Comité des transports aériens de la Commission canadienne des transports concernant la déréglementation de l'industrie du transport aérien.

Mars — au Trésorier de l'Ontario pour lui faire part de recommandations se rapportant au prochain budget.

Avril — au Premier Ministre de l'Ontario concernant l'accès à l'égalité.

Août — au Comité permanent du développement des ressources concernant les modifications à la *Loi sur les accidents de travail*.

Août — au ministre du Travail concernant les normes d'utilisation du benzène.

Septembre — au Coroner en chef de l'Ontario pour lui faire part des recommandations adoptées à un colloque portant sur la *Loi sur les coroners*.

Septembre — à la Commission sur l'avenir des universités de l'Ontario (Bovey).

Novembre — au ministre du Travail de l'Ontario sur la réforme et l'amélioration de la Commission ontarienne des droits de la personne.

Décembre — au ministre de l'Ontario chargé de la condition féminine et au ministre du Travail concernant des programmes obligatoires d'accès à l'égalité.

1985

Janvier — au Premier Ministre Miller concernant le parachèvement du financement public des écoles séparées.

Mars — au Trésorier de l'Ontario concernant le prochain budget provincial.

Mars — au Groupe d'action du NPD fédéral sur les emplois.

Mars — au Groupe d'étude du Parti libéral de l'Ontario sur l'impôt foncier.

Mai — au Groupe d'étude libéral fédéral sur la paix, la sécurité et le désarmement.

Juin — au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue de s'opposer au renouvellement des permis aux stations de radio qui ont refusé de diffuser les annonces de la FTO pendant le boycottage des magasins Eaton.

Juin — à la Commission Shapiro pour s'opposer au financement des écoles privées par le gouvernement.

Juillet — au Comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les relations internationales en vue de s'opposer à la recherche relative au programme d'Initiative de défense stratégique (Guerre des étoiles).

Juillet — au Comité spécial de l'Ontario sur les affaires économiques, pour s'opposer au libre-échange avec les États-Unis.

Juillet — au ministre du Travail concernant une loi sur les premières conventions.

Août — au nouveau Trésorier de l'Ontario concernant le budget à venir.

Septembre — aux responsables de l'éducation à la Commission des accidents du travail concernant le financement d'un Institut ontarien d'hygiène et de sécurité professionnelles.

Octobre — au Comité permanent du développement des ressources relativement au Rapport annuel de 1984 de la Commission des accidents du travail.

Octobre — au Conseil des parcs provinciaux pour s'opposer à la location de ces parcs à l'entremise privée.

Octobre — au ministre du Travail concernant une loi sur l'équité salariale.

Campagnes de relations publiques

1984 — Campagne parallèle aux élections fédérales.
— Appui au ralliement pour le libre-choix de la maternité.
— Campagne de pétitions en faveur de la paix.
— Campagne pré-budgétaire au niveau des conseils du travail.
— Campagne contre le racisme.
— Accès à l'égalité.

1985 — Campagne parallèle aux élections provinciales.
— Campagne de boycottage d'Eaton.
— Centres d'action-chômage.
— Parité salariale.

Conférences et colloques

1984 — Session d'une journée sur la santé et la sécurité à l'intention des représentants.
— Réunion sur la sous-traitance.
— Lobby pour l'accès à l'égalité.
— Lobby exercé par les travailleurs des garderies et des soins de santé.
— Séminaires de formation pour les conseillers des centres d'action-chômage.
— Réunion de représentants de la collectivité sur l'accès à l'égalité.
— Table ronde sur l'accès à l'égalité.
— Conférence sur la santé-sécurité portant sur le stress au travail.
— Colloque sur l'avenir des syndicats.
— Colloque sur la défense des syndicats.
— Colloque sur le développement des ressources humaines.

1985 — Atelier avec des enseignants en coopératisme, pour l'élaboration de matériel pédagogique devant servir dans les écoles secondaires.
— Conférence sur les pluies acides.
— Séances de remue-méninges et cours à l'intention des instructeurs sous le thème "Combattre le racisme".
— Conférence annuelle sur la santé-sécurité: "La Loi 70: six ans plus tard".
— Conférence des délégués sociaux.
— Cours de formation des instructeurs sur les questions qui intéressent les femmes.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU MANITOBA

La Fédération des travailleurs du Manitoba a vécu une activité intense au cours des deux dernières années. L'atmosphère économique était relativement favorable, grâce à un gouvernement provincial qui ne craint pas la consultation effective avec le mouvement syndical. Cette bonne fortune nous apporte aussi des responsabilités. Nous avons tâché d'y répondre par des conseils constructifs et aussi des critiques constructives, selon les circonstances.

La FTM a participé à diverses initiatives communes avec les représentants du gouvernement provincial. Les consultations annuelles sur le budget, avec le ministre des Finances, ont donné lieu à un fructueux dialogue et ont fait accorder une large part au point de vue syndical dans la formulation du budget final. Des déjeuners mensuels à la bonne franquette avec les membres du Cabinet et du Caucus ont permis des discussions à huis-clos sur de nombreuses questions d'actualité. Nous avons fréquemment recommandé des représentants syndicaux à diverses commissions provinciales.

De plus, la Fédération a participé aux organismes consultatifs sur l'économie créés par le Cabinet provincial. Nous siégeons actuellement au Conseil consultatif sur l'économie, composé de hauts représentants patronaux, syndicaux et gouvernementaux. Le Conseil présente des recommandations au gouvernement et entreprend certains projets de recherche spéciaux. Périodiquement, il tient un "sommet" pour dégager les domaines de conflit et d'intérêt commun parmi les groupes qu'il représente.

A la table de négociation et sur les lignes de piquetage, les travailleurs du Manitoba sont chanceux d'avoir un gouvernement qui prend leurs besoins à coeur. Le gouvernement a amorcé une révision approfondie de la Loi sur les relations du travail pour corriger des lacunes qui existaient depuis longtemps et, de façon générale, pour équilibrer les forces entre le patronat et les syndicats. Les dirigeants de la Fédération ont participé pendant de nombreux mois au long processus de révision du droit du travail.

Il en est résulté une série de modifications de la Loi sur les relations du travail qui ont énormément contribué à améliorer le contexte de l'organisation syndicale dans la province, à renforcer les droits des travailleurs en grève et à simplifier la procédure d'arbitrage, pour ne nommer que ces points. La révision n'est pas terminée pour autant et nous comptons sur l'adoption prochaine d'autres améliorations, particulièrement dans les domaines des briseurs de grève, des fermetures d'usine, des changements technologiques et des normes d'emploi.

Récemment, beaucoup de progrès législatifs obtenus par notre mouvement ont été contestés devant les tribunaux en vertu de la Charte des droits. Nous prévoyons toute une série de batailles judiciaires simplement pour conserver les droits chèrement acquis au fil des années, à commencer par la loi manitobaine sur la première convention.

Nous avons présenté des mémoires spéciaux au gouvernement provincial sur la parité salariale pour un travail équivalent. Peu après, des mesures ont été prises pour mettre ce principe en application dans le secteur public. En février de cette année, le gouvernement a annoncé des plans en vue de l'étendre également au secteur privé.

Le congrès de 1985 de la FTM a donné lieu à la réélection d'un certain nombre de dirigeants et à l'élection de plusieurs nouveaux, dont le président. Le confrère John Pullen a fait un travail remarquable pour terminer le mandat de Dick Martin mais n'a pas voulu se présenter pour un deuxième mandat. C'est le confrère Wilf Hudson qui occupera la présidence de 1985 à 1987.

Les comités permanents de la Fédération ont tous fait preuve de beaucoup de vigueur au cours des deux dernières années.

Le Comité de l'éducation a tenu ses colloques annuels d'une semaine, en plus de mener une enquête sur les besoins des affiliés en matière d'éducation, de faire pression pour que des cours de syndicalisme soient donnés dans les écoles, et de participer à des programmes collectifs avec d'autres institutions éducatives.

Le Comité des accidents du travail a eu avec le ministre responsable plusieurs rencontres qui ont amené la décision de remanier la Loi. Il oriente actuellement ses efforts vers la présentation coordonnée et persuasive des vues du syndicat à la Commission de révision. Il s'est en outre occupé d'effectuer des recherches sur les critères médicaux de l'indemnisation et de contester des décisions de la Commission des accidents du travail sur des questions clés.

Le Comité de l'égalité des droits et des chances a déployé de multiples efforts pour obtenir la parité salariale; il a fait paraître un bulletin intitulé "Union Women", a organisé divers colloques et congrès et participé à plusieurs autres. Au congrès de 1985 de la FTM, ce comité a été scindé en Comité de la condition féminine et Comité des droits de la personne.

Le Comité des syndicats du ressort fédéral a centré son travail sur des domaines tels que la modification du Code du travail fédéral, les droits politiques des fonctionnaires, les audiences sur la suppression des fourgons de queue, et la campagne anti-déréglementation, y compris une conférence récente sur tous les aspects de la déréglementation.

Le Comité de la santé et de la sécurité au travail a organisé une campagne sur les droits fondamentaux des travailleurs: droit à l'information, droit de participation et droit de refus. Il a exercé des pressions pour faire améliorer la Loi sur la santé et la sécurité au travail, notamment en ce qui touche l'élargissement des comités, le congé d'éducation, l'augmentation des peines, l'inspection intégrée des mines, la réglementation du travail solitaire et l'amélioration des règlements sur le bruit. Il a aussi tenu sa conférence régulière sur la santé et la sécurité, organisé des colloques éducatifs, fait paraître un bulletin trimestriel, participé à des commissions

et comités provinciaux, et présenté de nombreux mémoires au gouvernement sur des sujets allant de la réglementation des produits chimiques à celle des premiers soins.

Le Comité des pensions a eu plusieurs fois des entretiens avec le ministre responsable concernant l'amélioration de la Loi sur les pensions. Il a tenu un colloque couronné de succès sur des points cruciaux relatifs aux pensions et présenté des mémoires entre autres sur les régimes multipatronaux et les pensions pour les personnes travaillant au foyer. Il a de plus participé à des manifestations contre la désindexation des pensions.

Le Comité de l'éducation politique a exercé des pressions constantes sur le gouvernement provincial à propos de sujets capitaux tels que l'environnement, la déréglementation et la création d'emplois. Il a dirigé une campagne parallèle des plus fructueuses; il a à cette fin établi la liste des membres des affiliés dans tous les comtés, rédigé des messages téléphoniques pour sonder l'opinion des membres sur les questions syndicales et politiques, et organisé des offensives téléphoniques. Il a de plus assuré une présence syndicale au Comité des politiques, à l'Exécutif provincial et au Conseil provincial du NPD.

Le Comité des changements technologiques, créé tout récemment par suite d'une résolution adoptée au congrès de 1985, vient de commencer à définir exactement ses attributions.

Le Centre de médecine du travail de la FTM a fourni des services de diagnostic médical surtout axés sur les maladies reliées au travail. Il possède des installations cliniques complètes, entre autres un excellent équipement de vérification de l'ouïe. Il offre en outre des services à des groupes de travailleurs, une bibliothèque de consultation avec instruments audiovisuels, une expertise technique et des services éducatifs.

Le Centre d'éducation syndicale du Manitoba est étroitement relié aux activités de la Fédération des travailleurs. Il offre une grande diversité de cours auxquels de nombreux membres d'affiliés prennent part, notamment sur les pensions, les communications internes des sections locales, la participation aux comités et commissions, le droit du travail, ainsi que la santé et la sécurité. Des cours sont en voie d'élaboration sur la parité salariale, l'anglais langue seconde, la surveillance de l'hygiène au travail, les données sur la sécurité, et l'épidémiologie. Il possède un centre de ressources et effectue des recherches en histoire du syndicalisme. En association avec la FTM, il a publié un volume sur l'histoire du syndicalisme au Manitoba, sous le titre "Let Us Rise" (Debout!).

La Fédération a participé de près aux actions en milieu de travail entreprises par les affiliés, les aidant dans leurs grèves et lock-outs entre autres par l'appui aux piquets de grève, par des communiqués, des appels financiers, etc. Nos membres ont vigoureusement appuyé les boycottages nationaux, par exemple ceux des magasins Eaton et de la Banque de commerce. De plus, nous avons fait de la publicité autour de certains boycottages nationaux lorsque les affiliés manifestaient de leur côté le sens de l'organisation et le zèle voulus.

Le personnel et les dirigeants de la Fédération ont joué un rôle concret dans la lutte contre la privatisation, la déréglementation et le libre-échange. Des mémoires ont été présentés lors de nombreuses audiences fédérales sur la déréglementation, par exemple en ce qui touche le transport aérien, le transport ferroviaire et routier, les télécommunications et le maintien des fourgons de queue. Dans une vaste campagne publicitaire, elle a fait usage de tracts, macarons, communiqués, conférences de presse, etc.

A d'autres égards, des mémoires ont été présentés lors d'audiences publiques sur des sujets tels que l'assurance-chômage, le réaménagement urbain, le chômage chez les jeunes et les tarifs des services publics. Des études internes ont été effectuées sur les fonds d'investissement des travailleurs et les centres d'action-chômage.

Mentionnons aussi diverses autres activités: lobbying public sur la réduction des paiements de transfert aux provinces et la désindexation des pensions et des allocations familiales; étude préalable en vue d'un nouveau centre syndical; conférence avec l'Institut Niagara sur l'avenir des syndicats; conférence avec les conseils du travail du Manitoba sur la compétence, la coordination et la coopération; recueil de politiques issues des congrès antérieurs; organisation d'un festival de la Fête du travail; consultation au sujet de la rédaction d'un document de travail sur la propriété ouvrière, publié par le ministère provincial du Développement des entreprises; et une chronique syndicale hebdomadaire dans le Winnipeg Sun depuis cinq ans.

En somme, ainsi que le confrère Dick Martin l'a si bien résumé alors qu'il était président de la FTM: nous sommes une fédération de taille moyenne mais qui fait un travail énorme.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA SASKATCHEWAN

Depuis la dernière assemblée statutaire, la FTS a entrepris plusieurs programmes ambitieux sur une grande variété de sujets à dessein de faire comprendre les préoccupations de nos affiliés tant au gouvernement provincial qu'au grand public.

Les graves problèmes suscités par notre économie et par un gouvernement qui veut à tout prix écraser les syndicats nous ont fourni une abondante inspiration "Devine" pour nos activités.

Notre Fédération, qui compte maintenant 65 000 membres, a tenu deux congrès depuis l'assemblée statutaire de 1984.

Notre 29e congrès annuel a eu lieu en octobre 1984, sur le thème "Force et solidarité pour l'avenir". Des tables rondes y ont porté sur *la déréglementation et la privatisation*, ainsi que sur *les restrictions et la sous-traitance*. Le congrès a aussi adopté un énoncé de politique sur le piquetage.

La Fédération a embauché un relationniste à plein temps, Ted Boyle, qui assumera la responsabilité de nos publications et de nos rapports avec les médias et aidera sur demande les affiliés dans les campagnes faisant appel aux médias.

Les délégués à notre 30e congrès annuel ont donné leur assentiment à un rapport du Comité de révision des structures qui proposait un nouveau mode d'élection des vice-présidents, un Conseil exécutif élargi et un rôle accru pour les comités permanents de la Fédération. Le congrès a également adopté un énoncé de politique sur le racisme et présenté une table ronde sur *la diminution des*

heures de travail, la prolongation des heures d'ouverture des magasins, et le travail à temps partiel, et une autre sur le *libre-échange*.

La Fédération a continué de fournir, grâce aux conférences annuelles, un lieu d'échange pour nos conseils du travail, nos comités de coordination et les membres du Conseil exécutif.

Nous avons présenté notre mémoire annuel au Cabinet en 1984. Il portait principalement sur la sécurité d'emploi et le chômage et demandait au gouvernement d'accorder une place prioritaire à la politique du plein emploi.

Quand nous avons voulu présenter notre mémoire en 1985, le gouvernement Devine a refusé de rencontrer la Fédération, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'ici. La présidente Hunt en a donc personnellement remis des exemplaires aux bureaux du premier ministre et des membres du Cabinet.

La Fédération a aussi présenté des mémoires à d'autres organismes, par exemple le Comité d'étude provincial sur les garderies, le Comité du transport aérien de la Commission canadienne des transports, le Comité d'étude du ministre de l'Éducation sur les programmes scolaires, la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan qui tenait des audiences sur l'éducation des Indiens et des autochtones, et la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage.

Nous avons en outre présenté un mémoire au ministre du Travail à propos de la Loi sur les normes du travail; nous y demandions au gouvernement d'apporter immédiatement de nombreuses retouches à la loi et de faire respecter les dispositions en vigueur. Nous invitions aussi le gouvernement à faire savoir sans équivoque aux employeurs qu'il ne tolérerait pas et éviterait lui-même l'attribution de contrats à des entreprises non syndiquées de l'extérieur de la province.

La FTS a organisé une Journée de solidarité qui a attiré plus de 2 000 protestataires, le 24 juin 1984, et a été couronnée de succès. Des porte-parole de nombreux éléments de la société (chômeurs, femmes, autochtones, agriculteurs, métiers de la construction, syndicats, défenseurs des droits de la personne, assistés sociaux, étudiants, handicapés, locataires, pacifistes, groupements religieux et défenseurs des services de la santé) ont parlé de leurs problèmes respectifs; tous ont réclamé des changements de politique et de priorités à tous les paliers de gouvernement afin de ramener en Saskatchewan et au Canada une atmosphère de paix et de progrès.

La Fédération, de concert avec les conseils du travail, a créé des centres d'action-chômage à Regina, Saskatoon et Prince Albert, au début de janvier, grâce à une subvention du gouvernement fédéral. De petites subventions du comté de Regina-ouest (dont le député est le néo-démocrate Les Benjamin) et des municipalités de Regina et de Saskatoon de même que des fonds provenant de la Fédération permettront aux centres de poursuivre leurs activités jusqu'en mai 1986.

Parmi nos projets qui ont connu le plus de succès depuis la dernière assemblée statutaire, mentionnons: une conférence provinciale du Comité de la condition féminine de la FTS, à Moose Jaw; une conférence sur les changements technologiques; des audiences régionales sur la santé et la sécurité au travail tenues par notre Comité de la santé et de la sécurité et qui ont eu leur point culminant dans une conférence provinciale; une conférence organisée par le Comité d'éducation politique; et une conférence sur l'avenir de la Saskatchewan, qui réunissait les syndicats et les groupements communautaires.

Le Comité des contacts personnels au travail s'est montré très actif depuis deux ans. Il a organisé des campagnes fort réussies sur la sécurité d'emploi, la santé et la sécurité au travail, la sous-traitance, la privatisation, la déréglementation, la limitation des salaires et l'équité.

Nous avons été mêlés de près à la planification des activités marquant le 50e anniversaire de la marche sur Ottawa. Parmi ces activités, mentionnons un rassemblement public, une réception, une visite sur les lieux de l'émeute de 1935, et un concert folklorique. Deux syndicalistes en chômage se sont joints aux nombreux délégués de la Saskatchewan qui se sont rendus à Ottawa pour réclamer du travail et des salaires convenables.

La Fédération a demandé à la Division de la santé et de la sécurité au travail d'enquêter sur les dangers posés par l'amiante à l'usine de pâtes et papiers de Prince Albert. La compagnie a finalement reçu l'ordre de procéder à un nettoyage complet sous l'oeil du syndicat.

La Fédération a aussi réclamé du gouvernement Devine qu'il passe à l'action face aux statistiques publiées par le ministère du Travail et la Commission des accidents de travail de la Saskatchewan selon lesquelles les blessures et les décès dûs au travail avaient nettement augmenté au cours de la dernière année. Irrité, le directeur du Département de la santé et de la sécurité au travail a publiquement contesté nos chiffres. Il s'est par la suite excusé et a reconnu l'exactitude des données.

Le gouvernement Devine a congédié la directrice de la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan, Shelagh Day, et nommé une nouvelle commission. La Fédération a demandé qu'un représentant du monde du travail y siège à nouveau et que les nominations soient décalées. Parmi les conseils, commissions ou organismes gouvernementaux d'importance, nous n'avons de représentant syndical qu'à la Commission des relations du travail.

Nous avons réussi à obtenir du ministre du Travail qu'il raie certains passages préjudiciables inspirés par le patronat dans le projet de modification de la Loi sur les accidents du travail avant son adoption par la législature provinciale. Nous sommes à préparer un mémoire à l'intention du Comité de réexamen de l'indemnisation des travailleurs, qui tiendra des audiences en 1986. La Fédération compte deux représentants à ce comité.

Le 9 avril 1984, le gouvernement Devine adoptait la Loi 44 qui mettait fin à la négociation entre les travailleurs des laiteries et leurs employeurs. Les syndicats auxquels ces travailleurs appartenaient ont subséquemment obtenu gain de cause devant la Cour d'appel de la Saskatchewan, qui a annulé la loi imposant le retour au travail; cette loi, selon les juges, allait à l'encontre de la liberté d'association garantie par la Charte des droits.

Le Comité d'éducation politique de la FTS a encouragé la présentation de candidats néo-démocrates issus des rangs syndicaux, sur la scène provinciale, et se prépare aux prochaines élections. Il vend actuellement des cartes de membre du Club

S.O.S. (Save Our Saskatchewan) afin de recueillir des fonds pour les élections. En plus de leur carte, les adhérents reçoivent un autocollant de pare-choc, un macaron et des imprimés sur les lacunes du gouvernement.

En 1985, à l'élection complémentaire de Thunder Creek, ancien comté du triste Colin Thatcher, les Conservateurs ont conservé ce siège mais une partie de leurs anciens partisans seraient passés aux Libéraux, apparemment en remontée. Le NPD a maintenu son pourcentage du vote populaire; la Fédération lui a fourni une aide financière et beaucoup de syndiqués ont prêté leur concours à la campagne.

La Fédération a également apporté son appui lors d'une récente élection complémentaire dans Regina-nord-est. Cette fois, les résultats ont été fort différents: le candidat NPD, Ed Tchorzewski, l'a emporté par une retentissante marge de 3 à 1 sur un candidat conservateur bien connu. Le message ne devrait laisser aucune équivoque pour le gouvernement: la population en a assez des Conservateurs de Devine et le NPD pourrait fort bien former le prochain gouvernement.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE L'ALBERTA

1984

Introduction

Dans notre rapport à l'Assemblée statutaire de 1984, nous avons décrit l'activité fébrile que notre Conseil exécutif avait déployée surtout en raison des mesures législatives antisyndicales adoptées par le gouvernement provincial l'année précédente. Quoique rien d'égal à la Loi 44 ne nous ait frappé depuis lors, les attaques dirigées contre notre mouvement se poursuivent et s'intensifient même. Nous avons peut-être moins attiré l'attention du public que pendant la "guerre contre la 44" et d'autres mesures semblables, mais le Conseil exécutif a vécu une autre année d'activité intense.

Attaques contre le mouvement syndical

Le gouvernement provincial, se faisant l'instrument de ses amis du monde des affaires, n'a pas ralenti ses attaques contre notre mouvement. Le Conseil exécutif s'est élevé contre l'aide apportée par le gouvernement à l'industrie de la construction qui voulait se défaire des syndicats. Nous avons également dénoncé les compressions dans les services sociaux, les mises à pied de fonctionnaires et la sous-traitance de leur travail. Nous nous sommes opposés à ce que le gouvernement tronque ses subventions au Centre de détresse-secours pour les femmes ainsi qu'aux conseils scolaires, aux municipalités et aux hôpitaux. Nous avons continué à condamner la surfacturation par les médecins et l'imposition de frais modérateurs dans les hôpitaux et les établissements scolaires.

Nous nous sommes joints aux TUAC pour faire des démarches auprès des autorités provinciales afin d'éviter la fermeture de la Canada Packers à Edmonton et la mise à pied de ses employés. Malgré ces efforts, 300 membres des TUAC, dont beaucoup comptaient jusqu'à 30 années de service, ont perdu leur emploi. A Calgary, quand les travailleurs ont débrayé à l'usine de la Burns, celle-ci a simplement fermé ses portes et a plongé tous ses employés dans le chômage. Les TUAC sont encore en grève aux abattoirs Lakeside de Brooks. Le Conseil exécutif de la FTA a laissé savoir qu'il fournirait volontiers aux TUAC toute l'aide que ceux-ci jugeraient appropriée.

Porte-parole syndical

En plus de nombreuses entrevues données aux médias par le président Werlin et, en son absence, par le confrère Kostiuk concernant la position du mouvement syndical sur diverses questions, des communiqués et des conférences de presse ont permis de porter de nombreux sujets importants à la connaissance du public.

Dans son message de la Fête du travail 1984, le président Werlin a dit entre autres: "Le mouvement syndical et tous les travailleurs de l'Alberta ont subi des revers, des préjudices et des affronts de toutes sortes en 1984 par suite de la crise économique et des politiques réactionnaires de compressions du gouvernement provincial. Le mouvement syndical doit demeurer uni, coordonner ses luttes, aussi nombreuses que variées, et redoubler encore de militantisme pour mettre un terme à l'érosion des gains si chèrement acquis au fil des années.⅝

Des lettres envoyées directement par le président ont fait valoir notre point de vue dans nombres de domaines importants. Voici quelques-uns des sujets abordés:

— Le 5 mars 1984, la FTA exprimait à M. Clint Mellors, sous-ministre adjoint du travail, son opposition au projet de modification de la Loi sur les normes d'emploi. Une rencontre subséquente avec M. Mellors a eu pour résultat le retrait de quelques changements proposés et des retouches à certains autres.

— Le 2 mai 1984, s'adressant au premier ministre Lougheed, la Fédération se disait dégoûtée de l'attitude du gouvernement vis-à-vis des services de santé dans la province. Cette lettre répliquait à un article paru dans l'Edmonton Journal sous le titre "Mise en garde de Lougheed: la médecine d'État s'en vient".

— Le 21 juin 1984, le président Werlin se plaignait au ministre du Travail, Les Young, de l'échappatoire dont l'industrie se servait, dans la formulation de la Loi sur les relations de travail, pour détruire l'essence de la négociation collective et déformer et violer l'esprit et le but de cette loi. La question a été soulevée parce que les employeurs de la construction imposaient des lock-outs de 25 heures et voulaient mettre un terme aux conventions collectives.

— Le 9 juillet 1984, la Fédération disait au ministre de la Main-d'oeuvre, Ernie Isley, à quel point elle était indignée de certaines déclarations selon lesquelles le plein emploi n'était pas bon pour l'économie et un taux de chômage de 6% accroîtrait la productivité du travail. "Il est incroyable que le ministre responsable de la main-d'oeuvre exprime l'avis

que la route vers une productivité accrue passe par un niveau de vie inférieur et la crainte de perdre son emploi aux mains d'une personne en chômage."

— Le 26 juillet 1984, la Fédération manifestait au ministre responsable de l'Administration du personnel, Greg Stevens, son appui au Syndicat de la fonction publique de l'Alberta qui voulait être représenté à la Commission des pensions des fonctionnaires locaux.

— Le 10 septembre 1984, en soutenant auprès du ministre des Affaires fédérales et intergouvernementales, Jim Horseman, que les travaux d'Expo 86 alors en cours à Vancouver devraient être effectués par une main-d'oeuvre syndiquée, la Fédération demandait au gouvernement de l'Alberta que tous les travaux exécutés pour cette province sur les lieux d'Expo 86 le soient par des travailleurs syndiqués.

— Le 24 septembre 1984, la Fédération déclarait au Comité chargé d'étudier le Livre blanc que le mouvement syndical appuyait vigoureusement le mémoire présenté aux audiences du Comité par la Société pour les retraités et les semi-retraités: "Nous croyons que le texte décrit bien dans toute sa profondeur un problème qui devient de plus en plus aigu tant pour les jeunes travailleurs que pour les plus âgés."

— Le 2 octobre 1984, dans une longue lettre circonstanciée au ministre fédéral des Transports, Don Mazankowski, la Fédération exprimait ses craintes devant la demande faite par les compagnies de chemin de fer à la Commission canadienne des transports de modifier les règlements qui exigent la présence d'un fourgon de queue doté du personnel requis dans tous les convois de marchandises roulant au Canada.

— Le 23 novembre 1984, la Fédération exposait au Dr. Webber, ministre des Services sociaux et de la Santé communautaire, ses préoccupations concernant la façon dont les sans-emploi de la province étaient traités au Gunn Centre, établissement exploité par ce ministère. "Il est indubitablement mauvais de transplanter des chômeurs dans un milieu lointain qui leur est étranger et où ils ne pourront à peu près certainement pas trouver ce dont ils ont le plus besoin, savoir un emploi, et de devenir en quelque sorte un courtier en main-d'oeuvre bon marché pour les gens d'affaires et les exploitants agricoles sans scrupule de cette localité."

Réunion en commun sur certaines lois

Le Conseil exécutif a organisé une réunion d'affiliés et de non-affiliés, le 19 juin à Edmonton et le 20 juin à Calgary, pour mobiliser l'appui de ces syndicats menacés de voir leurs conventions collectives révoquées par suite du dépôt du Projet de loi 110. On y a aussi traité de la décision du juge Dea selon laquelle les clauses assurant la continuation ne liaient plus en certaines circonstances et, si une convention collective ne contenait pas pareilles clauses, elle prenait fin automatiquement. Les syndicats de la construction venaient de faire face aux tactiques de lock-out de 25 heures dans cette industrie.

Des affiliés et un certain nombre de syndicats de la construction assistaient à cette réunion.

Déréglementation

Un mémoire portant sur la déréglementation du transport aérien a été présenté au Comité du transport aérien de la Commission canadienne des transports, en mars 1984.

Régimes privés de pension

En juillet, un mémoire a été rédigé en réponse à la proposition du gouvernement provincial en vue "d'améliorer l'efficacité du système de régimes privés de pension en Alberta".

Mémoire sur le Livre blanc

Au printemps 1984, le gouvernement de l'Alberta publiait un Livre blanc intitulé "Projet de stratégie industrielle et scientifique pour les Albertains, 1985-1990".

A l'automne, la Fédération a présenté un mémoire lors de rencontres publiques organisées pour connaître l'opinion des parties intéressées.

Grèves et fermetures d'usine

Les dirigeants et les permanents de la Fédération ont participé à diverses activités d'appui à nos confrères et compagnes en piquetage de protestation contre les fermetures d'usine.

Au moment des sérieuses compressions de personnel qui ont fait passer de 400 à moins de 100 le nombre de travailleurs syndiqués à la Canada Packers d'Edmonton, les dirigeants de la Fédération ont travaillé en étroit rapport avec ceux de la section locale 243 des TUAC et ont demandé l'aide du coordonnateur fédéral du développement économique pour que les demandes de prestations d'assurance-chômage soient traitées rapidement et, autant que possible, pour trouver de nouveaux emplois. La Fédération a aussi demandé aux dirigeants nationaux des TUAC une aide accrue pour régler les questions de pensions et de retraite anticipée.

Par l'entremise du secrétaire-trésorier Kostiuk, la Fédération a offert son concours aux dirigeants de la section locale 280 des TUAC dans leurs négociations difficiles avec la compagnie Gainers qui menaçait d'embaucher des briseurs de grève s'il y avait débrayage.

Après de longues heures de discussion avec les dirigeants et le comité de négociation et grâce à l'intervention du sous-ministre du Travail, la Fédération a arrangé une rencontre de la dernière chance qui a effectivement abouti à une entente. Contrairement à certaines rumeurs voulant que la Fédération soit à blâmer si la section locale 280 des TUAC a signé une entente

qu'on a qualifiée d'inférieure, le fait est qu'aucun représentant de celle-ci n'était sur place à quelque moment que soit des négociations et que les décisions ont été prises uniquement par le comité de négociation et les membres. Ce point a été clarifié et confirmé par les dirigeants et le comité de négociation des TUAC.

La lutte de la section locale 740 des TUAC contre Lakeside Packers est toujours aussi vive. Plus de 100 membres ont débrayé le 1er juin et Lakeside Packers a répliqué par l'embauche de briseurs de grève et a continué de fonctionner. Même si la vue de ces briseurs de grève qui traversent quotidiennement les lignes de piquetage serait de nature à les décourager, les grévistes ont serré les coudes et continuent leur piquetage. La Fédération a décrété le boycottage de toutes les viandes rouges aux magasins Safeway, lesquels achètent le gros de ces produits à l'usine Lakeside dont le fonctionnement est assuré par des briseurs de grève. Tout récemment, la Fédération a demandé aux dirigeants nationaux du syndicat si elle pouvait aider de quelque autre manière à procurer un règlement juste aux travailleurs.

Les dirigeants et les permanents de la Fédération ont participé en plusieurs occasions à des piquetages informatifs du SPC qui voulait attirer l'attention du public sur l'importance des négociations avec l'employeur et sur le manque de collaboration de celui-ci dans la recherche d'une solution acceptable.

Boycottages

Le Conseil exécutif a lancé plusieurs boycottages depuis la dernière assemblée statutaire:

— Magasins Safeway, comptoir des viantes rouges — Ce boycottage a été demandé par les TUAC pour appuyer leur grève aux abattoirs Lakeside de Brooks, en Alberta. A cet endroit, la viande est traitée par des briseurs de grève et Safeway en est le principal acheteur.

— Magasins et services Canadian Tire — Ce boycottage a été demandé par l'UEGDMR et la Fédération des travailleurs de la C.-B. pour appuyer une grève visant une première convention au magasin Canadian Tire de Prince George, en C.-B.

— Magasins Eaton — Ce boycottage national a été lancé par le Congrès du Travail du Canada à la demande le l'UEGDMR qui a syndiqué neuf magasins Eaton en Ontario. Les employés de six de ces magasins sont en grève depuis le 30 novembre 1984 pour obtenir une première convention.

Grève des Mineurs unis à Hanna, Alberta

La FTA a continué d'offrir tout le soutien possible aux Mineurs unis d'Amérique dans leur grève qui dure depuis six ans, à Sheerness, près de Hanna.

Après neuf ou dix campagnes de maraudage de l'Union internationale des opérateurs de machines lourdes auprès des grévistes et plusieurs audiences portant sur des demandes d'accréditation, avec l'appui des avocats de la Manalta, les opérateurs de machines lourdes ont arraché l'accréditation aux Mineurs unis.

Syndicalisme et politique

La FTA demeure toujours ferme dans son engagement à réaliser une société juste et équitable par l'action politique. Lors des dernières élections fédérales, plusieurs sympathisants syndicaux ont brigué les suffrages pour le NPD et ont obtenu d'excellents résultats. Le Comité d'éducation politique a appuyé financièrement cinq candidats du monde du travail. De plus, le CEP-FTA a contribué à payer les frais de deux organisateurs à plein temps de sollicitation pour les élections. Les résultats globaux, qui donnaient le second rang au NPD dans la faveur populaire en Alberta, augurent bien de l'avenir du parti sur la scène tant fédérale que provinciale.

Le décès tragique de notre bon ami Grant Notley nous a porté un coup très dur. Grant a été notre porte-parole politique pendant 13 ans et nous ressentirons tous vivement sa perte.

Les Amis de l'assurance-santé

Les Amis de l'assurance-santé n'ont connu aucun répit dans leur lutte pour préserver l'assurance-santé, depuis leur création en septembre 1979.

Même le premier ministre de l'Alberta a admis l'efficacité de notre coalition provinciale lorsqu'il a laissé entendre, au congrès conservateur du printemps dernier, que les Amis de l'Assurance-santé étaient pour lui un sujet continuel d'irritation. Le mouvement syndical continue de soutenir cette coalition par tous les moyens possibles.

Le gouvernement fédéral a officiellement invité les Amis de l'assurance-santé à présenter leurs vues à propos de la Loi canadienne sur la santé, à Ottawa. La coalition a su utiliser les bons arguments de sorte qu'une importante modification a été apportée à la loi quant au genre de praticien de la santé dont les services peuvent être payés par le régime. On projette une étude provinciale sur la surfacturation. Une cueillette de fonds commencera bientôt à cette fin.

Centres d'action-chômage

Les centres d'action-chômage, coordonnés par la Fédération des travailleurs de l'Alberta et financés par une subvention du gouvernement fédéral au titre des programme RELAIS, ont remporté un immense succès par les services et les conseils fournis aux milliers de personnes en chômage qui s'y sont adressées dans la province. Il faut également remercier les conseils du travail et les comités syndicaux qui se sont chargés de surveiller le fonctionnement des centres et d'apporter des suggestions et des orientations au besoin. Le confrère Keith Rimstand, coordonnateur provincial, et la compagne Tamara Riabov, son adjointe, ont accompli un

remarquable travail pour assurer la coordination des centres et la mise en application des politiques et des orientations tracées par le comité directeur des CAC et le Conseil exécutif de la Fédération.

En plus de fournir les services courants exigés par les centres, les permanents et les comités locaux ont entrepris plusieurs autres projets de grande importance. Au printemps 1984, les CAC ont lancé une vaste campagne de pétitions au gouvernement provincial, d'abord pour qu'il entreprenne immédiatement un programme de plein emploi afin de redonner du travail aux gens de la province en traçant une stratégie de mise en oeuvre de l'industrie primaire et secondaire comme source d'emplois à long terme et en abolissant toutes les lois régressives et défavorables aux travailleurs, et deuxièmement pour qu'il vienne en aide aux personnes en chômage, malades ou âgées et aux jeunes en ramenant les services sociaux et les services de santé et d'éducation à leur niveau d'avant juin 1983 comme moyen d'assurer le plein emploi et la prospérité économique pour tous les Albertains.

Plus de 18 000 signatures ont été recueillies de toutes les régions de la province et remises au bureau du premier ministre.

Solidarité Alberta

Le Comité directeur provincial s'est réuni à plusieurs reprises avant la Conférence de Solidarité qui a eu lieu à Red Deer, le 13 octobre 1984. Après cette très fructueuse conférence qui a donné lieu à un consensus sur une nouvelle structure, le Comité directeur a été remplacé par un Conseil provincial où sont représentés la FTA, les Métiers de la construction, les groupements religieux et les organismes communautaires provinciaux.

Rapport avec les syndicats de la construction

Le Conseil exécutif a continué de travailler avec certains syndicats de l'industrie de la construction.

La FTA et le Conseil des métiers de la construction ont émis un communiqué, lors d'une conférence de presse donnée en commun au Château Lacombe d'Edmonton, le 7 juin 1984. Il y était question de la tactique du lock-out de 25 heures, mise en oeuvre en vertu des articles 57 et 58 de la Loi sur les relations de travail, et de l'expiration subséquente des conventions collectives.

Au cours du printemps et de l'été, les dirigeants de la FTA ont fait du piquetage avec plusieurs syndicats de la construction pour protester contre la sous-traitance des emplois de syndiqués à des compagnies non-syndiquées, créées pour la circonstance.

A l'invitation du Conseil des métiers de la construction de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, nous avons aussi pris part à une manifestation devant le Parlement provincial, le 17 octobre, pour protester contre l'inaction du gouvernement provincial en matière de création d'emploi.

Le Conseil exécutif est tout à fait d'accord avec les gestes posés par le Congrès du Travail du Canada pour trouver des moyens de rebâtir l'unité. Nous avons entretenu officieusement de bons rapports dans toute la mesure du possible parce que nous avons confiance que l'unité reviendra mais aussi parce qu'il y va de l'intérêt de leurs membres et des membres de nos affiliés de faire preuve d'unité à tous les niveaux possibles.

Unité syndicale-agricole

La FTA continue de travailler en étroite liaison avec la National Farmers Union sur les questions d'intérêt commun telles que les taux d'intérêt élevés, les saisies d'hypothèque, la crise dans le secteur des viandes rouges de l'industrie alimentaire, les tarifs discriminatoires de transport des marchandises, etc. Au cours de l'été 1984, cette communauté de pensée vis-à-vis des problèmes vécus par la main-d'oeuvre urbaine et par l'exploitant agricole familial s'est manifestée par le geste posé par la FTA en consentant un prêt pour empêcher une saisie d'hypothèque par une société de crédit concernant une machine absolument indispensable à une exploitation agricole de New Serepta, en Alberta. La FTA a ainsi empêché qu'un petit exploitant perde sa machine, puis sa terre et sa maison. En conséquence, la banque qui détient l'hypothèque sur sa terre négocie avec lui le refinancement de ses dettes à un taux d'intérêt moins élevé et il semble maintenant que son exploitation familiale a de bonnes chances de survie. Dès que ces négociations auront abouti, la FTA le rencontrera pour fixer les modalités du remboursement de son emprunt à la FTA.

Solidarité internationale

Le Conseil exécutif continue de soutenir les luttes des travailleurs des autres pays pour la cause syndicale ou pour la libération.

Nous avons appuyé ceux qui combattent pour le rétablissement de la démocratie, des droits de la personne et des droits syndicaux au Chili et au Salvador. Nous avons aussi appuyé autant que possible le peuple nicaraguayen dans sa résistance aux forces rebelles qui cherchent à renverser la démocratie acquise après des siècles d'oppression et de pauvreté.

Reconnaissant que l'issue de la grève du Syndicat national des mineurs de Grande-Bretagne aurait des conséquences pour les syndiqués d'autres pays, y compris le Canada, le Conseil exécutif a envisagé des moyens de prêter main-forte. Tout en trouvant heureuse la décision du CTC d'envoyer une contribution de 10 000 livres (17 000$) pour des raisons humanitaires, il a jugé insuffisante cette réponse du mouvement syndical d'un pays qui a des liens si étroits avec la population ouvrière de la Grande-Bretagne, surtout si l'on considère que l'enjeu est grand même pour les travailleurs canadiens.

La demande d'une tournée de mineurs de charbon britanniques dans tout le Canada a été bien accueillie. A l'initiative du conseil exécutif de la FTA, des porte-parole du syndicat des mineurs britanniques ont parcouru le Canada, s'adressant à des milliers de personnes et recueillant au-delà de 150 000$ pour soutenir leurs familles pendant cette grève de neuf mois.

La FTA a aussi coparrainé une conférence intitulée "Afrique du Sud et apartheid: stratégies de changement". Les autres parrains étaient les Citizens Against Racism and Apartheid, le CUSO, et l'University of Alberta Chaplaincy Association. Plus de 200 délégués ont assisté à cette conférence qui a porté, entre autres questions reliées à l'apartheid, sur les luttes du mouvement syndical en

Afrique du Sud et ses rapports avec les syndicats canadiens. Le confrère Pat Clancy, des Travailleurs unis de l'automobile, y a été le principal porte-parole syndical.

Délégation syndicale Russe

La FTA, en association avec le Conseil du travail d'Edmonton, a accueilli un groupe de syndicalistes de l'Union Soviétique qui s'est arrêté dans diverses villes canadiennes en se rendant à une conférence syndicale à Vancouver. En plus de la réception donnée par des syndicats affiliés et non affiliés, nous étions aussi présents, avec plusieurs syndicats du secteur municipal, à une réception donnée en l'honneur du groupe par le maire d'Edmonton.

Conférence sur les droits de la personne

Les membres de l'exécutif de la Fédération et du Comité des droits de la personne ainsi que d'autres représentants de syndicats affiliés ont pris part à une conférence d'un jour organisée par l'institut Niagara pour discuter des droits de la personne dans une optique syndicale. C'était là une excellente occasion de faire valoir le point de vue des syndicats en ce qui concerne les lois fédérales et provinciales sur les droits de la personne et les droits des travailleurs et de leurs organisations respectives.

Conférence sur le travail humain

Cette conférence a été organisée collectivement par des organismes représentant les syndicats, le patronat et le gouvernement et financée en bonne partie par des subventions fédérales et provinciales. La Fédération était l'un de ces organismes.

La conférence coïncidait avec la visite du pape à Edmonton. Elle avait comme point de départ l'encyclique sur le travail humain et plusieurs ateliers se rapportaient au sujet. Le président Werlin a présenté en atelier une communication intitulée "Qu'est-ce qu'on entend par des salaires justes?" et le secrétaire-trésorier Kostiuk a présidé divers ateliers. Parce que le thème de la conférence se rapportait aux besoins humains, à la priorité de ces besoins sur les profits des sociétés et à la valeur du travail, le monde des affaires s'y est senti plutôt mal à l'aise.

Santé et sécurité

La Fédération a présenté des mémoires à plusieurs organismes, groupes de travail et ministères du gouvernement sur des questions reliées à la santé et la sécurité au travail.

Programmes d'aide aux employés

Les programmes mixtes d'aide aux employés ont connu une bonne année en 1984. Le niveau de connaissances apportées et d'intérêt soulevé s'est sensiblement accru. En mai, notre conférence "Choix 84" a attiré 170 participants syndicaux et patronaux non seulement de l'Alberta mais aussi de la C.-B., du Manitoba, du Québec et de l'Ontario. L'organisation de programmes est à la hausse depuis la conférence, à en juger par le nombre de demandes d'information ou d'aide provenant des lieux de travail. Des programmes mixtes sont en voie de planification en de nombreux endroits de travail de la province.

Cette année, les séances de formation comprenait des sessions d'une semaine aux cours de printemps et d'automne de la FTA et du CTC, un cours pour instructeurs à Edmonton, des cours préliminaires lors de fins de semaine d'étude régionales, et des exposés en milieu de travail. De plus, un cours pour délégués sociaux des PAE a été offert à des membres clés du personnel de l'AADAC dans une série d'ateliers d'un jour ici et là dans la province.

Projet de la FTA sur les droits de la personne

Avec l'aide d'une subvention du Secrétariat d'État fédéral, la Fédération a commencé, le printemps dernier, à bâtir un programme éducatif à l'intention des membres de syndicats sur les droits de la personne pour les travailleurs et sur la Charte canadienne des droits.

Manuel des politiques de la FTA

Notre congrès de 1984 a adopté une résolution (307) enjoignant à la Fédération de préparer un manuel clair et concis de politiques qui serait mis à jour après chaque congrès annuel. Les comités permanents et le personnel de direction de la FTA ont terminé les recherches initiales en scrutant les résolutions adoptées jusqu'ici. Une table de référence et un résumé de l'objet des politiques ont été ajoutés; le tout sera complété par un bref synopsis qui sera mis à jour après le congrès de 1985.

Prolongation du Congrès

Nous avons constaté, au cours des dernières années, qu'il était difficile de terminer les travaux du congrès dans les délais prévus, et surtout de permettre aux délégués de débattre toutes les résolutions. C'est pourquoi le conseil exécutif a décidé de prolonger le congrès de 1985 à quatre jours.

1985

Restrictions, sous-traitance et privatisation

Les restrictions de services sociaux, la sous-traitance des services publics à des entreprises privées amies du gouvernement et la privatisation directe d'autres services est devenu chose courante, de la part du gouvernement de l'Alberta.

Nous avons continué de nous élever contre le démembrement du réseau social qui avait été édifié dans le seul but de répondre aux besoins; ceux-ci n'ont jamais été aussi grands depuis les années 30. Nous avons continué de nous opposer à la surfacturation par les médecins de la province et à l'idée de frais modérateurs dans nos établissements publics.

Conférences de la FTA

— Conférence sur la Charte des droits, Calgary, 20 au 22 avril 1985;

— Cours de printemps FTA/CTC, Red Deer, 21 au 26 avril 1985;

— Conférence sur les dangers qui guettent les femmes au travail, Edmonton, 4 au 6 juillet 1985;

— Conférence de la FTA sur les aspects économiques et autres de la négociation du temps de travail réduit, de la négociation des concessions et de la négociation coordonnée, Calgary, 20 et 21 septembre 1985;

— Colloque FTA/CTC sur l'arbitrage, Calgary, 6 au 10 octobre 1985;

— Conférence annuelle de la FTA sur la santé et la sécurité, Edmonton, 17 au 19 novembre 1985;

— Cours d'automne FTA/CTC, Banff, 24 au 29 novembre 1985.

Mémoire sur la charte des droits

La FTA a présenté un mémoire au Comité fédéral sur l'égalité des droits, en mai 1985; elle s'y plaignait de ce que la Charte ne faisait aucune mention des droits et libertés des travailleurs, et y traitait également de parité salariale pour un travail équivalent et d'injustices fiscales.

Mémoire sur le commerce avec les États-Unis

La FTA a présenté un mémoire au Comité mixte spécial sur les relations internationales du Canada, le 1er août 1985, pour souligner les conséquences inéluctables du libre-échange avec les États-Unis: hausse du chômage, mainmise étrangère accrue sur l'économie, désindustrialisation, et autres assauts contre le revenu du travail, l'assurance-santé, l'assurance-chômage et les services sociaux.

Mémoire sur la participation du Canada à l'initiative de défense stratégique ("Guerre des étoiles") des États-Unis

La FTA a présenté un mémoire au Comité mixte spécial sur les relations internationales du Canada, le 1er août 1985, pour réfuter l'opinion voulant que la participation aux recherches reliées à l'IDS ("Guerre des étoiles") créera des emplois ou aidera à mieux prévenir un holocauste nucléaire. Le mémoire exposait également des raisons morales et scientifiques de s'opposer à cette participation.

Mémoire sur l'assurance-chômage

Dans son mémoire à la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, le 29 novembre 1985, la FTA se demandait si ces audiences n'étaient pas un simple écran de fumée pour voiler les compressions à l'assurance-chômage déjà décidées par le gouvernement. Elle suggérait aussi des moyens d'améliorer le régime, y compris des exigences moindres pour les personnes qui arrivent ou reviennent sur le marché du travail, une augmentation des prestations, et une protection complète pour les nouveaux-venu sur le marché du travail. De plus, elle soulignait que la crise de l'assurance-chômage est simplement un symptôme de la véritable crise, celle de l'économie, et que le gouvernement devrait s'attaquer au chômage et non aux chômeurs.

Boycottages

Le Conseil exécutif a lancé les boycottages suivants:

— Tout le raisin frais de Californie — Ce boycott a été demandé par les travailleurs agricoles unis de Californie parce que la loi que leurs boycotts des années 60 et 70 ont arrachée n'est plus appliquée et que les producteurs continuent de répandre sur les vignobles des insecticides et des herbicides qui sont préjudiciables à la santé et à la vie des travailleurs et même des consommateurs.

— Magasins Radio Shack — Ce boycott a été décrété par le CTC dans le cadre de la lutte pour obtenir une première convention à divers magasins Radio Shack.

— Bière en canettes — Lancé au nom de l'Union des employés de gros, de détail et de magasins à rayons, de l'Union canadienne des ouvriers unis des brasseries, farine, céréales, liqueurs douces et distilleries, du Syndicat international des travailleurs de l'aluminium, de la brique et du verre et du Syndicat canadien des travailleurs du papier, ce boycott proteste contre la perte possible d'emplois dans la production et l'expédition, résultant de l'introduction des canettes par les brasseurs.

— Filiale de Montgomery de la Légion canadienne — Ce boycott vient appuyer la section locale 47 de l'Union des employés d'hôtel, restaurants et commis de bar, lockoutée par l'employeur le 1er avril 1985 dans un conflit qui touche l'affaiblissement des salaires et des conditions de travail.

— Banque canadienne de Commerce, et spécialement ses cartes VISA — Ce boycott vient appuyer le CTC qui représente les employés du Centre VISA, à Toronto, qui font la grève pour obtenir une première convention.

— Brewster Gray Line et ses filiales, Royal Glacier Tours et Brewster Transportation and Tours, qui ont des centres d'exploitation, à Banff, Calgary et Edmonton — Ce boycott vient appuyer la grève de la section locale 1374 du Syndicat uni du transport.

— Tous les produits de l'Afrique du Sud.

— Tous les produits du Chili.

— Le boycottage des comptoirs de viandes rouges aux magasins Safeway demeure en vigueur pour appuyer la grève de la section locale 740 des TUAC à l'usine Lakeside.

— Le boycottage des magasins Eaton a pris fin en août 1985 par la signature d'une convention collective et le retour de tous les grévistes au travail.

Solidarité Alberta

Les dirigeants de la FTA ont continué de travailler en étroite collaboration avec Solidarité Alberta. Le confrère Dave Durning assiste à toutes les réunions du Conseil exécutif et du Comité exécutif de la FTA. Le président de la FTA, Dave Werlin, qui fait partie du Comité provincial et du Comité exécutif de Solidarité Alberta, a assisté à de nombreuses réunions de celle-ci au cours de la dernière année.

Solidarité Alberta assure un lien essentiel entre la FTA, les organisations agricoles, les églises, les associations communautaires, les organismes féminins et de nombreux autres groupes et organismes populaires.

Visite de syndicalistes soviétiques

Une délégation de six syndicalistes soviétiques de haut rang, dont Igor Yourgens, conseiller au Service international du Conseil intersyndical central, en visite au Canada, s'est arrêtée aux bureaux de la FTA en novembre 1985.

Centre de communications syndicales

Par son Comité permanent de l'éducation politique et de la législation, la FTA a consacré beaucoup d'efforts à l'établissement d'un centre expérimental de communications syndicales, à Edmonton, pour améliorer la communication entre les syndicats et leurs membres et mieux faire prendre conscience du besoin d'action politique.

Rapports avec les syndicats de la construction

Le Conseil exécutif et les dirigeants de la FTA maintiennent toujours des rapports fraternels harmonieux avec plusieurs syndicats de la construction. Nous avons vivement réagi aux dures attaques lancées par le gouvernement et les gros entrepreneurs en construction contre nos confrères de cette industrie.

En particulier, nous nous sommes joints aux syndicats de la construction pour condamner le stratagème du lock-out de 25 heures et des compagnies créées pour l'occasion, grâce auquel les entrepreneurs ont fait acquiescer le gouvernement provincial à leurs idées de désyndicalisation de l'industrie de la construction dans la province.

Dans les "Dandelions", groupe formé de travailleurs de la construction en chômage, nous voyons la saine expression du désir de tous les travailleurs de la construction d'avoir leur mot à dire dans la résistance aux attaques lancées contre leur niveau de vie par le gouvernement provincial et les entreprises de construction.

Quoique leur programme, nous pouvons le comprendre, n'ait pas toujours été clair ni en accord parfait avec celui de la Fédération, nous nous sommes souvent unis à eux pour faire face à des problèmes communs.

Le principal exemple en est la question du chômage et la réclamation de politiques gouvernementales de création d'emplois. Mais notre collaboration avec les Dandelions ne s'est pas arrêtée là. Entre autres, ils se sont joints à nous et à Solidarité Alberta pour appuyer les agriculteurs sur lesquels planait la menace de perdre leur terre et leur maison.

La Fédération et les Dandelions ont travaillé ensemble en de nombreuses autres occasions, habituellement grâce aux bons offices de Solidarité Alberta qui a fréquemment servi de lien entre les milieux syndicaux et communautaires pour la défense d'intérêts communs.

Bien que nous considérions les Dandelions comme nos amis et nos alliés, nous savons fort bien qu'ils forment un groupe de travailleurs de la construction qui ont quitté leurs syndicats pour pouvoir s'exprimer librement. Nous n'en sommes que plus encouragés à redoubler d'ardeur dans notre appui aux efforts du CTC pour ramener les syndicats de la construction dans ses rangs afin que tous les travailleurs de cette industrie puissent trouver ensemble un moyen de s'exprimer et de défendre leurs intérêts en union avec les syndicats des secteurs public et industriel, par l'intermédiaire de la Fédération et du CTC.

Nous participons souvent à leur piquetage et leurs manifestations, et eux aux nôtres, et des membres des syndicats de la construction viennent encore à nos cours et nos colloques.

Nous continuerons d'entretenir de bons rapports avec les syndicats de la construction et de travailler avec eux dans nos causes communes.

Solidarité internationale

Le Conseil exécutif continue de soutenir les travailleurs des autres pays qui ont à lutter pour la reconnaissance des droits syndicaux et pour leur libération.

Nous avons eu de nombreuses rencontres avec nos amis du Chili et du Salvador, dont beaucoup vivent en exil à Edmonton, Calgary et ailleurs en Alberta.

Nous sommes intervenus en plusieurs occasions pour nos confrères et compagnes du Chili et du Salvador qui ont été incarcérés, torturés, sont disparus ou ont même été tués. Nous croyons que nos télégrammes et nos lettres, s'alliant à ceux d'autres organismes et individus, peuvent avoir une certaine influence sur le cours des événements.

Nous avons rencontré des amis du peuple nicaraguayen, dont la Farmers Brigade, groupe d'agriculteurs albertains qui a séjourné au Nicaragua, l'hiver dernier, pour y aider les agriculteurs et travailler avec eux. Ils sont retournés dans ce pays déchiré par la guerre, de nouveau pour y aider les agriculteurs mais cette fois pour neuf mois.

Nous avons participé à des colloques sur l'Afrique du Sud et à des manifestations et autres activités pour forcer le gouvernement sud-africain à abandonner l'apartheid et pour obtenir la libération de la majorité noire opprimée.

Manuel de politiques

Le premier numéro annuel du Manuel de politiques de la FTA (recueil de résolutions adoptées aux congrès) a été imprimé et expédié à tous les affiliés. C'est là le résultat de la résolution 307 adoptée au congrès de 1984: "Il est résolu que la FTA fournisse à chaque affilié un recueil de politiques, classées par sujet et par année, et que ce manuel soit mis à jour tous les ans après chaque congrès."

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'année qui vient de s'écouler a été très dure pour le mouvement syndical. Le gouvernement a continué à saper nos droits par des lois régressives, et il en propose continuellement d'autres. Les employeurs se sont concertés pour obtenir des concessions aux tables de négociation et pour désyndicaliser la province. Quant aux médias d'information, ils ont à peine parlé de ces lois, et les ont encore moins analysées.

Le gouvernement provincial a parlé de déréglementation, de "libérer" les entreprises, et a choisi pour cible principale la Commission des accidents du travail. Par contre, les syndicats se sont vus imposer davantage de règlements alors que l'introduction de la Loi pour amender le Code du travail (projet de loi 28) a multiplié les difficultés administratives pour les campagnes de recrutement, ouvert des voies pour qu'on se mêle des affaires des syndicats et nous a enlevé une grande partie de nos moyens de lutte en cas de grève ou de lock-out.

Les tensions provoquées par la volonté du gouvernement provincial de détruire les syndicats et par le chômage massif ont incité plusieurs de nos affiliés à chercher des solutions internes. Les pressions provoquées l'année dernière par la manifestation de Solidarité ont également taxé nos forces. Bien des syndicats ont dû consacrer la plus grande part de leurs ressources à la lutte commune, remettant parfois à plus tard de régler leurs problèmes internes.

Le gouvernement a utilisé les lois pour saper l'efficacité des syndicats et créer des mécanismes qui encouragent les dissensions internes. Nous devons unir nos énergies contre le gouvernement. Les employeurs ont tenté de choisir leurs batailles, d'isoler et de briser les petits groupes. Le conflit qui opposait Canadian Tire à ses commis, à Prince George, constitue un exemple classique d'une grande chaîne nationale qui s'attaque à un petit groupe pour empêcher le précédent que créerait la signature d'une première convention collective. Famous Players, qui fait partie d'une énorme multinationale, a décidé de détruire la petite section locale de l'AIEST (Alliance internationale des employés de la scène et de la télévision) qui représente le personnel des salles et des guichets de cinéma. Sans l'appui de la Fédération et des autres syndicats, il serait très difficile de gagner de telles luttes.

Dans l'industrie de la pâte à papier, les employeurs exigeaient des concessions et cette question a occupé les négociations pendant plusieurs mois, les compagnies refusant de négocier sur des questions telles l'amélioration des pensions pour les membres déjà à la retraite. Guettant d'un oeil les négociations imminentes dans l'est du Canada, et de l'autre la possibilité de manipuler les prix de la pâte à papier, l'industrie a décidé de mettre ses syndicats en lock-out. Les compagnies ont ensuite regardé monter le prix de la pâte à papier, espérant que pendant ce temps, la détermination des syndicats s'affaiblirait. Or les syndicats ont persévéré, et l'équilibre du pouvoir s'est mis à pencher en leur faveur.

Prenant panique à la perspective de perdre des profits, les compagnies ont demandé l'aide de leurs amis du gouvernement créditiste. Et le gouvernement ne les a pas déçus, en ordonnant le retour au travail par son odieux projet de loi 18. La position du gouvernement sur la négociation collective est très claire. La pleine liberté de négociation collective n'est acceptable que si le syndicat est écrasé et battu, mais pas dans la situation inverse. Dans ce cas-ci, l'intervention législative a fait augmenter de 100$ la tonne le prix de la pâte à papier.

Ce décret de retour au travail contenait certaines dispositions uniques. Le ministre du Travail en menaçait le SCTP avant même que le projet de loi soit adopté, fort de son application rétroactive. Aucune disposition du décret n'était favorable aux syndicats. Le gouvernement se réservait le pouvoir de leur imposer le règlement final. Comme le décret ne contenait aucune date d'expiration, il demeurait en vigueur même après conclusion d'un règlement ou imposition d'une convention. Il donnait également du même coup au gouvernement le pouvoir de modifier n'importe quand toute convention, qu'elle ait été négociée ou imposée.

La pression était grande mais le SCTP a refusé d'y céder. Nous devons l'en féliciter. Les pancartes "en lock-out" furent remplacées par "en grève" et les syndicats passèrent immédiatement au vote pour voir s'ils allaient obéir au décret ou non. Une imposante majorité a voté pour la désobéissance, permettant au syndicat de poursuivre les négociations dans un climat surchauffé. C'est grâce à la fermeté de cette position que le règlement a pu être conclu, sans concession, mais sans augmentation des pensions des retraités. Le lock-out et le décret subséquent ont exposé au grand jour l'étroite collaboration entre les employeurs et le présent gouvernement.

Il est évident que notre avenir de défenseurs efficaces de nos membres à la table de négociation et de porte-parole social dépend de notre unité. Il faut serrer les coudes, tenir compte des problèmes de chacun de nos affiliés et nous efforcer de parvenir à un consensus encore plus grand pour prendre nos décisions.

Négociation collective

La Fédération a consacré beaucoup de temps et d'efforts cette année à aider ses affiliés dans leurs négociations collectives. Toutes les demandes d'aide ont été sérieusement considérées et l'action nécessaire a été entreprise.

Le nombre sans précédent de situations qui ont donné lieu à des interdits montre bien l'hostilité de l'actuel climat de négociations. L'efficacité des déclarations d'interdit peut cependant avoir été tempérée par les amendements au Code du travail. Les interdictions ont été utilisées à diverses fins au cours des conflits, et il reste à en évaluer l'impact (ou le manque d'impact). Les tâches habituellement exécutées par les membres du Syndicat des techniciens et employés de bureau ont été déclarées interdites durant le conflit avec B.C. Hydro pour appuyer le piquetage contre les excès de la compagnie. Le bois d'oeuvre livré malgré les lignes de piquetage du Syndicat canadien des travailleurs du papier a été déclaré interdit, dans le but de faire pression sur les compagnies de pâte à papier. Enfin, le chantier de Pennyfarthing a été déclaré interdit pour appuyer les gens des métiers de la construction dans le conflit qui les oppose à la compagnie non syndiquée Kerkhoff, suite aux décisions des tribunaux et du Conseil des relations du travail qui menaçaient de jeter en prison les dirigeants syndicaux.

Les déclarations d'interdit ont été utilisées très tôt dans les conflits, ce qui montre à quel point les compagnies étaient pressées de briser les grèves. C'est la déclaration contre Purolator qui a été en vigueur le plus longtemps et on a vu combien il est difficile de gagner une grève contre une multinationale déterminée à démolir le syndicat. Ce conflit dure maintenant depuis quatre ans. Les déclarations d'interdit ont également été utilisées dans deux autres grèves entreprises par l'Union des employés de détail et de gros, un affilié qui est revenu récemment au CTC. Les conflits chez Slade and Stewart et Okanagan HRI ont été désamorcés par les compagnies qui préféraient obtenir des concessions massives ou briser le syndicat plutôt qu'un arriver à une convention collective raisonnable. Le conflit qui opposait Famous Players à l'AIEST a déjà été mentionné, et une déclaration d'interdit a rapidement été mise en place lorsque la compagnie a eu recours à des scabs.

Le conflit le plus grave qui ait fait l'objet de déclarations d'interdit est sans doute celui de Canadian Tire, à Prince George, où les membres du Syndicat des commis de vente au détail doivent affronter leur deuxième hiver sur les lignes de piquetage. C'est un exemple parfait de ce qui se produit quand une grosse chaîne nationale s'attaque à de petites unités de travailleurs pour leur refuser les avantages de la représentation syndicale. Un boycottage de tous les autres magasins de la chaîne est venu s'ajouter aux déclarations d'interdit.

Plusieurs autres syndicats ont lutté pour obtenir leur première convention collective. Des interdictions ont été utilisées pour appuyer les Métallurgistes unis des industries Johnson, et les Machinistes de Kern Motor Town à Port Coquitlam. Le Syndicat canadien des travailleurs agricoles de Hoss Farms et les Employés d'hôtel et de restaurant de Legions à Rossland et Barriere ont lutté pour obtenir leur première convention. Jamais encore autant de syndiqués ont-ils été acculés si rapidement à la grève. Le point commun, dans tous ces conflits, c'est que l'employeur essaie d'empêcher les travailleurs de profiter des bienfaits de la syndicalisation.

La Fédération a été grandement impliquée dans ces conflits, ainsi que dans plusieurs autres. Nous avons participé aux réunions de coordination tenues régulièrement sur la politique de piquetage, et nous avons fait beaucoup de travail dans l'ombre, comme au cours des négociations de B.C. Hydro et de Pacific Press alors que les bureaux de la Fédération ont été utilisés pour faire pression sur les employeurs récalcitrants.

Les dirigeants et les permanents de la Fédération ont également travaillé beaucoup à la coordination. Un coordonnateur a été engagé pour appuyer les efforts de l'Union des employés de détail et de gros dans les conflits qui les opposent à Slade and Stewart et à Okanagan HRI. L'Union des employés de détail et de gros a concerté ses efforts avec ceux des conseils du travail pour exercer des pressions sur les consommateurs, afin de réduire l'achalandage. Ces actions ont eu un certain succès, mais la pression devra être plus grande encore pour que ces conflits se règlent en faveur des syndicats. La Fédération a également travaillé avec le Conseil du travail de Prince George, les Commis de vente au détail et les affiliés d'Opération Solidarité afin d'appuyer les lignes de piquetage de Canadian Tire. Les deux dirigeants à temps plein de la Fédération ont participé à ce piquetage pour sensibiliser davantage le public. La distribution de dépliants dans les magasins Canadian Tire de la province a été coordonnée par la Fédération et les conseils du travail pour inciter les employeurs à négocier. Plus de 50 accusations ont été portées pendant ce conflit, la compagnie et les autorités locales tentant de harceler les piqueteurs. Le conseil municipal de Prince George a adopté récemment un règlement municipal qui nuira encore davantage aux efforts des syndicats, surtout avec le début de l'hiver.

Famous Players a été le dernier employeur à mettre ses employés en lock-out; la Fédération et Opération Solidarité ont coordonné l'aide aux syndiqués. C'est cette sorte de conflit entre un petit syndicat et une grosse compagnie qui occupe la plupart du temps la Fédération. Les petits syndicats n'ont pas les ressources nécessaires pour se défendre des attaques en masse contre leurs unités de négociation et c'est vers la Fédération qu'ils se tournent pour les aider. La Fédération sera toujours là pour le faire.

Dans le secteur public cette année, les conflits ont surtout porté sur les tentatives pour obtenir d'être exempté de la Loi sur les restrictions dans la Fonction publique (projet de loi 3). Les négociations ont été aussi dures qu'à l'automne de 1983. Dans deux cas, le conflit a opposé la section locale 378 de l'Union des employés techniques et de bureau de B.C. Hydro et de la Metro Transit Operating Company. Le projet de loi 3 était également en cause dans le long conflit du transport en commun cet été, même si les clauses relatives aux mises à pied avaient été en grande partie approuvées par Ed Peck lors de la manifestation de Solidarité en 1983.

De graves conflits impliquant les syndicats des métiers de la construction sont survenus à Pennyfarthing et au site de l'Expo, et la Fédération a appuyé leurs efforts dans les deux cas. Les dirigeants de la Fédération ont déclaré interdit le chantier de Pennyfarthing et ont créé un comité pour exercer des pressions sur le Conseil d'administration du B.C. Central Credit Union. Malgré des délais très courts, le comité, en collaboration avec plusieurs coopératives de crédit sympathisantes, a réussi à modifier les priorités de la B.C. Central. Nous espérons qu'à l'avenir, le travail sur ce chantier sera exécuté par des syndiqués. Dans le cas de l'Expo, les métiers de la construction ont décidé d'intensifier leur présence sur le site suite à la décision du gouvernement de diviser le projet Expo en plusieurs projets de développement économique, de manière à nier les droits de non-affiliation. Le Conseil de l'Expo a rejeté trois différentes conventions négociées entre les métiers de la construction et Jim Pattison, dans un effort du gouvernement pour

maintenir un état de crise perpétuelle. Il est évident que les membres du Conseil ont été les marionnettes du gouvernement et ne sont pas intéressés à un compromis. Les efforts se poursuivent pour s'assurer que le plus de pavillons étrangers possible seront construits par des travailleurs syndiqués.

Au cours de 1984, notre politique de piquetage a été très critiquée, mais nous croyons qu'elle est encore la meilleure au Canada. Notre priorité No 1, c'est le caractère inviolable des lignes de piquetage. Celui-ci est essentiel à notre existence en tant que mouvement syndical. Les modifications apportées au Code du travail par la Loi 28 et la recherche de la sensation par les médias ont eu pour but d'affaiblir cette inviolabilité.

Au cours de l'année, nous avons subi deux recours à des lois imposant le retour au travail; dans les deux cas, il s'agissait de travailleurs dont la détermination n'avait pas été amoindrie par des mois de piquetage et que leurs employeurs avaient tâché de démoraliser par le lock-out, tout en laissant le temps jouer en faveur de leurs intérêts.

Lors de sa réunion du 8 juin 1984, le Conseil exécutif de la Fédération a adopté un programme destiné à protéger les droits des travailleurs, par une assistance immédiate dans leurs luttes quotidiennes.

Le programme prévoit la mise sur pied de comités actifs d'Opération Solidarité dans toutes les régions où il existe un conseil du travail. On a amplifié le mandat des comités afin qu'ils puissent: 1) aider les syndicats à organiser leurs campagnes; 2) aider les syndicats aux prises avec une grève ou un lock-out; 3) soutenir des mesures dirigées contre les employeurs qui violent les droits de la personne ou s'adonnent à des pratiques déloyales.

Deuxième élément du programme: la Fédération doit travailler à coordonner la négociation de différents secteurs afin d'intensifier les pressions dirigées contre les employeurs. Cette mesure a surtout pour but de remédier à l'isolement dont souffrent plusieurs petits syndicats. Les premières rencontres de ce genre ont déjà eu lieu, avec les syndicats du secteur de l'alimentation. Quant aux pourparlers entre la Fédération et ses affiliés de la fonction publique provinciale, ils durent déjà depuis quelques mois.

Troisième élément important du programme: l'examen des activités de la Commission des relations du travail (CRT), le Conseil exécutif se voyant confier le pouvoir de réclamer, si nécessaire, la démission des représentants des travailleurs au sein de la Commission; de lancer un appel au boycottage intégral de la Commission; ou d'avoir recours à des mesures plus traditionnelles et ne relevant pas du Code du travail.

Quatrième élément: le développement de la formation syndicale, afin que nos membres comprennent toutes les implications des modifications apportées au Code du travail et des autres lois régressives du gouvernement. Le programme éducatif de la Fédération et du CTC a montré son efficacité au cours des années, en impliquant des milliers de syndicalistes et en formant plusieurs nouveaux activistes. Aujourd'hui, nous avons besoin de ces nouveaux activistes. Le Comité d'éducation est à formuler des recommandations à ce sujet et nous encourageons les délégués à les appuyer.

Autres éléments: la Fédération et d'autres organismes syndicaux s'engagent à soutenir le recours à des moyens traditionnels; enfin, le programme réclame l'usage de représailles économiques plus poussées si la Fédération juge qu'elles sont nécessaires.

Dans son rapport, le Comité juridique et des recherches a examiné le dossier de la CRT jusqu'à ce jour et a noté quelques cas seulement touchant aux modifications du Code du travail; la conduite de ce petit nombre de cas ne présente pas un aspect très reluisant, l'une des pires décisions ayant été renversée sur appel (l'affaire Slade et Stewart, concernant le piquetage). L'abus de pouvoir le plus révoltant est imputable au vice-président Sheen dont la décision équivaut pour ainsi dire à une injonction *ex parte*: il ordonnait aux travailleurs de la construction de retourner au travail (site d'Expo 86). Le gouvernement a prévenu la décision finale concernant cette affaire en faisant adopter la section du Code du travail qui concerne le projet de développement économique.

Commission des accidents du travail

La Commission des accidents du travail continue à être battue en brèche. Cette attaque comporte le gel des évaluations portant sur les employeurs, sans tenir compte des taux d'accidents; le rejet des projets d'amélioration des règlements; plusieurs mesures allant dans le sens de l'auto-réglementation par l'industrie; le refus de protéger les travailleurs agricoles par les règlements; une proposition visant à supprimer les conseils de révision; la fermeture de la Direction des audiences publiques; et la fermeture des bureaux régionaux de Prince Rupert, Fort St. John, Williams Lake, Penticton et Chilliwack.

La CAT, de plus, a récemment annoncé le gel des évaluations portant sur les employeurs pour une deuxième année consécutive, en donnant comme raisons les revenus accrus des investissements et la baisse des taux d'accidents. Nous n'acceptons pas ce raisonnement et répliquons en attirant l'attention sur le fait que les taux encore élevés de mortalité et d'accidents sérieux, ainsi que le trop grand nombre de risques non assurés constituent des raisons d'augmenter les primes.

Le milieu économique

Le rapport de l'an dernier avait brossé un tableau lugubre; cette année-ci ne sera pas meilleure. Plus de 200 000 personnes sont officiellement sans emploi en Colombie-Britannique. La province constitue une zone sinistrée et souffre de la pire dépression depuis les années 30.

Les perspectives d'avenir de la province ne laissent guère espérer une relance économique. L'état de l'industrie forestière reste précaire, étant donné que les taux d'intérêt menacent de remonter et que l'industrie américaine de la construction domiciliaire est stagnante. Les niveaux de production ont à nouveau atteint leurs maximums antérieurs, alors qu'en moyenne 25% des travailleurs de cette industrie restent chômeurs. Les industries des autres ressources offrent peu d'emplois. Les pêches sont dans un état lamentable à la suite de plusieurs années de mauvaise gestion et plusieurs pêcheurs touchent à la faillite. On ne s'est pas préoccupé de rebâtir cette ressource qui souffre à présent des suites de ces années de négligence. Plusieurs produits miniers font face à un marché faible et de plus, cette industrie ne présente qu'un potentiel très limité d'accroissement de l'embauche.

Les politiques de restriction du gouvernement ont continué à entraver toute relance basée sur la consommation. Le taux élevé du chômage et les augmentations salariales peu élevées signifient que la capacité de consommation n'augmente guère. Enfin, le tableau des investissements est médiocre: plusieurs industries envisagent une période de faible demande, ce qui ne les incite pas à se donner de nouvelles capacités de production.

La Fédération a entrepris "Project: Employment", un projet de création d'emplois. Essentiellement, il s'agit d'encourager les projets locaux de création d'emplois à temps plein et équitablement rémunérés (à la différence des projets gouvernementaux usuels de création d'emplois temporaires). Nous aurions ensuite à faire la publicité et la promotion de ces projets.

Une bonne partie du travail incombe actuellement à nos affiliés qui se sont engagés à participer à "Project: Employment". La principale partie du programme consiste à rassembler des fonds destinés à financer tant les ressources en personnel que l'élaboration des projets. Le Conseil exécutif a proposé et autorisé une souscription auprès des travailleurs: les délégués d'atelier recueilleraient 1$ par mois de chaque membre. Nous estimons que cette méthode constitue aussi un instrument éducatif précieux, étant donné que le contact individuel fournit l'occasion de politiser le milieu de travail. C'était là la méthode des contacts personnels utilisée par le CTC et qui a donné d'excellents résultats. Nous avons des centaines d'activistes entraînés qui pourraient servir dans un tel projet.

Si le programme des centres d'action-chômage se voyait retirer les subventions gouvernementales, le coût du remplacement de ces subventions par des dons syndicaux s'élèverait à 30 par membre par mois, soit moins d'un tiers de ce qui est demandé pour "Project: Employment". Le mouvement syndical contribue déjà beaucoup plus que cela, mais ses fonds sont souvent directement versés aux conseils du travail ou aux centres d'action-chômage. Le rapport du Comité fait état d'environ deux millions de dollars en contributions de la part des syndicats, au cours de l'année passée. Il se peut que les syndicats doivent réaffecter une partie de ces fonds à la caisse d'action-chômage de la Fédération, pour qu'on puisse payer les employés des centres. Mais nous préférerions n'avoir pas à le faire, ni de nous servir des fonds de "Project: Employment", à moins que cela ne s'avère absolument nécessaire.

Solidarité

La première assemblée générale annuelle d'Opération Solidarité a eu lieu en juin, à l'Université de la Colombie-Britannique. Plus de 400 délégués étaient présents à cette rencontre historique.

Opération Solidarité a appuyé deux programmes élaborés par la Fédération en vue d'élargir la base d'action. Ce sont "Project: Employment" et le programme de restauration des droits des syndicats.

L'adoption des programmes à base communautaire montre qu'il est nécessaire de travailler autour des questions d'intérêt local. Les comités locaux d'Opération Solidarité doivent déterminer quels sont les effets sociaux et économiques des compressions gouvernementales et ensuite conscientiser la population. Par la suite, ils pourront organiser diverses actions communautaires autour de ces questions.

L'assemblée générale annuelle d'Opération Solidarité a autorisé un budget de 800 000$ par année, y compris la poursuite du soutien de la Coalition de solidarité. Ce budget comprend des sommes allouées lors du congrès de l'an dernier, de même que de nouvelles contributions de la part des organisations non affiliées.

La Coalition de solidarité continue à fonctionner. Cet automne, sa principale activité a consisté à parrainer une Commission populaire sur l'économie. La Coalition a aussi consacré beaucoup de temps et d'efforts à mobiliser un appui pour les activités de ses groupes, par exemple, la Journée éducative spéciale sur les droits de la personne.

Le Conseil exécutif de la Fédération a appuyé le programme d'Opération Solidarité pour l'année qui vient, en particulier:

1. des projets communautaires où le mouvement syndical forme l'avant-garde de la lutte visant à répondre aux besoins sociaux et économiques locaux;
2. des activités éducatives qui donnent l'occasion aux membres de différents syndicats de travailler ensemble et de perfectionner leurs compétences;
3. des campagnes de communication visant à démontrer la valeur et l'importance des syndicats et à montrer à la population que "les restrictions, ça ne marche pas";
4. l'appui de "Project: Employment", afin de faire du chômage une question politique et de maintenir l'organisation et la défense des intérêts des sans-emploi;
5. une stratégie doublée d'un plan d'action visant à contrer les plans des Créditistes (qui veulent limiter encore plus les droits de négociation des employés du secteur public) et regagner les droits perdus par suite de l'adoption de la Loi 3 et du programme de stabilisation de la rémunération;
6. un soutien à tous les syndicats qui s'opposent à l'abus, de la part des employeurs, du pouvoir accru que leur valent les modifications apportées au Code du travail et le climat de crainte entretenu par le gouvernement.

Le gouvernement provincial

Le gouvernement provincial a continué sur sa lancée de 1983, mais avec plus de circonspection, sans attirer autant l'attention des médias sur ses lois régressives. On a pu clairement constater, au cours de cette année, que le gouvernement portait désormais la grande partie de son attention vers le mouvement syndical.

Pour ce qui est de la Commission des accidents du travail, son président actuel, Walter Flesher, tout comme le président intérimaire de la CRT, John Kinzie, siègent à "volonté". Le mouvement syndical ne saurait accepter cette situation. Il semble que

ces deux hommes soient ouverts à toute pression politique exercée par le gouvernement. Ce sont deux postes d'une extrême importance, et ils méritent des titulaires permanents.

Dans le domaine législatif, le décret de retour au travail imposé aux syndicats de l'industrie de la pâte à papier a été suivi de la loi modifiant le Code du travail, ainsi que d'une ordonnance de retour au travail visant les employés du transport en commun. L'une et l'autre loi de retour au travail ont été adoptées selon les souhaits des compagnies, à la suite de lock-outs prolongés qui n'étaient pas à leur avantage.

L'adoption d'autres mesures législatives a marqué la fin des projets de loi reportés de 1983. Les nouvelles lois relatives aux droits de la personne et aux locateurs sont presque aussi mauvaises que les versions de 1983 et n'ont subi que de simples changements de forme pour mieux les faire paraître dans les médias.

La mise sur pied de deux consultations sur la possibilité de modifier le Code du travail et la *Loi sur les droits de la personne* faisait partie de l'accord de solidarité conclu l'automne dernier. Nous avons participé à ces consultations, pour montrer notre bonne foi, mais nous ne pouvions croire un seul instant qu'on laisserait ces processus se dérouler sans entrave. Il ressort clairement qu'aucune des consultations n'a eu vraiment de chance de fonctionner.

Aucune des modifications recommandées à l'unanimité par le Comité consultatif chargé d'étudier le Code du travail, n'a été apportée. Ces recommandations portaient sur des mesures pouvant accélérer la procédure d'arbitrage. Il est clair que les consultations, telles qu'établies, n'étaient pas ouvertes à tous. Il n'y a eu aucune audience publique, aucune discussion publique avec les personnes ou organismes qui ont soumis des mémoires. Les délibérations ont été accélérées afin de respecter l'échéancier fixé au préalable par le gouvernement. Nous avions moins d'un mois pour préparer et présenter des mémoires, une entreprise tout à fait irréalisable. Bon nombre d'organismes n'ont pu soumettre de mémoires faute de temps pour réunir leurs membres et leur en faire adopter le texte. Aucune demande de mémoires n'a été faite mais on s'est vite rendu compte que l'équilibre était faussé en raison des nombreux mémoires patronaux présentés. Le mandat des comités consultatifs était démesurément restrictif même si la Fédération a réussi à faire supprimer bon nombre des limites fixées au début par le gouvernement.

Voilà qui remet en question tout le processus de consultation avec le gouvernement provincial. Nous savions à l'avance qu'il ne s'agissait probablement que d'un exercice de manipulation par le gouvernement, mais nous estimions à ce moment-là qu'il était nécessaire de montrer une certaine bonne foi et nous étions prêts à le faire.

Nous ne pouvons participer à des consultations fermées. Le gouvernement ne cherche dans ces cas-là qu'à manipuler les participants pour en arriver à ses propres fins. Même les Règlements, adoptés à l'unanimité par le Comité consultatif chargé d'étudier le fonctionnement de la Commission des accidents du travail n'ont pas été mis en vigueur. Le gouvernement veut que ce soit le Cabinet qui fixe les politiques et il se fiche éperdument de l'opinion des citoyens.

La dernière lubie du gouvernement porte sur les zones déclarées "non syndiquées". Bien que d'aucuns affirment le contraire, ces zones n'ajouteront rien à l'économie de la Colombie-Britannique. De telles zones sont réputées de par le monde pour exploiter les travailleurs et travailleuses, particulièrement dans les pays du Tiers-Monde. Elles servent d'abris aux capitaux libres en quête de la meilleure affaire possible. La majorité des habitants de ces zones travaillent dans l'industrie de l'électronique, laquelle y embauche surtout des travailleurs plus jeunes, particulièrement des femmes, qui sont souvent épuisés et renvoyés au bout de quatre ou cinq ans de travail. Ces zones enrichissent les industriels et appauvrissent les travailleurs et travailleuses.

Administration de la Fédération

Il y a eu quelques changements de personnel à la Fédération au cours de la dernière année. Le directeur de la santé et la sécurité, Keith Graham, a quitté la Fédération après six années passées avec nous. Son poste a été comblé par Susan Sanderson. Le confrère Tom Fawkes occupe de nouveau le poste de directeur des communications. Larry Keuhn et Ed Honcharuk ont été engagés à titre d'organisateurs dans le cadre du programme Opération Solidarité.

Le programme des Centres d'action-chômage est le plus important de ceux administrés par la Fédération et la compagne Joy Langan en assure de nouveau la coordination. Mme Langan, en compagnie des dirigeants à plein temps de la Fédération, ont visité chacun des centres au cours de l'été. Les centres sont bien intégrés à la communauté qu'ils desservent et dans plusieurs cas, ce sont les seuls à prendre la défense des gens qui sont dans le besoin. Les centres sont d'ailleurs reconnus par l'Ombusdman de la province qui leur confie maintenant des cas.

Les services fournis par les centres exigent des efforts surhumains de la part de nos coordonnateurs, dont bon nombre, particulièrement ceux qui sont avec nous depuis le début, souffrent d'épuisement mental et ont besoin de tout le soutien individuel qu'on peut leur offrir. Il est incroyablement stressant d'avoir constamment à traiter des problèmes des autres.

Un certain nombre de conférences, directement organisées ou parrainées en grande partie par la Fédération, ont eu lieu au cours de cette année. La Conférence sur la santé et la sécurité au travail, tenue au printemps, portait sur les restrictions budgétaires actuelles et à venir de la Commission des accidents du travail et sur leurs répercussions en milieu de travail. La Fédération a également parrainé une importante Conférence des femmes au cours de l'automne qui portait sur le rôle des femmes comme agent de changement. Ces deux conférences ont attiré un grand nombre de participants. La Fédération a également parrainé une série de conférences organisées par le Groupe de recherche en politiques de rechange de la région du Pacifique. Ces conférences, tenues dans quatre centres régionaux, portaient sur l'incidence des décisions prises dans le cadre du budget gouvernemental.

La Fédération a également rédigé des mémoires sur divers sujets. Nous avons proposé au Comité consultatif chargé d'étudier le Code du travail des modifications qui rendraient la syndicalisation plus efficace tout en allégeant le processus de la négociation collective. Un mémoire proposant des changements progressistes au Code abrogé des droits de la personne a été de même soumis au Comité consultatif établi à cet égard.

Dans un mémoire présenté au ministre du Travail, M. McClelland, nous avons fait part de nos préoccupations concernant le fonctionnement de la Commission des accidents du travail et pour lequel nous avons demandé une Commission royale d'enquête. Comme pour les autres, on n'a fait que fort peu de cas de ce mémoire. Un document exhaustif portant sur les problèmes reliés à l'aide juridique et sur les dures conséquences qu'entraîne le sous-financement de ce service a été soumis au Groupe de travail pertinent. La Fédération a également appuyé les efforts déployés à l'échelle nationale par le CTC et son Conseil des syndicats du transport aérien en soumettant un mémoire sur la déréglementation des transports à la Commission canadienne des transports. Nous y avons fait remarquer que la déréglementation entraînerait, selon toute vraisemblance, des pertes d'emploi et une forte diminution des services en Colombie-Britannique. En dernier lieu, nous avons préparé un mémoire sur la sécurité du transport ferroviaire et nous continuerons de nous intéresser à ce domaine.

La Fédération a fourni un appui et des ressources considérables au Groupe de recherche en politiques de rechange dans la région du Pacifique dont la Fédération est un membre fondateur. Trois membres de notre Comité de la recherche et de la législation ainsi qu'un représentant du CTC siègent au Conseil d'administration. Le Groupe a publié et distribué un certain nombre de documents qui dénoncent vertement les politiques de restrictions du gouvernement provincial et a fourni de bonnes munitions aux gens progressistes qui veulent s'attaquer au gouvernement créditiste. Nous encourageons tous nos affiliés à appuyer le Groupe et à l'aider à devenir la contrepartie efficace des vues de droite prônées par l'Institut Fraser.

Nous avons également souligné le besoin de sensibiliser davantage nos affiliés à l'incidence des changements technologiques.

Nous devons également insister sur les cas auxquels nous avons affaire devant les tribunaux. Les poursuites entreprises contre les lois adoptées en 1983 par le gouvernement provincial ont été laissées en suspens jusqu'à ce qu'un jugement soit rendu dans l'appel interjeté des décisions des tribunaux ontariens dans des causes similaires et qui ont créé un précédent. L'enjeu repose sur la définition de la liberté d'association selon la Constitution, et le jugement rendu en Ontario était beaucoup plus favorable à la position syndicale. La Cour suprême de la C.-B. s'est prononcée de façon très défavorable dans un cas opposant l'Union des employés de gros, de détail et de magasins à rayons à la compagnie Purolator, et ce précédent nous aurait probablement fait perdre notre cause en première instance. Nous sommes d'avis que cela n'était pas la meilleure façon de procéder et par conséquent, nous attendons le résultat de l'appel interjeté en Ontario. Il y a eu un certain nombre d'autres contestations devant les tribunaux en rapport avec la Constitution ou avec le champ de compétence de la Commission des relations de travail.

Le recours accru aux tribunaux a entraîné une ponction importante sur notre Caisse tout comme, nous en sommes certains, celle de plusieurs de nos affiliés. Nous ne disposons pas de ressources financières illimitées comme cela semble être le cas des grandes entreprises qui cherchent à nous saigner à blanc en nous obligeant à recourir aux tribunaux. Nous devons être plus vigilants à cet égard et chercher des moyens de porter la contestation devant la Commission des relations du travail, à qui il appartient de rendre ce genre de jugements.

Nous avons maintenu nos publications régulières au cours de l'année et nous y avons récemment ajouté un bulletin sur les changements technologiques qui reflète l'activité accrue de notre Comité de la technologie. Nous avons publié *Current Dispute* à toutes les deux semaines afin de tenir les affiliés au courant des conflits de travail en cours. Nous devons cependant demander une plus grande collaboration de la part de nos affiliés quant à la présentation dans de meilleurs délais de leurs rapports sur les conflits de travail. De cette façon, nous serons en mesure de les faire connaître plus efficacement et susciter plus rapidement un appui des autres syndicats. Le *Bulletin Board* a également été publié à toutes les deux semaines en vue de tenir les affiliés au courant des changements au sein de la Fédération et de nos activités. En dernier lieu, notre publication la plus ancienne et peut-être celle qui remporte le plus grand succès est *Sisterhood*. La demande très forte pour cette publication de la part des femmes syndiquées est un gage de sa haute qualité.

Financement

A cause du climat actuel, les affiliés demandent de plus en plus souvent de l'aide à la Fédération, et nos dépenses ont augmenté en conséquence. D'autre part, les revenus n'ont pas augmenté au même rythme puisque la hausse du chômage a frappé de nombreux affiliés.

RECHERCHE ET LEGISLATION

Personnel

Au cours des deux dernières années (1er janvier 1984 au 31 décembre 1985), le personnel du Service a subi plusieurs changements. Outre le renouvellement complet des employés de soutien, les personnes suivantes ont travaillé quelque temps au Service pendant cette période:

Katherine McGuire, représentante nationale (janvier 1984-octobre 1984)
Dawn Ventura, statisticienne (janvier 1984-août 1985)
Tony Wohlfarth, représentant national (mars 1985-août 1985)
Ron Lang, directeur du département pendant 12 ans, a été nommé Adjoint administratif de la secrétaire-trésorière du CTC, Shirley Carr, en août 1984.

Au 31 décembre 1985, le personnel se composait de:

Murray Randall, directeur, coordination/administration en général
Susan Attenborough, technologie

Bob Baldwin, politique sociale
Dawn Dobson, services de bibliothèque
Howard Hampton, Charte des droits et libertés
Kevin Hayes, marché du travail
Dan O'Hagan, analyse économique

Outre ces responsabilités premières, tous les membres du personnel assument d'autres tâches au besoin.

Le personnel de soutien se compose de Sandra Reed, Lynda Maunders et Maria Cefaloni.

Mémoires, exposés, énoncés de politique

Le Service a rédigé ou travaillé avec des affiliés ou d'autres permanents du CTC à rédiger des documents destinés au gouvernement, à des comités parlementaires, des groupes de travail, etc. Voici la liste des sujets:

1. Loi régissant l'introduction des changements technologiques
2. Expiration de la Loi C-124 (Loi sur les restrictions salariales du secteur public)
3. Mémoire annuel au gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard (1984)
4. Réglementation des services et des tarifs pour les vols intérieurs
5. Projet de loi C-3 (Loi canadienne sur la santé)
6. Normes du travail à Terre-Neuve et au Labrador
7. Transports maritimes de haute mer
8. Projet de loi C-15 (Loi concernant l'investissement au Canada)
9. Mémoire annuel au gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard (1985)
10. Document d'étude sur les prestations aux enfants et aux personnes âgées
11. Industrie canadienne des chantiers navals
12. Déréglementation du transport aérien
13. Rapport minoritaire du Groupe de travail sur les transports maritimes de haute mer
14. Comité consultatif du Cap-Breton
15. Droits à l'égalité (Article 15 de la Charte)
16. Déréglementation des transports
17. Projet de loi C-70 (Loi modifiant la Loi sur les allocations familiales)
18. Projet de loi C-74 (Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales)

Assemblée statutaire du CTC — 1984

Tous les membres du personnel ont prêté leur concours au moins à un comité de l'Assemblée. Certains avaient la tâche d'en rédiger les énoncés de politique. Tous se sont également vu confier des responsabilités à l'Assemblée même.

Code canadien du travail

Au cours du premier semestre de 1984, le personnel a poursuivi sa campagne de pressions, qui aura duré quatre ans, pour faire enfin adopter les modifications au Code du travail.

Elections fédérales de 1984

Les membres du personnel ont participé à divers titre à la campagne électorale de juin-septembre 1984.

Discours du trône/Exposé économique (novembre 1984)

Le Service a travaillé à la préparation d'une lettre envoyée au premier ministre avant le Discours du trône et l'Exposé économique, de la réponse à l'un et l'autre, et de notes documentaires sur l'Exposé économique en vue d'une rencontre avec le ministre des Finances en décembre 1984.

Conférence économique nationale (mars 1985)

Le personnel a préparé une série de notes explicatives pour les participants syndicaux (CTC) à cette conférence.

Budgets fédéraux

Le Service a rédigé une lettre au ministre des Finances en prévision du budget (mai 1985), ainsi qu'une réaction immédiate à ce dernier et une série de notes à ce propos. Le personnel a aussi rédigé une déclaration, en décembre 1985, sur le budget que le ministre des Finances présentera vraisemblablement au début de 1986.

Documents d'étude du gouvernement fédéral

Le Service a rédigé des notes explicatives concernant un certain nombre de documents d'étude publiés par le gouvernement fédéral, et des réponses à ces documents. Les domaines abordés étaient les suivants: formation professionnelle, tourisme, politique de la concurrence, petites entreprises, commerce, politique de l'immigration, et établissement du budget.

Exposés du Conseil exécutif

Le Service a rédigé la prise de position sur le libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis, adoptée à la réunion de juin 1985 du Conseil, ainsi que le document de travail sur la répartition du revenu, le revenu annuel garanti et la politique du revenu, étudié à la réunion du Conseil de septembre 1985.

Conférences

Le personnel du Service a assumé la principale responsabilité de l'organisation des conférences suivantes du CTC:

Déréglementation (novembre 1984)

Réduction des heures de travail (décembre 1984)

Avocats de syndicats (décembre 1985)

Dialogue 86 (janvier 1986 — la planification en a débuté en septembre 1985)

Groupe de travail ministériel chargé de l'étude des programmes

L'un des membres du personnel (Bob Baldwin) a consacré beaucoup de temps et de travail en 1985, en tant que représentant du CTC, au Groupe de travail ministériel chargé de l'étude des programmes (Groupe de travail Nielsen).

Divers

Mentionnons quelques autres activités des membres du personnel: participation à des conférences ou colloques, instructeurs à des cours syndicaux (principalement sur les pensions, l'économie et la technologie), aide aux comités et conseils du CTC, réponse aux médias et à d'autres demandes d'information, rédaction de discours pour les dirigeants, et publication des Propos économiques.

EDUCATION POLITIQUE

L'élection fédérale du 4 septembre 1984

(i) La campagne

Les préparatifs de la campagne ainsi que la campagne elle-même ont été notre activité principale des deux dernières années.

Au moment où les élections ont été décrétées, nous faisions face à la possibilité que les Néo-démocrates remportent si peu de sièges qu'ils perdent leur statut de parti officiel. Un mois avant l'élection, un sondage Gallup révélait les intentions de vote suivantes: Conservateurs 62, Libéraux 23, NPD 14. En juin, deux mois avant le scrutin, elles étaient de 39 pour les Conservateurs, 49 pour les Libéraux et 11 pour le NPD. Or, ce ne fut pas un hasard si le scrutin lui-même a donné pour résultats: Conservateurs 49.9%; Libéraux 28.1% et NPD 18.8%. C'était la conséquence de plusieurs facteurs convergents, dont:

1. La performance d'Ed Broadbent au cours des débats et dans toute la campagne.
2. L'arrogance des Libéraux qui ont décrété l'élection sans guère de stratégie, d'organisation ou de ligne directrice.
3. Le choix de John Turner, aux idées droitistes, qui projetait une image droitiste et qui a fait une série d'erreurs.
4. Le remplacement de Jim Laxer par George Nakitsas, qui a redonné un but et de la créativité au service de la recherche du NPD.
5. Le changement des organisateurs de sondages NPD, qui a eu pour effet de rendre vendable le message du NPD, comme voix des Canadiens ordinaires.
6. Le ciblage des ressources vers les circonscriptions déjà acquises ou présentant les meilleures possibilités.
7. Le renforcement du message grâce aux campagnes locales et aux annonces dans les médias.

Même si les syndicats ont été sciemment discrets dans leur campagne, celle-ci a certainement contribué aux résultats relativement favorables du scrutin. Partout, le balayage conservateur s'est fait sentir, y compris dans les circonscriptions déjà détenues par le NPD: les Conservateurs y sont arrivés en second, sauf dans 4 des comtés que nous avons maintenant (Vancouver-Est, Vancouver-Kingsway, Spadina et Thunder Bay-Nipigon). Chaque siège perdu est allé à un Conservateur. Cela peut ne pas sembler étonnant pour l'Ouest du pays mais quand on songe que les Conservateurs ont devancé les Libéraux dans le Nord de l'Ontario et à Windsor, la force du balayage devient plus qu'évidente.

Les sièges que nous avons conservés dépendaient en partie de la force du député NPD en place et des candidats. Et aussi du fait que la campagne nationale a été menée presque sans bavure. Une autre raison cruciale: les efforts fournis par les syndicats, pas seulement pour les deux mois de la campagne, mais pendant les deux années précédant l'élection. C'était également attribuable à

l'organisation de notre activité électorale et aux suites de la conférence économique tenue par le CTC en mars 1983, laquelle avait permis de bien cerner les problèmes.

Le ciblage de notre message et de nos ressources exigeait d'abord des réseaux locaux de communication au moyen de contacts personnels au travail ou par téléphone. Partout où les militants ont participé au programme de la Nouvelle option économique, ils ont aussi pris part à la campagne électorale. Et dans ces localités, nous pouvions demander aux familles des sydiqués à quel parti ils faisaient confiance comme porte-parole. Nos familles ont compris et ont répondu favorablement. Le défi qui nous reste maintenant à relever, c'est d'instaurer ce genre de communications dans les autres circonscriptions, de manière à rejoindre tous les syndiqués du Canada.

(ii) Les résultats

POURCENTAGES DES SUFFRAGES EN 1984

PROVINCE	NPD	PC	LIBÉRAUX	AUTRES	TOTAL
C.-B.	495,401 35.1	658,536 46.6	231,772 16.4	26,668 1.9	1,412,377
Alberta	139,634 13.7	700,921 68.9	128,954 12.7	47,748 4.7	1,017,257
Saskatchewan	201,513 38.4	218,596 41.7	95,767 18.3	8,799 1.7	524,675
Manitoba	135,541 27.2	216,638 43.3	107,208 21.5	39,683 8.0	499,070
Terre-Neuve	14,007 5.8	138,816 57.7	87,455 36.4	195 0.1	240,473
Nouveau-Brunswick	53,422 14.2	202,883 53.8	119,838 31.8	1,156 0.3	377,299
Nouvelle-Ecosse	70,580 15.3	234,971 50.8	154,941 33.5	1,604 0.3	462,096
I.-P.-E.	4,792 6.5	37,955 51.8	30,036 41.0	440 73,223 0.6	
Yukon	1,884 16.1	6,648 56.8	2,535 21.7	637 5.4	11,704
T.N.-O.	5,390 28.1	7,882 41.1	5,233 27.3	684 3.6	19,189
Ontario Grand Toronto	208,188 20.1	444,995 43.0	361,983 35.0	19,693 1.9	1,034,889
Le reste	719,455 21.2	1,632,961 48.2	974,262 28.8	60,068 1.8	3,386,746
Total	927,643 21.0	2,077,956 47.0	1,336,245 30.2	79,761 1.8	4,421,605
Montréal	121,487 11.4	448,149 42.2	414,404 39.0	78,824 7.4	1,062,864
Le reste	173,976 7.4	1,268,132 54.0	789,231 33.6	115,453 4.9	2,346,792
Total	295,463 8.750.335.35.7	1,716,281	1,203,635	194,277	3,409,656
TOTAL	2,345,270 18.8	6,218,083 49.9	3,503,619 28.1	401,652 3.2	12,468,624

Turnout: 76%

SUFFRAGES (%) EN FAVEUR DU NPD ET SIÈGES REMPORTÉS

	1968	1972	1974	1979	1980	1984
Terre-Neuve						
Suffrages	4.4	5.0	9.4	29.5	17.0	5.8
Sièges	0	0	0	1	0	0
Nouvelle-Écosse						
Suffrages	6.8	12.0	11.2	18.7	20.7	15.3
Sièges	0	0	1	1	0	0
I.-P.-E.						
Suffrages	3.2	7.2	4.5	6.4	6.5	6.5
Sièges	0	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick						
Suffrages	4.9	5.6	8.6	15.2	16.2	14.2
Sièges	0	0	0	0	0	0
Québec						
Suffrages	8.3	6.1	6.7	5.0	9.0	8.7
Sièges	0	0	0	0	0	0
Ontario						
Suffrages	20.7	21.0	19.1	21.0	21.5	21.0
Sièges	6	11	8	6	5	13
Manitoba						
Suffrages	25.0	25.7	23.5	32.5	33.4	27.2
Sièges	3	3	2	5	7	4
Saskatchewan						
Suffrages	36.0	35.1	31.5	35.7	36.2	38.4
Sièges	6	5	2	4	7	5
Alberta						
Suffrages	9.4	12.4	9.3	9.9	10.3	13.7
Sièges	0	0	0	0	0	0
C.-B.						
Suffrages	32.9	34.6	22.9	31.8	35.3	35.
Sièges	7	11	2	8	12	9
Yukon						
Suffrages	*	11.0	19.6	25.3	19.8	16.1
Sièges	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.						
Suffrages	29.5*	39.7	42.1	32.5	38.3	28.1
Sièges	0	0	0	1	1	0
TOTAL						
Suffrages	17.2	17.7	15.4	17.8	19.8	18.8
Sièges	22	31	16	26	32	30

*Pourcentage combiné à celui du Yukon, qui aurait été inférieur à celui des T.N.-O.

Elections provinciales et autres activités dans les provinces.

(i) Terre-Neuve et Labrador

Lors de la campagne fédérale précédente, cette province n'en menait pas large. Par exemple, le NPD avait eu autant de difficulté à y trouver des candidats (quoique ayant récolté 20% des voix en 1979) qu'au Québec où il n'avait jamais récolté plus que 10% auparavant. La situation s'est améliorée de façon spectaculaire, même s'il y a place pour beaucoup d'amélioration. Deux événements extrêmement importants ont pesé dans la balance: la victoire remportée l'automne précédent au Labrador par le leader NPD provincial Peter Fenwick, et la décision de l'Union des pêcheurs d'adhérer au NPD. L'aide apportée par les Métallos tant pour l'élection partielle que pour celle de 1985 a été un élément clé du succès. D'autres syndicats ont également poussé à la roue. Quant à la Fédération des travailleurs, elle a donné tout ce qu'elle pouvait en argent et en services pendant la période électorale.

Lors des élections provinciales, le NPD a conservé le siège de Peter Fenwick et est venu bien près de remporter celui de Grand Falls. Voici les chiffres:

	1985		1982	
	% des Voix	Sièges	% des Voix	Sièges
PC	48	36	61	44
LIB.	36	15	35	6
NPD	16	1	4	0

Si les préparatifs avaient commencé plus tôt, nous aurions peut-être fait mieux. Quand même, il faut féliciter les syndicats pour leur travail au cours des 21 jours de la campagne électorale de Terre-Neuve. La recherche de candidats, l'expédition de renseignements aux syndiqués et la collecte de fonds ont été les principales activités. Pour bon nombre de militants locaux, c'était leur première campagne électorale. Quand la Fédération a examiné les résultats, la plupart des régions rapportaient une certaine satisfaction, sauf pour Corner Brook, où ce fut vraiment désappointant.

Des effets immédiats se sont fait sentir à la législature. Pour la première fois depuis des années, Peckford et son cabinet étaient présents lorsque la Fédération a présenté son mémoire. Déjà le gouvernement a déposé des projets de loi: 1) pour autoriser la formule Rand, principal point en litige dans la grève du STCC; 2) pour couvrir les conventions initiales; et 3) pour élargir les pouvoirs de la Commission des relations de travail, comme le demandait la Fédération.

L'avenir à Terre-Neuve apparaît prometteur, tant au niveau fédéral que provincial. L'essentiel consiste maintenant à raffermir la base, en vue de victoires électorales futures.

(ii) Nouvelle-Écosse

Sous la direction d'Alexa McDonough, le NPD de cette province a reconstitué lentement mais sûrement une base d'appui qui avait été terriblement ébranlée lorsque J. Akerman est entré au service du gouvernement provincial conservateur et que P. McEwan a été expulsé du NPD après un certain nombre d'accusations. Depuis ce temps, le NPD s'est haussé en deuxième place dans la région Halifax-Dartmouth, mais a glissé très bas en troisième position au Cap-Breton, où il avait pourtant toujours été très solide. Cependant, les choses s'améliorent pour le NPD à cet endroit. Plusieurs des principaux partisans du parti de McEwan, le Parti travailliste du Cap-Breton, y compris le président et plusieurs personnes qui étaient candidates aux dernières élections provinciales, ont démissionné et sont devenues membres du NPD. A plusieurs reprises, le caucus fédéral NPD a visité le Cap-Breton et y a été bien accueilli. Le district no 26 des Mineurs unis d'Amérique a formé une structure d'action politique et a tenu sa première conférence en ce domaine en novembre 1985.

Voici quels ont été les résultats de la campagne:

TROIS ÉLECTIONS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

	1984			1981			1978		
	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges	Voix	%	Sièges
PC	209,501	50.4	42	200,228	47.5	38	203,500	45.8	31
Lib.	131,453	31.6	6	139,604	33.2	12	175,218	39.4	17
NPD	66,101	15.9	3	76,289	18.1	1	63,979	14.4	4
Travail-listes	8,303	2	1	—	—	—	—	—	0
Ind.	640	0	0	5,002	1.2	1	2,208	1	0
	45,998			421,123			444,705		

N.B.: En 1981, Paul McEwan s'est présenté comme indépendant et a été élu. En 1984, il a fait l'élection à titre de chef du Parti travailliste du Cap-Breton, qui présentait 14 candidats, 11 sur l'Ile et 3 sur le continent. Aux trois élections, les Conservateurs, Libéraux et Néo-démocrates ont présenté des candidats dans chacune des 52 circonscriptions. En 1978, McEwan avait été l'un des 4 députés NPD élus au Cap-Breton. Depuis ce temps, les suffrages en faveur du NPD ont baissé dans l'Ile et augmenté à Halifax.

(iii) I.-P.-É.

Bien que le NPD ait été faible dans cette province, il a mené deux excellentes campagnes lors d'élections partielles et a remporté le 2 décembre 1985 son plus grand succès jusque-là dans les suffrages populaires. Les résultats étaient les suivants:

Élections partielles, I.-P.-É.

Prince 4e		
Huestis, Lib.	2,446	38.8%
Green, PC	2,366	37.0%
Mayne, NPD	1,523	24.2%
Queens 2e		
MacKinley, Lib.	2,629	44.9%
Cusack, PC	2,431	41.5%
Norgrove, NPD	796	13.6%

Jim Mayne est un chef populaire et il espère que le Parti raffermira ses bases dans l'avenir.

(iv) Nouveau-Brunswick

Les efforts accomplis par les syndiqués en vue de faire ressortir l'enjeu des élections ont produit des fruits lors de l'élection partielle de Saint-Jean, qui a été remportée par le NPD. Malheureusement, le député élu décidait l'année suivante de passer aux Libéraux, vraisemblablement dans l'espoir d'obtenir un ministère advenant que les Libéraux soient élus.

(v) Québec

Depuis l'élection, le NPD fédéral a plus que doublé sa popularité au Québec, principalement à cause de la popularité personnelle d'Ed Broadbent et du travail du Comité du caucus NPD pour le Québec, présidé par Michael Cassidy. Les militants ont formé un Parti NPD provincial, qui a présenté bon nombre de candidats à l'élection du 2 décembre 1985. La nouvelle formation disposait de très peu de temps, de préparation et de ressources, mais elle a réussi à présenter 90 candidats et à se classer au troisième rang parmi les 12 partis en lice.

Voici les résultats obtenus:

	1976		1981		1985	
	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges
Libéraux	33.7%	26	46.1%	42	56.0%	99
PQ	41.7%	71	49.2%	80	39.0%	23
NPD		aucun candidat en 1976 et 1981			2.5%	0
Conservateurs		aucun candidat en 1976 et 1981			1.0%	0
Union nationale	18.2%	11	4.0%	0	0.2%	0
Autres	6.4%	2	0.7%	0	1.3%	0

Ontario

Les élections de mai 1985 et l'entente qui a suivi entre le NPD et les Libéraux ont marqué la fin de 42 années de règne conservateur en Ontario. Voici les chiffres:

	1977		1981		1985	
	Voix	Sièges	Voix	Sièges	Voix	Sièges
Libéraux	32%	34	34%	34	38%	48
PC	39%	58	44%	70	37%	52
NPD	28%	33	21%	21	24%	25
Autres	1%	0	1%	0	1%	0

Les conditions de l'entente étaient les suivantes:

Plan de réforme — Propositions pour un gouvernement minoritaire

Le 2 mai 1985, les électeurs de l'Ontario ont ouvert la porte au changement après 42 ans au pouvoir d'un gouvernement conservateur. Nous sommes résolus à accepter la responsabilité de mener à bien ce changement.

Lors de la campagne électorale, le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique ont proposé une politique de premier plan et formulé maintes propositions touchant une réforme législative. Ces propositions ont plusieurs points communs, lesquels sont expliqués brièvement dans les documents ci-joints.

Dans l'intérêt du bon fonctionnement d'un gouvernement minoritaire, nous nous sommes engagés à suivre un programme de réformes visant à améliorer la qualité de vie de chacun dans cette province. Nous voulons également améliorer l'accès du public au processus législatif et l'information relative à ce même processus en Ontario.

Atteindre ces objectifs prendra du temps. Nous nous sommes entendus sur la nécessité d'une période de stabilité au cours de laquelle ce programme peut être mis en oeuvre.

Dans l'éventualité où le lieutenant-gouverneur inviterait le leader du Parti libéral à former un gouvernement, cet accord serait d'une durée de deux ans, à compter du jour où le leader du Parti libéral deviendrait premier ministre.

Il est convenu que, selon les traditions, les coutumes et les précédents de la législature ontarienne, les projets de loi privés ne constituent pas une question de confiance, à moins d'être ainsi désignés par le gouvernement.

Nous prenons les engagements suivants:

— Le leader du Parti libéral ne demandera pas la dissolution de l'Assemblée législative durant la durée de cet accord, sauf en cas de défaite suivant une motion de non-confiance spécifique.

— Le Nouveau Parti démocratique ne présentera pas et n'appuiera pas de motion de non-confiance au cours dudit accord.

— Les projets de loi, y compris ceux ayant trait au budget, ne seront ni traités ni désignés comme questions de confiance. Néanmoins, les politiques budgétaires du gouvernement, y compris les votes sur les crédits budgétaires, seront traitées comme questions de confiance.

(Signatures de David Peterson, leader du Parti libéral de l'Ontario; et Bob Rae, leader du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario, en date du 28 mai 1985, à Toronto.)

DOCUMENT No I

Réformes législativesqep

Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée.

Réforme de l'Assemblée législative en renforçant et en élargissant le rôle des comités et des membres du Parlement et en augmentant la participation du public dans le processus législatif. Formation des comités qui auront pour mandat d'enquêter sur la commercialisation des services sociaux et de santé offerts en Ontario, d'étudier et de produire un rapport portant sur les questions bilatérales touchant l'environnement en Ontario.

Élargissement des pouvoirs du Comité des comptes publics et du vérificateur provincial, afin qu'ils puissent s'occuper des dépenses courantes et proposées et réitérer l'autorité du comité pour diriger les enquêtes sur les dépenses publiques.

Établissement d'un comité permanent sur l'énergie, afin de surveiller Hydro-Ontario et les autres sources énergétiques.

Création d'un comité d'enquête sur les procédures de nomination dans le secteur public qui aura pour mandat de recommander certains changements au système de recrutement et de sélection pour les nominations dans le secteur public.

Réforme portant sur le financement des élections pour inclure les limites de dépenses et les remises, aux deux niveaux, central et local, lors d'une campagne électorale.

Nouvelle définition et élargissement des droits des fonctionnaires en ce qui concerne leur participation à des activités politiques.

Hansard électronique (débats parlementaires télévisés).

DOCUMENT No 2

Propositions législatives pour la première session, découlant des propositions électorales communes, à appliquer dans un cadre de responsabilité fiscale.

Commencer le financement aux écoles séparées:

— Publier immédiatement le projet de loi actuel.

— Déposer le projet de loi lorsqu'un gouvernement libéral rencontrera la législature et le renvoyer en comité pour audiences publiques.

Présenter des programmes de création d'emplois et de formation professionelle pour les jeunes.

Bannir la surfacturation par les médecins.

Proclamer les sections de la Loi sur la protection de l'environnement qui traitent des déversements de produits toxiques.

Réforme des lois sur la protection du locataire en Ontario:

— en établissant un registre des loyers;

— en établissant des directives pour la révision des loyers à un maximum de 4%;

— en incluant les dispositions prévues par le projet de loi 198 à titre permanent à la Loi sur la location résidentielle;

— en étendant la révision des loyers aux habitations construites après 1976;

— en supprimant l'exemption des loyers mensuels de $750 et plus de la révision des loyers;

— en présentant une procédure de révision des loyers tenant compte des dépenses qui ne sont plus assumées par les propriétaires;

— en présentant un projet de loi autorisant les municipalités à contrôler les démolitions.

Déposer un projet de loi sur le salaire égal pour le travail de valeur égale tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Inclure aux lois sur le travail en Ontario une loi permettant un processus pour assurer une première convention collective.

Déposer des réformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail comprenant la désignation des substances toxiques ainsi que des règlements donnant aux travailleurs le droit de connaître les risques de leur lieu de travail.

Poursuivre le gel pré-budgétaire de la taxe ad valorem sur l'essence et mener une enquête sur les différences de prix entre les régions du Nord et du Sud de la province.

Mettre un terme à la Commission royale sur l'environnement dans le Nord et obtenir la publication de tous les documents de travail et de tous les rapports.

Fournir gratuitement, dans le cadre de l'OHIP, les transports médicaux nécessaires pour les résidents du Nord de l'Ontario.

DOCUMENT No 3

Propositions législatives découlant des propositions électorales communes, à appliquer dans un cadre de responsabilité fiscale.

Action positive et équité d'emplois pour les femmes, les minorités et les handicapés, ainsi qu'une extension du rôle et du budget de la Commission des droits de la personne pour traiter de la discrimination dans les lieux de travail et de logement.

Établissement d'un programme de logement en Ontario visant le financement immédiat de 10,000 unités de logements coopératifs et à but non lucratif, en plus de ceux assurés par un financement du gouvernement fédéral.

Nouveaux mécanismes pour le contrôle de la pollution afin de permettre à l'Ontario de s'occuper efficacement du problème des pluies acides et d'établir le principe que celui qui pollue paie les frais.

Réforme des services pour les personnes âgées afin de leur donner un choix autre que les soins en institution, et réforme du système d'octroi des permis et d'inspection des foyers pour personnes âgées.

Réforme des lois sur la sécurité d'emploi, comprenant les préavis et les justifications pour les licenciements et les fermetures d'usines, et amélioration des lois sur les licenciements.

Réforme du financement des exploitations agricoles, comprenant des prêts à faible taux d'intérêt pour les agriculteurs.

Réforme de la Loi sur les accidents du travail.

Réforme des régimes de pension privés basée sur les recommandations de la Commission d'enquête sur les pensions en Ontario.

Réforme de la politique de l'Ontario en matière de garderies d'enfants et de leur financement afin de reconnaître que ce service est un service public et non une forme de bien-être social.

Vérification indépendante des ressources forestières de l'Ontario, et programmes supplémentaires pour assurer une régénération continuelle des forêts en Ontario.

Manitoba

Lorsque Mary-Beth Dolan est morte, vaincue par le cancer, tous les travailleurs et travailleuses perdaient une grande championne de leurs droits. Elle avait été excellent ministre du Travail dans le gouvernement NPD. Lors de l'élection partielle qui a suivi, son mari, Marty Dolan, a remporté sous l'étiquette NPD, le siège laissé vacant par son épouse.

La campagne provinciale de communication par poste et téléphone, coordonnée par Shirley Lord, a débattu bon nombre de problèmes importants pour nos membres.

La performance économique du gouvernement manitobain a été très bonne. Bien que la population de cette province ait augmenté plus que partout ailleurs au Canada entre 1982 et 1985 (3.4% comparativement à 3% au Canada et 2.8% dans les autres provinces des Prairies), le taux de chômage y a été l'un des plus bas du pays. L'une des grandes raisons de cette performance réside dans la somme des investissements effectués tant par le secteur public que par le secteur privé, comme on peut le constater:

INVESTISSEMENTS DE 1982 A 1985

	1982	1985	Pourcentage du changement
	(en milliards de dollars)		
Investissements totaux			
Manitoba	2.0	2.9	46.9
Autres provinces de l'Ouest	31.6	26.1	-17.4
Canada	76.8	82.1	7.0
Investissements privés			
Manitoba	1.3	1.8	40.8
Autres provinces de l'Ouest	22.5	18.2	-18.2
Canada	52.7	58.0	10.2
Investissements publics			
Manitoba	0.7	1.1	58.4
Autres provinces de l'Ouest	9.1	7.9	-13.0
Canada	24.1	24.1	-0.2

Le Manitoba a également effectué un important progrès du côté des premières conventions. Grâce à une nouvelle loi en ce sens, les employés des magasins Eaton ont obtenu un meilleur règlement que ceux de l'Ontario, et sans passer de longs mois en grève.

Depuis que la loi sur les premières conventions a été adoptée en 1982, la Commission manitobaine des relations de travail a reçu 20 requêtes et a imposé dix règlements. Dans cinq cas, les parties ont réglé volontairement avant l'audition de la requête. Dans un autre cas, les parties ont retiré la requête, et une requête a été refusée par la Commission. Deux autres requêtes attendent d'être entendues. Dans un autre cas, la Commission a ordonné aux parties d'en arriver à un règlement dans les 30 jours.

Ces 20 requêtes déposées entre 1982 et le milieu de 1985 représentent 11.5% des 174 accréditations accordées. Quant aux dix conventions imposées, elles représentent 5.7% des accréditations accordées.

Au cours de la première année, en 1982, la Commission a reçu quatre requêtes visant une première convention; pour deux d'entre elles, les parties ont volontairement conclu leur convention, une requête a été retirée et la Commission a refusé l'autre. Aucune convention n'a été imposée. A l'heure actuelle, trois des unités de négociation ont vu leur accréditation révoquée. Pour ce qui est de la quatrième, qui avait été réglée volontairement, les parties ont réussi à conclure leur deuxième convention en ayant recours à la conciliation, et elles en négocient actuellement une troisième avec l'aide d'un médiateur.

En 1983, cinq requêtes visant une première convention ont été reçues par la Commission: deux ont été conclues volontairement, et trois ont été imposées. Dans l'un des deux cas où les parties avaient réglé volontairement, une deuxième convention a été signée. Dans l'autre cas, les parties ont signé un mémoire d'entente juste après que la Commission eut rejeté une requête pour révocation d'accréditation. Pour ce qui est des trois premières conventions imposées, deux d'entre elles ont mené à une deuxième convention, qui est encore en vigueur. Dans le troisième cas, les parties sont à négocier leur deuxième convention. Cependant, en juillet 1985, la Commission a rejeté une requête de révocation d'accréditation.

En 1984, la Commission a reçu quatre requêtes et imposé trois premières conventions collectives. Dans un cas, les parties se sont volontairement entendues avant le jour de l'audience. Dans tous ces cas, les conventions sont encore en vigueur. Dans un cas, le syndicat a demandé à la Commission de réexaminer la convention imposée, mais la Commission a refusé. Dans un autre, aucune convention ne sera négociée car il ne reste plus d'employés dans cette entreprise.

Au cours des neuf premiers mois de 1985, la Commission a reçu sept requêtes et elle a dernièrement imposé quatre premières conventions. Dans un cas, le syndicat a demandé à la Commission de revenir sur sa décision, et dans deux autres cas, c'est l'employeur qui a fait cette demande. Mais la Commission a refusé les trois demandes. Trois requêtes sont pendantes actuellement, l'une qui sera entendue bientôt et l'autre dont la date d'audience reste à déterminer. Pour les autres cas, la Commission a demandé aux parties de chercher à s'entendre.

Saskatchewan

Le NPD a remporté une élection partielle à Regina en novembre 1985 et se prépare à ce qui s'annonce comme une chaude lutte provinciale en 1986. Elaine Torrie continue de travailler avec les coordonnateurs des excellentes campagnes de contacts personnels organisées par les affiliés.

Alberta

La mort tragique de Grant Notley, dans un accident d'avion, a été une grande perte non seulement pour les Néo-démocrates de l'Alberta mais pour tous les Canadiens qui croient en la justice pour les travailleurs et leurs familles. Pendant bien des années, Grant a été le seul député à combattre l'arrogance des Conservateurs dans la législature albertaine. Ray Martin lui a succédé à la chefferie. Le siège de Grant a été repris par le NPD, qui conserve ainsi son statut d'opposition officielle. Les syndicats de l'Alberta se préparent maintenant à lancer leur première campagne de contacts au travail en 1986.

Colombie-Britannique

En 1984, le NPD de cette province a remporté des élections partielles non seulement à Vancouver-Est, déjà acquis, mais aussi à Okanagan-Nord, où les Créditistes étaient bien ancrés. Le mouvement syndical a établi un centre de communication efficace au sud de la province: les travailleurs peuvent appeler les militants syndicaux pour obtenir des renseignements sur divers sujets chauds. Le travail des syndicats en C.-B., en Alberta et au Manitoba est coordonné par Gord Larkin, et c'est Mike McLean, du STT, qui a dirigé les campagnes téléphoniques dans le sud.

Yukon

Tony Penikett, qui a connu une carrière distinguée au sein du NPD fédéral, qu'il a présidé de 1981 à 1985, a mené le NPD du Yukon à prendre la direction d'un gouvernement minoritaire en 1985.

Voici le nombre des sièges remportés:

	1985	1982	1978
NPD	8	6	1
PC	6	9	10
Libéraux	2	0	2
Ind.	0	1	3

Congrès du NPD fédéral, juillet 1985

Les journaux l'ont qualifié de "love-in", car les délégués n'ont présenté aucun candidat aux postes électifs, bien qu'au sein des caucus provinciaux, on se soit disputé ferme les postes revenant respectivement à chaque province. Les débats ont été positifs, et il n'en est ressorti aucune dissension à caractère régional ou collectif. Au nombre des sujets des résolutions adoptées, mentionnons: le libre-échange, la politique économique et la proclamation de la Partie IV du Code canadien du travail; on a aussi réaffirmé la position du NPD qui réclame le retrait de l'OTAN.

Le débat constitutionnel le plus important a porté sur le rôle des jeunes, et on a décidé de former une section fédérale des jeunes. Il reste à définir ses rapports avec les sections provinciales. Quant à réserver à un(e) jeune un poste exécutif, la question devra être tranchée avant le prochain congrès. Le Québec avait envoyé sa plus forte délégation (70) depuis de s dizaines d'années. Étant

donné l'accroissement des activités et de l'effectif de la section québecoise, celle-ci exige aussi un poste additionnel à l'Exécutif. D'ailleurs, toute l'attribution des postes respectifs entre les sections doit être révisée avant le prochain congrès.

Shirley Carr a transmis les salutations du CTC et signalé l'inquiétude syndicale devant le libre-échange. David Suzuki a parlé du rôle des sciences et de leurs implications dans nos vies.

Les syndiqués ont participé en grand nombre non seulement à titre de délégués de leur syndicat mais aussi comme délégués envoyés par les associations de comtés.

Voici les nouveaux dirigeants du Conseil fédéral du NPD:

Leader — Ed Broadbent
Président émérite — T.C. Douglas
Présidente — Marion Dewar
Présidente associée (poste réservé à une femme) — Vacant parce que la présidence est occupée par une femme.
Président sortant — Tony Penikett
Président associé sortant (Fr.) — Gaston Coté
Présidente associée sortante (Femme) — Judy Wasylycia-Leis
Trésorière — Clare Booker (CTC)

Vice-présidents: - Kealy Cummings (SCFP)
— Bob White (TUA)
— Richard Cashin (TUAC)
— Joy Langan (UTI)
— Mary-Ellen McQuay
— Lorne Nystrom
— Lorna Leader
— Anne Hemmingway

Membres de l'Exécutif élus parmi les membres du Conseil:

Nancy Riche (SNFPP)
Wendy Cuthbertson (TUA)
Dave MacKenzie (MUA)
Gerry Stoney (SITBA)
Don Aitken (FTA)
Michel Agnaiff (CEQ)
Chris Banman
Roger Howard
Dan MacInnes
Anne Lie-Nielsen
Cliff Scotton
Evan Simpson
Elizabeth Weir
Rod Murphy

Syndicats qui ont droit à un délégué au Conseil:

TAVT	UIES
SCFP	TUA
STEC	TUAC
AIM	UOCLA
SITBA	MUA
UEGDMR	Plombiers

Affiliations au NPD

Au 30 avril 1985, voici quelles étaient les affiliations au NPD:

RÉSUMÉ PAR PROVINCE

PROVINCE	S. LOCAUX AFFILIÉS	MEMBRES AFFILIÉS
Colombie-Britannique	56	30,542
Alberta	20	5,715
Saskatchewan	33	10,485
Manitoba	42	11,985
Ontario	552	202,258
Québec	12	2,908
Nouveau-Brunswick	5	646
Nouvelle-Écosse	7	2,252
Ile-du-Prince-Édouard	2	507
Terre-Neuve	1	50
	730	267,348

RÉSUMÉ PAR ORGANISATION

ORGANISATION	S. LOCAUX AFFILIÉS N.	DE MEMBRES AFFILIÉS
SIOABV	10	1,989
TUA	53	73,448
BFCLD	1	400
Chaudronniers	2	1,750
FCCFA & AO	1	100
T. des brasseries	3	1,196
Briqueteurs	1	334
FCCET	20	1,955
APENAC	4	646
Menuisiers	2	1,133
SITCCG	1	57
Maçons	1	623
TAVT	71	12,043
SCFP	20	4,733
STCC	2	313
FIOE	1	1,000
MUA	4	1,118
SICG	1	600
STEC	21	6,018
TUAC	53	27,557
Ferronniers	3	2,067
Journaliers	1	500
AIM	12	3,208
UIM	2	785
NABET	1	84
Peintres	2	261
SCTP	3	816
Plombiers	3	4,081
UIEPB	3	660
UEGDMR	16	13,607
UOCLA	13	6,343
MUA	363	72,243
UIES	4	4,754
SHEU	1	1,031
STEC Conseil québécois	1	100
Camionneurs	1	45
SUT	1	1,353
UTI	1	342
Casseurs de pierre	1	700
SITBA	13	15,952
UIR	1	300
Emp. de banque	1	33
SPTA	1	36
SCP	1	257
SCRS	1	63
OPSSU	1	301
PASS	1	117
S. des rep. syndicats	1	90
ACDUTH-AWODA-POALEI-ZION	1	15
Jewish Bund	1	25
Autres	3	166
	730	267,348

Au cours des prochaines années, le soutien apporté par les syndicats aux Néo-démocrates devra être réexaminé à la lumière de nouveaux objectifs et de nouvelles circonstances. Le Nouveau Parti démocratique lui-même est passé d'une période de consolidation à une période d'expansion. Le monde syndical devra lui aussi élargir sa participation et s'appliquer à bâtir une base NPD parmi ses membres. Il faudrait aussi se pencher sur la question de l'affiliation directe au NPD des sections locales, des syndicats locaux et de leurs membres, question qui a été négligée depuis quelque temps.

Depuis la période d'enthousiasme qui a suivi le congrès de fondation en 1961, nous n'avons pas réussi à accroître de façon marquante le nombre réel de membres provenant des syndicats affiliés, malgré l'augmentation de nos effectifs et l'apparition de nouveaux syndicats qui s'estiment activement impliqués dans le processus politique canadien. En réalité, nous avons vu baisser le nombre relatif des syndiqués affiliés au NPD: leur proportion était de 19% en 1965, mais elle est tombée à 14% en 1975, à 13% en 1980, et à 12.5% en 1984.

SERVICES EDUCATIFS

Au cours des derniers mois, les Services éducatifs ont pris de nouvelles initiatives et tracé de nouvelles orientations tout en poursuivant avec encore plus de vigueur leurs moyens d'action et leur rôle habituels vis-à-vis de l'éducation syndicale au Canada.

Le travail des Services éducatifs au Siège national porte en bonne partie sur l'élaboration, la révision et la mise à jour de programmes de formation ainsi que d'instruments et de matériaux connexes pour les cours de base traditionnels et les programmes semblables, dans un large éventail de domaines de premier plan.

En ce qui a trait à l'élaboration des programmes, les cours de base sur la négociation collective et la formation des délégués ont été entièrement révisés, mis à jour et réimprimés. Le manuel des formateurs est complété par des acétates polychromes. De plus, notre section de l'élaboration des programmes a veillé à la préparation de trois programmes nationaux sur la santé et la sécurité (cours de fin de semaine, cours de base d'une semaine et cours avancé d'une semaine), en plus d'un nouveau manuel sur l'accès à l'égalité. Tous ces textes seront présentés en anglais et en français.

Le manuel sur les changements technologiques est également terminé. Le cours cerne et évalue les problèmes suscités par les changements technologiques et encourage en conséquence les idées nouvelles et la réflexion sur l'effet des changements technologiques et la répercussion sociale de ce phénomène.

Des manuels sur l'organisation et sur les questions économiques dans les années 80 sont également en préparation et seront aussi complétées par des acétates polychromes et des documents vidéo. En outre, on est à récrire le guide des délégués afin qu'il soit en harmonie avec notre nouveau manuel des délégués et tienne davantage compte du rôle des délégués du secteur public.

En bâtissant ces programmes, on en a particulièrement soigné la compatibilité avec les productions de la section d'audio-visuel des Services éducatifs; un certain nombre de programmes vidéo ont été mis au point pour compléter les cours remaniés sur la négociation collective, les changements technologiques et la formation des délégués. Grâce à cette cohérence dans l'élaboration des programmes et le travail de la section d'audio-visuel, les cours et les programmes du CTC sont complétés par des moyens audio-visuels spécialement conçus ou adaptés à cette fin. Un document vidéo en quatre parties a été monté expressément pour le manuel sur la négociation et produit dans nos studios et sur les lieux. Parmi les autres matériaux audio-visuels préparés pour ces cours, mentionnons des sujets tels que l'évaluation du coût global et la formation des délégués.

Conformément à leur objectif principal, qui consiste à mettre au point des matériaux et des instruments destinés aux programmes d'éducation pour promouvoir les objectifs sociaux, économiques, culturels et politiques du mouvement syndical canadien, les Services éducatifs ont analysé et résumé un certain nombre de sujets clés qui touchent le mouvement syndical et ont produit une série de brochures, de dépliants et de programmes vidéo sur les thèmes de la déréglementation, du libre-échange, des coopératives de travailleurs, des horaires de travail réduits et des pensions. Nous espérons que les dirigeants et les militants pourront utiliser ces matériaux pour mieux être en mesure de relever ces défis cruciaux qui se posent à notre mouvement, plutôt que d'être constamment astreints à réagir après coup.

On peut également se servir de ces brochures et ces programmes vidéo aux assemblées générales, à l'entrée des lieux de travail et lors d'autres activités informatives.

Les sujets ainsi traités ne sont pas isolés des autres qui touchent le mouvement syndical. Voilà pourquoi les brochures et les programmes vidéo plus considérables sont conçus de façon à pouvoir s'insérer dans les semaines et les fins de semaine de cours actuels du CTC. D'autres ensembles sur des sujets particuliers sont prévus pour bientôt. La série imprimés/vidéo en quatre volets sur les pensions, pour ne mentionner que celle-là, est maintenant prête et mise à la disposition des affiliés.

Puisque nous parlons d'élaboration de programmes, précisons que le programme sur une participation efficace à la politique municipale, mis au point par le CTC et le CETRA à l'intention des dirigeants des conseils du travail, est maintenant terminé. Il devrait préparer ces dirigeants à mieux s'impliquer au niveau communautaire. Ce programme d'un an a fait appel à la collaboration des conseils du travail des quatre provinces Atlantiques avec le Centre d'éducation des travailleurs de la région Atlantique. Les Services éducatifs ont également préparé la matière strictement syndicale du cours de deux semaines en leadership, pour les militants de sections locales, au CETRA.

Les Services éducatifs ont pris une part intense au programme d'information sur les changements technologiques, institué par le CTC. Ce programme visait à amorcer le dialogue, et plus expressément à explorer les divers choix de stratégie et d'action qui se présentent actuellement au CTC, à ses affiliés et à leurs membres en rapport avec les changements technologiques. Il avait pour objet de tracer des priorités en vue d'une campagne d'action qui sera à l'ordre du jour d'une réunion nationale des principaux dirigeants, en février.

Le projet d'information sur les changements technologiques consistait dans une série de cinq ateliers régionaux, suivie d'une conférence nationale, en février, sur les moyens d'action à choisir. Plus de quatre-vingt-dix pour cent des affiliés du CTC ont participé au projet, qui a bénéficié d'une aide financière de Travail Canada.

A la fin de l'été 1985, des représentants des Services éducatifs ont siégé à un sous-comité du groupe de travail Nielsen sur la citoyenneté, la main-d'oeuvre et l'immigration, mis sur pied par le gouvernement fédéral pour connaître la pensée syndicale

concernant certains de ses programmes, tout particulièrement son programme d'aide financière à l'éducation syndicale, grâce auquel le CTC touche des sommes appréciables pour financer une partie importante de ses activités éducatives.

Les Services éducatifs sont encore mieux en mesure de mettre au point de nouveaux instruments d'éducation syndicale grâce à la subvention que le CTC reçoit à cette fin de Travail Canada pour ses affiliés. D'abord accordée en 1977, cette subvention doit prendre fin en mars 1986. Une évaluation détaillée de ce que nous avons accompli a donné des résultats très positifs. Nous sommes confiants de voir se concrétiser une nouvelle entente, d'une portée et d'une durée plus grandes encore, avec Travail Canada.

La section d'audio-visuel des Services éducatifs a été très occupée pour satisfaire non seulement aux besoins et aux programmes internes du CTC mais également à ceux des affiliés. Bon nombre ont demandé l'écran géant double qui avait été installé à l'assemblée statutaire du CTC en 1984 et l'enregistrement de congrès ou de conférences revêtant une importance particulière. Notre section d'audio-visuel a prêté son concours en plusieurs circonstances de ce genre.

Depuis le rapport à l'assemblée statutaire de 1984, la section d'audio-visuel a réalisé de nombreuses productions pour nos affiliés et plusieurs projets sont actuellement à divers stades de développement.

Le catalogue des Services éducatifs a été mis à jour; on y a intégré le catalogue d'articles audio-visuels, qui peut quand même être fourni séparément.

Le programme du CTC sur le racisme n'est actuellement financé qu'en partie. Nous avons réussi à obtenir des fonds du Secrétariat d'Etat (Multiculturalisme) mais nous sommes toujours en pourparlers pour en obtenir davantage afin d'établir et de lancer un programme national (Phase I) de lutte contre le racisme, avec la collaboration des fédérations de travailleurs.

Les Services éducatifs participent également à la conception et à l'instauration d'un réseau de micro-ordinateurs en liaison directe. La nouvelle technologie accroîtra nos capacités d'information et notre potentiel, nous permettant ainsi de servir encore mieux nos affiliés. A l'heure actuelle, des consultants interrogent les membres du personnel sur leurs fonctions et leurs besoins et notre système devrait être en marche d'ici la fin de l'année.

Nos régions continuent d'organiser et de donner des semaines de cours (ceux du CTC) en collaboration avec leur fédération de travailleurs, en plus des nombreuses conférences et fins de semaine d'étude organisées par les conseils du travail.

Les Services éducatifs ont répondu à plusieurs demandes d'aide venant de petits affiliés, en vertu de son "programme d'extension". Ce programme vise justement à aider ces affiliés à monter des programmes et des activités internes d'éducation et à se relier aux programmes éducatifs du CTC. Au cours des derniers mois, les Services éducatifs ont aidé certains affiliés, tant sur le plan national que régional, à élaborer puis lancer leurs programmes d'éducation.

Les Services éducatifs ont parcouru beaucoup de chemin et ont bon nombre d'heureuses réalisations à leur crédit. Le succès même de l'éducation syndicale au cours des dernières années a fait grandir les attentes de nos membres, en même temps que les besoins augmentaient, façonnés par les forces et les orientations politiques et économiques du Canada.

Les Services éducatifs ont fait retenir les services de Luc Martin pour coordonner nos activités de l'Année de la jeunesse.

Les Services éducatifs ont participé au symposium de l'OIT, plus précisément à la tribune d'experts en éducation des travailleurs, en avril 1985, à l'invitation de l'Organisation internationale du travail, à Genève, Suisse. Nous avons aussi représenté les travailleurs canadiens à un symposium sur les problèmes propres aux éducateurs de travailleurs dans les pays industrialisés, à Orenas, Suède, à l'invitation de l'OIT, en octobre 1985. Par ailleurs, le vice-président exécutif Richard Mercier a dirigé une délégation d'éducateurs syndicaux canadiens qui, sous les auspices du CTC, a effectué une tournée d'étude au Royaume-Uni, en Suède, en France, en Italie, et en Belgique en 1984.

Jim Brechin, bien connu dans les rangs syndicaux au Canada, est décédé le dimanche 17 novembre 1985. Le président Dennis McDermott avait annoncé sa nomination au poste de directeur national du Service de l'éducation du CTC, en septembre 1981. Le confrère Brechin était jusque-là directeur régional de l'éducation pour l'Ontario. Ses collègues et amis du monde syndical et d'autres milieux le regretteront vivement.

Le confrère Noel Stoodley a été nommé directeur national en mars 1985. Membre de la section locale 636 des TUA, il avait déjà représenté le CTC en divers endroits du Canada.

Le Comité consultatif national de l'éducation est demeuré très actif depuis la dernière assemblée statutaire. Avec l'aide des Services éducatifs, il a organisé un remue-méninges sur l'éducation syndicale pour évaluer le chemin parcouru et orienter nos activités afin qu'elles se poursuivent méthodiquement et fructueusement. Le travail soutenu du Comité est important pour tenir notre service au fait des révisions et des innovations de programmes.

PROGRAMMES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

Le Service a pour responsabilité d'élaborer des programmes et de stimuler les activités du mouvement syndical dans nos principaux domaines de préoccupation:

1. santé
2. services sociaux
3. droits de la personne et libertés civiques
4. environnement
5. groupes défavorisés et minorités
6. coopératives et affaires des consommateurs
7. logement

Personnel

Le personnel du Service comprend le représentant national, le représentant aux services éducatifs et une personne chargée du secrétariat.

Activités

Au cours de 1984-1985 les activités du Service dans les domaines susmentionnés et dans plusieurs autres dont il s'occupe au nom du CTC, ont été nombreuses et variées; elles comprenaient la liaison avec plusieurs des organisations nationales ainsi qu'avec des ministères gouvernementaux dont les activités s'inscrivent dans le domaine de compétence du Service

Santé

En tant que président de la Coalition canadienne de la santé, le représentant national a consacré beaucoup d'efforts à cet organisme.

Durant la période, l'accord de trois ans signé avec Condition physique Canada a expiré. On a préparé un manuel de formation pour les instructeurs, comprenant un cahier d'explications.

Services sociaux

Le Congrès du Travail du Canada entretient activement la liaison avec Centraide Canada/United Way et avec les responsables du programme des délégués sociaux.

Nous avons fait la promotion du Programme de vigilance des facteurs.

Un programme complet sur le déroulement des cours de counselling syndical et sur le Programme d'aide aux employés est en train d'être élaboré en vue de son utilisation par le CTC et ses affiliés; on s'attend à ce qu'il soit achevé vers la fin de 1986.

Nous avons répondu à des demandes de renseignements sur le programme de counselling syndical et le Programme conjoint d'aide aux employés (PAE).

Nous avons fait la liaison avec diverses organisations du domaine des services sociaux.

Nous avons fourni des services et assuré le suivi d'activités recommandées par notre Comité national des services sociaux. Depuis la dernière Assemblée statutaire, ce comité est en voie de réorganisation.

Droits de la personne et libertés civiques

Au cours de la période, le représentant national s'est occupé de plusieurs problèmes touchant au racisme et au droit à la protection de la vie privée. A plusieurs reprises, il a rencontré les gens de la Commission canadienne des droits de la personne.

Nous avons fourni des services et assuré le suivi d'activités recommandées par notre Comité national des droits de la personne. Depuis la dernière Assemblée statutaire, ce comité est en voie de réorganisation.

Nous avons donné des cours et participé à un certain nombre de conférences et de séances de remue-méninges sur le racisme et les droits de la personne.

Nous avons assuré le suivi de la révision d'une brochure commandée et produite par le CTC: *Les Droits de la personne au Canada: Regard sur le racisme*.

Questions d'environnement

Le CTC a participé à un réseau de liaison avec des organisations écologistes. Le Service s'efforce de maintenir les considérations écologiques en lumière dans le cadre des programmes syndicaux qui peuvent s'y rapporter.

Groupes de personnes défavorisées et groupes minoritaires

Le Congrès du Travail du Canada a entretenu des relations avec plusieurs groupements au cours de cette période et il est intervenu en leur faveur: l'Assemblée des premières nations, le Conseil autochtone du Canada, la Corporation du Centenaire de Batoche, l'Association des Métis et des Indiens non-inscrits de la Saskatchewan, le Cross Cultural Communication Centre, le Conseil ethnoculturel du Çanada et l'Organisation nationale anti-pauvreté.

Coopératives

Le Service a maintenu ses relations avec la Co-operative Union of Canada.

Le représentant national a participé à une tournée d'étude des coopératives de travailleurs en Europe et à Philadelphie.

Nous avons répondu à des demandes d'aide en vue de mettre sur pied des industries et entreprises coopératives de services appartenant aux travailleurs de même que pour jeter les bases d'un programme de réalisation de projets semblables.

Logement

Le CTC a fourni un appui à la campagne de la Fondation de l'habitation coopérative du Canada en vue d'obtenir l'augmentation des fonds fédéraux d'aide au logement coopératif et non-lucratif. Le Service a travaillé à un mémoire présenté par le CTC à la suite de la publication du document d'étude fédéral sur le logement.

Généralités

Le représentant national a encadré les activités du conseiller temporaire Luc Martin. Il a représenté le CTC au sein du Conseil national de l'Année internationale de la jeunesse et pris la parole devant de nombreux groupes d'un bout à l'autre du Canada et à l'étranger.

Pour stimuler la participation des syndiqués à ces programmes, le personnel du Service a donné des cours à de nombreux endroits, par exemple au CETRA en Nouvelle-Ecosse, à Harrison Hot Springs en Colombie Britannique et ailleurs.

Le représentant national a travaillé en collaboration étroite avec des groupements pour la paix.

Ce sont là les principales activités auxquelles le représentant national s'est adonné au cours des deux dernières années.

BUREAU DE LA FEMME

L'assemblée statutaire de 1984 a adopté un énoncé sur l'action positive et, depuis lors, une bonne partie du travail du Bureau de la femme a été consacrée à la mise en oeuvre de cette politique.

En juillet 1984, Carol Aitken a démissionné du poste de représentante nationale du Bureau de la femme au CTC pour accepter celui de représentante internationale chez les TUA. En octobre, Linda Gallant la remplaçait. En plus de leurs autres responsabilités, l'une et l'autre ont travaillé le plus possible avec les autres services du CTC à faire en sorte que les préoccupations et les perspectives des femmes figurent dans tous les mémoires, tous les documents et toutes les conférences du CTC.

Accès à l'égalité

A l'automne 1984, le CTC a fait bon accueil au rapport de la Commission royale sur l'égalité en matière d'emploi, présidée par le juge Rosalie Abella. Nous nous sommes joints à de nombreux autres représentants d'organismes féminins et de minorités pour rappeler au gouvernement fédéral sa promesse électorale de faire adopter un projet de loi imposant des programmes d'accès à l'égalité.

Le Bureau de la femme, avec l'entière collaboration et l'appui de notre Comité national de la condition féminine, a coordonné la 5e Conférence biennale du CTC sur l'égalité sur le thème "Pour de vrais programmes d'accès à l'égalité". Plus de cinq cents syndicalistes, femmes et hommes, venant de tous les coins du pays y ont participé. Les plénières et les ateliers ont permis de tracer des stratégies visant à introduire l'accès à l'égalité en milieu de travail. La réaction au document préparé pour la conférence a été très favorable, au point où il a fallu le réimprimer; on peut s'en procurer des exemplaires au Bureau de la femme.

Il est à espérer que l'engagement, l'énergie et la solidarité qui ont caractérisé cette conférence persisteront et aboutiront à l'enchâssement de programmes d'accès à l'égalité dans un nombre de plus en plus grand de conventions collectives.

A partir du printemps 1985, des représentants du Bureau de la femme et du Service de recherche et législation du CTC ont pris part à des rencontres avec le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration à propos d'une loi sur l'équité en matière d'emploi. Un projet de loi en ce sens a été présenté en juin dernier. Le CTC a formé une coalition avec les organismes féminins et les minorités en vue de faire apporter de nombreuses modifications à ce projet de loi.

Pendant tout l'automne, le Bureau de la femme du CTC a eu des rencontres avec les représentants de beaucoup d'affiliés pour discuter du projet de loi ainsi que des règlements proposés. En décembre, une délégation du CTC dirigée par le confrère Richard Mercier a présenté un mémoire au comité parlementaire chargé d'étudier le Projet de loi C-62, Loi concernant l'équité en matière d'emploi. Ce mémoire recommandait des modifications qui assureraient la *négociation* de l'équité en matière d'emploi dans les

milieux de travail syndiqués, créeraient un organisme chargé de son application et en définiraient les pouvoirs, fixeraient des normes minimales pour les programmes d'équité en matière d'emploi, exigeraient que les employeurs présentent des rapports sur la mise en œuvre de la parité salariale pour un travail d'égale valeur et étendraient le champ d'application de la loi à la fonction publique fédérale et à tous les employeurs faisant affaire avec le gouvernement fédéral.

A la fin de décembre, le projet de loi était toujours entre les mains du comité parlementaire.

Autres questions d'ordre législatif

La représentante du Bureau de la femme a participé à des négociations avec le gouvernement fédéral sur la modification de la Partie III du Code canadien du travail en ce qui a trait au harcèlement sexuel, au congé parental, à la paie de vacances et au congé de maternité.

A l'automne 1984, le CTC présentait son mémoire au Groupe d'étude fédéral sur la garde des enfants; il recommandait des solutions immédiates et à long terme à la crise qui frappe la garde des enfants au Canada, de même qu'une loi garantissant les droits parentaux de tous les travailleurs.

Le Bureau de la femme s'est prononcé sur les changements que la Commission canadienne des droits de la personne proposait d'apporter aux lignes directrices concernant la parité salariale pour un travail d'égale valeur. Il a fait savoir à la Commission que plusieurs de ces changements rendraient en fait plus difficile aux femmes de bénéficier de cette loi.

Fin de la décennie des femmes (ONU)

La représentante du Bureau de la femme est membre du Comité de la condition féminine de la CISL. En plus de prendre part aux réunions régulières du Comité, elle a fait partie de la délégation de neuf membres envoyée par le CTC à la Conférence internationale de la CISL sur la condition féminine, à Madrid, en 1985. Le Bureau de la femme a rédigé un document, *Les Zones de conditionnement des Exportations (ZCE), menace pour les femmes! Menace pour les syndicats! Menace pour l'ensemble des travailleurs canadiens!* pour cette conférence. On peut s'en procurer des exemplaires au Bureau.

Le forum et la conférence des Nations Unies pour la fin de la décennie ont eu lieu à Nairobi (Kenya) en juillet 1985. Le Bureau de la femme a obtenu les fonds voulus pour que deux membres du Comité national de la condition féminine assistent au forum; de plus, le CTC était représenté au sein de la délégation officielle du Canada à la conférence de l'ONU.

Divers

Le CTC a produit et distribué un macaron proclamant "L'égalité dans la loi", pour marquer l'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, le 17 avril 1985.

Le Bureau de la femme a continué de répondre à de nombreuses demandes de documentation et de renseignements sur l'accès à l'égalité et autres questions intéressant les femmes, ainsi que de contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes éducatifs.

SANTE ET SECURITE

Comité national de la santé et de la sécurité au travail du CTC

Ce comité permanent se réunit pendant deux jours, trois ou quatre fois par année. Depuis deux ans, son travail s'est intensifié et on lui a ajouté des membres pour mieux équilibrer la représentation régionale et sectorielle des syndicats affiliés au CTC. Le Comité a donné son avis aux dirigeants du CTC, a fait parvenir des renseignements et des opinions à ses membres, et a pris part à plusieurs initiatives pratiques sur la santé et la sécurité, dont les principales sont décrites ci-après.

Sous-comité d'étude sur la compétence fédérale

En juin 1984, le Parlement adoptait les modifications si longtemps attendues à la Partie IV du Code canadien du travail (Santé et Sécurité), par suite des pressions insistantes du Congrès, des affiliés qui possèdent des membres dans le champ de compétence fédérale, et du Sous-comité d'étude sur la compétence fédérale, qui relève du Comité national. Depuis lors, le Sous-comité a été intimement mêlé à des consultations avec Travail Canada sur la révision des Règlements généraux se rattachant à la Partie IV modifiée et sur les nouveaux règlements qui toucheront les industries et les secteurs nouvellement visés par le Code. Jusqu'ici, il semble que nous ayons un succès restreint dans notre lutte contre la tendance à la déréglementation qui touche le secteur fédéral ainsi que plusieurs autres secteurs importants au chapitre de la santé et de la sécurité dans les provinces. A cet égard, le Sous-comité a reçu beaucoup d'aide de quatre syndicalistes du CTC détachés auprès de Travail Canada en vertu d'un programme spécial. On s'attend à ce que les modifications apportées au Code et aux Règlements soient adoptées sous forme de loi au milieu de 1986 (mieux vaut tard que jamais).

Sous-comité d'étude sur les radiations

En janvier 1984, le CTC a présenté un mémoire à la Commission de contrôle de l'énergie atomique sur les limites d'exposition aux radiations ionisantes. Le mémoire a été étudié à une rencontre avec la CCEA en février; grâce aux efforts du CTC et

du NPD fédéral, cette séance a été publique et ouverte aux médias. Depuis lors, nous avons persuadé la CCEA de ne pas pousser plus loin la révision des règlements en vertu de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique. La Commission a plutôt engagé un processus de consultation avec le CTC, comme nous l'avions demandé. Depuis l'été 1984, une délégation du Sous-comité (formée de membres des Métallos, de l'AFPC et du SEHO-SCFP) a eu plusieurs rencontres avec la Commission et son personnel pour discuter de toute une gamme de questions reliées au milieu de travail. Il est trop tôt pour savoir s'il en résultera des règlements plus progressistes mais il ne fait aucun doute que le Sous-comité a réussi à faire admettre le CTC à un processus de consultation avec la CCEA.

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDT)

Cette importante initiative fédérale-provinciale, parrainée par Travail Canada et à laquelle les milieux syndicaux et patronaux sont représentés, veut en arriver à une norme nationale en vue d'une loi sur "le droit de savoir" pour notre pays. Travail Canada a publié, en avril 1985, un rapport exposant le consensus auquel on en est arrivé sur le sujet, à savoir la nécessité d'une loi fédérale et de règlements provinciaux uniformisés. Le CTC a maintenant la tâche également difficile de faire adopter globalement, rapidement et simultanément dans chacune des compétences la loi sur le droit de connaître les dangers des produits chimiques; c'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il est difficile d'obtenir des normes authentiquement nationales sur la santé et la sécurité.

Loi sur les contaminants de l'environnement (essais en laboratoire)

En 1984, Environnement Canada a publié une série de projets (plus ou moins détaillés suivant le cas) de modifications de la Loi sur les contaminants de l'environnement. Ces propositions comportaient: i) un plan d'exigences de déclarations pour les "nouveaux" produits chimiques, supposant un programme d'essais en laboratoire; ii) une série d'exigences de déclarations concernant l'exportation de produits chimiques à usage restreint au Canada; iii) des changements d'ordre administratif à la Loi. Nous avons adopté la même stratégie que pour les radiations ionisantes, réclamant un processus de consultation approfondi. Ce processus a été mis sur pied et fait appel à la participation du gouvernements fédéral, des gouvernments provinciaux, du CTC, du monde des affaires et des environnementalistes. L'aspect le plus important est le point (i) ci-dessus; il y a de fortes chances d'atteindre un consensus semblable à celui qui s'est réalisé pour le SIMDT. Nos représentants au Comité consultatif sont David Bennett et Guy Adam (CTC) et Stewart Skinner (AFPC).

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Nous assurons la présence d'un caucus rigoureux et agissant du CTC au Conseil, au Bureau et aux Comités de cet organisme tripartite qui assure un service essentiel, fiable et extrêmement précieux en fournissant gratuitement toute une gamme d'informations sur la santé et la sécurité aux travailleurs et à la population canadienne. Le représentant national du CTC en matière de santé et sécurité est secrétaire du Caucus, qui est présidé par le vice-président exécutif du CTC, Richard Mercier.

Cours et matériaux de promotion

Les Services d'éducation du CTC, de concert avec Santé et sécurité au travail — CTC, a produit un cours complet et gradué sur la santé et la sécurité. On est à mettre la dernière main à ce programme qui sera adopté en 1986. Santé et sécurité — CTC a également produit une série de cinq dépliants destinés à promouvoir la santé et la sécurité ainsi qu'un troisième cahier sur la santé et la sécurité, au sujet des terminaux à écran de visualisation.

Conférence du CTC sur la santé et la sécurité, Winnipeg, septembre 1984

Cette conférence d'ordre général a attiré 320 délégués. Elle abordait les nouveaux problèmes qui ont surgi en matière de santé, par opposition au domaine de la sécurité. Elle apportait des données essentielles des discussions de principe sur toute une gamme de sujets reliés à la santé, aux maladies professionnelles et au rôle de la médecine dans les questions de santé en milieu de travail. Cette conférence a été fructueuse mais elle a permis de constater que nous avons encore beaucoup à faire pour établir des positions solides sur les questions de santé en milieu de travail; à certains égards, les autres "joueurs" qui appartiennent souvent au camp opposé se sont emparés du terrain de jeu, ne nous laissant guère plus que des possibilités de réaction.